NOTRE SERVICE TELEPHONIQUE

On peut communiquer avec l'Evénement de la façon suivante :

Jusqu'à 6 heures le soir : appeler l'échange 2-6412. Depuis 6 heures et durant la nuit, utiliser les numéros suivants :

Le rédacteur en chef 5706
Le chef de l'information . . . 2-7521
Nouvelles générales 2-7570
Sport et annonces 2-7310

L'ÉVÉNEMENT

LE PLUS ANCIEN QUOTIDIEN FRANCAIS DU CANADA

ECOUTEZ LE REPORTER
de
L'EVENEMENT
chaque matin, à 8 heures,
au poste
CHRC

71ième ANNEE No 220 — Tirage certifié par l'A. B. C. — QUEBEC, VENDREDI 25 FEVRIER 1938 — Température : Sombre, plus froid — SEIZE PAGES

L'AUTRICHE RESTE LIBRE ET INDEPENDANTE

Le chancelier Kurt von Schuschnigg a prononcé hier devant la Diète autrichienne un des grands discours de sa carrière. — "L'Autriche est une nation libre et indépendante, et le chancelier d'Allemagne en a pleinement reconnu la souveraineté". — Il rejette toute idée d'un empire nazi en Europe centrale. — Les manifestations des Nazis sont noyées par celles des membres du Front de la Patrie, le seul parti légal en Autriche. — Le discours est irradié dans plusieurs pays. — Des applaudissements frénétiques saluent les énergiques paroles du successeur de Dollfuss.

UNE REPONSE A L'EUROPE

Vienne, 25. — (P.C.) — Le chancelier Kurt von Schuschnigg a déclaré hier soir que l'Allemagne avait garanti sans erreur possible l'indépendance d'une Autriche qui, s'est-il écrié sur un ton de défi, "doit rester l'Autriche".

L'Autriche est une nation libre et indépendante, dont le chancelier Hitler d'Allemagne a pleinement reconnu la souveraineté, a-t-il déclaré en appuyant sur le droit de la nation de conserver une entité que lui garantissaient son histoire, sa position géographique et sa foi spirituelle. Il a rejeté toute idée d'un empire nazi en Europe centrale.

"Pour nous, ce n'est pas une question de national-socialisme ou de socialisme, mais de patriotisme", a-t-il dit à la Diète, dont il se servait comme d'une tribune pour dire au monde que l'Autriche était toujours sur la carte d'Europe comme une nation libre.

"Nous n'avons pas choisi nos frontières. Nous n'avons pas fait la carte, a-t-il dit, mais nous avons le devoir et la détermination de garder ce que nous avons."

L'auditoire qui se pressait dans la Chambre du Reichstag de l'édifice du Parlement, désaffecté depuis la chute de l'empire austro-hongrois en 1918, a interrompu l'orateur presqu'à chaque phrase par de frénétiques applaudissements. Le discours fut irradié dans plusieurs pays.

Les manifestations organisées par le Front de la Patrie, le seul parti légal de l'Autriche, ont complètement noyé toute manifestation que les Nazis avaient pu projeter de leur côté.

Lorsque le chancelier sortit du Parlement, une parade de 10,000 ouvriers s'ébranla et défila bruyamment dans les rues de Vienne.

Quelques centaines de Nazis entonnèrent leur chant de marche, Horst Wessel ,en face de l'Opéra. La police montée mit aussitôt le sabre au clair, mais ne s'en servit pas.

"Le gouvernement adhère fermement à la constitution de 1934 et il dirige tous ses efforts vers la liberté et l'indépendance de l'Autriche, a dit von Schuschnigg, la voix tremblante d'émotion. La constitution ne reconnait aucun parti et aucun parti-Etat."

Telle fut sa réponse à une Europe qui, depuis l'historique accord du 12 février, tremblait pour l'indépendance de l'Autriche.

"Ce que nous voulons, nous les Autrichiens, a-t-il dit, — les concepts politiques des rouges, des noirs, des bruns et des verts, de droite et de gauche ne peuvent et ne doivent pas le fournir — ce n'est pas un front populaire lié aux partis mais un seul front compact de notre peuple."

Une garde formée de jeunes membres du Front de la Patrie et, d'un détachement des "Sturmkorps", organisé pour combattre l'influence nazie, entourait la tribune d'où Schuschnigg parlait.

Des cordons de police entouraient l'édifice du Parlement et la circulation était arrêtée dans toute la périphérie.

L'auditoire de 1,200 personnes qui remplissait la vaste salle du Reichstag ressemblait à celui qu'attirait la première d'un opéra dans la gaie Vienne des Hapsbourg.

Se lançant dans la partie la plus anxieusement attendue de son discours, von Schuschnigg a défendu son entrevue avec Hitler à Berchtesgaden comme un étape vers la paix et l'indépendance de l'Autriche. Il a fait observer que l'accord conclu le 11 juillet 1936 avec l'Allemagne était obstrué par des difficultés "dans lesquelles il y avait des sources de danger".

Il a déclaré qu'il avait visité Hitler à sa retraite de Berchtesgaden pour conclure une paix honorable pour les deux côtés et mettre fin à cinq années de luttes fratricides.

Le chancelier a appuyé avec une insistence particulière sur le fait que le chancelier Hitler — qu'il n'a pas mentionné une seule fois par son nom — avait confirmé dans son discours au Reichstag allemand dimanche dernier que l'accord austro-allemand assurait l'Autriche de son indépendance et garantissait que ses affaires domestiques ne subiraient aucune intervention étrangère.

Il a dit que le nouvel accord, tout comme l'accord austro-allemand de 1936, contenait :

1. La garantie allemande de l'indépendance de l'Autriche.
2. L'engagement de chaque gouvernement de ne pas intervenir dans les affaires domestiques de l'autre.
3. La promesse de l'Autriche que sa politique serait toujours basée sur la reconnaissance du fait que l'Autriche est un état allemand.
4. Un éclaircissement du rôle de l'Autriche dans les protocoles de Rome, c'est-à-dire l'alliance entre l'Autriche, l'Italie et la Hongrie.
5. Des accords sur les mesures pratiques à prendre pour réaliser la pacification intérieure.

"La nouvelle vie politique de l'Autriche, a dit von Schuschnigg en faisant allusion à l'entrée de quelques Nazis dans son cabinet, envisage la liberté pour tous dans les cadres du Front de la Patrie à condition qu'ils ne troublent pas l'organisation fondamentale du gouvernement".

Une tempête d'applaudissements interrompit le chanceller lorsque, après avoir admis que le peuple autrichien était un peuple allemand qui désirait vivre en paix avec l'Allemagne nazie, il déclara :

"La paix aurait été une paix déshonnête si elle avait permis à des Autrichiens de combattre la constitution autrichienne par la violence et la terreur. Nous disons fermement maintenant que l'accord est conclu : jusqu'ici mais pas plus loin !"

Von Schuschnigg a fait allusion à huit reprises au chancelier Engelbert Dollfuss, qui fut assassiné par les Nazis au cours de la tentative de putsch de 1934.

Après avoir déclaré qu'il ne désirait pas "ouvrir de nouveau les vieilles blessures" entre les deux pays ou "poser la question des responsabilités" pour les longues "luttes fraticides" qui, a-t-il dit, mettaient la paix du monde en danger, il a dit :

"Je rappelle seulement les der-

(Suite à la page 4, 6e col.)

Des scènes d'une grande violence à la Diète nippone

Le gouvernement japonais veut mettre la main sur la propriété et la vie privée des citoyens ainsi que sur les finances et les affaires. — Il soumet un projet de loi à cet effet. — Le tumulte éclate aussitôt à la chambre déjà énervée par la nouvelle qu'une escadrille chinoise se dirige vers les îles du Soleil levant. — Le droit d'exproprier les biens personnels et de supprimer les journaux.

MOBILISATION

Tokio, 25. — (P.A.) Un débat aux proportions d'émeute sur un projet de contrôle sur toute la vie économique de la nation a forcé le Parlement à s'ajourner aujourd'hui après que le Japon eut passé quatre heures à attendre dans l'anxiété une escadrille chinoise porteuse de mort qui ne vint pas.

Le tumulte qui éclata dans la Chambre basse, une des scène les plus violentes de toutes l'histoire parlementaire du Japon, mit brusquement fin au débat hier soir sur le projet de mobilisation nationale du gouvernement, projet qui vise à imposer une réglementation de temps de guerre sur les affaires, les finances, la propriété et la vie privée.

Les bombardiers chinois, qui firent une expédition au-dessus de Formose mercredi, furent aperçus hier matin volant à une haute altitude sur la Mer de Chine dans la direction de Kiou-Sou.

Les quartiers généraux de défense à Foukouoka, sur l'île Kiou-Sou, furent les premiers à donner l'alarme. Des avions de reconnaissance partirent des aéroports japonais pour aller à la recherche des avions chinois. On croit que l'escadrille rebroussa chemin si vraiment elle était en route pour le Japon.

Il n'y avait pas cinq minutes que le débat était commencé sur le bill de mobilisation du gouvernement lorsque le tumulte commença et grandit au point que le président de la Chambre leva la séance pour la nuit.

On prédit une crise ministérielle si le gouvernement ne revise pas ce projet de loi, qui deux fois déjà a été référé à une commission pour être modifié.

S'il est adopté, le gouvernement aura le pouvoir d'exproprier des biens personnels et de supprimer les journaux. Le bill contient aussi des restrictions spécifiques très rigoureuses sur le commerce étranger et sur les opérations bancaires intérieures et extérieures.

Le ministre des Affaires étrangères, Koki Hirota, ouvrit le débat :

"La situation courante a convain-

(Suite à la page 4, 7e col.)

EXPLOIT EXTRAORDINAIRE D'UN AVION

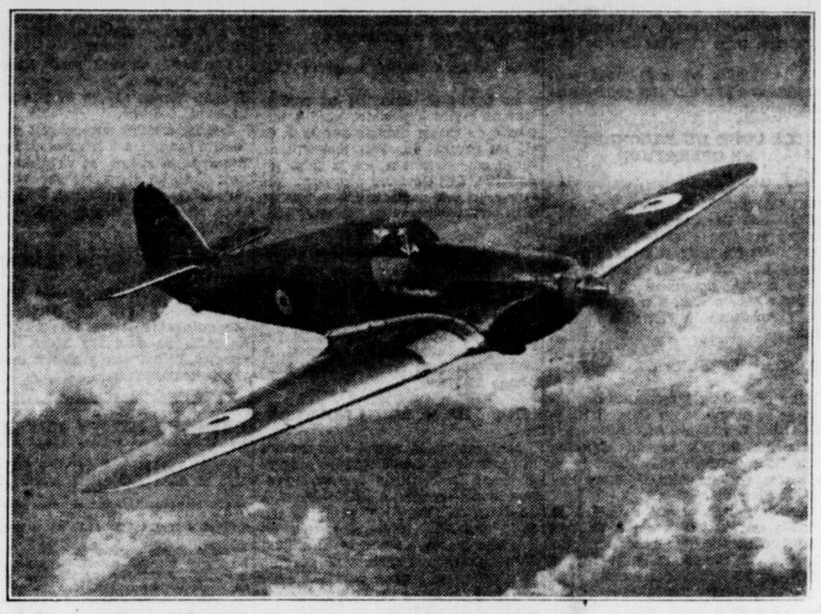

L'avion de combat "Hawker Hurricane", de la force aérienne royale, dans lequel le chef d'escadrille J.-W. GILLAN a franchi les 327 milles qui séparent Edimbourg de Northholt, à l'ouest de Londres, dans un vol de nuit, en 48 minutes, soit à une vitesse moyenne de 408.75 milles à l'heure. L'avion portait son plein équipement de guerre et une provision normale d'essence. C'est un record qui n'avait jamais été atteint encore.

Les Nazis veulent dynamiter l'alliance franco-soviétique

Les partisans du chancelier Hitler ont célébré hier le 18e anniversaire de la fondation du parti nazi. — Commentaires sur la tempête qui a englouti Anthony Eden en Angleterre. — La France doit maintenant choisir entre Londres et Moscou. — La domination de la Tchécoslovaquie.

NEGOCIATIONS D'UN PACTE

Berlin 25. (Par Louis-P. Lochner, de la P.A.) — Un enjeu encore plus séduisant que la domination de la Tchécoslovaquie—la possibilité de dynamiter l'alliance franco-soviétique—apparaissait à l'horizon nazi hier soir pendant que les partisans du chancelier Hitler célébraient le 18ème anniversaire de la fondation du parti nazi.

Le Tchécoslovaquie et les 3,500,000 Allemands qu'elle a dans ses frontières et pour lesquels les Nazis réclament l'autonomie constituent une question qui, tout en restant un facteur d'importance passe actuellement à l'arrière-plan sur la scène diplomatique rapidement chancelante de l'Europe .

Commentant sans relâche et sous tous ses aspects le profond remous qui a englouti Anthony Eden en Angleterre, la presse asservie du Reich déclarait hier :

"La France doit enfin choisir entre Londres et Moscou."

"La France est en demeure de prendre une décision fondamentale. Ira-t-elle la main dans la main avec la politique étrangère anglaise ou non ?"

A l'occasion de l'anniversaire, hier Hitler a parlé devant un auditoire privé à Munich dans le Hof Brau Haus où, le 24 février 1920, il annonça formellement la création du parti national-socialiste des ouvriers allemands en proclamant les 25 points du parti.

Le premier de ces points était un appel à "l'union de tous les Allemands dans une grande Allemagne sur la base du droit des peuples à disposer d'eux-même s".

Les stratèges nazis croient que la Tchécoslovaquie sera plus disposée à prêter l'oreille aux idées de l'Allemagne si la France abandonne son alliance avec la Russie soviétique et une fois que les négociations d'un pacte entre l'Angleterre, la France, l'Italie et l'Allemagne seront bien en marche.

Les Nazis soutiennent que la France sera forcée d'accompagner l'Angleterre dans tout pacte destiné à régler les disputes européennes. Autrement, disent les Nazis, la France se trouvera isolée en Europe occidentale.

Les cercles du ministère des Affaires étrangères croient que le premier ministre anglais, M. Neville Chamberlain, décidera la France à suivre la Grande Bretagne. Agissant sur cette supposition, l'Allemagne s'efforce de faire clairement comprendre à la France que si elle se range avec l'Angleterre, elle devra logiquement abandonner l'alliance soviétique.

ESPIONS EN PRISON

Metz, France, 25. — (P.A.) — Siégeant à huis-clos, un tribunal militaire a condamné hier soir quatre prisonniers, y compris un baron allemand, à plusieurs années de prison à la suite de la découverte du plus important système d'espionnage jamais surpris à opérer sur la ligne Maginot.

UNE ATTAQUE DES NIPPONS A KIN-SIANG

Une colonne japonaise s'empare de Kin-siang, dans l'ouest de la province de Chan-toung, après une marche forcée d'une quarantaine de milles.

BOMBARDEMENT

Shanghaï, 25. — (P.A.) — Une des armées japonaises qui rivalisent entre elles pour la gloire d'être la première à couper le chemin de fer de Loung-haï, le nerf de la résistance chinoise sur le front central, attaquait hier Kin-siang, 75 milles environ de son but.

Cette colonne, une de celles qui convergent du nord sur le corridor du Loung-haï, venait aux dernières nouvelles de s'emparer de Kia-siang, dans l'ouest de la province de Chan-toung. Kia-siang est à 40 milles au nord de Kin-siang. La colonne aurait donc franchi cette distance en l'espace de 24 heures.

Les 22ème et les 81ème divisions de l'armée centrale chinoise, disent les dépêches chinoises, ont préparé de solides défenses à Kin-siang.

Une autre colonne japonaise, qui se trouve à 200 milles plus loin dans l'intérieur, a apparemment l'intention de franchir le fleuve Jaune à gué après de Meng-sien, au nord de Meng-tsing.

Des avions japonais sont partis hier à la recherche de la base d'où étaient partis la veille les avions chinois qui bombardrent Formose et ils ont découvert sur la côte méridionale de la Chine des aéroports qu'ils ont bombardés.

Ils attaquèrent d'abord l'aéroport chinois à Fou-tchao, chef-lieu de la province de Fou-kien, et ils attaquèrent ensuite l'aéroport de Li-choui, dans la province de Tché-kiang, plus au nord.

LA CENSURE

Londres, 25. — (P.A.) — La British Broadcasting Corporation a interdit hier au colonel Josiah Wedgwood, député travailliste, de prononcer à la radio un discours parce qu'il refusait de rayer les attaques contre Hitler et Mussolini.

Plébiscite favorable à Carol en Roumanie

L'électorat a donné hier au roi Carol un vote de confiance presqu'unanime en Roumanie. — Une nouvelle constitution corporative. — Des pouvoirs absolus au souverain.

DES ELECTIONS

(DERNIERE HEURE)

Bucarest, 25. — (P.C.-Havas) — Le ministère de l'Intérieur a révélé ce matin le résultat du plébiscite tenu mardi sur la nouvelle constitution du roi Carol. Des 4,650,000 électeurs, 4,288,811 se sont prévalus de leur droit de suffrage et, de ce dernier nombre, 4,283,398 ont voté en faveur et 5,413 ont voté contre, soit une proportion de 99.87 bulletins favorables.

Bucarest, 25. — (P.C.-Havas) — Le roi Carol a soumis hier, à un plébiscite national, la nouvelle constitution corporative dont il a l'intention de doter la Roumanie et les premiers résultats indiquent que l'électorat lui a donné un vote de confiance presqu'unanime.

Des 106,000 électeurs inscrits à Bucarest, 145 personnes seulement ont voté contre la constitution, qui donnera des pouvoirs distatoriaux au souverain, tandis que 9,000 personnes se sont abstenues de voter.

A la fermeture des polls, à 5 heures 30 hier soir, plus de 88 p.c. des cinq millions de citoyens éligibles de la Roumanie avaient voté. Des peines

(Suite à la page 4, 7e col.)

LES COLONIES ALLEMANDES

Munich, Allemagne, 25. (P. A.) — Parlant hier à l'occasion du 18ème anniversaire du parti nazi, le chancelier Hitler a promis aux vétérans du nazisme qui avaient partagé ses infortunes et ses triomphes que l'Allemagne insisterait sur le retour de ses colonies et n'accepterait aucun substitut. En même temps, il a annoncé une nouvelle campagne contre "les agitateurs juifs en Allemagne". Avant de prendre lui-même la parole, le chancelier avait passé une heure à écouter à la radio le discours que prononçait à Vienne le chancelier autrichien Kurt von Schuschnigg.

LE PRESTIGE DE CHAUTEMPS RESTE INTACT

Le prestige de M. Camille Chautemps demeure intact et le président du conseil tourne maintenant son attention vers l'Angleterre et l'Italie. — Prochaines négociations.

SIR ERIC PHIPPS

Paris, 25. — (P.A.) Le président du Conseil, M. Camille Chautemps, son propre gouvernement renforci par le refus des chefs politiques de former un cabinet d'union nationale, tourne aujourd'hui son attention sur le projet anglais de négocier avec l'Italie.

Le ministre des sAffaires étrangères, M. Yvon Delbos, a laissé entendre déjà au début de la semaine que la France pourrait adopter une politique parallèle à celle du premier ministre de la Grande-Bretagne, M. Neville Chamberlain.

De toute évidence, M. Chautemps cherche à consolider sa propre position avant de faire effectuer à la politique étrangère de la France la volte-face que l'Angleterre a fait effectuer à la sienne.

Hier soir, M. Delbos a eu une entrevue avec sir Eric Phipps, l'ambassadeur anglais, et on présume que ce fut pour le mettre au courant des vues françaises et pour lui dire de demander à M. Chamberlain de garder de son côté Paris au courant de ses plans.

Les partis avaient auparavant dé-

(Suite à la page 4, 7e col.)

LE HOCKEY

HIER SOIR

DANS LA N. H. L.
Chicago 3, Rangers 6
Maroons 2, Détroit 2
Canadiens 1, Boston 1

GROUPE PROVINCIAL DE L'EST
Semi-finales
Québec 2, Trois-Rivières 3
(Québec mène 2-1)
x-Shawinigan 5, Victoriaville 6
(x-éliminé)

LIGUE PROVINCIALE
Sherbrooke 3, Granby 0

LIGUE JUNIOR
Castors 5, Aces Jrs 3
(Castors gagnent le championnat).

PERSHING MOURANT

Tucson, Arizona, 25. — (P.C.-P.A.) L'état du général John-J. Pershing, chef des forces expéditionnaires américaines pendant la grande guerre, empirait à vue d'oeil hier soir. De l'avis des membres de la famille qui entouraient le grand soldat la mort n'était pas éloignée.

E. LAPOINTE ET LA LOI DU CADENAS

Le ministre de la Justice consent à entendre les représentations d'un avocat pour ou contre le désaveu d'une loi provinciale. — On assure qu'il s'agit de la loi du cadenas.

LES DELEGATIONS

Ottawa, 25. — (P.C.) Le ministre de la Justice, M. Ernest Lapointe, a dit à la Chambre des Communes hier qu'il consentirait à entendre les représentations d'un avocat pour ou contre le désaveu d'une législation provinciale, mais qu'il ne recevrait pas de délégations.

Bien qu'il n'ait parlé que des législations provinciales en général, on assume qu'il voulait parler en particulier de la loi québecoise du cadenas. Au début de la session, le chef de l'opposition, M. R.-B Bennett, demanda au ministre de la Justice si le cabinet ou une sous-commission du cabinet serait prête à entendre un avocat plaider pour ou contre le désaveu de cette loi. M. Lapointe répondit qu'il étudierait la question.

Hier, le ministre a dit qu'il avait relevé deux cas où des représentations avaient été entendues sur le

(Suite à la page 4, 7e col.)

DISCOURS DE CARDIN

Lachute, 25. — (P.C.) Le jour où les deux grands partis politiques disparaîtront au Canada, le pays sera à la porte de la dictature, a dit ici hier soir M. P.-J.-A. Cardin, ministre fédéral des Travaux publics. Il parlait à un meeting en faveur de M. L.-L. Legault, candidat libéral pour l'élection complémentaire fédérale qui aura lieu lundi dans Argenteuil. M. Legault a pour adversaire MM. Georges Héon, candidat conservateur, et Maurice Navion, candidat libéral-ouvrier. Le siège d'Argenteuil était occupé aux Communes par feu sir George Perley.

TIM BUCK NE PARLERA PAS A MONTREAL

Montréal, 25. (P. C.) — Le Club des problèmes sociaux de l'Université McGill a annoncé hier que le meeting au cours duquel devait parler Tim Buck au commencement de mars était contremandé. L'assemblée devait avoir lieu dans l'édifice des étudiants du McGill et l'avocat de l'Université a dit aux étudiants que la tenue d'une pareille assemblée constituerait une violation "flagrante de la loi du cadenas".

Le Parlement canadien part en guerre contre la marijuana

La Chambre des Communes adopte en deuxième lecture un amendement à la loi des narcotiques afin de contrôler la culture de la "cannabis sativa", une variété de chanvre.

DROGUE NEFASTE

Ottawa, 25. — (P.C.) Le Parlement a sérieusement entrepris hier d'armer le gouvernement contre la menace de la "marijuana", mot qui vient du Mexique et qui désigne un stupéfiant qui exerce déjà de grands ravages aux Etats-Unis et dont l'usage commence à se répandre au Canada.

La Chambre des Communes a adopté en deuxième lecture un amendement à la loi de l'opium et des narcotiques afin de rendre toute personne cultivant la "cannabis sativa", une variété de chanvre, sans une licence du ministère de la Santé, passible d'une peine, soit l'amende ou la prison. Le bill restera en comité en attendant qu'on ait décidé s'il entrera en vigueur sur proposition seulement.

Cette plante croît dans plusieurs parties du Canada, dans certains cas comme une mauvaise herbe. Ses feuilles, séchées, se roulent dans du papier à la façon des cigarettes et se fument aussi de même. Ces cigarettes, que les Américains appellent "reefers", ont un effet très intoxicant ou stimulant. Les habitués connaissent un esclavage

(Suite à la page 4, 6e col.)

UN BILL SUR LES LOTERIES

Ottawa, 25. — (P. C.) M. Ernest Bertrand, député libéral de la circonscription montréalaise de Laurier, a présenté hier en Chambre des Communes un projet d'amendement au code criminel dans le but de légaliser la tenue d'une loterie par année dans chaque province pour le bénéfice des hôpitaux et des universités.

On prévoit donc qu'il s'engagera un nouveau débat au sujet des loteries pendant la présente session. Le dernier grand débat sur cette question eut lieu pendant la session de 1934 lorsque le Sénat adopta un bill destiné à autoriser le procureur général de chaque province à établir un comité pour contrôler le fonctionnement des loteries organisées pour le bénéfice des hôpitaux seulement. Ce bill fut défait en Chambre des Communes.

Il n'y a pas eu de débat hier. M. Bertrand a simplement expliqué le but de son amendement.

"Tous les députés savent, a-t-il dit, qu'il se tient actuellement un certain nombre de loteries dans tout le Canada".

Les loteries que M. Bertrand veut faire légaliser ne devront être basées que sur des courses de chevaux au Canada ou dans le Royaume-Uni.

Paris va tenter de s'entendre avec l'Italie et l'Allemagne

On estime à Paris et à Londres que M. Camille Chautemps va aligner la politique française avec celle de la Grande-Bretagne en entamant des conversations avec l'Allemagne et l'Italie. — Le retrait des volontaires étrangers en Espagne.

CHAMBERLAIN CHEZ LE ROI

Londres, 25. — (P. A.) On tient de bonne source aujourd'hui que l'Allemagne a suivi l'Italie et qu'elle a adopté les plans de la Grande-Bretagne pour le retrait d'Espagne des volontaires étrangers. Un accord sur cette question est l'une des conditions fondamentales que le premier ministre Chamberlain avait posée au règlement des différends anglo-italiens.

Comme on le sait, l'Italie accepta la formule anglaise quelque heures avant la démission de M. Anthony Eden comme secrétaire du Foreign Office.

A Paris, on affirmait hier soir sûr la base de nombreux indices que le président du Conseil, M. Camille Chautemps, allait aligner la diplomatie française avec celle de la Grande Bretagne par des conversations avec l'Allemagne et l'Italie. Il semble donc de plus en plus probable que les Quatre concluront une entente qui résoudra "pour une génération" les problèmes de l'Europe.

Il existe encore un obstacle, cependant. Le retrait des volontaires est lié à la question de reconnaitre les droits de belligérance et la Russie soviétique, un membre de la commission de non-intervention, n'a pas accepté la formule.

La tempête politique soulevée par la démission de M. Eden continue de faire rage dans les deux Chambres du Parlement.

M. Chamberlain a eu une entrevue avec le roi George hier soir peu avant l'arrivée de Rome du comte de Perth, l'ambassadeur d'Italie, qui repartira avec des instructions pour commencer les pourparlers italo-anglais avec le ministre italien des Affaires étrangères, le comte Galeazzo Ciano.

Après une séance du Conseil Privé, Sa Majesté a aussi rencontré le vicomte Halifax, le successeur temporaire de M. Eden au Foreign Office.

(Suite à la page 4, 7e col.)

Deux invités et le pilote de W.-R. Hearst meurent en avion

Lord et lady Plunkett, nobles irlandais, et le pilote Tex Phillips, perdent la vie dans un accident d'avion en Californie. — Un troisième passager gravement blessé.

PROMOTIONS MILITAIRES

Ottawa, 25. — (P. C.) Le ministère de la Défense nationale a annoncé hier soir les promotions et nominations suivantes: le major A.-H.-C. Smith est promu lieutenant-colonel et nommé commandant des Fusilliers royaux du Canada, à Québec; le major N. Noel est promu lieutenant-colonel et nommé commandant du Régiment de Châteauguay, à St-Lambert.

COLLISION DE SOUS-MARINS

Londres, 25. (P.C.-Havas) — Deux sous-marins anglais, le "Snapper" et le "Severn" sont entrés en collision hier au cours de manoeuvres au large e l'île e Malte. C'est ce que l'amirauté a annoncé ici hier. Les dommages sont peu élevés.

EXPLOSION MEURTRIERE

Le Caire, 25. — (P.C.-Havas) — Six personnes ont perdu la vie hier dans une explosion qui est survenue dans une mine de phosphate du Jebel Béida. La mine appartenait à des intérêts italiens.

TERRAIN A VENDRE

Situé rue St-Jean, jusqu'à d'Aiguillon, mesurant 100 pieds front par 136 profondeur. Conditions faciles. S'adresser A.-J. PELLAND, Hôtel Montcalm, Québec.

LE BROUILLARD

Los Angeles, 25. — (P.A.) — Lord et Lady Plunkett et le pilote T.-S. (Tex) Phillips, ont perdu la vie hier dans un accident d'avion à un mille et demi au sud de l'aéroport Hearst à San Luis Obispo, a annoncé hier soir Joseph Villicombe, secrétaire de William-Randolph Hearst.

Un troisième passager de l'avion, James Lawrence, d'Hollywood, a été grièvement blessé. Le groupe se rendait au ranch de Hearst à San Simeon.

L'épais brouillard qui enveloppait la côte est la cause directe de la tragédie, a rapporté Villicombe du ranch de Hearst. L'avion, qui desservait les journaux que possède Hearst à Los Angeles et à San Francisco, s'est écrasé sur le sol pendant que le pilote, perdu dans le brouillard, cherchait à retrouver sa route. L'appareil a pris feu en touchant le sol.

Lord et Lady Plunkett, restés dans la carlingue, étaient morts à l'arrivée des secours. Le pilote, lancé hors de l'avion, était mort lui aussi. Lawrence, projeté hors de l'avion comme le pilote, souffrait

(Suite à la page 4, 6e col.)

TEMPÉRATURE

Service météorologique, Toronto, 25. — (P. C.) La pression a t mosphérique était toujours élevée hier soir sur la plus grande partie des Etats-Unis et jusqu'au nord du golf St-Laurent tandis qu'elle était relativement basse sur le nord-ouest du continent. Une perturbation d'intensité modérée passait hier soir au large de la côte de l'Atlantique. Il a légèrement neigé dans plusieurs parties du Québec et des Maritimes hier, tandis qu'ailleurs il a fait beau, très doux en Alberta et en Colombie canadienne.

	Min.	Max.
Dawson	10	24
Victoria	44	54
Edmonton	22	58
Régina	— 8	22
Winnipeg	—12	18
Toronto	22	31
Ottawa	18	28
Montréal	24	30
Québec	20	26
St-Jean	26	30
Halifax	26	30
Charlottetown	22	28

(—) Sous zéro.

PRONOSTICS:

Vallées du bas Saint-Laurent : — Vents du nord-est au nord ; sombre ; neige légère probable ; peut-être un peu plus froid.

Nord-ouest du Québec : — Beau ; à peu près la même température qu'hier.

Région du Lac St-Jean : — Sombre avec neige ; température stationnaire.

Vallées de l'Outaouais et du haut St-Laurent : — Vents du nord ; sombre et un peu plus froid avec neige.

Vendredi, le 25 février

SOLEIL—Lever à 6.41 h.
Coucher à 5.34 h.
LUNE—Lever à 3.47 h.
Coucher à 1.15 h.
MARÉES—Hautes à 3.03 h. et 15.19.
Basses à 9.35 h. et 22.39.

POUR LES TRAVAILLEURS

LA CONVENTION DES EMPLOYES DE GARAGES

M. Gérard Tremblay, sous-ministre du Travail, a reçu hier après-midi les représentants du syndicat national catholique des employés de garages et les représentants des industriels qui ont déjà signé le contrat collectif présenté par ce syndicat. Cette entrevue a eu lieu dans le but de mettre au point le contrat. Une entente définitive, apprenons-nous, sera conclue dans quelques jours et le décret le mettant en vigueur sera publié bientôt dans la Gazette Officielle. D'autres employeurs signeront aussi la convention.

CONVOCATIONS

CE SOIR

UNIONS INTERNATIONALES (110, rue du Pont):
Employés du Quebec Railway, union locale 662.

SYNDICATS CATHOLIQUES (17, rue Caron):
Ouvriers et ouvrières en fourrure.
Ferblantiers-couvreurs;
Manoeuvres;
Caisse populaire.

BOURSE DU TRAVAIL (692, rue St-Vallier):
Tailleurs de cuir.

NOUVELLES DE LEVIS

"L'EMPRISE" REMPORTE UN VERITABLE SUCCES

La population de Lévis a applaudi sincèrement à l'interprétation de la pièce "L'Emprise" drame en cinq actes tiré du roman de Pierre L'Ermite, qui eut lieu mardi et mercredi, en la salle paroissiale Notre-Dame de Lévis, sous la distinguée présidence de mademoiselle Marguerite-Marie Roy, présidente de l'Oeuvre du lait et des remèdes pour les enfants pauvres.

Interprétée par un groupe d'amateurs de Lévis, cette pièce a été un véritable succès. Les acteurs personnifiaient à merveille les personnages qui prirent part à ce drame qui démontre avec une véracité peu commune, l'emprise de la vie.

Nous voudrions mettre une note pour chacun des acteurs qui figurèrent dans cette magnifique pièce, car tous ont rempli avec une rare maîtrise les rôles délicats qu'ils avaient à remplir. Nous nous permettons toutefois de signaler la baronne de Saint-Agilbert qui représenta, on ne peut mieux, le rôle de la maman désirant le bien de son fils et souffrant de ses longues absences au foyer.

Dietch et Alberte Harmmester, organisateurs commerciaux, démontrèrent avec "vérité" ce qu'étaient ces amis charmants et intéressés, qui entourent ces gens dont la fortune est considérable.

Mathurin Routier, père de Claude Routier qui laisse son père pour aller trouver la vie facile à Paris, incarna bien le chagrin du vieillard voyant partir son fils. Ce dernier sujet aux remords d'avoir laissé sa femme et ses enfants, vit des heures d'angoisse et d'inquiétude avec Dietch et Alberte Harmmester.

Et enfin, ce pauvre Bruno de Saint-Agilbert que le château ennuyait et que sa fortune enorgueillissait, ne fut pas lent à comprendre que son bonheur aurait été auprès de sa mère qui est morte de chagrin, à la suite des mauvaises nouvelles qu'elle apprenait sur le compte de son fils.

Le dévouement et l'attention de Luce de Saint-Agilbert pour sa tante et son cousin furent aussi remarqués et démontrèrent la grande générosité d'une âme bien née.

Enfin, tous les personnages interprétèrent d'une façon admirable le rôle qui leur avait été confié.

Nous espérons qu'ils nous reviendront le plus tôt possible avec une pièce du même genre, et qu'ils continueront à plaire à la population qui a bien voulu combler deux soirs de suite, la salle St-François-Xavier pour assister à cette soirée préparée par nos acteurs lévisiens.

Voici quelle était la distribution des rôles :

Baronne de Saint-Agilbert — Mme Raoul Auger
Luce de Saint-Agilbert — Mlle Lucille Michaud
Alberte Harmmester — Mlle Françoise Guay
Bruno de Saint-Agilbert — M. Paul-Omer Lemieux
Dietch — Dr Antonin Bélanger
Mathurin Routier — M. Louis-C. Rousseau
Claude Routier — M. Jean-Marie Gagnon
Sandrin — M. Maurice Bégin
L'abbé Haris — M. Donat Michaud
Quattepanche (facteur) — M. Gonzague Léveillé

MORT DE MME L.-E. PROULX A SAINT-DAVID

Nous apprenons avec un bien vif regret la mort presque subite de dame Elise Lemelin, épouse de H. Ls Eusèbe Proulx, de Saint-David de l'Auberivière, survenue mercredi soir dernier, à sa résidence, à l'âge de 65 ans et 2 mois.

La défunte laisse dans le deuil, outre son épouse, onze enfants : MM. Edgar Proulx, de Christ-Roi, Charles Proulx, de Lauzon, Paul Proulx, de Montréal, Robert et Thomas Proulx, de Saint-David, Mme Vve Eugène Dion, de Lévis, Mme Edgar Carrier, de St-David, Mme Philippe Fournier, de St-David, Mme Georges Drolet, de St-David, Mlle Madeleine Proulx, garde-malade, de Montréal, et Mlle Pauline Proulx, de Saint-David.

Les funérailles auront lieu demain matin, samedi, à 9 heures, en l'église de Saint-David, et l'inhumation sera faite au cimetière paroissial.

A la famille en deuil, nous présentons nos plus sincères condoléances.

LA COUR DU RECORDER EN OPERATION

Un autre individu a comparu hier matin devant le Recorder V.-A. DeBilly, sous l'accusation d'avoir été trouvé en état d'ivresse. L'arrestation avait été faite la veille, sur l'avenue Laurier. Il fut conduit au poste central de police où il passa la nuit. Hier matin, il a comparu et a été condamné à l'amende et aux frais.

AUX INGENIEURS DE MARINE

Une assemblée importante des officiers et membres du Conseil No 8, Bienville, Lévis, de l'Association des Ingénieurs de Marine du Canada, sera tenue samedi soir prochain, à 8 heures, en leur salle, No 5 rue Fagot, à Bienville.

Les délégués qui ont assisté à la grande convention tenue à Ottawa seront présents et soumettront un rapport des questions qui y furent discutées. Ils auront des communications intéressantes à faire et il importe que tous les membres soient présents.

ENFANT DECEDEE

Nous offrons nos plus vives sympathies à M. Alfred Couture et à madame Couture (née Albertine Thibault) de Lévis, qui viennent d'être plongés dans le deuil par la mort de leur jeune enfant Monique, survenue à leur résidence, à l'âge de sept mois.

La sépulture aura lieu cet après-midi, à 4 heures, en l'église Notre-Dame de Lévis et l'inhumation sera faite au cimetière paroissial.

Nous prions la famille en deuil d'accepter nos plus sincères condoléances.

RELIGIEUSE DECEDEE A L'HOSPICE DE LEVIS

La Communauté des RR. SS. de la Charité, à l'Hospice St-Joseph de la Delivrance, à Lévis, vient d'être plongée dans le deuil par la mort de l'une de ses religieuses, la R. M. Ste-Alodie, décédée à l'âge de 83 ans et 1 mois.

La défunte, née Elizabeth-Anne Guay, comptait 64 ans et 5 mois de vie religieuse. Elle était la fille de feu M. Joseph Guay et de dame Julie Bégin, de Lévis, et la tante de M. l'abbé Adélard Chouinard, curé de Ste-Sophie de Mégantic.

Un premier service a été chanté hier matin, à 6 hres, en la chapelle de la communauté, puis les restes mortels ont été transportés à la maison-mère des Soeurs de la Charité, à Québec, où les funérailles auront lieu ce matin. L'inhumation sera faite au cimetière des Soeurs de la Charité, à Mastaï, près Beauport.

A la communauté éprouvée, et à la famille en deuil, nous présentons nos plus sincères condoléances.

PARTIE DE CARTES A BIENVILLE

Le public de Bienville est cordialement invité à prendre part à une partie de cartes donnée par la J. O. C., au profit de leur mouvement, lundi soir prochain, en la salle St-Antoine. Les Jocistes comptent que l'on assistera nombreux à ce euchre afin qu'il remporte un véritable succès.

Le prix d'admission est de vingt-cinq centins et les cartes sont en vente présentement. On pourra s'en procurer au local jociste, rue St-Antoine, dans l'après-midi ou le soir, ainsi que chez M. Langlois, 29 rue Fagot, téléphone 655F ou chez M. B. Lamontagne, 28 rue Duplessis, téléphone 301.

MORT DE M. LOUIS COUTURE

Nous avons le regret d'apprendre la mort de M. Louis Couture, époux de dame Ange-Aimée Carrier, survenue mardi dernier, à sa résidence, à St-Henri de Lévis, à l'âge de 39 ans et 11 mois. Les funérailles ont eu lieu hier matin, à 9 heures, au milieu d'un nombreux concours de parents et d'amis, en l'église paroissiale de St-Henri de Lévis et l'inhumation a été faite au cimetière de la paroisse.

A la famille en deuil, nous offrons nos plus sincères condoléances.

EUCHRE-BRIDGE A ST-DAVID DE LEVIS

Un grand euchre-bridge sera donné lundi soir prochain, à 8 heures, dans la salle de la commission scolaire, à St-David. Cette partie de cartes sera sous le distingué patronage de Mgr G.-E. Grandbois, curé de la paroisse. Les recettes seront en faveur des oeuvres paroissiales. Le prix d'admission est de vingt-cinq centins. On compte sur une assistance nombreuse à ce euchre-bridge du 28 février.

FEU Mme JOSEPH MORIN

Nous avons annoncé hier la mort de Mme Alexinas Langlois, épouse de M. Joseph Morin, décédée à l'Hôtel-Dieu de Lévis des suites d'un accident survenu le 14 février dernier.

La défunte laisse dans le deuil, outre son époux, six enfants, dont quatre de son premier époux: Mme Henri Langlois (Marie-Rose), Mme Paul-Henri Harpe (Marie-Paule), Mme Jean-Paul Mercier (Madeleine) et M. Arthur Fortin, et deux enfants de son second mariage: Cécile et Paul-Emile Morin. Lui survivent également trois frères, MM. Wilfrid, de Québec, Honoré, de Bienville, et Louis, de Bienville; une soeur, Mme Vve Alphonse Boulanger, de Bienville.

Les restes mortels sont actuellement exposés à la résidence de M. Joseph Morin, au No 80 rue Saint-Laurent, à Lévis.

Les funérailles auront lieu demain matin, samedi, à 9 heures, en l'église Ste-Jeanne d'Arc, et l'inhumation sera faite au cimetière Mont-Marie.

A la famille cruellement éprouvée nous réitérons nos plus sincères condoléances.

ABSENT DE SON BUREAU

M. J.-L. Roberge, gérant de la Traverse de Lévis, est parti depuis une quinzaine de jours pour l'hôpital de MM. les docteurs Moyo, à Rochester, Min., pour y suivre une série de traitements.

FAUSSES DENTS NETTES-- DISPARUES LES TACHES

Nouveau procédé facile — sans brossage

Stera - Kleen, merveilleuse découverte nouvelle enlève comme par enchantement les taches les plus noires, la ternissure et le tartre. Il suffit de mettre fausses dents ou ponts dans un verre d'eau additionnée de poudre Stera-Kleen. Aucun brossage désagréable. Recommandée par les dentistes — approuvée par le "Good Housekeeping". Chez tous les pharmaciens. Entière satisfaction ou argent remboursé.

Avec ses nombreux amis, nous lui souhaitons un prompt et parfait rétablissement.

BAGOTVILLE, CO. CHICOUTIMI

Naissances

9 février: Marie-Blanche-Claudette, née la veille, fille de Raoul Bouchard et de Germaine Bluteau. Parrain et marraine, Dorile Fournier et Adélard Bluteau, époux de la marraine.

—12 février: Joseph-Edgar-Stanislas, né l'avant-veille, fils d'Ernest Lavoie et de Blanche Gagnon. Parrain et marraine, Stanislas Gagnon et Ovéline Gauthier, épouse du parrain.

—12 février: Marie-Lisette-Gisèle, née ce même jour, fille de Paul-Arthur Boiduc et de Elmina Menier. Parrain et marraine, Majoric Dufour et Elisa Boiduc, son épouse.

—14 février: Marie-Etiennette-Eveline, née la veille, fille d'Elséar Tremblay et de Yvonne Rousseau. Parrain et marraine, Paul-Etienne Tremblay et Marie-Anne Desbiens, son épouse.

Décès

9 février: Odélie Munger, épouse de Joseph Pairy, décédée l'avant-veille à l'âge de 53 ans. Les porteurs étaient: Esdras Munger, Joseph Simard, Alfred Gagné, Joseph Perron et Pierre-Aimé McNicoll.

—Le 14 février: Jacques Tremblay, époux de feu Clémentine Gaudreault, décédé le 11 février, à l'âge de 80 ans. Ont signé le registre paroissial: Simon Tremblay, Pierre Tremblay, Joseph Tremblay, Albert Tremblay, Edouard Tremblay, Henri Tremblay, l'abbé Victor Tremblay, ptre, Ant. Bouchard, ptre.

—Le 15 février, Dame Clémence Bilodeau, épouse de Méride Gagnon, décédée l'avant-veille, à l'âge de 65 ans. Ont signé le registre: Alfred Bilodeau, Willie Bilodeau, Eugène Gagnon, Eugène Bilodeau, Méride Gagnon, Ant. Bouchard, ptre vicaire.

DESINTOXIQUEZ VOTRE ORGANISME
avec les Herbes à "Triple Action"

Souffrez-vous d'épuisement des "nerfs", maux de tête, excès de bile, indigestion, faiblesse de la vessie, de temps à autre douleurs de rhumatisme? Contractez-vous facilement le rhume? Tous les soirs, durant quelques semaines, prenez les TABLETTES D'HERBES INDIGENES DE BLISS à 4 ACTIONS et remarquez le grand soulagement qu'elles apportent si fréquemment. Elles contiennent NEUF ingrédients propres à tonifier l'estomac, stimuler le flux biliaire, dégager les intestins et les reins. En usage depuis plus de 50 ans, bien supérieures à un simple laxatif. Assez pour 200 jours, seulement $1. Aussi à 50c et 25c (Aussi tablettes ½ de la dose.) Chez votre pharmacien. GRATIS —TABLETTES POUR 4 JOURS et renseignement importants en écrivant à BLISS, 136, est, rue St-Paul, Montréal.
HERBES INDIGENES DE BLISS

ACHETEZ les MARCHANDISES ANNONCEES
La valeur résiste à l'épreuve

Accusation de mauvaise santé retirée

(devant M. le Juge Kruschen)

LE JUGE. Toute la preuve démontre que cette malheureuse femme a toujours négligé sa santé. Dans cette cour, toute maladie évitable est considérée comme un crime. L'ignorance du remède à appliquer ne peut être acceptée comme excuse. Le Kruschen se vend dans tous les magasins. Le Kruschen est . . .

LA PRISONNIERE (Fouillant avec animation dans sa sacoche): J'en ai une bouteille ici même, monsieur!

(Sensation dans la cour)

LE JUGE: Une bouteille de quoi? Faites voir ici, s'il-vous-plait.

(Le juge examine la bouteille, puis la fait voir aux membres du jury)

LE JUGE (continuant): Voici quelque chose de très curieux. Nous avons ici une bouteille de Kruschen qui n'a pas été ouverte. (Se tournant vers l'accusée)—Quand avez-vous acheté ceci?

LA PRISONNIERE: Ce matin, votre Honneur. J'avais l'intention d'en prendre avec mon café demain matin et chaque jour ensuite. J'ai pensé que cela me ferait du bien.

LE JUGE: Votre bonne intention et votre jugement vous vaudront votre acquittement. Vous quitterez cette enceinte avec une réputation sans tache. (A ce moment, des applaudissements éclatèrent parmi l'auditoire, mais ils furent promptement réprimés.) Vous avez fait vous-même exactement ce que j'allais vous ordonner de faire. Vous avez choisi un excellent remède pour votre cas, un remède qui constituera une précaution efficace contre le retour du mal qui vous afflige. J'ajouterai cependant un conseil: voyez à ne jamais manquer la petite dose quotidienne de Kruschen; c'est ainsi que pour moins de 1c par jour vous pourrez posséder une bonne santé.

LA PRISONNIERE: Je vous remercie, votre Honneur. Croyez que je n'oublierai jamais ce que vous venez de me dire.

SELS KRUSCHEN

soulagent constipation et rhumatisme

Kruschen est une combinaison de plusieurs sels minéraux que l'organisme doit absorber, de quelque manière, pour que le sang soit pur, les organes propres et actifs, résultat que la nature ne pourrait assurer autrement que par des exercices fréquents et la vie au grand air. Il vous faut donc ces sels *tous les jours*, sous la forme de la "petite dose quotidienne". Kruschen se vend dans toutes les pharmacies, en bouteilles de 25c, 45c et 75c. *Fiez-vous à la petite dose quotidienne.*

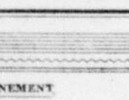

LUCIEN BOISSINOT
REPRESENTANT DE L'EVENEMENT
17, rue COMMERCIALE
LEVIS — TEL: 851

NOTRE FAVORI NATIONAL
melchers
GIN CANADIEN
Croix D'or
PRÉVENEZ CASSEZ— avec une bonne PONCE
LA CRIPPE
LA MEILLEURE RECETTE
—de l'eau bien chaude
—le jus d'un citron
—deux dolgts de Melchers
—du sucre au goût
—saupoudrez de muscade
Distillé et embouteillé au Canada par MELCHERS DISTILLERIES LIMITED, Montréal et Berthierville

Comparez *nos prix* et jugez

Beurre	(première qualité) 3 lbs	**1.06**
1 lb. de foie de veau et ½ lb Bacon pour		**.35**
Lard frais	toutes parties excepté fesse	**.15**
Lard salé		**.13**
Lard haché	3 lbs pour	**.50**
Rôti de surlonge de boeuf de première qualité		**.20**
Shortening	2 lbs pour	**.25**

CELERY (gros pied)	.15	CAROTTES nouvelles 3 pqts	.29
CHOUX (nouveau) 2 lbs	.15	PATATES N. B. No 1 20 lbs	.23
ORANGES Sunkist No 288, 3 doz. pour	.59		
LAITUE 3 pour	.17	Sacs de 80 lbs	.79

GROS et DETAIL

Carrier & Goulet ENR.

118 rue DU PONT Tél. **2-8285**
475 rue ST-JEAN Tél. **4-4681**

TARZAN LE MAGNIFIQUE

Episode No 25

Par Edgar Rice Burroughs

(Copyright Edgar Rice Burroughs Inc.)

Stanley Wood, gisait par terre, incapable de se mouvoir, mais son esprit restait encore actif. Il connaissait maintenant que l'inexplicable puissance de Mafka l'avait suivi et l'avait forcé de s'arrêter. Mais comment Mafka avait-il pu connaître sa fuite? Le magicien pouvait-il voir ce qui était invisible pour d'autres?

Puis une autre pensée lui vint — une pensée effrayante, épouvantable. Gonfala l'aurait-elle trahi? La tendresse qu'elle lui avait témoignée se serait-elle changée en un de ses inextricables accès de rage? La femme qu'il aimait ne serait-elle qu'une menteuse?

Ce fut dans cet état d'esprit que Tarzan le découvrit, à demi-inconscient et délirant. L'attitude pleine de force et de courage du Seigneur de la Jungle le ranima. La vague sensation de la puissance de Mafka qu'il avait jusque là éprouvée fit place à la paix dans son esprit; et il put raconter son étonnante histoire.

"Nous allons aller chercher de l'aide", dit-il en terminant. "Nous allons retourner là-bas et tuer Mafka." Mais à ce moment, une crainte le reprit. "Non, nous ne pouvons faire cela", dit-il, en soupirant. "Mafka nous a en son pouvoir. Ce qu'il veut, nous le voulons. Vous aussi vous le voudrez, car vous êtes à la portée de sa puissance!"

FEUILLETON DE L'EVENEMENT

La Route Ardue

par O'Nevès

Reproduction autorisée par la Société des Gens de Lettres

No 26

Vendredi, 25 février 1938

—Ainsi, dit enfin Sarter, s'exprimant avec lenteur, c'est Gérard de Trénoy qui me barre la route? Il croisa ses longs bras sur sa poitrine: Savez-vous que je suis habitué à écarter les obstacles? Tout, jusqu'ici, a cédé à ma volonté. Tout ce que je souhaitais, je l'ai obtenu, — excepté la beauté physique, corrigea-t-il amèrement.— Je ne renoncerai pas volontairement au bonheur; et pour moi, désormais, il n'y a qu'un bonheur au monde. Je combattrai, parce que je veux vaincre. L'assassin de Jacques de Kormélo n'est pas encore découvert, n'est-ce pas? Vous aimez Gérard de Trénoy. L'aimez-vous assez pour accepter de voir dénoncer cet assassin? Envisagez-vous les conséquences de cette dénonciation?

Rosaline, mortellement pâle, les yeux agrandis par l'épouvante, bondit sur ses pieds en poussant un cri sauvage:

—Oh! taisez-vous, taisez-vous! s'écria-t-elle, haletante. Que savez-vous donc?

D'un ton incisif, tranchant comme l'acier, Alfred Sarter répondit: "Tout!"

VI

M. Danglay a besoin d'argent

Rosaline Danglay, guidée par la femme de charge de M. Sarter, agissant d'après ses ordres, avait trouvé une chambre confortable, mi-salon, mi-chambre à coucher, dans une riante villa meublée assez proche de la belle demeure du banquier. Gagnant elle-même son pain quotidien, si elle n'avait pas trouvé le bonheur, du moins elle menait dans cet asile paisible, une existence honorable et tranquille.

Elle ne voyait pas son père, mais n'oubliait pas pour cela son devoir filial. Elle lui écrivait fidèlement et lui envoyait régulièrement le peu d'argent dont elle pouvait disposer. C'était lui-même d'ailleurs qui en avait fait la demande en lui faisant comprendre qu'il préférait qu'elle n'essayât plus de le rencontrer à la pension de famille Imberton.

Une fois, un dimanche, Maurice Danglay s'était présenté à la villa de Kensington pour voir sa soeur; il ne l'avait pas rencontrée et n'avait pas renouvelé sa visite. Rosaline vivait donc aussi séparée de sa famille que lorsqu'elle habitait chez la comtesse de Kormélo. Il eût été difficile de trouver une jeune fille plus seule au monde que la fille de l'opulent financier d'autrefois, Philippe Danglay.

En regagnant son domicile, à la fin de cet après-midi, dont nous avons relaté les multiples incidents, elle sentait cet isolement plus profondément que jamais. Après que le banquier eut proféré ce mot terrible: "Tout!" il avait, brusquement quitté la bibliothèque, et Rosaline n'était pas restée à attendre son retour.

Dans la cruelle alternative où elle se trouvait, elle eut eu besoin de se confier, d'être conseillée, guidée. Et pourtant, son triste secret, elle ne pouvait le partager avec personne. Il lui fallait en porter seule tout le poids.

Elle avait quitté la Villa des Lauriers plus tard que d'habitude. Avant de partir, elle avait interrogé la gouvernante; en apprenant par elle que le banquier était sorti, elle avait tremblé. Qu'allait-il faire? Elle l'avait vu sous un aspect nouveau et terrifiant. Allait-il, pour se venger de Gérard de Trénoy, attenter à sa vie? Non, cette idée est absurde: un Sarter n'est pas un assassin. Mais il pouvait provoquer son rival, se battre en duel, et peut-être le tuer. La peur l'affolait.

Et demain aurait-elle le courage de se retrouver seule en face de cet homme qui avait montré une passion si ardente? Non, c'était au-dessus de ses forces. Quand même il aurait recouvré son calme, sa possession de lui-même, jamais elle ne pourrait supporter le malaise d'inquiétude que lui occasionnerait sa présence. Fallait-il donc renoncer à cet emploi jusqu'alors si agréable et recommencer à travers les agences de placement des démarches aussi pénibles que la première fois et probablement aussi stériles.

Elle se revit, arpentant les rues de Lowvello plus seule, plus abandonnée que jadis...

Ayant atteint son domicile, elle monta à sa chambre de ce pas lent, harassé, qui indique la dépression morale plus encore que la fatigue physique. Sur le seuil de la porte qu'elle venait d'ouvrir, elle s'attarda un instant. Elle était charmante, cette chambre avec ses murs tendus d'une tapisserie claire, ses meubles coquets et surtout ces fleurs qui l'ornaient à profusion. Chaque jour, en effet, elle trouvait dans la bibliothèque toute une moisson de fleurs cueillies à son intention dans le jardin ou dans les serres par le banquier lui-même et choisies parmi les plus belles. Jusqu'alors elle n'avait vu dans cette attention que la bienveillance d'un homme généreux, aimant à répandre autour de lui du bonheur et des joies délicates.

Aujourd'hui, elle comprenait qu'un sentiment plus profond, plus personnel, avait inspiré Alfred Sarter, et le rouge lui montait au front au souvenir du plaisir que ces fleurs lui avaient causé et des élans de reconnaissance presque enfantins avec lesquels elle les avaient acceptées. Elle ne pourrait plus en supporter une minute la vue; elle allait les arracher des vases, les piétiner. Elle fit un pas dans la chambre et poussa une exclamation de surprise:

—Madame Couderc, est-ce bien vous?

Des profondeurs d'un fauteuil à demi-caché par la cheminée, une imposante personne venait de surgir: Madame Couderc, la maîtresse de la maison de famille d'Imberton Place. Elle était très pâle et ses larges yeux noirs, encore très beaux, étaient entourés d'un cerne foncé.

—Oui, dit-elle, c'est moi. J'espère, Mademoiselle Rosaline, que vous ne taxerez pas ma visite d'indiscrétion. Il m'a fallu venir, c'est votre père qui me l'a demandé.

Rosaline regarda sa visiteuse avec méfiance.

—Pourquoi mon père n'est-il pas venu lui-même? demanda-t-elle d'un ton froid. Cela vous eût évité la peine de vous déranger.

Marthe Couderc toua nerveusement avec le bout de ses gants usés.

—Il a préféré ne pas venir, dit-elle, hésitante et cherchant ses mots. Il craignait que vous disiez "non", Mademoiselle Rosaline, et c'est pourquoi il m'a envoyée.

—Et il n'avait pas peur qu'à vous je dise "non" tout aussi bien? demanda Rosaline. Que désire-t-il? De l'argent, sans doute.

Cette question directe bouleversa toute la diplomatie dont M. Danglay avait conseillé à son ambassadrice de s'armer. Les instructions qu'elle en avait reçues étaient précises: elle devait éviter toute brusquerie et amener peu à peu la jeune fille au point voulu. Elle ne jetterait sa ligne qu'une fois bien amorcée et la proie viendrait se prendre elle-même.

Mais ces excellentes instructions dépassaient la portée de Marthe Couderc; en présence de Mlle Danglay— une personne du monde jusqu'au bout des ongles — elle était prise d'une timidité qui lui enlevait son peu de moyens.

—Il est dans une position extrêmement difficile, articula-t-elle péniblement. Il dit que si vous ne venez pas à son secours, il se suicidera et je suis sûre qu'il y est bien résolu. Je ne l'ai encore jamais vu dans un si triste état, Mademoiselle Rosaline. C'est à faire pitié. Si vous le voyiez, cela vous briserait le coeur, vous n'hésiteriez pas à tout faire pour l'aider.

La voix de Marthe Couderc s'étrangla et un gros sanglot, pénible à entendre, sortit de sa poitrine puissante.

—Je vais sans doute vous paraître sans coeur, dit Rosaline, s'efforçant de garder son sang-froid; mais je crois que vous prenez peut-être trop au tragique les ennuis de mon père. Il a une tendance à les exagérer, vous savez.

Elle enleva son chapeau et son manteau, prit une chaise et s'assit en face de sa visiteuse. Ce nouvel ennui mettait le comble à son découragement. Fallait-il, quand elle était plongée elle-même dans une angoisse si cruelle, qu'elle eût de plus à supporter la charge de ce père aux sentiments si peu paternels.

Mme Couderc continuait à sangloter:

—Enfin, c'est de l'argent qu'il demande? reprit Rosaline.

La visiteuse inclina la tête affirmativement:

—Oui, gémit-elle, mais il lui en faut tant... tant... et tout de suite, ou, si ce n'est pas possible, au moins d'ici peu de jours. Il est si malheureux, si malheureux, Mademoiselle Rosaline, que j'ai peur de le voir perdre la tête.

Il y avait à peine une semaine que Laline avait envoyé à son père toutes ses économies du mois. Elle n'avait gardé au fond de sa bourse que la petite somme strictement nécessaire pour les menues dépenses journalières. M. Danglay ne lui avait même pas adressé un mot de remerciement.

—Combien lui faut-il? demanda-t-elle.

L'ex belle Marthe ne put se décider à répondre, et Laline dut répéter sa question plusieurs fois.

—Je n'ose pas vous le dire, gémit enfin l'éplorée, levant sur la jeune fille un regard chargé d'anxiété; c'est une grosse somme, une très grosse somme.

—Combien?

—Dix mille francs.

La solliciteuse avait si péniblement énoncé ce chiffre que Rosaline douta d'avoir bien entendu, et ce fut de bonne foi qu'elle la pria de répéter. Mme Couderc le fit, plus troublée encore; à elle aussi, cette somme paraissait énorme.

Rosaline pâlit.

—Dix mille francs! répéta-t-elle, bouleversée; mais c'est insensé, Madame Couderc, mon père ne peut me demander dix mille francs, il sait bien qu'il m'est aussi impossible de les lui fournir que dix millions. Je gagne cinq cents francs par mois. Je n'ai absolument aucune autre ressource.

Il y eut un silence. La maîtresse de la maison de famille n'avait pas encore rempli la partie la plus délicate de sa mission, et elle se rendait compte de la difficulté de la fin de sa tâche. Rosaline d'ailleurs ne l'encourageait pas; elle demeurait absorbée dans de sombres pensées et, seul, le tic-tac de la pendule rompait le silence pénible.

Une heure sonna. La jeune fille souhaita d'être débarrassée de la visiteuse importune.

—Je regrette beaucoup, Madame Couderc, dit-elle d'un ton résolu, mais il m'est impossible de venir en aide à mon père. Je lui écrirai tout à l'heure et le lui dirai moi-même.

—M. Danglay sait bien que vous n'avez pas cette somme, répondit Marthe Couderc. Il ne compte pas que je la lui apporte ce soir, mais il croit que vous pourriez la demander à M. Sarter.

(à suivre)

LISEZ L'ÉVÉNEMENT
chaque matin et vous serez bien renseignés. Vous connaîtrez tout ce qui se passe sur les cinq continents.

L'ÉVÉNEMENT

LE PLUS ANCIEN QUOTIDIEN FRANCAIS DU CANADA

Quiconque veut se tenir au courant des événements mondiaux doit lire L'Evénement chaque matin.
LISEZ L'ÉVÉNEMENT

71ième ANNEE No 220 — QUEBEC, VENDREDI 25 FEVRIER 1938 — DEUX SOUS LE NUMERO

SUBVENTION ANNUELLE DE $100,000 POUR L'ECOLE DES MINES DE QUEBEC

L'Assemblée Législative a voté hier une subvention annuelle de $100,000 à l'Université Laval pour la création et le maintien d'une école des mines, de géologie et de métallurgie. — L'hon. T.-D. Bouchard rappelle ce qu'a fait le parti libéral pour l'industrie minière. — Un discours de l'hon. Onésime Gagnon. — Les raisons qui ont motivé le choix du gouvernement.

PRODUCTION DE $63,000,000

(Par LORENZO PARE)

La Chambre a voté hier une subvention annuelle de $100,000 à l'Université Laval pour la création et le maintien d'une Ecole des mines, de géologie et de métallurgie. Tous les gouvernements de la province, libéraux et conservateurs, ont contribué au développement de l'enseignement scientifique au Québec, comme l'a fait remarquer l'hon. Onésime Gagnon, en présentant le projet de loi. La nouvelle Ecole des mines marquera l'effort du gouvernement de l'Union Nationale pour favoriser la poursuite du haut savoir.

L'on reconnait de plus en plus, suivant la formule heureuse employée l'an dernier par un universitaire distingué dans une entrevue qu'il accordait à "L'Evénement", que "le développement économique est conditionné par le développement scientifique".

C'est précisément ce qu'a voulu démontrer M. Gagnon en illustrant tous les services que l'Ecole des mines peut rendre aux Canadiens français. Le développement inouï de l'industrie minière, a-t-il expliqué, ouvre des carrières nouvelles et ceux qui deviendront des compétences dans ce domaine pourront profiter des possibilités illimitées qu'offre l'exploitation de nos ressources naturelles.

A l'aide de statistiques, M. Gagnon a signalé qu'en effet la production minière était en passe d'égaler la production agricole, bien que l'agriculture soit l'industrie basique dans la province de Québec. En 1937, la production minière fut estimée à $63,000,000, soit 45 pour cent de la production agricole.

L'Université Laval a été choisie pour diriger l'Ecole et le ministre des Mines a exposé les raisons qui avaient présidé à ce choix. Depuis 1921, l'Université de Québec a créé, au prix de sacrifices considérables, un centre d'études scientifiques dont la valeur est reconnue. Elle s'est adjointe une Ecole de chimie, sur laquelle s'est greffé tour à tour un enseignement supérieur de géologie, un institut de biologie marine et une école supérieure de sciences. Une équipe de professeurs de carrière sont attachés à cet enseignement et leur haute compétence est connue.—"Le gouvernement considère, dit M. Gagnon, que c'est un devoir de reconnaissance envers la plus vieille institution d'enseignement supérieur en Amérique que de lui confier le soin d'organiser et de maintenir la nouvelle Ecole."

—"L'éducation pratique pour les jeunes est urgente dans notre province ,dit M. T.-D. Bouchard en répondant à la demande de collaboration qui lui était faite par le ministre des Mines. Grâce à l'enseignement pratique et scientifique, les nôtres pourront prendre place dans le commerce et l'industrie d'un pays aussi riche que le nôtre en ressources de toutes sortes." Le chef de l'Opposition a signalé que le parti libéral avait fait oeuvre de pionnier en ce qui concerne l'industrie minière et qu'il n'était pas surprenant que la production ait augmenté continuellement depuis 1925.

M. Bouchard avait souligné que les étudiants de langue anglaise avaient leur Ecole des mines à l'Université McGill, de Montréal, et que les Canadiens français seraient heureux d'en avoir une à Québec. Cependant, M. Cléophas Bastien, député de Berthier, taquina un peu le ministre des Mines parce que, dit-il, il avait promis d'établir l'Ecole à

(Suite à la page 15, 2e col.)

Ultimatum des unions catholiques au gouvernement

Si le gouvernement Duplessis refuse d'entendre la Confédération des Travailleurs catholiques du Canada avant que les projets de loi 19 et 20 soient sanctionnés, des assemblées publiques de protestations seront tenues dans les principaux centres de la province, déclare le secrétaire général de la C. T. C. C. — Les ouvriers mécontents des nouvelles lois.

DELIBERATIONS

Si le gouvernement Duplessis refuse d'entendre la Confédération des Travailleurs catholiques du Canada avant que les bills 19 et 20 soient sanctionnés, des assemblées publiques de protestation seront tenues dans les principaux centres ouvriers de la province. C'est ce que déclarait hier après-midi au représentant de "L'Evénement" M. Gérard Picard, secrétaire général, publiciste et propagandiste de la C. T. C. C., parlant au nom de cette organisation. Nos lecteurs savent que les deux bills mentionnés constituent des amendements à la loi des salaires raisonnables et à la loi relative aux salaires des ouvriers. Les syndicats catholiques tiennent à protester contre ces bills parce qu'ils condamnent l'atelier ferme et parce que le gouvernement et ses entrepreneurs seront exemptés des obligations qu'apportent les contrats collectifs de travail.

La C. T. C. C. a fait parvenir hier un autre télégramme au premier ministre, M. Maurice Duplessis, et au ministre du Travail, M. William Tremblay, insistant de nouveau auprès d'eux pour être entendue avant la sanction des deux lois. Ce télégramme se lit comme suit :

Confédération des Travailleurs catholiques du Canada insiste respectueusement au nom de ses 50,000 membres pour que bills 19 et 20 ne soient pas sanctionnés avant consultation des intéressés.

(signé) GERARD PICARD,
Secrétaire général.

Le conseil des métiers de la construction de Québec a aussi envoyé un télégramme de protestation à MM. Duplessis et Tremblay, disant qu'il appuie l'attitude ferme prise par la C. T. C. C. M. T.-D. Bouchard, chef de l'opposition parlementaire, a reçu une copie de ce télégramme qui est signé par plusieurs des syndicats catholiques de notre ville. Ce sont les syndicats des peintres, des manoeuvres, des charpentiers et menuisiers, des plâtriers, des briqueteurs maçons, des plombiers électriciens, des ferblantiers couvreurs et des ingénieurs et mécaniciens. Voici le texte de ce télégramme :

Protestons énergiquement contre les dispositions 5 et 6 du bill 19 et contre disposition 2 et 3 du bill 20. Approuvons attitude de C. T. C. C.

La Fédération provinciale du bâtiment a agi dans le même sens. Des protestations s'élèveront dans tous

(Suite à la page 15, 1ère col.)

UNE REUNION DU CONSEIL DU BARREAU

Le conseil général du Barreau de la province se réunira demain à Québec. — M. Duplessis présidera. — Réception par Me Achille Joli-Coeur.

AMENDEMENTS

Le conseil général du Barreau de la province de Québec se réunira dans notre ville demain. Cette réunion a été convoquée pour la discussion des projets d'amendements de la loi du Barreau qui sera présentée à cette session de la Législature. Les projets d'amendements au code de procédure civile seront aussi étudiés. L'hon. Maurice Duplessis, premier ministre et bâtonnier général de l'Ordre présidera les délibérations. Les membres du conseil arriveront à Québec aujourd'hui et ils seront, à 10 heures et 45 ce soir, les invités de Me J.-Achille Joli-Coeur, conseiller au Barreau de Québec, au restaurant du Claridge.

A cette réception assisteront les membres du conseil général de l'Ordre des avocats, l'hon. Maurice Duplessis premier ministre et bâtonnier général, Me Pierre Beullac C.R., Me Bernard Bourdon, C.R., Me A.-W.-P. Buchanan C.R., Me Ridolphe De Serres C.R., Me W.-A. Merrill, C.R., Me Charles-E. Guérin C.R., Me Philippe Monette C. R., Me Lucien Beauregard C.R., du Barreau de Montréal. Le bâtonnier de Québec, l'hon. Onésime Gagnon, l'hon. sénateur Lucien Moreau, C. R., et Me Jean-Paul Galipeault, président du Jeune Barreau assisteront à cette réunion ainsi que Mes Alphonse Fournier, C.R., J.-Noel Beauchamp, C.R., Edouard Langlois C.R., W.-L. Shurtleff C.R., l'hon. Césaire Gervais C.R., R.-E. Asselin C.R., Adélard Fontaine C. R., L.-U. Talbot C.R., W.-F. Bowles C.R., et Me Arthur Jodoin C.R., secrétaire général du Barreau et Me Maréchal Nantel C.R.

CHUTE D'UN ASCENSEUR

Un déplorable accident est survenu vers 9 heures et quart hier soir à l'hôpital du Saint-Sacrement quand l'un des ascenseurs qui servent au personnel est descendu du quatrième au sous-sol comme une masse. Une défectuosité de la machinerie a provoqué cet accident. A ce moment-là, une dizaine de personnes se trouvaient dans l'appareil et ont subi plusieurs contusions. Les directrices nous ont déclaré hier soir que "rien de sérieux n'était survenu" et que tout continuait dans l'ordre. L'ascenseur avait été examiné le matin même par l'inspecteur du gouvernement.

2 juges sollicitent la qualité de doyen

Le conseil législatif est saisi d'une pétition touchant la cour de circuit. — Le juge Paul Mercier s'en prétend le doyen et le juge Stackhouse soutient qu'il a droit aux titre et émoluments.

PROJETS DE LOI

Le Conseil Législatif a repris ses séances hier après-midi et a passé pas moins d'une vingtaine de bills en première et en deuxième lecture. Après quoi la Chambre haute s'est ajournée à ce matin à 11 heures. Tous ces bills avaient été rapportés de l'Assemblée Législative et pour plusieurs on a suspendu la règle 38 à la suggestion du leader de la Chambre, Sir Thomas Chapais pour les passer durant la même séance en deuxième lecture.

Voici les bills qui ont franchi leur première lecture :

Loi modifiant la loi touchant le moratoire relatif à la petite propriété ;

Loi abrogeant la loi relative au transfert des véhicules-automobiles ;

Loi modifiant la loi des enquêtes pour les incendies ;

Loi relative au Bureau de censure du cinéma ;

Loi modifiant la loi du régime des Eaux-courantes ;

Loi raffermissant le mouvement de colonisation par le prolongement et le développement des paroisses existantes ;

La deuxième lecture de cette mesure a été remise à une séance subséquente à la demande du leader de l'Opposition, l'hon. M. Hector Laferté qui a fait remarquer que plusieurs de ses collègues désiraient faire certaines remarques relatives à l'objet de ce projet de loi.

Après avoir suspendu la règle 38, les bills suivants ont été adoptés en deuxième lecture.

Loi modifiant l'article 92 de la loi des tribunaux judiciaires ;

Loi modifiant l'article 48 de la Loi de la Chasse ;

Loi modifiant la loi concernant le parc national de la Gaspésie ;

Loi modifiant la loi des Pensions de vieillesse ;

Loi modifiant la loi des concours littéraires ou scientifiques ;

Loi favorisant la réouverture des usines de Chicoutimi ;

Loi abrogeant la loi de la saisine de certains judiciaires ;

Loi modifiant la loi du département du procureur-général ;

Loi modifiant la subvention aux collèges classiques.

Avant de passer cette loi en deuxième lecture, l'hon. M. Ouellette a demandé si on augmentait la subvention aux collèges classiques pour répondre à une demande spécifique, ce à quoi Sir Thomas Chapais a répondu qu'il ne croyait pas; qu'il s'agissait simplement de l'augmentation périodique de cet octroi.

La Chambre a passé également en deuxième lecture, la loi accordant $200,000. à l'Ecole Supérieure de Commerce de Québec.

L'hon. M. Du Tremblay a fait remarquer à ce sujet que cette loi indiquait un excellent mouvement.

"Nous devons, dit-il, autant que possible diriger nos jeunes gens vers le commerce et vers l'industrie et nous n'aurons jamais assez de ces institutions".

Avant l'ajournement, à 11 heures ce matin, Sir Thomas Chapais a déposé sur la table du greffier le rapport du comité des Chemins de Fer.

Au début de la séance plusieurs pétitions ont été présentées par l'hon. M. Baribeau au nom de l'hon. M. Giroux qui était absent de la séance.

L'hon. M. J. H. Kelly avait donné au Conseil Législatif, au début de la session, un avis de motion par lequel il demandait copie de toute correspondance concernant le comité protestant de l'instruction publique. Au cours de la séance, hier après-midi l'hon. M. Kelly a demandé de retirer cette motion, vu qu'une Commission spéciale étudie en ce moment la question.

Au sujet de la mesure du gouvernement concernant la priorité

(Suite à la page 15, 5e col.)

Magnifique succès des Carabinades 38

Carabinades 38 ont remporté un magnifique triomphe. — Des sketches spirituels et croqués sur le vif, des ballets où la grâce des jeunes filles égale la splendeur des décors.

SALLES COMBLES

"Carabinades 38" ont remporté un splendide succès hier après-midi et hier soir, au théâtre Capitol. Les étudiants avaient monté ce spectacle avec l'entrain, l'intelligence et l'énergie qu'on leur reconnait et ils ont parfaitement réussi. Tous ceux qui ont assisté à ces représentations en sont revenus enchantés.

Les auteurs des sketches manifestent un don d'observation rare. Ils peignent à grands traits et fort spirituellement nos travers et nos ridicules pour le plus grand divertissement des auditeurs. Les danses des jeunes filles qui prennent part aux ballets sont merveilleusement bien exercées et c'est avec raison que l'auditoire a applaudi à tout rompre le Ballet Hongrois, le Ballet Japonais. On a beaucoup admiré mademoiselle Yvette Martin-Laferrière dans ses danses gracieuses.

A M. Gérard Levesque, E.E.D., président de la Commission de la Revue, à M. MacDonald, E.E.M., président de la Commission Théâtrale, à madame Jeanne-H. Duquet, revient une grande part du succès de cette belle revue. Mentionnons également l'orchestre dirigé par M. Léonce Crépault, organiste bien connu. On a particulièrement goûté l'art des artistes. Au piano, Mlle Juliette Croteau, pianiste si estimée, s'est également fait remarquer par l'excellence de son jeu.

L'ouverture offre un tableau extraordinaire et une espèce de diable travaille à l'organisation de la revue.

(Suite à la page 15, 6e col.)

AQUEDUC A SENNETERRE

Le conseil municipale du village de Senneterre est présentement à étudier un très important projet de service d'utilité publique: celui de la construction d'un système d'aqueduc et d'égout dans le village de Senneterre. Des estimés seront sous peu demandés à des ingénieurs.

DRAME SUR LA RIVIERE ST-CHARLES

Un drame qui a failli avoir une issue fatale s'est déroulé hier soir sur la rivière Saint-Charles quand la glace a cédé sous les pas de M. Lucien Faucher qui traversait à pied.

HEROIQUE SAUVETAGE

Un jeune homme de 19 ans, Lucien Faucher, domicilié à Québec-Ouest, a failli trouver la mort dans les eaux glacées de la rivière St-Charles hier soir. N'eut été la prompte intervention de M. Jean-Marie Blanchet, contremaître à l'hôpital du Sacré-Coeur, et deux autres employés, MM. Arthur Blanchet et Roch Caron, il aurait sûrement disparu sous les glaces qui venaient de céder sous son poids. Le malheureux jeune homme a été transporté à l'hôpital où tous les soins nécessaires lui furent prodigués.

Il était 5 heures et demie environ, hier soir, lorsque cet accident se produisit. Le jeune Lucien Faucher, qui travaillait au Parc Victoria, retournait alors chez lui. Il avait suivi la voie ferrée du C.P.R. et, vis-à-vis l'hôpital du Sacré-Coeur, il voulut traverser la rivière St-Charles sur les glaces. Il était à peine rendu au centre, que la glace céda sous ses pas et il enfonça dans les eaux glacées. M. Jean-Marie Blanchet, contremaître à l'hôpital du Sacré-Coeur, et ses deux employés, MM. Caron et Blanchet, qui enlevaient la neige sur des couvertures, virent alors le jeune homme et jugeant sa situatoin critique ils s'empressèrent de lui porter secours. Avec des câbles, ils parvinrent à le retirer vivant. Ils le transportèrent ensuite en toute hâte à l'hôpital où les religieuses Augustines Hospitalières lui prodiguèrent tous les soins que nécessitait son état. Hier soir, le malheureux jeune homme était encore à l'hôpital mais il était en pleine voie de rétablissement.

LA FAMILLE CLOUTIER EN GRAND DEUIL

M. Gérard Cloutier, comptable au département de l'auditeur de la province, est décédé à l'âge de 32 ans et 4 mois. — Il était le fils de M. et madame Georges Cloutier.

OBSEQUES DEMAIN

Une famille en vue de Québec vient d'être plongée dans le deuil par la mort de M. Gérard Cloutier, comptable au département de l'auditeur de la province. M. Cloutier est décédé, hier matin, à l'âge de 32 ans et 4 mois. En lui disparait un jeune homme plein d'initiative et doué des plus belles qualités. Il était le fils de M. et madame Georges Cloutier et le gendre de M. Edgar Vézina, auditeur de la province.

Le défunt laisse pour pleurer sa perte, son épouse, née Yvette Vézina; trois enfants : Denise, Guy et Michel ; son père et sa mère : M. et madame Georges Cloutier ; son beau-père : M. Edgar Vézina ; sa grand'mère : madame Charles Cloutier, sr ; ses frères : Gabriel et Gaston Cloutier ; sa soeur : mademoiselle Marguerite Cloutier ; ses belles-soeurs : mesdames André Tardivel, Paul Vézina, Gérard Vézina, et un beau-frère : M. André Vézina.

Parmi ses oncles et tantes on remarque : M. et madame Arthur Cloutier, M. le Dr et madame J.-A. Tousignant, M. et madame Arthur Chrétien, M. et madame Ernest Dussault, M. et madame Léonidas Dussault, M. et madame Alphonse Dussault, M. et madame Lucien Lafrance, M. et madame Alfred Lafrance, M. et madame J.-A Bisson, M. et madame Jules Vézina, M. et madame Raoul Vézina, madame O. Châteauvert, madame Charles Cloutier, jr, madame Omer Rousseau.

Les funérailles de M. Cloutier auront lieu samedi matin à neuf heures à l'église St-Dominique, et l'inhumation se fera au cimetière Belmont.

Aux membres de la famille en deuil, L'Evénement offre ses plus sincères condoléances.

ELZ. MOISAN RECONNAIT SES CRIMES

Elzéar Moisan, de Québec, accusé de vol de bijoux, reconnaît avoir commis le crime qu'on lui impute. — Déclaration au procès de René Dugas à Montréal.

AFFAIRE DE RECEL

Elzéar Moisan, de Québec, l'individu qui a une trentaine d'années de pénitencier à son crédit et qui a été arrêté, il y a une quinzaine de jours, pour vol de bijoux aux Spécialités de Québec, 66, rue de l'Eglise, a avoué son crime, hier après-midi, à Montréal. Moisan a affirmé avoir commis le vol dans la nuit du 9 au 10 février au cours du procès que René Dugas, 28 ans, de Montréal, subit actuellement en correctionnelle sous l'accusation d'avoir reçu et gardé plusieurs montres volées. Après ce procès, Moisan sera ramené à Québec par les détectives Tanguay et Gaulin.

Après que Mtre John Crankshaw, procureur de la Couronne et Me Paul Désy, avocat de l'accusé, eurent fait entendre leurs témoins, le juge décida de rendre son jugement ce matin.

Un nommé Elzéar Moisan, de Québec, qui vient de sortir du pénitencier, après avoir purgé une peine de plus de 13 ans, pour avoir commis deux vols avec effraction, a été le premier témoin entendu.

Il a affirmé avoir commis le vol de montres, à la date précitée dans les établissements de M. Ulric Morin, 66 avenue de l'Eglise, Québec. Il a de plus affirmé qu'il avait rencontré Dugas par la suite et qu'il lui avait remis des montres et d'autres bijoux pour les faire vendre.

Le détective Tanguay, de la Sureté municipale de Québec, a affirmé de son côté qu'il avait trouvé plusieurs montres en possession de Dugas, lorsqu'il fit enquête à Montréal. M. Morin a également rendu témoignage et identifié les montres et bagues recouvrées par les détectives de Montréal et de Québec.

Rendant témoignage dans sa propre cause, Dugas a dit que les montres lui avaient été remises par Moisan et qu'il avait l'intention de les remettre à la police lorsqu'il fut arrêté. Moisan devra subir son procès à Québec.

EN PAGE 9

Nos lecteurs trouveront en page 9 plusieurs autres nouvelles intéressantes.

ON ADOPTE LA LOI DES DENTISTES

La loi constituant en corporation la société coopérative des dentistes est adoptée avec des amendements. — Un violent débat à l'Assemblée législative.

LES SYNDICATS

Le bill constituant en corporation la Société coopérative des dentistes a été adopté avec des amendements hier, après un débat intéressant, au comité des Bills privés qui siégeait sous la présidence de M. J.-D. Bégin, député de Dorchester. Le comité a adopté trois bills, dont deux avec des amendements.

L'article 4 du bill des dentistes fournit le débat le plus intéressant. Finalement, l'un des paragraphes du bill a été amendé et l'autre rejeté.

L'article incluait que "La société a pour but l'étude, la protection et la défense des intérêts économiques de ses membres. Pour atteindre ces fins, elle peut acheter, pour les revendre à ses membres seulement, les choses nécessaires au besoin de la vie, et aussi à l'exercice de leur profession. Le comité s'est opposé à l'adoption des mots: "les choses nécessaires au besoin de la vie, et aussi" alléguant que les dentistes pourraient empiéter ainsi sur d'autres domaines.

La même objection a fait biffer entièrement le paragraphe suivant, qui se lisait comme suit : "Cependant, la société pourra, en outre, fournir les médecins, chirurgiens, hôpitaux, services publics, universités, cliniques et laboratoires, et, dans les prix de fournitures à eux faits, il sera tenu compte, dans une mesure aussi exacte que possible, du pourcentage des bénéfices à être répartis, dont il leur sera fait avance par une réduction immédiate des prix de vente".

Les autres articles du bill au nombre de huit, ont été adoptés sans amendement. Me Ariste Brossard, avocat, de Montréal, représentait la Société coopérative des Dentistes. Les principaux articles du bill, outre celui déjà mentionné, étaient les suivants :

a) Les personnes nommées dans le préambule de la présente loi, ainsi que les personnes qui peuvent, à l'avenir, devenir membres de la société constituée en corporation par la présente loi, sont constituées en corporation sous le nom de La Société coopérative des dentistes de Québec, ci-après appelée la société.

(Suite à la page 15, 4e col.)

MME L. CHEVARIE EST DECEDEE

L'incendie dramatique, qui a ravagé, mercredi matin, la maison de M. Lucien Chevarie, 205, De la Colombière, à St-Pascal Baylon, a eu un dénouement fatal. Madame Chevarie, qui avait été brûlée et avait été transportée à l'hôpital de l'Enfant-Jésus, en même temps que son époux, n'a pu survivre et elle est décédée hier matin. L'état de grande faiblesse dans laquelle elle se trouvait après l'incident de mercredi, ainsi que les brûlures qu'elle avait reçues ont occasionné sa mort. Ses restes mortels ont été transportés à la morgue de la maison Arthur Cloutier, où aura lieu l'enquête, ce matin, à 11 heures.

Madame Chevarie, née Hermine Talbot, était âgée de 69 ans. La dépouille mortelle sera exposée en chapelle ardente, chez M. David Bourgeois, 13, 4e Avenue, et les funérailles auront lieu samedi matin.

LE MAJOR GAGNON PART POUR OTTAWA

Le major Henri-Royal Gagnon, R.C.M.P., organisateur de la police de Québec, a quitté Québec, mercredi soir dernier, pour se rendre à Ottawa. On n'a pu connaître, hier, à l'hôtel de ville, la raison de ce voyage. On affirme en certains milieux qu'il pourrait bien avoir quelque rapport avec le résultat de la dernière campagne électorale municipale. Depuis quelques jours, on le sait, toutes sortes de rumeurs circulent au sujet du major Gagnon. On va jusqu'à prétendre qu'il démissionnerait dans un avenir prochain. Par contre, on dit aussi que l'assistant-commissaire de la Gendarmerie Royale s'est rendu à Ottawa pour porter les documents qui n'étaient pas encore signés par M. le maire Grégoire, au sujet de son engagement.

LES PORTS NATIONAUX

Les membres de la Commission des ports nationaux arriveront à Québec mardi prochain et séjourneront dans notre ville jusqu'à mercredi soir. Au cours de leur visite, ils discuteront avec M. Louis Beaudry, gérant du port local, de plusieurs questions qui intéressent le port de Québec. Une des principales sera la nouvelle échelle de tarif pour les ports de l'est du Canada. Les membres de la Commission des ports nationaux sont actuellement à Montréal.

COURS POLICIERS

Les cours réguliers de la police municipale, qui avaient été suspendus à cause de la campagne électorale, reprendront lundi prochain, au manège militaire. Tous les agents de police sont obligés de suivre ces cours.

M. Borne intercède pour les ouvriers

Grâce à ses démarches auprès de l'hon. Joseph Bilodeau et du sous-ministre du Travail, M. Gérard Tremblay, une trentaine d'ouvriers pourront continuer leur travail à la Giffard Furniture Co.

LES CONTRATS COLLECTIFS EN CAUSE

La manufacture de meubles Giffard Furniture, propriété de M. Lauréat Blondeau, restera ouverte grâce à l'intervention du maire-élu, M. Lucien Borne, et une trentaine d'ouvriers de Québec pourront continuer à y gagner leur vie.

En vertu des lois provinciales gouvernant les contrats collectifs, cette manufacture se trouvait placée dans la zone numéro deux, ce qui forçait M. Blondeau à fermer sa manufacture et à jeter sur le pavé une trentaine de Québecois, parce qu'il ne pouvait pas soutenir la concurrence avec les salaires imposés.

Mis au courant de cette difficulté, M. Borne offrit à M. Lauréat Blondeau d'intervenir auprès des autorités provinciales et hier matin, à 10 heures, ils allaient tous deux rencontrer l'hon. Jos. Bilodeau et M. Gérard Tremblay, le sous-ministre du Travail.

Après une assez longue discussion, M. Gérard Tremblay promit de régler cette question dans l'intérêt des intéressés, et il informa M. Blondeau que sa manufacture serait mise dans la zone numéro 3.

M. Borne n'est donc pas allé rendre visite à l'hon. M. Bilodeau dans le but d'entreprendre "des démarches susceptibles de l'aider à réaliser le programme qu'il a mis de l'avant au cours de sa campagne électorale" ainsi que le rapportait un confrère de l'après-midi

Son Honneur le maire Lucien Borne est un homme fort occupé dans ce temps-ci. Les invitations pleuvent de tous côtés et les visiteurs ne cessent d'affluer à sa résidence.

Naturellement, il ne peut prendre aucune décision, avant son assermentation le 1er mars. Il occupera alors son bureau à l'hôtel de ville, et il se mettra à l'oeuvre pour de bon. On sait qu'au cours de la dernière campagne municipale M Borne n'a cessé de répéter qu'il collaborera avec les deux gouvernements et la politique sera complètement mise de côté. Dans quelques jours M. Borne aura probablement des entrevues avec l'hon. M. Duplessis et des membres du gouvernement provincial. Il y discutera un programme de travaux publics à être mis à exécution le plus tôt possible.

CE DECOMPTE

Il avait été question, le lendemain de l'élection municipale que MM Eugène Gingras et Jos. Boutet, candidats défaits à l'échevinage, exigeraient, devant un juge de la Cour Supérieure, un décompte officiel des votes que leurs adversaires, MM Drolet et Garneau, avaient reçus, lundi dernier. MM. Gingras et Boutet auraient abandonné l'idée de ce décompte.

A tout événement aucune requête n'a été présentée à date et les délais légaux expirent samedi.

LES PROTETS

On se rappelle que des protêts avaient été servis au greffier de la cité, le jour de l'appel nominal, pour contester les bulletins de présentation de MM. Pierre Bertrand, Arthur Drolet et Joseph Boutet. On alléguait que ces candidats s'étaient fait payer illégalement par la ville lorsqu'ils étaient échevins, autrefois, diverses sommes pour dépenses de taxis et de voitures.

Comme il n'y a aucune procédure de prise depuis cette date, on peut présumer que ces protêts n'auront pas de suites et qu'ils resteront lettres mortes.

ACCIDENT A JACQUES FORTIER

M. Jacques Fortier, fils du Dr Emile Fortier, de Québec, a été victime d'un regrettable accident hier midi au Lac Beauport. M. Fortier faisait du ski avec un groupe d'amis au Mont St-Castin lorsqu'il fit une chute et s'infligea une fracture de la jambe. L'ambulance de la maison Germain Lépine appelée sur les lieux transporta la victime à l'hôpital.

Toute la balance
DE NOS
Chars Usagés "4 Etoiles"

DOIT ETRE VENDUE SANS RESERVE DANS LE PLUS COURT DELAI
Votre prix sera le nôtre !
Des valeurs exceptionnelles. Chars usagés, 1935, 36 et 37, de différentes marques, modèles offerts en BAS DU PRIX COUTANT.
Allocation très libérale sur Chevrolet 1932, 33 et 34, en échange d'un char usagé 1936 ou 37.
Garantie de 30 jours — Licence comprise
J.-L. DROLET
AUTOMOBILES LTEE
279, rue St-Joseph :-: 450 Blvd Charest

L'EVENEMENT

Fondé en 1867

Membre de l'Audit Bureau of Circulations et de l'Association Canadienne des Quotidiens
Services de nouvelles
La Presse Canadienne la Presse Associee (E.-U.) l'Agence Reuters et l'Agence Havas (Europe)

QUEBEC, 25 FEVRIER 1938

Avons-nous trop de provinces?

Si notre pays doit subsister comme entité, il est absolument impossible de permettre à neuf petits pays d'agir à leur guise au Canada; il faut un pouvoir central. De ces paroles significatives, l'honorable W.-D. Euler, ministre du commerce, a ravivé la thèse déjà fortement prônée devant la Commission Rowell, de ramener à cinq, selon les régions économiques du pays, le nombre des provinces canadiennes. Nous sommes un pays trop gouverné avec un Parlement fédéral, neuf législatures et 4,300 gouvernements municipaux. Entre ces organismes bien retranchés, il semble difficile de refréner les rivalités, les convoitises, les ambitions et de les fondre dans un courant d'unité nationale.

M. Euler, qui parlait devant des hommes d'affaires de Toronto, a préconisé une concentration de l'autorité, afin d'éloigner les symptômes de désunion qui surgissent en certaines régions du pays.

Le problème de l'autorité se complique en notre pays d'une question financière. S'il faut fusionner, par exemple, les trois provinces de l'Ouest en une seule, qui absorbera leur dette dont le chiffre global atteint $450,000,000? Faudra-t-il la distribuer entre les contribuables intéressés, ou bien le pouvoir fédéral en assumera-t-il une part! La Saskatchewan possède la plus forte dette, soit 183 millions, mais la dette par tête de chacune des 3 provinces, se réduit pratiquement au même niveau, environ $180. En Colombie canadienne, la dette dépasse 150 millions ou $193 par tête. Les contribuables de l'Ouest supportent donc un fardeau obligataire également réparti.

Les trois provinces maritimes, réduites à une seule, combineraient entre elles une dette nette de $150,000,000 dont soixante pour cent revient à la Nouvelle-Ecosse et 39.5 pour cent au Nouveau-Brunswick; l'île du Prince-Edouard présente une dette de cinq millions seulement. Mais proportion gardée, les citoyens des deux premières ont un fardeau trois fois plus lourd que ceux de la minuscule province du Canada, car leur dette par tête revient à $150, contre seulement $52 dans l'Ile du Prince-Edouard, pratiquement le chiffre par tête de la dette de Québec.

Rouler sur caoutchouc

INGENIEURS et techniciens s'appliquent à mettre au point un matériel de revêtement des routes, à base de résidu de caoutchouc vulcanisé, connu sous le nom de procédé Dussek. Plusieurs Etats en ont fait des essais concluants, sous diverses conditions atmosphériques, et la surface caoutchoutée garde toute sa souplesse et sa solidité. Il se peut que le ministère de la Voirie l'adopte à son tour sur de courtes distances, à titre d'expérience.

L'inventeur Dussek s'est spécialisé dans la fabrication de composés routiers; à lui revient le premier usage des produits bitumineux répandus à froid sur les routes; il a perfectionné un mélange de caoutchouc moulu avec le bitume, qui rend la surface non glissante et qui se recommande par son prix modéré et sa facilité d'entretien. Il a multiplié les procédés pour en arriver à une composition qui ne produit pas d'ondulation, qui ne se distend point sous l'action de la chaleur et qui résiste également au froid en ne produisant ni fissure, ni craquelure.

Ainsi donc, sur une route presqu'élastique et silencieuse, les automobiles roulent avec aise, sans le moindre soubresaut pour les voyageurs, et plus la vitesse s'accélère, mieux se dégage la sensation de bien-être et de confort. L'ingénieur Dussek n'en est pas à ses premières armes. Son composé a subi l'épreuve des laboratoires et celle encore plus rude du roulage pesant des camions et des autobus; il emploie le caoutchouc brut du type pneumatique, qu'il mélange avec du pétrole bitumineux et un agrégat de granit ou de pierre ou encore de gravier. Il répond de la qualité de son matériel.

Quelques routes cantonales anglaises ont eu recours, récemment, au procédé Dussek pour la réfection complète de la surface: les résultats ont tellement conquis la faveur des autorités qu'elles ont ordonné d'en revêtir les grandes routes actuellement en construction.

Dans notre province, où les conditions sont pratiquement les mêmes, verrons-nous des chemins caoutchoutés? Les ingénieurs le prédisent.

Un noble passe-temps

DEPUIS le jour où, il y a plus de trois siècles, Marc Lescarbot apporta la première bibliothèque de la Nouvelle-France, le vieux Québec n'a guère progressé dans la diffusion sur son territoire de cet instrument de culture. Bien qu'il fut le pionnier sur le continent américain des bibliothèques publiques, avec celle de Laval organisée en 1663, il accuse aujourd'hui une indigence dont prennent avantage les autres provinces canadiennes et les Etats-Unis.

La dernière statistique porte à 26 le nombre des bibliothèques de la province avec un total de 600,000 volumes; mais en regard, Ontario affiche sa supériorité avec 460 bibliothèques publiques enrichies de 3,250,000 volumes. Même les provinces de l'Ouest, que l'on proclame si appauvries, en possèdent 130, qui renferment plus de 800,000 volumes. Nous faisons piètre figure.

Cependant, consolons-nous: nous sommes la province qui collectionne le plus grand nombre de bibliothèques privées. Il n'y a guère de professionnels, d'hommes d'Etat, d'écrivains, de sociologues qui n'occupent leur passe-temps à monter patiemment une bibliothèque bien pourvue de livres favoris. On ne compte plus parmi ces hommes de goût, les bibliophiles qui attachent leur renommée à se constituer ces merveilles du livre qui classent un personnage dans l'élite de l'intelligence. Les bouquinistes de Québec et de Montréal connaissent, parmi leurs clients, de grands noms qu'ils saluent avec respect et dont ils cultivent jalousement les goûts et les exigences.

C'est que les livres, selon Jules Janin, "nous lient d'emblée avec les plus honnêtes gens: ils sont la conversation des esprits les plus distingués, le rêve ingénu des philosophes dans toutes les parties du monde; parfois même ils donnent la renommée, une renommée impérissable à des hommes qui seraient parfaitement inconnus sans leurs livres; ils ajoutent même à la gloire acceptée".

Variétés

UN EMBETANT

Le mari.— Les pommes de terre ne sont qu'à moitié cuites.

La jeune femme.— Alors, mange la moitié qui est cuite et laisse l'autre.

RAISON MAJEURE

Trop de rayons restent vides dans les bibliothèques, écrit un journaliste.

Cela provient de ce que les gens n'ont plus le temps d'emprunter des livres pour les remplir.

PROBLEME DELICAT

Un romancier proclame que pour guérir la crise de nerfs d'une jeune fille rien ne vaut un baiser.

Mais il subsiste toujours un problème: comment faire avoir une crise de nerfs à la jeune fille.

MARCHE

Le gardien du parc d'autos:
—Trois francs pour la voiture, Monsieur.

Le propriétaire de la voiture d'occasion:
—Topez là, elle est a vous.

RENSEIGNEMENT

L'étranger.—Hé, dites donc, quel est le moyen le plus rapide pour aller a l'hôpital?

Le marin. — Touchez-moi encore une fois avec votre canne et vous vous y trouverez en un rien de temps.

SAUVE PAR LA T. S. F.

Acculé à la faillite à la suite de mauvaises affaires où il avait englouti toute sa fortune, un honorable commerçant du quartier de Clignancourt décidait de se suicider; au moment d'accomplir le geste fatal, il entendit à la T. S. F. les numéros gagnants du dernier tirage de la Loterie nationale. Cet homme de précaution avait pris son billet, un billet gagnant: il était sauvé.

FANTAISIE

Un coup trop fort envoya le ballon de rugby par-dessus le mur et il atterrit dans une basse-cour à côté du coq.

Un air d'étonnement parut dans la contenance de l'oiseau, tandis qu'il regardait le ballon.

Enfin, très résolu, il le pousse dans le poulailler et appelle les poules.

—Je ne vous fais pas de reproches, dit-il, mais je voudrais que vous voyiez par vous-mêmes ce que l'on produit dans les autres basses-cours.

PAS EN STOCK

Le petit garçon avait été laissé pour surveiller la quincaillerie pendant que son patron prenait quelque chose au bistro.

Un client pénètre en toute hâte dans le magasin:
—Je veux une souricière, vite.
—Oui, Monsieur, dit le petit garçon en fouillant dans les casiers.
—Dépêchez-vous, s'impatiente le client, je veux attraper mon autobus.

Le garçon se retourne rapidement et dit avec une nuance de regret:
—Je crains que nous n'ayons pas une souricière assez grande pour cela, monsieur.

SIMPLE ERREUR

Un inspecteur en tournée dans une école est terriblement dérangé par le bruit que font les écoliers dans la classe à côté.

A la fin, incapable de supporter le boucan plus longtemps, il ouvre la porte et se précipite à l'intérieur.

Avisant un grand homme un peu plus grand que les autres, et qui faisait le plus de bruit, il l'attrape par le bras, l'amène dans sa propre classe, le met dans la chaire et lui dit:
—Maintenant, restez assis et tenez-vous tranquille!

Après dix minutes, la porte de la classe s'ouvre avec précaution, et un élève de la classe bruyante passe la tête et, d'une voix très humble, dit:
—Monsieur, s'il vous plaît, vous avez pris notre professeur...

A VOS RISQUES ET PERILS

Mme Dupont lisait une lettre pendant le petit déjeuner.

Tout à coup, elle lève la tête et regarde son mari d'une façon bizarre.

—Georges, dit-elle, je viens de recevoir une lettre de maman qui dit qu'elle n'accepte pas notre invitation, car nous avons l'air de ne pas avoir envie d'elle. Qu'est-ce que cela veut dire?... Je t'ai dit d'écrire qu'elle pouvait venir et rester ici à sa seule convenance.

—Tu as écrit, n'est-ce pas?

—Oui... répond Georges. Mais, comme je ne savais pas l'orthographe de "convenance", j'ai mis "risque" à la place.

DESOBEISSANCE

Ce médecin de campagne ne voulait jamais convenir qu'il pouvait être dans l'erreur.

Un beau matin, un homme se précipite dans son cabinet et crie, très excité:
—Vous n'êtes qu'un idiot, qu'un charlatan. Vous aviez promis à mon frère que vous le guéririez et maintenant il est mort, mais cela ne se passera pas comme cela, je vous...
—Attendez un moment, dit le docteur, peut-être que votre frère n'a pas suivi mes instructions?
—Mais si, il a suivi votre traitement durant un an, et puis il mourut.

Le docteur sourit:
—Voilà! C'est ce que je vous disais: je lui avais spécifié de poursuivre mon traitement pendant deux ans.

LES COMMUNISTES

Toronto, 25. — (P. C.) Le maire de Toronto, M. Ralph Day, a déclaré hier, au cours d'une réunion de la commission de police convoquée pour décider de l'octroi d'une licence pour salle de billard, qu'il y avait 21 écoles communistes à Toronto et qu'il importait qu'elles fussent fermées sans retard.

L'Angleterre et l'Italie finiront-elles par s'entendre?

Un jour d'octobre 1935, M. Mussolini sauta sur l'Ethiopie et la conquit d'un bout à l'autre assez promptement. L'Angleterre n'aime pas beaucoup qu'on saisisse d'importants morceaux du Monde sans la prévenir. Ce morceau-là, d'ailleurs magnifique, était aux sources du Nil; la conquête italienne avait de quoi troubler les Anglais, d'autant que le cabinet de Londres, sans tenir l'Ethiopie pour une chasse gardée, estimait que certaines expéditions antérieures menées par les troupes britanniques et aussi certain traité qui délimitait— avec l'Italie justement — les zones d'influence respectives des deux puissances, lui conféraient au moins le droit, dans l'affaire, d'être consultée.

Ses remarques furent mal reçues; on vit les sous-marins italiens s'amuser à surgir, à bonne distance de torpille, dans les eaux où croisent les cuirassés anglais. M. Mussolini, aux gestes un peu vifs de ses marins, aux insultes de sa presse, ajouta quelques insultes personnelles. L'Angleterre qui venait d'avoir le brusque sentiment d'être à moitié désarmée ne broncha pas, même quand le Duce crut devoir parler d'une "nation de prédicants et de vieilles filles." Elle encaissa comme un bon boxeur qui compte sur son souffle pour régler l'affaire aux environs du dixième ou douzième round. Elle fit aussi bien.

La flotte anglaise de la Méditerranée n'avait pas d'obus de quoi se battre deux heures.

Mais dès qu'elle le put, elle jeta 150 milliards de nos francs dans son réarmement et mit d'un coup 5 gros cuirassés en chantier, "Anson", "Beatty", "Jellicoe", "King-George V" et "Prince of Wales", chacun de 35,000 tonnes, avec 14 pièces de 356 m.m. A l'heure actuelle, il y a sur les chantiers britanniques plus de 100 bâtiments en construction, parmi lesquels 5 cuirassés, 5 porte-avions et 16 croiseurs. Un excellent arsenal d'arguments.

Tout 1937 on n'entendit point parler l'Angleterre. Elle vient d'élever la voix avant-hier, pour la première fois, avec le discours de M. Eden. Cela signifie qu'elle commence à se sentir prête. D'où le changement de ton. Car le réarmement anglais est beaucoup plus avancé qu'on ne le dit dans certains pays; les bases ou les points d'appui de Gibraltar, de Malte, de Haïffa, d'Alexandrie, de Chypre, sont en état de défense; les garnisons ont été renforcées; la flotte est approvisionnée et les patrouilles entre Majorque et la côte d'Espagne sont pour ses flottilles un entraînement de premier ordre. J'ajoute que des voix s'élèvent déjà en Angleterre pour déclarer que ces constructions sont insuffisantes et que cinq nouveaux cuirassés—de 42 ou 48,000 tonnes ceux-là— sont en projets et vont incessamment être mis en chantier.

C'est dans ces conditions que se pose entre l'Angleterre et l'Italie la question de la guerre d'Espagne. L'Angleterre n'a jamais admis l'intervention germano-italienne en Espagne— surtout l'Italienne, beaucoup plus considérable que l'Allemande— parce que l'Espagne représente pour elle une de ces régions d'Europe qui commandent sa principale route maritime. Là non plus, comme un peu plus tôt, dans l'affaire d'Ethiopie, elle n'a rien dit durant longtemps. Aujourd'hui, beaucoup plus puissante par elle-même qu'en 1936, forte aussi de la relative faiblesse d'autrui, elle élève la voix.

Car on sait à Londres — pour ne parler que de "Italie— et les difficultés financières et les difficultés économiques qui assaillent le gouvernement de M. Mussolini. La place de Londres est assiégée depuis des mois de demandes d'argent italiennes. On sait que l'Ethiopie coûte sans rapporter, que le pays n'est pas soumis, que l'indigène tend, quand il le peut, des embuscades, et quand il ne se bat pas, se refuse du moins aux corvées, aux ensemencements. L'Angleterre a pour elle l'argent et le temps. Elle le sait, elle en profite.

Elle a été en 1935-36 profondément belssée. Blessée par des mots inutilement durs et par des attitudes inutilement provocantes. Blessée de sa propre impuissance. Elle a été méprisée et il y a des mépris qu'on ne pardonne pas. On pardonne si peu à Londres ceux qu'on a dû subir en Méditerranée, au cours des années que je dis, qu'un Anglais de passage à Paris nous disait ces jours-ci: "S'il y avait un jour conflit entre l'Angleterre et l'Italie, cent Anglais sur cent s'engageraient le premier jour."

Le mot traduit bien le sentiment de l'Anglais moyen. En 1935, les Anglais ont— sans qu'on le vit—tremblé moins pour leur Empire que pour leur amour-propre. Ils n'ont rien oublié. Après cela, le gouvernement peut faire tel ou tel geste, causer, traiter, c'est de la diplomatie, rien de plus, mais l'état d'esprit que j'ai dit subsiste au coeur de tout citoyen britannique. On fera bien d'en tenir compte en Italie.

D'autant que l'Angleterre en construisant des cuirassés, en accumulant de nouveaux moyens militaires, ramasse chaque jour des atouts nouveaux. L'idée de l'armée noire d'Ethiopie— simple idée sans base sérieuse— ne l'a point fait trembler; l'envoi de six divisions en Tripolitaine non plus; elle a simplement décidé, si jamais l'Egypte était envahie, de se replier derrière le large fossé du canal, en continuant ainsi de couper la route vers l'Ethiopie; et pour le reste la place de Londres continue de répondre poliment par un refus à toute demande d'argent.

En somme, une partie de poker où déjà l'Angleterre a d'assez bonnes cartes pour n'avoir plus besoin de bluffer.— P. D.

("La République", Paris).

MANIFESTATION CONTRE DE VALERA

Londres, 25 — (P.A.) — La police a fait disperser hier soir des manifestants dont les cris avaient provoqué un attroupement devant l'hôtel du premier ministre de l'Irlande, M. Eamon de Valera, et de sa délégation dans Piccadilly. Personne n'a été arrêté. Hier, le spourparlers anglo-irlandais n'ont porté que sur les questions commerciales.

HONNEUR INSIGNE

Southwark, Angleterre, 25. — (P. C.—Câble) A l'occasion du jubilé d'or de son ordination sacerdotale, Mgr Peter Amigo, évêque catholique de Southwark, a reçu hier soir du pape le titre honorifique d'archevêque. Cet honneur est sans précédent dans le Royaume-Uni. Southwark continue toutefois à être un diocèse. Le vieux prêtre, qui a été ordonné à l'âge de 23 ans, fut sacré évêque en 1904.

FEMME CAPITAINE

Mademoiselle Françoise Lemay, de St-Jean Deschaillons, Lotbinière, vient de subir avec haute distinction ses examens de capitaine de navires en eaux mineures, devant le capitaine J.-O. Grey, à Montréal. Mademoiselle Lemay est la première canadienne française à être nommée capitaine de navire. Ce titre lui permet de commander un navire de Kingston à la Pointe au Père.

LA LOI DES LIQUEURS

Trois-Rivières, 25. — (P.C.) Raoul Champagne, trouvé coupable de possession illégale d'alcool, a été condamné hier par le magistrat F.-X. Lacoursière à six mois de prison et à $500 d'amende. Il avait été arrêté par des officiers de la gendarmerie royale. Son fils, Marcel Champagne, comparaîtra le 28 février sous une même accusation.

v'duAt

LISEZ LES ANNONCES
Faites valoir votre dollar

—Si tu regardes l'enseigne, tu ne verras pas la courbe et si tu regardes la courbe tu ne verras pas l'enseigne.

—...Et si je t'écoule parler nous allons nous casser le nez.

L'AUTRICHE RESTE LIBRE ET INDEPENDANTE

(Suite de la première page)

nières paroles que prononça le chancelier Dollfuss en mourant: "Je n'ai jamais désiré autre chose que la paix!"

Von Schuschnigg accusa le parti nazi autrichien de s'être efforcé par le passé de saboter l'accord austro-allemand de 1936 et il ajouta:

"Nous affirmons solennellement devant le monde entier notre volonté inébranlable de défendre la liberté et l'indépendance de notre patrie".

Maintes fois dans son discours le chancelier a rappelé que l'Autriche n'était pas un état synthétique, comme ceux qui furent créés après la grande guerre, et que la volonté de survie qui avait caractérisé son histoire passée continuerait d'en faire "un état chrétien, un état libre" ou "tous sont égaux devant la loi".

"Il est temps d'oublier, a-t-il dit, les anciennes formules et les anciens slogans des cléricaux à longues barbes, des conservateurs et des libéraux".

"Ce qu'il y a de bon dans le programme de qui que ce soit trouvera sa place dans le nôtre"

L'Autriche, poursuivit-il, s'est montrée digne de son indépendance et si ses progrès matériels n'ont pas été aussi grands que ceux d'autres nations, "nous sommes au moins capables de manifester le plus profond respect pour une terre qui a été aussi durement éprouvée que l'Autriche".

Après avoir cité des chiffres — comme fit Hitler dimanche dernier — pour démontrer l'augmentation de la production, du commerce et la diminution du chômage et exposer un vaste programme pour lutter contre les taudis et faire disparaître le chômage, il demanda:

"Est-ce là le portrait d'un pays qui se meurt?

"Nous cherchons à vivre en harmonie avec nos voisins et avec tous les peuples du monde. Nous considérons comme notre droit et aussi notre devoir de rester en bons termes avec tous, y compris les grandes démocraties, l'Angleterre, la France et les Etats-Unis".

Il dénonça les journaux étrangers qui voyaient dans son marché avec Hitler un affaiblissement des relations de l'Autriche avec l'Italie.

L'avenir de l'Autriche, a-t-il dit, dépend de "la forte volonté de liberté dans le coeur de chaque Autrichien.

"L'exemple de Dollfuss et de tous les martyrs me donne du courage et je place ma confiance en Dieu, qui n'oubliera pas l'Autriche".

Il a terminé son discours par cette autre allusion à son prédécesseur.

Un des auditeurs les plus attentifs de von Schuschnigg fut Franz von Papen, qui, comme ambassadeur en Autriche, prépara la rencontre entre von Schuschnigg et Hitler.

Prague, 25. — (P.C.—Havas) Le discours que le chancelier autrichien a prononcé à Vienne hier est considéré ici aujourd'hui comme une courageuse expression de sa détermination à lutter pour l'indépendance nationale.

INDIGNATION

Berlin, 25 — (P.A.) Des Nazis haut placés se déclarent indignés aujourd'hui du discours que le chancelier Kurt von Schuschnigg a prononcé hier soir à Vienne. Ils ont particulièrement peu goûté le fait que von Schuschnigg a chaudement louangé et n'a même pas mentionné le nom de leur "fuhrer". De plus, le chancelier autrichien leur a excessivement déplu en disant qu'une "dure année de luttes civiles en Autriche" s'était terminée par "une dure journée" à Berchtesgaden.

LE PARLEMENT CANADIEN PART EN GUERRE

(Suite de la première page)

semblable à celui des opiomanes.

Cette drogue est nouvelle au Canada, mais elle était bien connue dans l'antiquité, a dit le ministre de la Santé, M. Power. En Orient, on lui donne le nom de hachisch et les Arabes la fument ou la mâchent. On dit même que le mot assassin provient du mot hachisch à cause des actes de violence auxquels se livrent souvent les habitués lorsqu'ils sont sous l'influence de ce stupéfiant.

"Je puis dire qu'au Canada, nous sommes bien en avant du problème, a dit M. Power, mais aux Etats-Unis, la drogue était déjà répandue lorsque les autorités commencèrent à sévir".

L'usage de la marijuana, a dit M. Power, n'a commencé à se répandre aux Etats-Unis et au Canada qu'il y a quelques années. Elle est particulièrement dangereuse pour les jeunes et elle offre un problème nouveau dans la prévention des narcotiques au Canada car presque toutes les autres drogues dangereuses ne se cultivent pas au Canada.

Cette variété de chanvre est exactement celle dont la fibre sert à faire des tissus, des cordages, etc. Il s'extrait de sa graine une huile précieuse à cause de la propriété qu'elle a de sécher rapidement. Il est donc impossible d'en prohiber complètement la culture.

Le bill autorisera le ministre de la Santé à émettre des licences pour la culture de la "cannabis sativa". M. Power a dit que le gouvernement n'avait pas l'intention d'émettre des licences, mais qu'il désirait faire une enquête pour savoir dans quelles parties du pays et en quelles quantités se cultivait le chanvre.

Le chef conservateur, M. Bennett, et plusieurs autres députés déclarèrent que la culture de cette plante devait être prohibée, mais M. Power a dit qu'il serait injuste de faire cesser brusquement la production commerciale légitime du chanvre.

2 INVITES ET LE PILOTE MEURENT EN AVION

(Suite de la première page)

d'une double fracture à la cheville et de graves brûlures.

Le baron Plunkett, sixième du nom et descendant d'une famille noble irlandaise, n'était arrivé à Los Angeles qu'il y a deux semaines avec Lady Plunkett, qui était la fille de Fannie Ward, qui fut en son temps une célébrité de la scène et de l'écran.

Lord Plunkett, un ancien officier du 4e bataillon de la Rifle Brigade, était âgé de 88 ans. Son épouse était la veuve du capitaine Jack Barnato de la Royal Air Force.

L'héritier du titre est l'aîné des trois fils du défunt, Patrick-Terence-William-Span Plunkett, qui est âgé de 14 ans.

Lawrence, un grand voyageur, est le deuxième fils de sir Walter Lawrence, qui possède un vaste domaine près de Londres. Il était le compagnon de voyage des Plunkett.

PARIS VA TENTER DE S'ENTENDRE

(Suite de la première page)

CHURCHILL PARLE

Parlant à une grande réunion du parti conservateur au Constitutional Club, hier après-midi, Winston Churchill a déclaré que l'Angleterre, par suite de la direction nouvelle imprimée à sa politique étrangère, s'était dangereusement appauvrie aux yeux du monde. La sécurité anglaise sera fort compromise, dit-il, si la Grande Bretagne fait quoi que ce soit qui pousse la France à conclure indépendamment d'elle des arrangements pour sa défense. Dans les conditions actuelles il faut que l'Angleterre réarme jour et nuit.

Tout en prenant la part d'Eden dans sa querelle avec le cabinet, Churchill estime que l'opposition officielle, au Parlement, est présentement la plus grande ressource du gouvernement et que les bêtises du parti socialiste (travailliste) dépassent toute description.

"Je ne puis croire, dit-il, que rien d'utile sorte de nos négociations avec l'Italie, à l'égard de laquelle nous adoptons, aux yeux du monde, une attitude de soumission camouflée sous un prétexte de consultation. Je ne puis croire que nous jouissons de plus de sécurité aujourd'hui que la semaine dernière, que nous sommes plus forts, plus respectés, que nous avons plus d'amis si nous en avons autant."

Au sujet de la déclaration du premier ministre promettant que rien ne serait changé dans les relations avec la France, M. Churchill déclara que les paroles ne suffisaient pas, que tout ce qui menaçait l'amitié anglo-française constituait un danger pour les intérêts vitaux de l'Angleterre.

Churchill trouve que le réarmement n'avance pas assez vite, qu'il est marqué au coin de l'ineptie et du manque d'organisation dans plusieurs branches importantes. Pour finir il exprima cette doléance:

"Il est étrange que notre pays, si réputé pour son flegme et sa stabilité, soit, par sa politique étrangère, un perpétuel sujet de stupéfaction en Europe. Comment pouvons-nous espérer que les nations, grandes ou petites, règlent leur pas sur le nôtre?"

DES SCENES D'UNE VIOLENCE SANS PRECEDENT

(Suite de la première page)

cu le gouvernement de la nécessité de donner une base légale à la mise en vigueur de la mobilisation nationale. Le but de la loi est de fournir le matériel de guerre voulu à l'armée et à la marine".

Immédiatement, Takao Saito, chef du Minseito, le plus grand parti dans la Chambre basse, se précipita à la tribune et dénonça le bille comme inconstitutionnel, le qualifiant de "procédé nazi".

Au lieu de répondre lui-même, Hirota tenta de faire répondre Masao Taki, président de la commission de revision. Les députés noyèrent la voix de Taki sous leurs huées et leurs cris, défiant tous les efforts du président pour maintenir l'ordre.

Une résolution accusant Hirota de "tenter de se soustraire à la responsabilité de répondre" et niant la sincérité du gouvernement fut ensuite présentée, mais le tumulte était trop grand et le président leva la séance.

E LAPOINTE ET LA LOI DU CADENAS

(Suite de la première page)

désaveu d'un statut provincial, mais que dans ces deux cas la législation avait un caractère privé et non public.

Il a ajouté qu'il n'aurait pas d'objection à entendre les arguments d'un avocat, mais qu'il ne recevrait pas de délégations sur le statut provincial en question.

La loi québecoise du cadenas fut adoptée l'an dernier et elle est destinée à faire disparaître les activités des organisations subversives. Elle a soulevé dans certains milieux beaucoup de critiques. Passé le 8 juillet prochain, le délai prévu sera écoulé et le gouvernement, s'il n'a pas agi d'ici cette date, ne pourrait plus désavouer cette loi.

LE PRESTIGE DE CHAUTEMPS RESTE INTACT

(Suite de la première page)

cidé de ne pas accepter l'offre de démission du président du Conseil. M. Chautemps voulait céder sa place à un gouvernement d'union nationale organisé pour affronter les sérieux problèmes étrangers de la France.

Ce refus, dit-on dans les couloirs de la Chambre, indique que les partis ne sont pas prêts à abandonner leurs querelles et la position de M. Chautemps ne s'en trouve que plus forte.

La Chambre a prouvé cette augmentation du prestige de M. Chautemps en adoptant par un vote de 442 à 108 la deuxième partie de son code ouvrier, alors qu'elle avait adopté la première partie par 383 à 218 la semaine dernière.

PLEBISCITE FAVORABLE A CAROL EN ROUMANIE

(Suite de la première page)

sévères avaient été édictées contre ceux qui refuseraient de se prévaloir de leur droit de suffrage.

Les seuls, croit-on, qui ont pu voter contre la constitution sont les membres de la Garde de Fer, ligue paramilitaire dissoute la semaine dernière, et des partis d'extrême-gauche.

La nouvelle constitution contient des clauses qui donnent au roi Carol un pouvoir de veto absolu sur les projets de loi du Parlement et le droit de nommer la moitié des membres du Sénat. Les élections parlementaires se feront sous le système corporatiste.

UN ELOGE DU CLASSICISME PAR GARNEAU

(Suite de la page 3)

contre l'opposition que lui offre la matière. Il y a celle du contemplateur qui est d'autant plus pénétrante qu'il se sent capable d'en retracer la genèse psychologique, d'en découvrir les richesses cachées derrière une clarté trompeuse, d'en percevoir les harmoniques et de susciter en lui ces états de joie et de connaissance qui ont accompagné la création de l'oeuvre chez l'artiste."

Ces caractères généraux ont leur synthèse dans l'humanisme qui est le foyer où chacun de ses rayons alimente sa chaleur.

Dans sa prochaine conférence, qu'il donnera jeudi prochain, M. Garneau parlera de l'esthétique du romantisme.

France-Angleterre

L'Angleterre a le grand désir de s'accorder avec l'Allemagne et l'Italie. La France, de son côté, a ce désir au moins au même degré. Mais la course aux armements a créé une menace incessante de rupture d'équilibre qui fait reculer les désirs d'accord devant les craintes de surprise.

Sur le front occidental, les forces françaises protègent la sécurité générale et le réarmement en cours de l'Angleterre; la flotte et l'aviation britanniques garantissent les liaisons et le ravitaillement de l'armée française par l'Atlantique. En Méditerranée les deux systèmes de protection sont devenus complémentaires et inséparables. Même les positions impériales et coloniales des deux peuples, dans les pays d'outremer, seraient sensiblement affaiblies s'il n'y avait entente ou coordination pour leur défense commune.

Cette situation de fait dénonce, au premier examen, la puérilité des tentatives diplomatiques ou autres pour détacher l'Angleterre de la France avant longtemps.

Seul un arrêt manifeste et vérifié de la course aux armements modifierait les données de fond du problème à bref délai. Pour l'avenir moins proche, il est évident que l'Angleterre, une fois pleinement réarmée, ne lierait pas sa démarche générale aux infirmités de la France si cette dernière tombait dans un désordre durable...

L. R.

("Le Figaro", Paris).

Parfaite entente

Personne ne saurait prendre ombrage de cette parfaite entente des deux grandes puissances occidentales, entente qui n'exclut aucune autre amitié et ne fait obstacle à aucun accord susceptible de consolider l'ordre politique en Europe et hors d'Europe. A Paris comme à Londres, on fait abstraction de tout préjugé doctrinal et on est bien résolu à ne pas se laisser entraîner dans la rivalité des idéologies révolutionnaire et autoritaire qui menacent de diviser irrémédiablement les peuples.

On part du principe que la coopération s'impose pour le salut même de cette civilisation qui est le bien commun de tous, et qui demeure le solide armature morale de toute société des Etats organisés. Les différences de régimes intérieurs ne sauraient constituer un obstacle à la solidarité permanente qui s'impose en raison de l'interdépendance des intérêts nationaux et internationaux dans tous les domaines.

Il n'y a pas d'oppositions morale et matérielle irréductibles; il n'y a pas de problèmes politiques, économiques et sociaux qui ne puissent être résolus pacifiquement lorsqu'on est bien déterminé à faire en sorte que la claire raison l'emporte toujours sur les rancoeurs, les rancunes et les haines qu'ont pu laisser subsister les luttes anciennes.

C'est de cette vérité essentielle du point de vue politique comme du point de vue humain que s'inspire l'action étroitement concertée de la France et de l'Angleterre, laquelle vise avant tout à ne laisser échapper aucune possibilité de rapprochement et d'entente et tient équitablement compte des droits et des légitimes intérêts de chacun.

("Le Temps", Paris).

JAMBE FRACTUREE

M. Gédéon Giroux, de Beauceville, a été blessé assez gravement dans les chantiers de Sanmaure, Abitibi. M. Giroux est arrivé à Québec sur le train cet après-midi et l'ambulance de la maison Hubert Moisan l'a transporté à l'hôpital du St-Sacrement. La victime souffre d'une fracture de la jambe. Il devra faire un séjour d'une couple de semaines à l'hôpital.

REPRESAILLES EN PALESTINE

Jérusalem, 25. — (P. C.-Havas) Mustafa Mansour, paysan arabe, a été condamné à mort hier par un tribunal militaire. Il avait tiré, le 30 décembre dernier, sur un autobus rempli de Juifs qui passait près de Jérusalem, tuant un des occupants.

Carnet Mondain

Une nombreuse et brillante assistance se pressait, hier, en la salle de bal du Château Frontenac, à la danse qui a eu lieu à l'issue de la revue annuelle des étudiants de l'Université Laval, "Carabinades 38", présentée au théâtre Capitol sous le distingué patronage du Lieutenant-Gouverneur de la province et de madame E.-L. Patenaude, et du Premier Ministre, l'honorable Maurice Duplessis, et à laquelle assistait le tout Québec élégant.

Madame Louis St-Laurent part aujourd'hui pour Trois-Rivières, où elle passera la fin de semaine l'invitée de l'honorable juge et madame Aimé Marchand.

Une élégante élite féminine assistait, hier midi, au déjeuner-causerie de la Ligue de la Jeunesse Féminine qui a eu lieu chez Kerhulu, sous la présidence de mademoiselle Marguerite Lessard, qui présenta l'hôte d'honneur et le conférencier, M. Gérard Morisset, N.P., directeur du dessin dans la province, diplômé de l'Ecole du Louvre et attaché honoraire des Musées nationaux de France, qui prononça une brillante causerie intitulée : "Nos artistes il y a cent ans". Madame Adrien Desautels, secrétaire-archiviste, le remercia. A la table d'honneur on remarquait à la droite de mademoiselle Lessard, M. Morisset, à sa gauche, M. l'abbé Joseph Boutin, aumônier de la Ligue, madame Gérard Morisset, invitée d'honneur, et les membres de l'exécutif, composé de mademoiselle Françoise Sévigny, 1ère vice-présidente; madame Mathieu Samson, 2e vice-présidente; madame Adrien Desautels, secrétaire-archiviste; mademoiselle Pauline LeMoine, secrétaire-correspondante; mademoiselle Zoé Pinsonnault, trésorière, et les directrices de comités : recrutement et propagande, madame Jules Savard; réception, mademoiselle Charlotte Savary; Ecole Cardinal Villeneuve, mademoiselle Jacqueline Métayer; couture, mademoiselle Olivette Giguère; tricot, mademoiselle M.-P. Châteauvert; service social, mademoiselle Louise Gagné; aide aux aveugles, mademoiselle Jacqueline Lachance; bibliothèque, mademoiselle Jeannette Métayer; correspondance, mademoiselle Marcelle Caouette. Plus d'une centaine de personnes se groupaient autour des tables, parmi lesquelles l'on remarquait : madame Ludger Beaulieu, présidente diocésaine de la Ligue Catholique Féminine, madame Adrien Pouliot, madame Georges Shink, madame Alfred Terreau, madame Henri Clément, madame Antoine Lemieux, madame Boisseau Piché, madame Jacques Marshet, madame J.-E. Perron, madame Jacques Terreau, madame Edgar Gosselin, madame Ernest Vézina, madame Albert Tanguay, madame Henri Dufresne, madame Paul Miquelon, madame Antoine Roy, madame Emile Delâge, madame Jean Garneau, madame E. Morin, madame Robert Blatter, madame Emile Bourdon, madame Emile Beauvais, madame Gaston Alain, mademoiselle Louise Taschereau, madame Gerald Monaghan, mademoiselle Madeleine Sévigny, mademoiselle Marguerite Bédard, mademoiselle Françoise Lemieux, madame Ronald MacDonald, mademoiselle Madeleine Simard, mademoiselle Marthe Belleau, mademoiselle Marie LaRocque, de Montréal, madame Albert Fortin, madame Paul Fortin, madame Pierre-Paul Magnan, madame Roland Guilmette, madame Henri Barry, madame Omer Amyot, mesdemoiselles Jacqueline McNicoll, Marguerite Fugère, madame R. Prémont, madame André Chaumette, madame Georges LaRoche, madame Maurice Lessard, madame Gaston Montreuil, mesdemoiselles Charlotte Fortier, Béatrice Painchaud, Simone Tessier, Marthe et Claire Lépine, Louise Vaillancourt, Claire Bélanger, Berthe Racine, Cécile Rodrigue, Suzanne LeMoine, Marguerite Angers, Gilberte Lortie, Cécile Matte, Georgette Fournier, Suzette Bernier, Jacqueline Lachance, Thérèse Côté, Gilberte Lortie et un grand nombre d'autres personnes.

Le lieut.-colonel et madame J.-M. Dessureault recevront à une danse ce soir, au Quebec Winter Club, en l'honneur de leur fille, mademoiselle Louise Dessureault, débutante de la saison.

Madame Henri Kieffer partira demain pour Trois-Rivières, où elle passera la fin de semaine l'invitée de l'honorable juge et madame Aimé Marchand.

Madame Oscar Pelletier est de retour de Montréal et d'Ottawa, où elle a été l'invitée du major et de madame Braun Langelier.

Madame Renaud Lemieux recevra à l'heure du thé, cet après-midi, à sa résidence du chemin St-Louis, en l'honneur de son invitée, mademoiselle Fernande Lemieux, de Sherbrooke. Madame Jean Anctil et madame Jean Champoux serviront le thé.

Mademoiselle Alice Caron est de retour à ses appartements du Château Frontenac après avoir passé plusieurs semaines à Ottawa.

Madame Roland Séguin recevra, samedi, le 26 février, de 5 à 7 heures, au Club Renaissance.

Madame Guy Fortier, de Gaspé, passe quelque temps à Lévis, l'invitée de ses parents, le docteur et madame J.-E. Dussault.

Autres souscripteurs aux bridge et thé qui ont eu lieu mercredi, sous les auspices de la C. W. L., sub-division de Québec, au bénéfice de ses oeuvres : madame J.-A.-K. Laflamme, madame Henri Guénette, madame M. Martineau, madame Roger Foley, madame E. Lasnier, madame Eugène Laflamme, madame J.-L. Roberge, madame Sylvio Durand, mademoiselle Madeleine Roberge, de Lévis.

Mademoiselle Pauline LeMoine recevra intimement à l'heure du thé, cet après-midi, à la résidence de ses parents, M. et madame René LeMoine, Grande-Allée, en l'honneur de mademoiselle Cécile Rolland, de Montréal, et de mademoiselle Yvette Lacroix, de Trois-Pistoles.

M. Jacques Parent, qui poursuit ses études à Toronto, passera la fin de semaine à Québec avec ses parents, l'honorable sénateur et madame Georges Parent.

Mademoiselle Margaret Ditman, de New-York, qui est attendue à Québec ces jours-ci, afin d'assister au mariage Preston-Ahern, sera l'invitée de mademoiselle Hester Ahern, à la résidence de son père, M. M.-J. Ahern.

Madame H.-B.-D. Campbell a reçu à l'heure du thé, hier, à son appartement du Château St-Louis. Madame Philip Carrington servait le thé.

Mademoiselle Paule Desrochers est de retour d'un séjour de deux semaines à Montréal, où elle a été l'invitée de ses cousines, mesdemoiselles Géraldine et Aline Rolland.

M. Edouard Montpetit fait un bref séjour en notre ville.

Madame Donald-Hector MacLean a reçu à un déjeuner, mercredi, au Quebec Winter Club, en l'honneur de madame A.-J. Brown, de Montréal, et de madame Cooper Ellis, de Marlborough, N.-H.

Madame Athanase Guy recevra une soixantaine d'invitées, de quatre à six heures, samedi, au Château Frontenac.

M. et madame Paul Gauthier sont retournés à Montréal après avoir passé quelques jours au Château Frontenac.

M. et madame J.-A. Savoie, de Montréal, font un court séjour à Québec.

Madame Ross Strang recevra à un bridge et à l'heure du thé, cet après-midi, à sa résidence de la Grande-Allée.

M. Georges Lepage, étudiant de l'Université de Montréal, était de passage à Québec, hier, où il représentait la faculté de chirurgie dentaire aux "Carabinades 38".

Madame Marc Boyer, accompagnée de sa fillette, Louise, est de retour de Montréal, où elle a passé quelque temps l'invitée de son père, l'honorable juge Séverin Létourneau.

M. Zembic Kobaych, de Tokio, Japon, et M. Kenzo Ikeda, de New-York, font un court séjour à Québec.

L'honorable R.-J. Manion, ex-ministre des Chemins de fer et des Canaux, et madame Manion, d'Ottawa, arriveront à Halifax samedi, sur le "Montcalm", de retour d'un voyage outre-mer.

M. et madame Georges Lafrance annoncent la naissance d'un fils.

M. et madame Antoine Lacoursière (Joséphine Dion), de St-Joseph-de-Beauce, font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils, Henri, qui a eu pour parrain et marraine M. Joseph Dion, de Chicago, et madame (Dr) Henri Lacoursière, de Québec, et pour porteuse, madame S. Bolduc, de Beauceville.

M. et madame Elzéar Wathier sont de retour d'un voyage de quelques jours à Montréal et Ottawa.

M. F.-C. Smith, de Chicago, M. J.-J. Fitzgibbon, de Toronto, et M. Paul-Emile Brunelle, de Montréal, ont passé quelques jours en notre ville récemment, et ont logé au Château Frontenac.

Mademoiselle Lucette Beaubien recevra une cinquantaine d'invités, ce soir, à la résidence de son grand-père, M. le commandeur Féliz Lavoie, avant la danse de madame J.-M. Dessureault.

Le docteur et madame A. Dufresne retourneront aujourd'hui à Montréal après avoir passé quelques jours en notre ville.

M. et madame Lucien Lavallée, de Sherbrooke, ont reçu avant la réception donnée par le commandant et les officiers des "Fusilliers de Sherbrooke".

M. Jean-Paul St-Laurent est de retour d'un court séjour à Montréal.

Madame Paul Lefebvre a reçu mercredi, à l'heure du thé, à sa résidence de la rue St-Cyrille. Servaient le thé et les glaces, madame Lucien Trempe, madame C.-A. Daignault, madame Paul Lepage, aidées de madame Ludger Gagnon et madame Paul Morency.

Mademoiselle Gabrielle Blanchetté a reçu de 4 à 6 heures, à la résidence de ses parents, M. et madame J.-M. Blanchette.

Mesdemoiselles Betty Power et Marcelle Michaud, de St-Pacôme, feront un court séjour à Québec et assisteront, ce soir, à la danse de madame J.-M. Dessureault.

Mademoiselle Colette Baribeau, qui passe la fin de semaine à Québec, l'invitée du docteur et de madame Emile Nadeau, assistera ce soir à la danse de madame J.-M. Dessureault, au Quebec Winter Club.

Mesdames E.-E.-B. Rattray, K. Baptist, W.-Q. Stobo, W. Henderson, W. Aves, Charles Clint, R.-F. Lindsay, George Mitchell, A. de M. Bell et mademoiselle I. Lemesurier ont passé la journée d'hier à Trois-Rivières, où elles ont concouru dans des joutes de curling contre les membres du club Aberdeen, pour l'Aberdeen Silver Tray Trophy.

Mademoiselle Marguerite Deschamps et mademoiselle Marie Robillard sont à Québec, les invitées de madame Blanche Deschamps.

M. Paul Dubuc, de Montréal, passe quelques jours au Château Frontenac.

Les personnes suivantes étaient enregistrées au Château Frontenac, ces jours derniers: M. Harry Arentshorst, New-York; mademoiselle Elizabeth-B. Dryden, mademoiselle Stella-M. Jones, mademoiselle Elizabeth Jones, Boston, Mass.; M. et madame Alfred Livingson, Brooklyn; M. George-C. Blohm, Chicago; M. F. Pitney, Toronto; M. E. Beaudry, M. F. Baylis, M. George McDonald, M. M. Winnieroope, M. M.-C. Loucks, M. Royal Lesage, M. C.-G. Ritchie, M. Armand Dupuis, M. E. Doucet, M. J.-E. Lafontaine, M. F.-F. Osborne, M. Jean Jodoin, le Dr C. Archambault, le Dr L. LaSalle, M. E.-L. Curtin, M. P.-E. Demers, M. John-R. McDougall, M. Robert-J. Martin, M. J.-W. Guimond, M. D. Amyot, Montréal; M. A.-W. Sullivan.

Dans la métropole

(Dép. spéciale à L'Evénement)

Montréal. — Le juge et madame C.-D. White, de Sherbrooke, sont actuellement en ville, les invités du docteur et de madame C.-A. Peters.

M. et madame W.-A. Handfield sont de retour d'Ottawa, où ils ont assisté, mercredi, à la réception de Leurs Excellences le Gouverneur-Général et lady Tweedsmuir . .

M. et madame Gaspard Archambault et mademoiselle Françoise Archambault reviendront la semaine prochaine de Miami, Floride, où ils séjournent depuis quelque temps.

M. et madame Emile Latulipe sont partis pour Augusta, Georgie, où ils passeront quelque temps.

Etaient de passage à Sainte-Marguerite du Lac Masson, ces jours derniers : le juge et madame G. Barclay, M. et madame D.-A. Pritchard, M. K. Christie, M. A. Lajeunesse, de Montréal, M. et madame J.-A. White, de New-York, M. et madame W. Gilbert, de New-Haven, Conn.

Mademoiselle Pauline Dontigny, de Hull, était l'hôte, ces jours derniers, de mesdemoiselles Alice et Aldéa Cousineau, de Sainte-Scholastique.

Une réception sera donnée au Cercle Universitaire, ce soir, en l'honneur de M. Auguste Descarries, pianiste. Cette réunion aura lieu à l'issue de l'audition des Concerts Symphoniques, alors que M. Descarries exécutera sa Rhapsodie canadienne.

On annonce les fiançailles de mademoiselle France LaPlante, fille de M. W.-L. LaPlante, à M. Lionel Marcotte, consul de El Salvador, fils de M. Nap. Marcotte et de madame Marcotte. Le mariage aura lieu en avril.

M. et madame Joseph Marion annoncent les fiançailles de leur fille, Thérèse, à M. Sarto Dionne, fils de M. et madame E. Dionne, décédés.

Dans la capitale

(Dép. spéciale à L'Evénement)

Ottawa. — Leurs Excellences le Gouverneur-Général et lady Tweedsmuir ont donné une brillante réception à Rideau Hall, mercredi. Les invités comprenaient les membres du corps diplomatique, les ministres de Sa Majesté, l'honorable juge en chef et les juges de la Cour suprême et de la Cour de l'échiquier, les honorables membres du Sénat, les membres de la Chambre des Communes, les officiers et officiels de la Défense nationale et du Service civil.

Madame Paul Maze, de Londres, Angleterre, est l'invitée de Leurs Excellences.

Madame Pierre Casgrain, épouse du Président de la Chambre des Communes, qui passe quelques jours au Club Seigneurial, sera de retour à Ottawa, très prochainement.

Le sénateur Iva Fallis a reçu à un thé, lundi, en l'honneur de son invitée, madame G.-S. Cameron, de Peterborough.

Madame Edson Sherwood, madame J.-D. Macbeth et madame G.-M. Croil recevront les invités au bal annuel de la Garnison, qui aura lieu au Château Laurier, vendredi, sous les auspices des officiers de Sa Majesté à Ottawa.

Le commandant et madame Percy Nelles ont reçu à un dîner, mercredi, avant la réception de Leurs Excellences à Rideau Hall.

Mademoiselle Hélène Casgrain est de retour d'un court séjour à Montréal.

Madame J.-F. McKinley a reçu à un déjeuner, mardi, au Chelsea Club, en l'honneur de madame E.-A. Rolph.

M. et madame W.-J. Bishop sont partis pour un voyage sur la Côte du Pacifique.

WARWICK

Réunion des Fermières

L'assemblée du Cercle des Fermières a été tenue à Warwick. L'assistance était nombreuse. 51 fermières sur 60 étaient présentes.

La nouvelle présidente Mme Napoléon Picard fut longuement acclamée.

Elle remercia les fermières de la confiance qu'elles lui témoignaient en la choisissant comme présidente du cercle. Puis elle expliqua brièvement quelques résolutions qui avaient été passées précédemment au conseil. Au cours de cette assemblée notre aumônier M. l'abbé L. Rousseau nous a entretenues sur un sujet très intéressant. Il nous a expliqué une partie de la lettre des évêques, partie qui concerne tout spécialement les dames du village et celles de la campagne.

Après tout ces bons conseils Mlle Fleur-Ange Pepin nous donna une démonstration sur le filet brodé: 1o comment faire le filet; 2o comment le broder. Elle fut très appréciée. Un joli patron de robe de fillette a été donné par Mme Wilfrid Lettre, ainsi qu'un patron de costume pour garçonnet de 6 ans. Manteau, pantalon, jambière, casque aviateur fait et donné par Mme Joseph Carrier.

Une recette de mayonnaise a été donnée par Mme Benjamin Plourde ainsi qu'une recette de gâteau à la mélasse donnée par Mlle Yvonne Laroche.

A la fin de l'assemblée deux prix de présence ont été tirés. Un pour les dames, gagné par Mme Amédée Boutin et un deuxième pour les jeunes filles gagné par Mlle Alma Desrochers.

Va-et-vient

Mlle Marie-Julie Kirouac est de retour de Victoriaville et Arthabaska où elle a passé quelques jours chez des parents et amies.

—Mme Jean-Louis Julien est allée à Brompton en visite chez son père M. David Bruneau.

Mlle Lucienne Brien, de Sherbrooke, est en visite chez sa tante, Mlle Rosa Frigaud.

—M. Lionel Kirouac est de retour d'un voyage d'affaires à Winnipeg et Edmonton.

Mme Wilfrid Houle qui a passé quelque temps sous traitement à l'hôpital St-Vincent de Paul de Sherbrooke, est revenue dans sa famille en bonne voie de guérison.

—Le Dr L. Breton est allée à Québec cette semaine.

—MM. Agésilas Kirouac, Jules Desrochers, Rolland L'Heureux sont allés à Victoriaville, assister à la partie de cartes organisée par les Artisans C.-Français.

Mlle Clothilde Julien, de Victoriaville, en visite chez son frère, M. J.-L. Julien.

SULLY

Adieu au monde

Le 10 février, Mlle Jeanne d'Arc Labonté, fille de M. et Mme Labonté disait adieu au monde pour entrer chez les Révérendes Soeurs du Sacré-Coeur, à Limoilou. Nous lui présentons nos voeux de persévérences.

Décès

Le 18 février ont eu lieu, en l'église paroissiale les funérailles de M. Joseph Morin, décédé à l'âge de 82 ans. Le service fut chanté par M. l'abbé S. P. Bernier.

Le corps était porté par MM. Wilfrid Bolduc, François Asselin, Henry Charest, Lucien Raymond. La croix était portée par M. Evariste Thibault.

Il laisse, outre son épouse, cinq fils: MM. Joseph, Alfred, Octave, de Sully, Israël, Albert Morin, de Montréal et deux filles Mme Lucien Raymond (Yvonne), Mme Henri Charest, (Adélia) et plusieurs petits-enfants.

Nos sincères sympathies à la famille en deuil.

—Le 16 février est décédée Mlle Alire Boucher à l'âge de 13 ans. Elle était la fille de M. et Mme Louis Boucher. Portaient le corps: MM. Eugène Bélanger, Joseph Breton, Albert Boutin, Damien Breton. Portait la croix, M. J.-Paul Labonté.

Elle laisse pour la pleurer, son père et sa mère, ses frères et soeurs, oncles et tantes, cousins, cousines.

A la famille si cruellement éprouver nous présentons nos sincères sympathies.

Soirée

Le 27 février, dans la salle paroissiale de Sully, partie de cartes et bingo organisés par les fermières.

Va-et-vient

MM. Jules Pomerleau, Odilon Larochelle, sont allés à Québec en voyages d'affaires.

—M. et Mme Télesphore Cossette Mme Louis-Philippe Gagné sont allés se promener aux Trois-Rivières.

AMABILITE CONJUGALE

La femme.— Henry, cette nuit, tu as parlé en dormant.

Henry.— Oh! Je te demande pardon de t'avoir interrompue.

D'AMUSANTS TOUTOUS SUR VOTRE COURTEPOINTE

Par Laura Wheeler

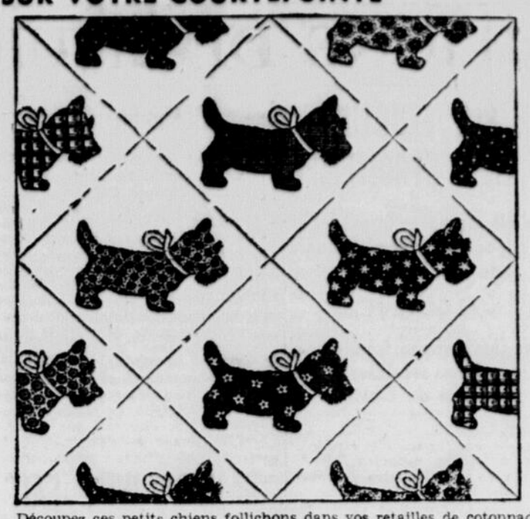

Découpez ces petits chiens follichons dans vos retailles de cotonnades inaltérables et appliquez-les dans des carrés de cotonnade plus pâle que vous assemblerez ensuite. Cela vous fera une fort jolie courtepointe. Le patron est accompagné d'instructions détaillées.

Adressez votre commande: **Service des patrons, L'Evénement coin de la Couronne et St-Vallier, Québec.** Ecrivez lisiblement vos nom et adresse sur les lignes pointillées ci-contre. Le prix du patron est 20c et il vous parviendra dans un intervalle de 8 jours.

No 1517

Nom. . . . . .

Adresse. . . . . .

. . . . . .

N. B.—Ces patrons provenant d'une maison anglaise, les instructions ne sont fournies qu'en anglais.

—Tu as vu ta soeur embrasser M. Smith? Mais il n'y a pas de mal à cela, mon petit, ils viennent de se fiancer.
—Et est-ce que papa vient de se fiancer avec la bonne?

ST-ANDRE

Malades

Nous formons des voeux pour le prompt rétablissement de Mme Hyacinthe Bérubé en traitement à l'hôpital du St-Sacrement, Québec.

—M. Ulderic Michaud est dangereusement malade dans sa famille.

Va-et-vient

M. et Mme L.-A. Roy, de Montréal qui ont passé quelques semaines chez Mme Alfred Dubé sont retournés à Montréal.

—M. Edouard Dubé, de Baie Comeau, Mme Alex. Lacroix, de Montréal, étaient en visite chez leur belle-mère, Mme A. Dubé.

—Mlle Corinne Gagnon est en promenade à Québec et Montmagny.

—Mlles Lucienne et Gabrielle Lebel sont de retour d'une promenade à Montréal, Mme O. Beaulieu, est allée reconduire son fils, Gérard à l'Ecole Apostolique et visiter en même temps ses filles aux noviciats des Ursulines et des Servantes du Sacré-Coeur.

M. Charles Lapointe, était à Québec, dernièrement, en voyage d'affaires.

—M. Gérard Thiboutot, d'Abitibi, est venu visiter son frère, M. Antonio Thiboutot et autres parents.

Décès

Nous offrons nos plus sincères sympathies à M. l'aumônier Garon, à l'occasion de la mort de sa soeur, Mme Raymond, de St-Denis.

Adj. Lépine Enr.

79 du Pont — 144 du Roi

Tél: 7692 — Tél: 4-2981

Beau steak

Ronde, la livre .15

Roastbeef petit os d'épaule .12

Demandez notre SPECIAL de

Boeuf 7 livres .49

avec Tranche de Steak

COTTAGE, la livre .20

PICNICS, la livre .16

JAMBON cuit, la livre .39

BACON, la livre .10

JAMBON fesse la livre .16

Toutes nos viandes fumées sont garanties donner satisfaction ou argent remis.

Shortening Jewel ou Domestic .10

COTELETTES de lard trimées, lb .18

COTELETTES de Boeuf, 2 lbs .25

Dindes, poulets, poules, etc.

NÉVRALGIE

Ne laissez pas la douleur vous affoler. Prenez les Capsules Antirhumatismales TEMPLETON et obtenez un soulagement rapide aux douleurs vagues ou aiguës, lancinantes. L'affreuse névralgie elle-même s'en va généralement en moins d'une demi-heure après absorption des Capsules Antirhumatismales TEMPLETON avec un peu de nourriture et de breuvage chaud. Inoffensives. Rapides. Efficaces. Chez tous les pharmaciens, 60c. et $1. Faites cesser *tout de suite* cette douleur percutante.

Capsules Antirhumatismales TEMPLETON

le "ROUGE BAISER"

FABRICATION PARISIENNE

Le seul FARD à lèvres qui ne part pas

6 COULEURS: moyen, clair, foncé, grenat, capucine, orange. Etui de luxe noir et argent. Régulier $1.50

RECHANGE Régulier 75

SPECIAL (pour 10 jours). Etui complet et réchange, le tout pour $1.50

JOS. TARDIF

Agent pour le Canada

83 rue St-Pierre, Québec.

• Aujourd'hui

Présentation anticipée des modèles printaniers en fait de

ROBES

par "Margaret-T"

• La représentante de "Margaret-T" est dans notre Salon de Modes, aujourd'hui, et se tiendra à votre disposition pour vous conseiller dans toutes les retouches à apporter à votre commande spéciale.

• La représentante de "Margaret-T" vous fera admirer une collection des plus variées et des plus charmantes, à partir de l'indispensable robe bleu-marine jusqu'à l'ensemble deux ou trois pièces, en même temps que les plus ravissants modèles pour réunion sociale.

Prenez rendez-vous au téléphone s'il vous plait

Holt, Renfrew & Company Limited

Ex. Déc. d'intérieur —chez— B. Altman, New-York

ATELIER LUCIEN DUCLOS

Diplômé du N. Y. School of Int. Decoration, N.-Y.

M. Lucien Duclos, décorateur d'intérieur, autrefois de la maison Henri Duclos Ltée, a le plaisir d'annoncer qu'il possède l'atelier le mieux organisé, et sous sa direction des employés d'expérience exécutent les ouvrages les plus délicats dans la confection de tentures, couvre-pieds, couvertures volantes (housses). Réparation générale de meubles de style ancien ou moderne. Rembourrage, vernissage et polissage d'après la formule du fameux procédé français "Martin". Il sollicite votre distingué patronnage. Les prix sont modiques et l'ouvrage est garanti. Il va sans dire que les clients peuvent être assurés d'un service prompt et courtois.

ATEL : 33, 2ième rue, Limoilou — TELS : Atel.: 4-3891

RES. : 140 Aberdeen — Rés. : 3-1330.

La semaine annuelle des Montres

Notre département de Montres offre les attrayantes valeurs suivantes :

Pour Dames

MONTRE en métal blanc avec bracelet, $30.00 pour . . . . . 15.

MONTRE en or blanc 14K, $40.00 pour . . 20.

MONTRE en or blanc 18 K avec bracelet corde, $50.00 pour . . . . . 25.

MONTRE en or-plaqué 14 K "Longine", $60.00 pour . . . . . 30.

MONTRE en or blanc "Longine" $150.00 pr 60.

Pour Hommes

MONTRE à courroie fini chrome, $20.00 pour . 12.

MONTRE à courroie or jaune 18K, $45.00 pr. 20.

MONTRE à courroie or plaqué 14K $60.00 pr 30.

MONTRE à courroie or blanc plaqué 14 K, $100.00 pour . . . . . 50.

MONTRE bracelet fini chrome, $20.00 pour 12.50

MONTRE Lapel, $15.00 pour . . . . . 9.

Offre spéciale

Pendant notre SEMAINE DE MONTRES nous consentons une allocation spéciale pour votre vieille montre sur l'achat d'une montre nouvelle.

BIRKS

Bijoutiers — *Carré Hôtel de Ville*

"JACQUES"

Vente annuelle

REDUCTION DE

20%

sur toutes nos chaussures

Wm. JACQUES & SONS

42½, rue de la Fabrique

Abandon des affaires

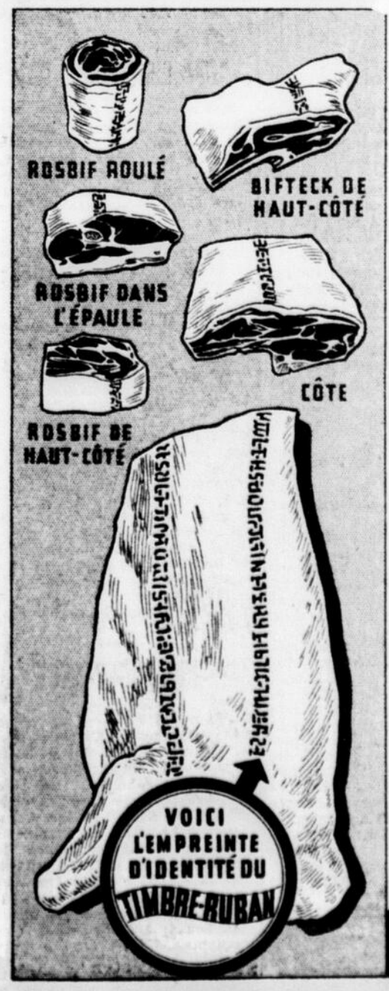

COMMENT ACHETER DU **BŒUF DE QUALITÉ SUPRÊME**

IL y a un moyen d'acheter du boeuf de qualité suprême, de savoir que vous obtenez une valeur égale au prix que vous payez. C'est un moyen sûr et simple à la fois que vous donne, ici même, le Ministère fédéral de l'Agriculture. Vous pouvez acheter de ce boeuf de qualité suprême en toute confiance en précisant la catégorie désirée.

Seul le boeuf de qualité suprême est classifié selon les deux seules catégories établies par le gouvernement. Le boeuf de "Choix" porte en *rouge* l'empreinte d'un timbre-ruban disposée de façon qu'une partie en reste visible sur chaque portion coupée. Le boeuf de qualité "Bonne" est marqué de même d'un timbre-ruban et en *bleu*. Pour avoir la certitude que vous obtenez bien du boeuf de qualité suprême, voyez bien si la portion que vous achetez porte une partie de l'empreinte du timbre-ruban en *rouge* ou en *bleu*.

CANADA EST. APPROVED

Ne prenez pas cette empreinte ronde de couleur pourpre pour l'une de celles dont il s'agit ci-haut. Celle-ci est faite sur le boeuf provenant des abattoirs soumis à l'inspection du gouvernement. Elle ne sert qu'à indiquer que le boeuf ainsi marqué est propre à la consommation.

Service des marchés

MINISTÈRE FEDERAL DE L'AGRICULTURE

Honorable James G. Gardiner, Ministre.

MARQUE *Rouge*

Boeuf de "Choix", porte en rouge l'empreinte du timbre-ruban distinctif.

MARQUE *Bleue*

Boeuf de qualité "BONNE" — porte en bleu l'empreinte du timbre-ruban distinctif.

Précisez la catégorie et achetez avec confiance

Profits accrus de Canada Wire and Cable et de Dominion Tar.--- Revenus moindres de Canadian Celanese

LE VOLUME DES TRANSACTIONS DIMINUE EN BOURSE A LA BAISSE

DES PRISES DE PROFITS A N.-Y.

Le volume des transactions a diminué de moitié presque à la baisse.

CHRYSLER CORP.

Ce titre ferma à 57½ à New-York et à 54½ à San Francisco.

New-York, 25. — (P.A.) — Par Frederick Gardner, rédacteur financier de la Presse Associée — Le redressement dans les prix des titres mobiliers qui avait été très sensible durant la séance de mercredi a fait suite, hier, à des réalisations de bénéfice. Les valeurs en vedette ont subi des reculs jusqu'à plus d'un point. Les ventes furent peu considérables toutefois. Le cours moyen de 60 titres représentatifs perdit 5-10 de point à 46 alors qu'il avait gagné 1.1 point la veille. Le roulement fut de 719,007 actions au lieu de 1,299,315 actions mercredi dernier.

U. S. Steel était plus lourd à 55 5-8, Bethlehem Steel à 58 5-8, Chysler à 57 1-2, Westinghouse à 98 3-4, DuPont à 121, Sears Roebuck à 63, Western Union à 26 1-2, Anaconda à 33 7-8, J. I. Case à 93 1-4 et American Can à 89 5-8. Après la fermeture du marché, les directeurs de Chrysler Corporation ont annoncé qu'ils n'avaient pas pris de décision au sujet du paiement du dividende pour le trimestre. En décembre, Chrysler avait versé $3 par action. L'an dernier, à cette date-ci, la compagnie avait déclaré un dividende de $1.50 par action commune. Les actions de Chrysler ont baissé de $3 sur la Bourse de San Francisco qui ferme après celle de New-York. La dernière vente a été faite à San Francisco à 54 1-2 à rapprocher de 57 1-2 à New-York.

Des gains furent enregistrés par International Telephone à 7 1-2, Consolidated Edison à 22 1-8, Yellow Truck à 14 5-8, Crane Company à 94 et Eastman Kodak à 158.

737 titres différents firent leur apparition sur le tableu. 194 ont avancé, 383 ont reculé et 161 fermèrent inchangés. Voici les cours moyens compilés par la Presse Associée:

	Ind.	c.f.	Util.	Tot.
	30	15	15	60
Hier	66.2	20.1	32.0	46.0
Avant hier	67.2	20.6	32.1	46.5
Mois passé	60.9	17.9	31.4	42.6
1937	97.9	42.0	50.3	71.9
1938 haut	68.2	21.6	34.9	47.9
1938 bas	59.2	17.6	30.0	41.3
1937 haut	101.5	49.5	54.0	75.3
1937 bas	57.7	19.0	31.6	41.7
1932 bas	17.5	8.7	23.9	16.9
1929 haut	146.9	153.9	184.3	157.7
1924 bas	51.6	95.3	61.8	61.8

CANADIAN CELANESE

Montréal, 25. — (P. C.) Les recettes de Canadian Celanese Limited se sont chiffrées par $2,329,970 durant l'année 1937, en augmentation de $53,159 sur celles de $2,276,811 sur l'année 1936. Les profits nets ont diminué de $130,401 au total de $1,266,702. Le fonds de roulement augmenta de plus de $200,000 à $4,235,248. Après le prélèvement des dividendes, il est resté un solde de $497,702 ou de $1.91 par action commune comparativement à un solde de $645,908 ou de $2.48 par action commune en 1936. Les disponibilités courantes sont de $4,923,462 au lieu de $4,857,759 l'année précédente.

Renseignements financiers

Brown Company

Benjamin-B. Sanderson, avocat des fiduciaires de Brown Company Limited, rapporte que le contrat de ventes actuel entre Port Royal Pulp and Paper Company et Brown Company est toujours en vigueur, bien que certains changements aient été faits à ce contrat dans l'intérêt mutuel des intéressés. Le contrat avait été signé en 1936. Par ce dernier, Brown Company s'engageait à acheter toute la production de Port Royal de l'année 1937 pour la revendre à des acheteurs japonais. A la fin de l'année dernière, le gouvernement japonais avait suspendu pour un temps les permis autorisant les acheteurs à importer la pulpe rayonne de la Brown Company. Ces permis ont été accordés de nouveau il y a quelques semaines et les expéditions ont été reprises. Brown Company a acheté toute la pulpe qu'elle s'était engagée à prendre de Port Royal en 1936. L'an dernier, le contrat entre Port Royal Pulp et Brown Company a été renouvelé pour l'achat de pulpe en 1938 devant être expédiée au Japon. Toutefois, la compagnie Brown n'a pas d'engagement formel envers Port Royal si les acheteurs japonais cessent de prendre livraison de la pulpe. Actuellement, Brown Company fait encore au Japon la livraison de pulpe achetée en 1937. Les expéditions faites au Japon sont arrangées de telle sorte que la Port Royal comme la Brown Company sont assurées du paiement de la marchandise livrée.

Anglo Norwegian Holdings

Les profits nets d'Anglo Norwegian Holdings Limited durant l'année 1937 se sont élevés à $141,602, alors qu'ils avaient été de $211,680 durant l'année précédente. Les profits ont représenté $16.68 par action sur les 8,455 actions privilégiées 7 pour cent alors qu'ils avaient été de $18.26 par action privilégiée en 1936. La compagnie a payé $120,907 de dividendes pour la période de 18 mois finissant le 30 juin 1935 et elle a remboursé 75 actions privilégiées durant l'année sous revue, ce qui lui a laissé des profits de $15,628. Le compte de surplus a été porté à $407,712. L'excédent du passif exigible sur les disponibilités courantes est de $174,732 au lieu de $184,660 l'année précédente. Les placements de la société sont entrés au prix coûtant sur le bilan à la somme de $3,567,257 alors qu'ils représentaient $3,561,559 l'année précédente. Les arriérés sur le dividende privilégié depuis le 30 juin 1935 s'élèvent à $201,512.

National Grocers

Le juge D.-W. Roach a refusé d'approuver le projet de la National Grocers Company Limited pour le règlement des arriérés de dividende sur les actions privilégiées. Le juge a déclaré qu'à son avis le plan n'est pas juste et raisonnable. La compagnie avait offert de payer $4 en argent et de donner à ses actionnaires privilégiés le droit de souscrire au prix d'une piastre chacune à trois actions communes pour chaque action privilégiée actuellement détenue. Les revenus de la société sont passés de $186,636 en 1930 à $557,247 en 1936.

Bell Telephone Co

C.-F. Sise, président de la compagnie Bell Telephone du Canada, a déclaré aux actionnaires réunis en assemblée annuelle que si la compagnie a présentement plus d'appareils commerciaux en usage qu'en aucun autre temps de son histoire, il lui faut rapporter une diminution dans le nombre des téléphones installés dans les résidences. Le rapport annuel a été approuvé et les directeurs et officiers ont été réélus.

M. Sise a ajouté que les affaires de la compagnie en 1938 devraient être aussi bonnes qu'en 1937 pourvu que la regression actuelle se termine avant le milieu de l'année courante. Il a dit que la compagnie dépensera cette année le même montant à peu près que l'an dernier pour les nouvelles constructions et les améliorations.

Fanny Farmer Candy

Les ventes de Fanny Farmer Candy Shops durant le mois de janvier 1938 furent de $390,659.59 alors qu'elles avaient été de $360,431.73 durant le mois correspondant de l'année 1937, ce qui fait une augmentation de plus de trente mille piastres. Les profits de la compagnie furent durant le mois sous revue de $18,966 au lieu de $26,824,55 l'an dernier. Il y a donc eu augmentation dans les ventes et diminution dans les profits de l'entreprise le mois dernier.

Faillites au Canada

L'agence Dun & Bradstreet of Canada Limited rapporte qu'il y a eu 31 faillites commerciales au Canada durant la semaine du 17 février 1938 au lieu de 20 la semaine précédente et de 31 la semaine correspondante de 1937. Dans le Québec, on a compté 8 faillites durant la semaine sous revue au lieu de 13 la semaine précédente. Dans l'Ontario, on en a compté 9 au lieu de 3 la semaine précédente.

GREAT NORTHERN POWER

New-York, 25.—(P. A.) Great Northern Paper Company a gagné durant l'année 1937 des profits nets de $2,177,654 ou de $2.18 par action. La compagnie avait gagné des profits nets de $1,198,745, ou de $1.20 par action durant l'année 1936.

A LONDRES ET PARIS

Londres, 25. — (P.C.) — L'activité a été moins considérable hier, en Bourse de Londres et le groupe industriel a réagi sous les prises de profits. La demande était bonne pour les valeurs du tabac, des marchandises et du matériel électrique tandis que la soie artificielle et les aciéries ont eu une tendance à fléchir. Les chemins de fer locaux ont récupéré une partie des pertes de la veille et les obligations étrangères sont restées fermes. Les valeurs d'outre-Atlantique furent actives et ont généralement fini avec des gains.

La Bourse a fermé sur un ton irrégulier, hier à Paris, bien que la plupart des cours fussent de 5 à 25 francs en bas des cotes de la fermeture de la veille. Le canal de Suez a perdu 385 francs. Royal Dutch a perdu environ 25 francs et la Banque de France a fléchi de 50 francs. Les rentes furent actives et fermes avec des gains nets de 5 à 55 centimes.

BANQUE DE FRANCE

Paris, 25 — (P.C.) — Voici les principaux changements survenus dans le rapport hebdomadaire de la Banque de France en date du 19 février. Les chiffres sont donnés en francs. La réserve d'or était inchangée à 55,806,000,000. Diminution de 1,000,000 dans les balances à vue outremer; diminution de 120,000,000 dans les avances sur valeurs; diminution de 86,000,000 dans les billets commerciaux escomptés au pays; diminution de 628,000,000 dans la circulation au total de 91,945,000,000; diminution de 558,000,000 dans le crédit total aux comptes courants; diminution de 324,000,000 dans les avances à 30 jours sur valeurs du gouvernement. La proportion de l'or au passif exigible était de 48.89 pour cent au lieu de 48.39 pour cent la semaine dernière. Le taux de réescompte est de 3 pour cent.

MARCHE DES PEAUX

Chicago, 25. — Les prix des peaux ont baissé de 20 à 24 points durant la séance d'hier. Les ventes furent de 179 lots. Mars 9.24 offert; juin 9.70 tr.; septembre 10.03-04; décembre 10.34n., et mars 1939 10.46n.

AVIS DE RACHAT

THE COLLEGE OF REGIOPOLIS PROPERTIES, KINGSTON, ONTARIO

Aux détenteurs des $100,000.00, 5½, débentures de première hypothèque de The College of Regiopolis Properties, (Kingston, Ontario) garantie par Acte de Fiducie et datée le 1er juin, 1933, (en faveur de The Capital Trust Corporation, Limited, fiduciaire).

AVIS EST PAR LES PRESENTES DONNE que la Corporation susdite rachètera au pair et intérêt accru, le 1er jour de juin, 1938, toutes les obligations cinq et demi pour cent en cours, datées le 1er juin 1933, émises conformément aux termes d'un cert in acte de fiducie exécuté par le susdit Collège en faveur de la Capital Trust Corporation, Limited, fiduciaire des obligataires, en date du 1er juin, 1933.

Les obligations devront être présentées pour paiement à toutes succursales ou agences de la Banque de Montréal, dans les villes de Kingston et Toronto dans la province d'Ontario, et dans les villes de Québec et de Montréal dans la province de Québec, le ou avant le 1er juin, 1938 à quelle date les dites obligations cesseront de porter intérêt et tous les coupons y annexes, pourvoyant à l'intérêt subséquent à cette date, seront nuls. Cet avis est donné conformément aux termes de l'acte de fiducie qui régit le tout.

Daté à Toronto, ce 24ième jour de février, 1938.

CAPITAL TRUST CORPORATION, LIMITED
100, rue Adelaide ouest,
Toronto, Ontario.
Fiduciaire de Obligataires.

BOURSE DE MONTREAL

Cours fournis par L.-G. BEAUBIEN & Cie, membres de la Bourse de Montréal, 70 rue St-Pierre, Québec — Tél : *2-1521

SEANCE DU 24 FEVRIER 1938

Ventes:	Valeurs:	Ouv.	Haut	Bas	Ferm.
100	Bath P A	10¼	10¼	10¼	10¼
46	Bell Tel	162	162	162	162
774	Braz Tr	11¼	11⅜	11⅛	11⅜
41	B C Pow A.	31½	31½	31½	31½
35	Do B	4¼	4¼	4¼	4¼
10	Build Pr A	49½	49½	49½	49½
145	Can Br	37	37	37	37
205	Can Car	10⅝	10¾	10½	10½
40	Do Pri	22½	22½	22½	22½
95	Can Cel	19	19	18⅞	18⅞
160	Can Cem	11	11	10¾	10¾
40	Do Pri	105½	105½	105	105
280	San Ind A A	3⅜	3¾	3⅜	3¾
20	Do B	3⅜	3⅜	3⅜	3⅜
345	Can P R	7⅜	7⅜	7¼	7¼
16	Can St	3	3	3	3
70	Cock Pl	9½	9¾	9½	9½
510	Cons Sm	62	62	61½	61⅞
65	Dist Seag	15¾	15¾	15	15
25	Dom Br	29¾	29¾	29¾	29¾
110	Dom C P	18½	18⅝	18½	18½
715	Dom St B	14¾	14¾	14¼	14¼
90	Dom Tar	8¾	9	8	8⅝
5	Dom Tex	70	70	70	70
10	Dryden P	7	7	7	7
85	Electro	14	14	14	14
135	Found Co	14	14¼	14	14¼
86	Gatin	9⅛	9⅛	9	9
35	Do Pfd	82¾	82¾	82¾	82¾
275	Gen S W	7	7	6½	6½
175	Gypsum	7	7	7	7
55	Holl G M	14	14	13¾	13¾
210	How Sm	16	16	15½	15½
100	Do Pri	98	98	98	98
350	Imp Oil	19⅛	19¼	19	19
3455	Imp Tob	14⅜	14½	14⅜	14½
2717	Int Nic	51¾	51⅞	51½	51½
230	Int Pet	30¾	30¾	30¾	30¾
35	Int Pow	4¼	4¼	4¼	4¼
25	John Lang	12	12	11½	11½
65	Lake of W	14	14	14	14
255	Mas Har	7⅝	7⅝	7⅝	7⅝
85	McColl F	12	12	12	12
629	Mont Pow	30¾	30¾	30⅝	30¾
25	Mont Tr	88	88	86	86
391	Nat Brew	39⅞	40	39½	39½
225	Nat St	39¼	39½	39	39
630	Noranda	61½	62	61⅛	61½
140	Ogilvie F	30	30	29¾	29¾
737	Price Br	14¼	14½	14	14
5	Do Pfd	43	43	43	43
185	Power C	14½	14¾	14½	14½
397	Shawin	21⅝	21⅝	21½	21½
5	Sher Wil	14	14	14	14
250	St Law C	4⅞	4⅞	4¾	4¾
40	Do Pri	14¾	14¾	14⅝	14⅝
225	Do Pri	41	41	40	40
40	Steel of C	64	64	64	64
40	Do Pri	59	59	59	59
25	Unit St	5¼	5¼	5¼	5¼
	BANQUES:				
22	Comm	165	165	164	164
12	Montréal	202	202	202	202
3	N Ecosse	298	298	298	298
55	Royale	175	177	175	177
	OBLIGATIONS:				
$850	Mont Pow 3 p c 1939	50⅝	50⅝	50⅝	50⅝

Ventes: 24,700.

CURB DE MONTREAL

Ventes		Ouv	Haut	Bas	Ferm.
925	Abitibi	195	2	190	190
225	Do Priv. 6%	17	..	..	..
334	Asbestos	64¾	66	64½	65
50	Bathurst B	4	..	..	..
101	Beauharnois	4¼	..	..	..
225	B A Oil	20⅜	20½	20¼	20¼
130	B C Packers	13	..	..	..
5	C N Pow Priv	106	..	..	..
2490	Can Marconi	120	135	120	130
50	C P & P Inv	115	..	..	..
75	Com Alcohol	150	..	..	..
1948	Cons Paper	6¼	6¼	6	6
60	Dom Engin	36	36	35	35
375	Donnacona A.	6¼	6¼	6	6¼
85	Do B	5½	5¾	5½	5¾
5	East Dair Priv	6	..	..	..
5	Ford of Can	17½	..	..	..
700	Fraser Co	17¼	17¾	17	17
30	Gen S W Priv	61	..	..	..
460	Lak Sulph	6⅝	6⅝	5¾	6
35	Massey H Pr	46	..	..	..
76	Melchers	6½	6½	6	6
10	Pake Hersey	93½	..	..	..
15	Pow Corp Pr.	97	..	..	..
20	Quebec Tel	4⅝	..	..	..
10	So Can P Pr.	105	..	..	..
10	Walker Good	42	..	..	..
3500	Aldermac	62	64	62	62
2300	Beaufor	30	31	30	30
2100	Bouscadillac	12	..	..	..
500	Brazil Gold	6	..	..	..
3120	Brownlee	8¾	..	..	..
25	Bulolo Gold	29	..	..	..
1500	Can Mal	118	120	115	115
100	Cap Rouyn	6	..	..	..
200	Cart Mal	10	..	..	..
3700	Cent Cad	36	36	35	35
2500	Cons Chib	35	35	34	34
25	Dom Mines	56	..	..	..
1000	Duparquet	5¾	..	..	..
900	East Mal	146	147	146	147
300	Eldorado	240	..	..	..
300	Francoeur	47	..	..	..
560	Hudson Bay	27¾	28	27½	27½
4500	J M Cons	12½	12½	12	12
30	Lake Shore	56	56½	56	56
1500	Lam Contact	5	..	..	..
500	Lebel Bro	12½	..	..	..
1000	Lee Gold	2⅛	..	..	..
100	Macassa	490	..	..	..
150	McIntyre	42	..	..	..
6500	Moffatt H	1½	1½	1¼	1¼
465	O'Brien	405	..	..	..
600	Pand Cad	51	51	50	50
200	Pamour	380	..	..	..
500	Pato Cons	260	265	260	265
400	Pend Oreille	214	215	211	215
4100	Perron	164	168	162	165
250	Pickle Crow	470	470	465	465
2100	Red Crest	29¾	30	29¾	30
500	Reward Min	5¼	..	..	..
100	Sherrit G.	155	..	..	..
1290	Siscoe	275	277	276	275
1700	Sladen Mal	125	125	120	120
1500	Stadacona R	27	27	25½	25½
1100	Sullivan	100	..	..	..
400	Sylvanite	320	..	..	..
3800	Thom Vad	27¾	27¾	27	27
2000	Wood Cad	39	40	39	40
1000	Anaconda O	10	..	..	..
200	Dalhousie	60	..	..	..
950	Home Oil	130	130	128	128
50	Royalite	46½	47	46½	47

Ventes : 63,500.

LE BLE FLUCTUE TRES ETROITEMENT

Le blé canadien ferma inchangé ou en recul d'un quart de sou, à Winnipeg.

MAI COTE $1.28½

Les fluctuations furent également peu sensibles sur le marché de Chicago.

Winnipeg, 25. — (P.C.) — Les céréales ont fluctué très étroitement sur le marché canadien, hier. La tendance réactionnaire du marché de Winnipeg provenait de la lourdeur de Liverpool et de la faible demande des importateurs. Le blé ferma en recul d'un quart de sou ou inchangé. Mai a coté $1.28 1-2, juillet $1.19 et octobre 98 1-8 sous. Le blé au comptant no 1 baissa d'un sou et demie pour toucher une prime de 16 sous sur l'option de mai. Le no 2 baissa d'un sou pour toucher une prime de 8 sous. Les avoines étaient inchangées ou en recul de 1-8 de sou, l'orge monta d'un quart de sou, le lin perdit 1-8 à 1-4 de sou et le seigle était en mieux d'un quart de sou ou en recul de 1-8 de sou. Voici les prix des options sur le marché à terme :

	Ouv.	Haut	Bas	Ferm
BLE :				
Mai	128⅝ à 128¾	128¾	128¼	128½b
Juil	119 à 119	119⅛	118⅝	119 b
Oct	97⅞ à 98 b	98¼	97½	98⅛a
AVOINES :				
Mai	48¾	48¾b	48⅝	48¾
Juil				45⅜a
Oct				40⅝b
ORGE :				
Mai	65⅜	65⅞	65½	5⅞a6
Mai	65⅝	65⅞	65½a	65⅞
Juil	59¾	60⅛	59¾	60⅛
LIN :				
Mai				175¾b
Juil				175½b
SEIGLE :				
Mai	84½			84½b
Juil				83¾b

A CHICAGO

Chicago, 25. — (P.A.) — Les rapports officiels signalent des conditions favorables pour le blé d'hiver domestique, les prix ont subi des reculs fractionnaires, hier, à Chicago. On rapportait que la quantité de blé dur d'hiver américain disponible à l'exportation était inférieure à trente millions de boisseaux. Les ventes à l'exportation n'ont pas dépassé 400,000 boisseaux, hier. Le blé ferma inchangé ou en recul de 3-8 de sou. Mai a coté 93 3-4-7-8 sous et juillet 89 5-8-3-4 sous. Le maïs perdit 1-8 à 3-8 de sou. Mai a coté 59 7-8 sous et juillet 61 1-8 sous. Les avoines étaient inchangées ou en recul de 1-8 de sou, le seigle perdit 1-8 à 3-8 de sou et les provisions ont baissé de 2 sous ou elles ont monté de 7 sous. Voici les prix des options sur le marché à terme :

	Ouv.	Haut	Bas	Ferm
BLE :				
Mai	93½ à 93⅝	93⅞	93⅜	93¾ à ⅞
Juil	89½ à 89⅝	89⅞	89¼	89⅝ à ¾
Sep	89⅜ à 89½	89⅞	89¼	89¾ à ⅞
MAIS :				
Mai	59⅞	60	59¾	59¾ à ⅞
Juil	61⅛ à 61¼	61⅜	61⅛	61⅛
Sep	62¼	62¼	62⅛	61
AVOINES :				
Mai	31¼	31¼	31¼	31¼
Juil	29¾	29¾	29⅝	29⅝
FEVES :				
Mai	105½			105½
Juil				103¾
Oct				101
SEIGLE :				
Mai	75¾	75¾	75½	75⅝
Juil				70⅝
Sep				68

LES DENREES

Montréal, 25.—(P.C.) Les prix du beurre ont conservé leur fermeté hier sur le marché des produits de la ferme à Montréal.

Par wagons ou moins, le beurre No 1 se vendait aujourd'hui 34 sous 1-2 et 35 sous la livre avec lots pour les détaillants à 35 1-2 et 36. Arrivages: 25 boites.

Par wagons ou moins, les oeufs classifiés se vendaient 25 sous la douzaine les A-gros, 24 les A-moyens et 23 les A-poulettes. Arrivages : 1,501 caisses.

Le fromage de l'ouest se vendait 14 sous 3-4 et 15 sous la livre pour les arrivages courants. Arrivages : 1 boite.

Prix des pommes de terre : No 1 blanches du Québec, 80 livres, .52-.55; No 1 Mts du N.-B., 80 livres, .55-.58; 50 livres, .40-.45; No 1 Mts de l'Ile-du-P.-E., 90 livres, .80-.82; 50 livres, .45-.50; No 1 des Antilles, 50 livres, $1.75; de la Floride, le minot, $2.50.

BANQUE D'ANGLETERRE

Londres, 25. — (P.C.) Le rapport hebdomadaire de la Banque d'Angleterre indique les changements suivants qui ont été compilés en livres sterling: augmentation de 440,000 dans la circulation au total de 474,523,000; augmentation de 71,000 dans l'encaisse métallique à 327,181,000; diminution de 389,000 dans les réserves; augmentation de 960,000 dans les dépôts publics; diminution de 764,000 dans les dépôts privés; diminution de 427,000 dans les valeurs du gouvernement et augmentation de 1,038,000 dans les autres valeurs. La proportion entre la réserve de la Banque et son passif est de 33 pour cent au lieu de 33.6 pour cent la semaine dernière. Le taux de réescompte est de 2 pour cent.

IND. ACCEPTANCE

Montréal, 25. — (P.C.) Industrial Acceptance Corporation a gagné des profits nets de $334,893 durant l'année 1937, une augmentation de $121,702 sur ceux de $213,191 pour l'année précédente. Les recettes brutes furent de $1,534,465, en augmentation de $452,652 sur celles de 1,081,813 pour 1936. Le surplus de la société s'établit maintenant par $501,320. Le bilan indique une encaisse de $1,231,817 au lieu de $787,558 l'année précédente. L'actif total a augmenté de $10,973,777 à $17,044,315.

DOMINION TAR CO.

Montréal, 25. — (P.C.) Les profits nets de Dominion Tar and Chemical Company et de ses filiales furent de $628,097 durant l'année 1937, à rapprocher de $384,186 durant l'année 1936. Les profits nets d'exploitation ont été de $1,380,588 au lieu de $1,155,763 l'année précédente. Après le paiement du dividende privilégié, il est resté un solde de $293,784 comparativement à un solde de $38,776 en 1936. Les disponibilités courantes sont de $3,388,907 et le fonds de roulement s'élève à $2,756,622. Le fonds de roulement se chiffrait par $2,421,723 l'année précédente.

CANADA WIRE FAIT DE BEAUX PROFITS

Les profits nets de Canada Wire and Cable Company Ltd. ont été de $794,252 en 1937 au lieu de $352,041 durant l'année 1936.

Toronto, Ont., 25. — (P.C.) — Les profits nets de Canada Wire & Cable Company Limited durant l'année 1937 furent de $794,252 alors qu'ils avaient été de $352,041 durant l'année 1936 et de $195,064 durant l'année 1935. Après le paiement de $476,382 pour les arriérés sur le dividende privilégié, le surplus gagné se chiffrait par $770,552 au lieu de $452,672 l'année précédente. Les profits bruts avant la dépréciation furent de $1,252,849 au lieu de $704,326 en 1935. La compagnie a chargé $223,628 pour la dépréciation au lieu de $219,234 en 1936.

Le fonds de roulement de Canada Wire & Cable est passé de $2,504,496 à $2,917,944. Les disponibilités courantes sont de $3,273,064 y compris une encaisse de $849,420, des valeurs réalisables de $333,731 et des comptes recevables de $533,282. A la fin de 1936, Canada Wire & Cable possédait une encaisse de $777,246, des valeurs réalisables de $114,424 et des compte recevables de $398,598. Le passif exigible est de $355,120. La compagnie a payé $170,550 pour l'impôt sur le revenu au lieu de $71,300 en 1936.

LA VALEUR DES FERMES AGRICOLES

Pour la troisième année consécutive, elle s'établit à $24 l'acre. — Moyenne des gages pour les mois d'été à $23 en 1937.

Ottawa, Ontario, 25. — Pour la troisième année consécutive la valeur moyenne des fermes agricoles occupées au Canada s'établit à $24 l'acre. Elle comprend la terre défrichée et la terre en friche, les habitations, les granges et tous les autres bâtiments de ferme. La valeur moyenne de la terre est en baisse depuis 1928. Elle était alors de $38 l'acre. Elle a touché son plus bas point, $23, en 1934 et remonté à $24 l'acre en 1935. Depuis lors, les valeurs moyennes sont restées à $24 l'acre. L'Ile du Prince Edouard, le Québec, l'Ontario et le Manitoba accusent des augmentations en 1937, mais ces augmentations sont contrebalancées par des diminutions en Nouvelle-Ecosse, au Nouveau-Brunswick et en Colombie Britannique.

Au cours des dix dernières années les pertes les plus prononcées en valeur à l'acre se sont produites dans les Provinces des Prairies, et les moins prononcées dans la Nouvelle-Ecosse et le Nouveau-Brunswick. La valeur moyenne à l'acre en 1937 est de 65 p. c. de la valeur moyenne de 1926.

La moyenne mensuelle des gages pour les mois d'été de 1937, pour les hommes, s'établit à $23 par mois comparativement à $21 en 1936 et $20 en 1935. La valeur estimative de la pension en 1937 est de $17 par mois comparativement à $16 en 1936. Les gages de la main-d'oeuvre agricole d'été sont à la hausse depuis 1933. Ils étaient alors de $17 par mois. Toutes les provinces excepté la Saskatchewan accusent des augmentations de gages pour la main-d'oeuvre agricole d'été en 1937. Les provinces d'Ontario et de Québec accusent de fortes hausses.

La moyenne annuelle des gages pour la main-d'oeuvre agricole masculine augmente de $206 en 1936 à $224 en 1937. Les gages en espèces sont en 1937, de $63 plus élevés qu'en 1933 alors qu'ils touchèrent leur plus bas niveau. Ce sont le Nouveau-Brunswick, le Québec, l'Ontario et le Manitoba qui accusent en 1937 les plus fortes augmentations en dollars sur 1936.

Les gages et la pension annuels pour la main-d'oeuvre agricole masculine s'établissent à $400 en 1937 comparativement à $374 en 1936. Les gages et la pension de la main-d'oeuvre féminine sont de $272 en 1937 comparativement à $261 en 1936.

SISCOE GOLD MINES LIMITED

AVIS DE DIVIDENDE No 24 ET BONUS

AVIS est par le présent donné qu'un dividende de cinq cents (5c) par action et un bonus de une cent (1c) par action sur le capital-actions émis de Siscoe Gold Mines, Limited, ont été déclarés payables le 15e jour de mars, 1938, aux actionnaires inscrits à la fermeture des livres le 28e jour de février, 1938. Les transferts de la compagnie seront suspendus à partir du 1er mars au 21 mars inclusivement dans le but de payer le dit dividende et bonus et pour la tenue de l'Assemblée Annuelle des actionnaires à la date ci-dessus mentionnée.

Par ordre du Bureau de Direction
H. E. GREEN,
Secrétaire-Trésorier.
Montréal, 18 février, 1938.

LES OBLIGATIONS ONT REAGI UN PEU

Abitibi Paper et Brown Company ont cédé un point à Montréal, hier.

UTILITES PUBLIQUES

Les obligations de ce compartiment affichaient des gains toutefois.

Montréal, 25. — (P.C.) Le mouvement de hausse a pris fin dans les obligations de papeteries, hier. Abitibi Paper et Brown Company ont cédé environ un point chacun tandis que Consolidated Paper perdit un demi point. Minnesota and Ontario était inchangée. Howard Smith, Fraser et Restigouche qui sont classées parmi les valeurs de placement du groupe des papeteries n'ont pas fluctué pour la peine.

Nova Scotia Steel and Coal perdit une fraction. Les débentures de cette compagnie étaient stables. Les obligations de minoteries furent recherchées mais elles demeurèrent stationnaires. Shawinigan Power et Saguenay Power ont gagné des fractions dans le compartiment des utilités publiques. Beauharnois Power et Maclaren ont monté d'un demi point. Gatineau 5 pour cent a gagné une fraction.

Les valeurs de premier choix furent ternes. Il n'y avait pas de changement dans les prix comparativement à la veille.

A NEW-YORK

New-York, 25. — (P.A.) — Le ton était relativement bon dans les obligations sur le marché de New-York, hier. Les valeurs ferroviaires de deuxième classe ont cédé du terrain en clôture seulement. Les autres valeurs industrielles étaient fermes de même que les bons du gouvernement. Des reculs furent subis par Rock Island 4 pour cent, St-Paul 5 pour cent, Erie 5 pour cent, International Paper 5 pour cent et New York Central 5 pour cent. Les obligations du gouvernement américain ont baissé de 1-32 de point ou elles ont monté de 8-32 de point. Les obligations étrangères libellées en dollars américains ont monté pour la plupart. Les valeurs italiennes affichaient une tendance réactionnaire toutefois en fermeture.

LE DOLLAR CANADIEN

New-York, 25.—(P.A.) Le dollar canadien a baissé de 1-64 de sou pour fermer au pair, à New-York, hier. La livre sterling perdit 1-16 de sou à $5.01 5-8 et le franc français a baissé de 5-8 de point à $0.0325 3-8. Le florin hollandais perdit 2 points et le belga 1-2 point. A Montréal, la livre sterling a gagné 1-64 de sou à $5.01 5-8, le franc français perdit 11-16 de point à $0.0325 1-4 et le dollar des Etats-Unis a coté le pair alors qu'il touchait un escompte de 1-64 de un pour cent la veille.

LES MINES D'OR SONT IRREGULIERES

Quelques valeurs en vedette ont fléchi sous la conduite de MacLeod Cockshutt. — Hard Rock, Jacola et d'autres montent.

Montréal, 25. — (P.C.) — Les actions de papeteries ont fléchi sur le Curb de Montréal hier. Fraser Voting Trust, Lake Sulphite et Consolidated Paper ont cédé des fractions. General Steel Wares privilégié perdit un point. Dans le compartiment minier, les reculs allaient jusqu'à 6 sous dans Aldermac, Canadian Malartic, Chibougamau, O'Brien, Pamour, Pend Oreille et Sherritt Gordon. Des gains allant de 1 à 5 points furent enregistrés par Macassa, Pato, Perron et Eldorado.

A TORONTO

Toronto, Ont., 25. — (P.C.) — Les prises de profits ont fait fléchir quelques mines d'or en vedette, mais d'autres valeurs ayant monté, le groupe affichait un ton relativement stable dans l'ensemble, à Toronto, hier. Les bas métaux ont fléchi de même que les valeurs de pétrole. Noranda et Hudson Bay cédèrent des fractions. Falconbridge, Coast Copper et Ventures ont baissé de 25 à 30 sous. Macleod Cockshutt ferma à $2.80, en recul de 12 sous. Les pertes variaient de 4 à 10 sous dans Cariboo, Chibougamau, Gunnar, Little Long Lac, Pamour, Oro Plata, Pickle Crow et Wright Hargreaves. Le ton était un peu meilleur dans Hard Rock, Jacola, Macassa et Sylvanite. Royalite Oil perdit 1-2 point, Okalta Oil 3 sous, Anglo Canadian 5 sous et Dalhousie 5 sous.

L'AVANCE PREND FIN A MONTREAL

Tout comme à New-York, les spéculateurs ont encaissé leurs profits, hier.

RECULS NOMBREUX

McColl Frontenac cède un point à 12. — Nickel clôture au cours de 51½.

Montréal, 25. — (P.C.) — Les prises de profits déterminées par l'avance rapide de la liste, mercredi, ont fait perdre aux titres mobiliers, durant la séance d'hier, une partie de leurs gains de la séance précédente. Les actions de bas métaux furent les plus affectées. International Nickel perdit un point à 51 1-2 de même que Smelters à 61 1-2. Les actions de papeteries étaient également lourdes. St. Lawrence Paper privilégié perdit un point à 41. St. Lawrence Corporation, Price Brothers et Howard Smith ont cédé des fractions. Les valeurs d'outillage ferroviaire ont baissé. National Steel Car céda 3-4 de point et Canadian Car & Foundry a perdu une fraction moindre. Pacifique Canadien était inchangé.

Les industries de la construction ont fléchi avec les autres groupes. Canada Cement, Dominion Bridge et Foundation Company étaient plus faibles. Les fluctuations furent étroites dans les utilités publiques. Brazilian Traction céda une fraction et Montreal Power était un peu plus ferme. McColl Frontenac recula d'un point à 12 et Montreal Power était un peu plus ferme. McColl Frontenac recula d'un point à 12 pour la première vente de la semaine. Dominion Steel & Coal B a reculé de 5-8 de point à 14 1-4. General Steel Wares commun et les droits de souscription de cette société ont cédé des fractions.

Le roulement total sur la Bourse et le Curb de Montréal a été de 88,200 actions, comprenant 24,700 parts industrielles et 63,500 parts minières. Les ventes d'obligations furent de $850. Voici les cours moyens compilés par la Bourse de Montréal:

	10 Uti.	20 Ind.	30 Com.
Hier	65.8	77.5	73.6
Avant-hier	65.5	78.3	74.1
Semaine dernière	64.7	75.6	71.9
Mois dernier	66.3	75.9	72.7
1937	91.1	113.7	106.2
Haut 1938	67.9	81.0	76.4
Bas 1938	64.3	73.8	70.9

Trente-neuvième rapport annuel

Caisse Nationale d'Economie

Bilan au 31 décembre 1937

ACTIF

En caisse et en banque			29,446.96
PLACEMENTS: Obligations:			
Cités, Villes, Municipalités, Cantons et Paroisses (Province de Québec)	2,368,299.07		
Commissaires d'Ecoles, Municipalités et Commissions Scolaires (Province de Québec)	593,718.93		
Oeuvres et Fabriques, Syndics de Paroisses (Province de Québec)	662,899.31		
Provinciales	22,367.50		
Corporations Episcopales Catholiques Romaines	60,275.10	3,707,559.91	
Créances hypothécaires:			
Aux Fabriques	442,460.40		
Aux Corporations	649,371.92		
Aux Particuliers	3,741,070.93		
Achats à réméré	769,379.88	5,602,283.13	9,309,843.04
Placements sur Immeubles			1,817,082.87
Intérêts accrus, dus et payés			149,219.82
Comptes recevables			14,518.89
Frais imputables à l'exercice 1938			21,614.45
			$11,341,726.03

PASSIF

Capital:			
Première période		8,402,827.84	
Deuxième période		178,303.86	8,581,131.70
Réserves — Première période:			
Solde de rentes	1,423,904.27		
Certificats conjoints	166,138.51		
Certificats familiaux	498,411.49	2,088,454.27	
Deuxième période — Réserves statutaires:			
Minimum garanti	177,628.03		
Surplus	33,286.11	210,914.14	
Rentes différées garanties avec participation	39,846.38		
Rentes différées garanties avec participation et annuités	92,307.86		
Rentes à prime unique avec participation	240,383.34	372,537.58	2,671,905.99
Comptes payables			19,973.14
Rentes non réclamées			13,771.31
Contributions payées par anticipation			54,943.89
			$11,341,726.03

CAISSE DE REMBOURSEMENT

Bilan au 31 décembre 1937

ACTIF

En caisse et en banque			7,543.84
PLACEMENTS: Obligations:			
Cités, Villes, Municipalités, Cantons et Paroisses (Province de Québec)	441,882.62		
Commissaires d'Ecoles, Municipalités et Commissions Scolaires (Province de Québec)	231,950.94		
Oeuvres et Fabriques, Syndics de Paroisses (Province de Québec)	62,000.50	735,834.06	
Créances hypothécaires		103,875.00	839,709.06
Intérêts accrus et payés			8,723.37
Comptes recevables			948.73
			$ 856,925.00

PASSIF

Réserve pour contributions anticipées			684.42
Surplus et réserve — Fonds de garantie (Rentes ordinaires)		678,466.28	
Surplus et réserve — Fonds de garantie (Rentes différées garanties)		12,464.96	690,931.24
Surplus — Fonds contingent (Rentes ordinaires)		163,925.98	
Surplus — Fonds contingent (Rentes différées garanties)		1,383.36	165,309.34
			$856,925.00

Contresigné pour les administrateurs:
(signé) Le Président: Guy Vanier, C.R.
(signé) Le Secrétaire-trésorier: Aimé Parent.

Nous avons vérifié la comptabilité, les documents et valeurs de la Caisse Nationale d'Economie et de la Caisse de Remboursement, pour l'exercice terminé le 31 décembre 1937, et avons obtenu tous les renseignements nécessaires.

Nous certifions que les bilans ci-dessus sont conformes aux livres et représentent, dans notre opinion, la situation financière de la Caisse Nationale d'Economie et de la Caisse de Remboursement.

Les vérificateurs:
(signé) Victor Pelletier, C.P.A.
(signé) Joseph Lavoie, C.P.A.

Montréal, le 11 février 1938.

BOURSE DE NEW-YORK

Cours fournis par BARRY & McMANAMY, membres de la Bourse de Montréal, 79-81 rue St-Pierre, Québec — Tél : *2-7006

SEANCE DU 24 FEVRIER 1938

Ventes	Titres	Ouv.	Haut	Bas	Ferm.
700	Adams	10⅜	10⅜	10⅛	10⅜
600	Air Reduc	54¾	55¼	54⅝	55¼
700	Alas Jun	11¾	11¾	11⅝	11¾
200	Alld Chem	169	169	169	169
2300	Allis Chal	46¼	46¼	45¾	46
1500	Alleghny	1⅜	1⅜	1⅜	1⅜
600	Am Brak	40	40	39½	39½
1200	Amer. Can	90¾	90¾	89⅝	89⅝
1300	Amn Car	24½	25½	24½	25
100	A. Com Alc	13	13	13	13
1100	Am & For	3¾	3¾	3¾	3¾
1500	Amn Loco	23	23	22⅝	22⅝
400	Am M & F	13½	13½	13⅜	13⅜
6200	Am Radia	14	14	13⅝	13¾
3000	Am Roll	20¾	20¾	20⅝	20⅝
3400	Am Smelt	53⅝	53⅝	52⅛	52⅛
100	Am Sugar	28¼	28¼	28¼	28¼
1700	Amn T & T	139½	140	139½	139¾
1100	Amer Tob	65⅞	65⅞	65¼	65½
1400	Am Water	10⅜	10¾	10	10
100	Am Wool	5¼	5¼	5¼	5¼
600	Amerada	70	70	70	70
14300	Anaconda	34⅜	34⅝	33¾	33⅞
100	Ass D Gds	7¼	7¼	7¼	7¼
3000	Atchi Ry	39¼	39¼	38⅜	38⅜
200	Atlas C	6⅛	6⅛	6⅛	6⅛
1600	A. Refin	23⅛	23⅛	23⅛	23⅛
100	Auburn	4¼	4¼	4¼	4¼
1400	Aviat C	3¾	3⅞	3¾	3⅞
3000	Balt Ohio	10⅜	10⅜	10⅛	10⅜
2000	Barnsd	16¼	16¼	16	16
1800	Bendix	13⅜	13⅜	13	13
200	Best	40	40	40	40
7900	Beth Stl	59	59¾	58½	58¾
10100	Boeing A	30⅛	31	29¾	31¾
100	Bohn All	27½	27½	27½	27½
1100	Borg War	25½	25½	24⅞	26⅛
1400	Briggs Mfg	23¾	23¾	23½	23½
600	Bklyn M T	11	11	11	11
400	Burroughs	18⅜	18⅜	18¼	18¼
100	Byers	10	10	10	10
1100	Calumet	9½	9½	9¼	9¼
6200	Can Dry	19¼	19⅝	19	19⅛
900	C. P. R.	7⅛	7¼	7⅛	7¼
800	Case J I	95½	95½	93	93¼
500	Celan C	16⅛	16⅛	16½	16½
2600	Cerro d P	43	43	41⅞	41⅞
2100	Ches & O	35¾	36	35¾	36
100	Chicag N W	1¼	1¼	1¼	1¼
7400	Chrysler	58¼	58¼	57⅛	57½
200	Coca C	123	123	122	122
100	Callins & A	24¼	24¼	24¼	24¼
200	Colorad	16¾	16⅞	16⅞	16⅞
3800	Colub	7¾	7⅞	7¾	7⅞
1300	Com Solv	8¾	8¾	8⅝	8⅝
3100	C. & South	1½	1½	1⅜	1½
1900	C. Credit	36⅛	36¾	36¼	36¾
300	Congoleu	23	23	22⅞	22⅞
3400	C. Edison	22¼	22½	22	22½
1600	C. Oil C.	10	10	9¾	9¾
400	C. Can	44¼	44¼	43¼	43½
200	C. Produc	64	64	64	64
1160	Crucible Stl	38	38	37¼	37¼
2600	Curtis	4⅜	4⅜	4⅜	4⅜
1100	Do A	17½	17½	16⅞	17
4700	Crane	27½	28	27½	28
8600	Deere	24¼	24¼	24	24⅛
2000	Del. & Lack	8⅛	8¼	8	8
6300	Douglas	41⅞	42⅛	41⅜	41⅜
1900	Dupont	122½	122½	121	121
300	East Kod	157¼	158	157¼	158
200	Elec Auto	19	19	19	19
600	Elec Boat	9½	9½	9½	9½
3400	Elec P & L	10⅜	10⅜	10⅜	10⅜
200	Erie	3⅝	3⅝	3⅝	3⅝
600	Firest	22⅛	22⅛	21	21
900	Foster	17¾	18	17¾	18
600	Freeport	26⅜	26⅞	26¾	26⅞
800	G. Asphalt	18½	18½	18⅛	18⅛
700	G. Elec	41⅜	41⅞	41½	41½
1300	G. Foods	31¾	31⅞	31½	31½
4000	G. Gas A	1	1	1	1
10600	G. Motors	36¼	36⅞	36¼	36¼
300	G. Ry Sign	24¾	24¾	24¾	24¾
1100	Gill. Saf	10	10⅛	10	10⅛
1100	Glidden	24	24	22⅞	22⅞
3900	G'rich Tir	18½	18½	18¼	18¼
5200	Good Tire	23¼	23½	23	23
1700	Gr Paige	1⅜	1⅜	1⅜	1⅜
5700	G. Nor R pr	24¾	24¾	24¼	24½
1400	Greyho	10	10	10	10
5900	Hous Oil	8⅝	8⅝	8¼	8¼
1200	Hud Mot	9	9	9	9
3000	Hupp Mot	1¼	1¼	1¼	1¼
1400	Ill Cent Ry	11¼	11⅜	11¼	11½
1800	Inspir	14	14	13⅝	13⅝
1700	Interlak	11⅜	11⅜	11⅜	11⅜
3600	I. Harves	69⅛	70	68½	68½
900	I. Hy Elec	5⅝	5⅝	5⅝	5⅝
9000	Int Nick	52	52	51½	51⅝
200	Interbor	4¾	4⅞	4¾	4⅞
900	Int Pap	8⅛	8⅛	7⅞	7⅞

Ventes	Titres	Ouv.	Haut	Bas	Ferm.
1200	Do priv.	33⅛	33⅛	32⅞	33
200	Int Tel & T	7¼	7½	7⅛	7¼
900	J. Manv	80¼	80¼	79	79½
500	Kans Cit	9¼	9⅜	9¼	9¼
4500	Kennec	40⅞	40⅞	40	40
1100	Kroger	15⅝	15⅝	15⅝	15⅝
300	Lambert	11½	11½	11⅛	11⅛
500	Lehigh	6⅛	6⅛	6⅛	6⅛
600	Loew's	50⅝	50⅝	50	50
700	Lorrillard	16⅞	16⅞	16⅞	16⅞
800	M. Trucks	21½	22	21½	22
600	Macy	32¼	32¼	32¼	32¼
900	M. Seab	25¼	25½	25¼	25½
700	M.ami C.	10¼	10¼	10¼	10¼
200	Mo Kan	3⅛	3⅛	3⅛	3⅛
4800	Mont Ward	37	37	36¾	36¾
100	Murray	6⅝	6⅝	6⅝	6⅝
400	Nash Kel	9⅞	10	9⅞	10
2300	N. Biscuit	19⅛	19⅛	19⅛	19⅛
100	N. Cash R	17⅛	17⅛	17⅛	17⅛
1500	N Dairy	14⅞	14⅞	14¾	14¾
2000	N Distil	22⅝	22⅝	22⅝	22⅝
1500	N Lead	24¼	24¼	23⅞	23⅞
1400	N. P & L	7¼	7¼	7¼	7¼
300	N Tea	3⅞	3⅞	3⅞	3⅞
13600	N Y Cent	18⅛	18¾	18⅛	18⅛
100	N Y N Hav	2¼	2¼	2¼	2¼
4500	N. A. Avia	9¼	9¼	9⅛	9¼
4400	N. Amm⅞.3	U.S			
4400	North Amm	19⅛	19⅛	19⅛	19⅛
2200	North Pac	12⅝	12⅝	12½	12½
2000	N Y Shipb	8⅞	8⅞	8⅝	8⅝
2500	Ohio Oil	13⅛	13½	13⅛	13⅛
900	Otis Elev	22	22	21⅞	21⅞
500	Otis Stl	10⅜	10½	10⅜	10½
700	Pac Gas	26¼	26¼	26	26
4500	Pack Mot	4¾	4¾	4⅝	4⅝
4100	Param Pu	10½	10½	10¼	10¼
400	Penick	47	47	47	47
2257	Penn RR	23⅛	23⅛	22⅞	23
200	Peop. Gas	32	32	32	32
2700	Phelps Do	28¼	28¼	27⅞	27⅞
1900	Philp Pete	40⅛	40¼	40	40⅛
1200	Pub S N J	32¼	32¼	32¼	32¼
900	Pulmann	33⅛	33⅜	33⅛	33⅜
3500	Pure Oil	12¼	12¼	12¼	12¼
7300	Radio C	6⅞	7	6¾	6¾
2300	Radio K	3⅛	3⅛	3⅛	3⅛
2400	Reming	15¼	15¼	15⅛	15⅛
1200	Reo Mot	2½	2½	2½	2½
5400	Repub St	18⅛	18⅜	18	18
1000	Reyn Tob	40	40½	40	40½
1500	St Jos Lead	38	38	37½	37½
500	S L S Fra	1¼	1¼	1⅛	1¼
1100	Schenley	25½	25½	25¼	25¼
3000	Schulte S	1½	1½	1½	1½
3400	Sears R	64¼	64¼	63	63
1200	Sedvel	16	16	16	16
100	Shattuck	8¾	8¾	8¾	8¾
5000	Sloss S	66½	66½	65⅝	65⅝
4700	Socony	15¾	15¾	15⅝	15⅝
6800	South Pac	20	20	19⅜	19⅜
100	S. Por Ric	25½	25½	25½	25½
1000	South Ry	12⅜	12⅜	12½	12½
3800	Sperry	20⅛	20⅛	20	20⅛
2000	Spiegel	11¼	11¼	11	11
2900	S. Brands	8⅛	8⅛	8⅛	8⅛
500	S. G & E	4	4	3⅞	3⅞
2200	St Oil of C	33¾	33⅞	33	33
8000	S. Oil N J	53⅞	54⅛	53	53⅛
700	S. Oil Ind	33¾	34	33¾	34
2500	Stone & W	9⅜	9½	9⅛	9⅛
1300	Studebak	6	6	5⅞	6
4200	Texas C	44¼	44⅜	43⅜	53⅞
600	Texas G	32⅞	32⅞	32⅞	32⅞
2400	Tidew. A	14⅞	14⅞	14⅞	14⅞
300	Timken	43	43	42¼	42¼
500	U. Bag	11	11	11	11
2000	U. Carbid	79½	79½	78¼	78¼
300	U. Pacific	79½	79½	79½	79½
8900	U. Air Cr	25	25½	25	25
3200	U. Corp	3⅛	3⅛	3⅛	3⅛
400	U. Drug I.	7	7	7	7
1300	U. Gas	10½	10⅝	10½	10⅝
1100	U. S Leat A	9¾	9¾	9¾	9¾
1000	U S Pipe	30⅜	30⅜	29⅞	30
900	U S Realt	5⅜	5⅜	5¼	5¼
16900	U S Rubb	34	34¼	33⅜	34
12200	U S Stl	56	56½	55½	55⅝
400	Do priv.	107¾	107¾	107⅜	107⅜
200	U S Smelt	69⅝	69⅝	69⅝	69⅝
1100	Vanadium	18⅞	18⅞	18	18¼
2000	Vulcan	52	52	52	52
3000	Warner P	6⅜	6⅜	6¼	6¼
3400	Western U	26⅞	27	26½	26½
1700	West Air B	25½	26	25½	26
2900	Westin El	99	99⅛	97¾	98⅜
1700	White Mot	10⅜	10⅜	10⅜	10⅜
300	Woolwor	43⅞	43⅞	43⅜	43⅜
1200	Worthing	18¾	18¾	18¾	18¾
28600	Yellow T	14	14¾	13¾	14⅜
3000	Young Sh	37	37¼	36¾	36¾
800	Zenith R	14¼	14¼	14¼	14¼

BOURSE DE TORONTO

Cours fournis par Ross Brothers & Co., Ltd courtiers, 72 rue St-Pierre, Québec. Téléphone : 2-4091

SEANCE DU 24 FEVRIER 1938

Ventes	Titres	Ouv.	Haut	Bas	Ferm.
150	Abitibi	195	195	190	190
215	Do 6 pr	17	17¼	16¾	16¾
1000	Acme	9	9	9	9
25865	Alderm	64	65	61	62
1500	Alexand	2¾	2¾	2	2
200	Anglo	355	355	355	355
2500	Amm G	20	20	20	20
18000	Arnfield	21	25	21	23
1000	Ashley	3⅛	6⅞	6⅛	6⅞
3500	Astoria	3½	3½	3½	3½
225	Bagam	19	19	19	19
9200	Bankf	89	90	88	90
5800	Base Met	41	42	40	40
10	Bath P P A	10¼	10¼	10¼	10¼
700	Beattie	138	138	137	138
32	Bell	162	162	162	162
25200	Bidgood	42	42	39	41
2450	Big Mis	45	45	45	45
2700	Bobjo	9¾	9¾	9¾	9¾
50	Bralorn	895	895	895	895
595	Braz T	11¼	11⅜	11⅛	11⅛
300	Brew Dist	7¼	7¼	7¼	7¼
100	Brew Corp	150	150	150	150
820	British A	20⅞	20⅞	20¼	20¼
5	Buff. A	16¾	16¾	16¾	16¾
1000	Buff. C	3¼	3½	3¼	3½
75	Build Pr A	50	50	50	50
60	Burt	22	23	22	23
200	Cal & Ed	286	286	285	285
25	C. Wire	60	61	60	61
130	C. Car & F	10¾	10¾	10⅜	10⅜
35	C. Dredge	30	30	30	30
350	C. I. Alc	3½	3⅝	3⅝	3½
4225	Can Mal	118	119	116	116
477	C. P. R	7¼	7⅜	7⅛	7¼
5	C Winer	2¾	2¾	2¾	2¾
100	Castle T	65	65	65	65
1730	Cent Pat	265	265	262	262
3500	Cent Porc	13	13	12	12
100	Chemic	40	40	40	40
900	Chrom	68	68	68	68
50	C. Plow	9¾	9¾	9¾	9¾
100	Com Pet	32	32	32	32
210	Coniar	170	170	170	170
444	C. Baker	14½	14½	14	14½
5500	C. Chib	35½	36	32	32
549	Cons Min	62	62	61	61⅞
46	C. Gas	183	184	183	183½
2500	Darkw	19	20	19	19
870	Dist Corp	15⅝	15⅝	15¼	15¼
1110	Dome	56	56¼	56	56
240	D. Stl C	14¾	14¾	14⅜	14⅜
240	D. Stores	7	7	7	7
1700	Dorval	19	19	18¾	18¾
4850	East Mal	150	150	148	148
7560	Eldora	240	246	240	244
325	Falconb	620	620	610	610
255	Fanny F	20½	20¾	20½	20½
3100	Fed. Kirk	9	9¼	9	9¼
100	Ford of C	17¾	17¾	17½	17½
4100	Franc	45	46	45	46
110	G. Stl W	7	7	6⅞	6⅞
16500	Gillies	13¾	14	12½	12½
200	Glenora	4	4	4	4
2300	God's Lak	52	52¼	52	52¼
700	Goldale	24	24	24	24
5900	Gold Eg	40	40	37½	37½
6000	Goodf	8½	8½	8	8
50	Good Tire	65	65	64	64
4000	Granad	6	6¼	6	6¼
25	Great Lak	9⅞	10	9⅞	10
15040	Gunnar	105	105	100	100
200	Gypsum	7⅛	7⅛	7	7
39590	Hard R	197	204	192	200
1700	Harker	13½	13½	13½	13½
1200	Highw	15	15	15	15
775	Holling	13¾	13¾	13⅜	13⅜
600	Homest	25	25	25	25
3300	Howey	27	27	27	27
868	Imp Oil	19⅛	19¼	19	19
1890	Int. Nick	51⅞	52	51⅜	51⅜
1014	Int Pet	31	31	30⅜	30⅞
100	J. Waite	43	43	43	43
38965	Jacola	28	32½	28	31½
15700	Jellicoe	60	61	59	60
14700	J M Cons	12	12¼	12	12
5870	Kerr Add	206	206	202	202
110	Kerr Lak	62	62	62	62
500	Kirk Hud	106	106	105	105
11225	Kirk Lak	127	127	124	124
4550	Laguna	44	44	42	43
413	Lak Sh	56¼	56¼	56¼	56¼
3000	Lam Cont	5	5	4⅞	4⅞
4235	Lapa Cad	59	59	58	58
3040	Lava Cap	105	108	105	106
1200	Lebel	12	12	11½	11½
1000	Lee G	2¼	2¼	2¼	2¼
2600	Leitch	100	100	100	100

Ventes	Titres	Ouv.	Haut	Bas	Ferm.
1180	Little L L	510	515	510	510
125	Loblaw	23	22½	22	22½
990	Macassa	485	490	485	490
54469	MacLeod	292	293	280	280
1400	Madsen	39	39	39	39
1000	Man & E	2¾	2¾	2¾	2¾
1950	Maralgo	12	12	12	12
1005	M. Harris	7¾	7¾	7½	7½
90	McIntyr	41⅞	41⅞	41⅞	41⅞
2025	McKenz	90	90	90	90
4200	McVitt	18	19	18	18
650	McWatt	42	43	40	40
100	Mercury	14	14	14	14
500	Min Corp	220	220	210	210
1000	Minto	4	4	4	4
3230	Moneta	222	222	217	218
144	Moore	33⅜	33⅜	33½	33½
4000	Morris	11	11	11	11
125	N. Grocer	7½	7½	7¼	7¼
200	Niplss	210	210	210	210
662	Noranda	61⅞	62	61½	61½
2800	Norm Min	90	95	90	95
1440	O'Brien	410	410	405	405
800	Okalta	205	205	203	205
1000	Olga	4½	4½	4½	4½
2579	Omega	41	41	40	40
5000	Pacalta	11	11½	11	11½
15	Page H	93½	93½	93½	93½
1680	Pamour	380	380	375	375
6000	Partan	16¼	16⅞	16	16¾
7000	Paulore	13½	17	13½	17
5100	Paymast	64	64	62	62½
2500	Perron	166	166	162	162
500	Peters	1¼	1¼	1¼	1¼
2745	Pickle Cr	470	470	460	465
536	Pioneer	310	310	310	310
3100	Powell	227	227	223	225
1700	Premier	233	239	229	233
4900	Preston	129	130	126	127
385	Read Au	390	390	390	390
5000	Red Cr	29	29	28½	28½
4800	Red Lak	28	28	27	28
100	Reeves	40	40	40	40
2500	Reno	63	63	62	63
25	Riversid	23	23	23	23
9900	Roche	19	19	18	18
60	Royalit	46¼	46⅝	46¼	46½
14100	St Anth	16	17	16	16¾
2700	San Ant	140	140	136	139
1900	Shawkey	29	29	27	27
200	Sheep Cr	113	113	112	112
3325	Sherritt	160	160	153	154
1920	Siscoe	272	277	272	276
8200	Slave Lak	15	15	14	14
11000	Stadac	25½	26	25	25½
45	Stl of C	59	59	59	59
100	Sud Bas	315	315	315	315
700	Sud Cont	15½	15½	15½	15½
1200	Sulliv	100	100	100	100
1300	Sylvanit	320	335	320	335
400	Teck H	540	545	540	545
2800	Texas	140	140	140	140
100	Toburn	260	260	260	260
30	Toront E	15	15	15	15
251	Un Gas	13½	13¾	13½	13½
105	Un Stl C	5⅜	5⅜	5¼	5¼
300	Towag	60	60	60	60
413	Ventur	645	645	625	625
300	Un Oils	17	17	17	17
2100	Uchi Lak	160	160	157	160
2925	Waite A	195	195	190	191
600	Vulcan	106	107	105	105
175	Walker	41⅝	42	41⅝	41⅝
255	Weston	11⅝	11⅝	11	11½
9900	Wood Cad	39½	40	39	39
4520	Wright H	800	800	800	800
2500	Ymir	25½	25½	25	25
	CURB				
2500	Brett	6	6	5¾	5¾
50	C. Malt	33½	33½	33	33
1705	C. Marco	130	130	130	130
200	Coast C	310	325	310	325
1000	Cobalt	1½	1½	1½	1½
225	Dal Oil	60	60	60	60
25	D. Bridge	30	30	30	30
1000	East C O	10½	10½	10½	10½
550	Home O	126	128	126	126
525	Hud Bay	27½	27¾	27½	27¾
1000	Malrob	1⅜	1⅜	1⅜	1⅜
90	N. Stl Car	39⅜	39⅜	39	39
2000	Oil Selec	3⅝	3⅝	3	3
1950	Pend Or	214	214	210	210
1500	Robb M	2	2	2	2
25	Shawin	21½	21½	21½	21½
25	S. Paving	3	3	3	3
3600	Temisk	12	12	11	11

Ventes 647,000

1000	Nordon	12	12	12
1700	Okalta	205	203	203
2500	Pacalta	11½	11½	11½
25	Pend Or	212	212	212
460	Pioneer	310	310	310
1625	Prem G	235	232	232
19200	Quesnal Q	9½	9½	9½
1700	Relief Arl	23½	23½	23½
500	Reno	61½	61½	61½
500	Reward	5	5	5
1000	Sheep Cr	113	112	112
75	Silbak Pr	215	215	215
300	United Oils	19	19	19
8800	Wesko	4½	4	4
800	West Fl	16	15	16
1000	Ymir Girl	24	24	24

Total : 94,524.

Obligations Canadiennes

Séance du 24 février 1938

OBLIGATIONS DU DOMINION:	Off.	Dem.
2½ 1 Juin 1943	102	103
2½ 15 Oct 1939	101¾	102¾
3 1 Juin 1950-55	98	99
3 15 Oct 1942	104¼	105¼
3 perpétuelles	88⅛	89⅛
3¼ 1 Juin 1946-49	102⅞	103⅞
Do 1956-66	99½	100½
3½ 15 Oct 1944-49	103¼	104¼
4 15 Oct 1943-45	107⅞	103⅞
Do 1939	104½	105½
Do 1947-52	107½	108½
4½ 1 Sep 1940	107⅛	108¼
4½ 15 Oct 1944	111⅜	112⅜
4½ 1 Fev 1946	111⅝	112⅝
4½ 1 Nov 1946-56	110⅜	111⅜
Do 1947-57	110½	111½
Do 1948-58	111¼	112¼
Do 1949-59	111¾	112¾
5 15 Nov 1941	111	112
5 15 Oct 1943	113¼	114¼
GARANTIES PAR LE DOMINION:		
C N R 2 1943	99⅝	100⅝
Do 2¼ 1944	99⅜	100⅜
Do 3 1944	103	104
Do 1945-50	97⅞	98⅞
Do 1948-52	97⅝	98⅝
Do 1958-53	97¼	98¼
Do 4½ 1951	114½	115½
Do 1956	115	116
Do 1957	114⅜	115⅜
Do 4¾ 1955	117½	118½
Do 5 1954	118⅜	119⅜
Do 1949-69	119¾	120¾
PROVINCIALES:		
Alta 4 1954	49	53
Do 4½ 1956	50	54
B C 5½ 1945	99¾	101¾
Do 4½ 1953	93½	96
Man 6 1947	91½	94½
Do 4½ 1956	80	83
N B 3 1951	90½	92½
Do 4½ 1961	103	105
N S 3 1950	94	96
Do 4½ 1960	108¼	110¼
Ont 4 1962	107½	109½
Do 4½ 1949	110¾	111¾
Que 3 1951	95½	97½
Do 3¼ 1949	98	99½
Sask 4 1954	64	67
Do 4½ 1951	74½	77½
Mtl 4 1945	99¼	100¾
Do 4½ 1971	100½	102½
Que 4½ 1950	101	103
T Riv 4½ 1956	101½	103½
Mtl Cath Sch 4 1948	99	100½
Mtl Metro 4½ 1962	99½	101½
Do 4 1947	99	100½
RAILS ET NAVIGATION:		
C P R 4 1949	95	97
Can SS 5 1957	76½	78½
UTILITES:		
Beauhar 5 1973	69	72
Bell Tel 5 1960	120	123
B C Pow 4 ¼ 1960	99	102
Calg Pow 5 1960	97½	99½
Can N P 5 1953	114	117
Gat Pow 5 1956	104	106
Do 6 1941	101	103
Int H El 6 1944	62½	64½
Maclaren P 5½ 1961	100½	102½
M L H & P 3½ 1956	102	104
Mtl Tram 5 1955	73	75
Ott P 5½ 1970	105½	107½
Pow Corp 4½ 1959	100½	102½
Que Pow 4 1962	96	98
Sag Pow 4½ 1966	103	105
Shaw 4½ 1970	103½	105½
Do 4 1961	99½	101½
Twin City 5½ 1952	55	58
United Secs 5½ 1952	67½	70½
Wpg El 4½ 1960	103	105
INDUSTRIELLES:		
Abitibi 5 1953	53	55
Brown 5½ 1956	56¼	58¼
Do 5½ 1950	54	58
Can Cem 4¼ 1951	103	105
Can Int P 6 1949	95½	97½
Can Vick 6 1947	96½	98½
Con P 5½ 1967	42½	44½
Dom Coal 4½ 1952	100	103
Dom Stl & C 6¼ 1955	98½	102½
Donn P 4½ 1956	73¼	75¼
Fraser 6 1950	100	103
G S Wares 4½ 1952	94	97
Great L P 5 1955	93	95
Int City W Bak 6½ 1950	..	35
Maple L Mill 5½ 1949	52	45
Minn & Ont P 6 1947	34	36
N S Steel 5 1950	80½	83
Do 6 Debs	39	41
Price 1957	94	97
Do 4 1957	90	95
IMMEUBLES:		
Shbk St Real 3½-4 1952	35	40
Windsor Hotel 6½ 1943	54	
Do 6 1947	28	33

Petite Bourse de New-York

(Cours fournis par GREENSHIELDS & Co., Edifice Price, rue Ste-Anne, Québec. Tél. 2-1591)

24 février 1938

	Ouv.	Ferm.
Alum of Am	89	89
Am. Cyanam B	26	26
Am. Gas & Elec	27⅛	27
Am. Superpower	¾	¾
Brown Co. priv	27	27
Cities Service	1¾	1¾
Elec. Bonds & Share	7⅞	7⅞
Ford of Can. "A"	17⅝	17⅝
Ford Motors	8⅜	5⅜
Gulf Oil	41⅞	41⅞
Hudson Bay Mining	27⅝	27¾
Humble Oil	69½	69
Imperial Oil	19	19
Int. Petroleum	30½	30¾
Niagara & Hudson	8	8
Penroad	2⅜	2⅜
St. Regis Paper	3¼	3⅜
Taggart	5	5
United L. & P.	2½	2⅜

Bourse de Vancouver

membres de la Bourse de Montréal, 105, Côte de la Montagne, Québec)

Séance du 24 février 1938

		Haut	Bas	Ferm.
50	A P Con	25	25	25
1000	Aztec	9¾	9¾	9¾
3700	B C Nickel	15	15	15
1350	Big Miss	45	45	45
395	Bralorne	895	895	895
1000	Bridge R Cons	3¾	3¾	3¾
25	Calmont	43	43	43
250	Cariboo	217	215	215
1500	Brown Oil	48	47	47
300	Cap Est	300	300	300
300	Cal Edm	286	285	285
1500	Comm W P	32	32	32
2000	Dentonia	12¼	12¼	12¼
2500	Fairv Am	4¾	4¾	4¾
750	Four Star	20	19	19
1250	Freehold	6	5⅞	5⅞
1000	Gold Belt	38½	38½	38½
300	Grandv	8	8	8
6800	Grull	8¼	7	7½
5000	Haida	6	6	6
40	Home Oil	125	125	125
1000	Island Mt	78	78	78
2300	Hedley Mar	138	136	138
4900	Koot Belle	119	115	119
2000	Lakev	1	1	1
4500	Lucky Jim	3	3	3
3000	Mak Sic	2	1¾	1¾
700	Mar Jon	8	8	8
500	Merland	6	6	6
800	Minto	3¾	3¾	3¾
2400	Nicola	6	6	6
900	Noble Five	3¾	3	3¾

Marchés des denrées

Séance du 24 février 1938

BEURRE, comptant:
Québec G R 34½ à 34¾.
Québec seconds, 38 s, 34¼.
FROMAGE, comptant:
Non coté.
OEUFS comptant:
Ontario A-gros 25 ; A-medium 24 ; A-de poulettes 23.
EN TRANSIT:
Beurre ca fromage non cotés.
BEURRE, à venir.
Stable et sans changement.
Février 34½ à 34¾.
Mars 34⅜ à 34⅞.
Avril 33⅞ à 34⅜.

Cours des trusts fixes

Séance du 24 février 1938

	Off.	Dem.
Quarterly Income Share	11 ¼	12 ¼
Can. Inv Fund	3.70	4.05
N A Trust 1953	2.05	2.15
Do 1955	2.48	2.60
Do 1956	4.45	4.65
Do 1958	2.53	2.60
Cumulative Trust	4 ½	4 ⅞
N Corp Trust Cum	2.60	2.70
Do Dist	3.60	2.70

Cours des changes

Séance du 24 février 1938

Cours des changes en clôture à Montréal, fournis par la BANQUE ROYALE DU CANADA

Australie, livre	4.0050
Belgique, belga	0.1698
Chine, Hong Kong dollars	0.3140
France, franc	0.032525
Allemagne, reichsmark	0.4046
Grande-Bretagne, livre	5.01625
Hollande, florin	0.5594
Inde, rupee	0.3793
Japon, yen	0.2908
Nouvelle-Zélande, livre	4.0372
Sud Afrique, livre	4.9912
Suisse, franc	0.2324
Dollar américain : Pair.	

Cours des changes en clôture à New-York, fournis par la BANQUE DE MONTREAL

ARGENT:	
Demandé	5.01 ½
Cables	5.01 ⅝
Australie	4.0135
Nouvelle-Zélande	4.0458
France	0.0325 ½
Belgique	0.1697 ¾
Italie	0.0526 ¼
Suisse	0.2324
Hollande	0.5594
Allemagne	0.4046
Suède	0.2585
Norvège	0.2521
Danemark	0.2240
Tchécoslovaquie	0.0351 ¾
Brésil	0.0595
Pologne	0.1901
Autriche	0.1895
Hong Kong	0.3144
Yen	0.2906
Dollar canadien : Pair.	

Valeurs étrangères à New-York

(Cours fournis par BARRY & McMANAMY, membres de la Bourse de Montréal, 79-81 rue St-Pierre Québec. Tél.: *2-7006)

Séance du 24 février 1938

		Haut	Bas	Ferm.
3000	Argen 4 1972	82¾	82¼	82¼
7000	Austra 5 1955	106¼	106	106
1000	Belg 6 1-2 1949	106⅞	106⅝	106⅝
16000	Do 6 1955	107⅝	107⅝	107⅝
5000	Braz 6 1-2 1957	18	18	18
2000	B Aires 6 1961	74	74	74
3000	Chile 6 1961	17⅞	17¾	17¾
1000	Colom 6 1961	14⅛	14⅛	14⅛
1000	French 7 1-2 1941	107	107	107
13000	Germ 5 1-2 1965	27⅞	27½	27½
8000	Italy 7 1951	81	80½	80½
5000	Japan 5 1-2 1965	60½	60½	60½
2000	Milan 6 1-2 1952	64⅜	64	64
7000	N S W 5 1957	102⅝	102⅝	102⅝
32000	Peru 6 1960	10⅜	10	10⅜
1000	Poland 6 1940	60⅜	60⅜	60⅜
3000	Do 7 1947	79	77	79
1000	R de J 6 1 2 1953	9	9	9
1000	R G Do S 6 1969	9⅛	9⅛	9⅛
1000	Rome 6 1-2 1952	67⅞	67⅞	67⅞
1000	Serbs 7 1962	31½	31½	31½

Mines non-inscrites

(Cours fournis par Johnston & Ward, membres de la Bourse de Montréal, 105, Côte de la Montagne, Québec)

(Cours fournis par Johnston & Ward, membres de la Bourse de Montréal, 105, Côte de la Montagne, Québec)

Séance du 24 février 1938

	Offre	Dem.
Abbeville	..	15
Algold	35	38
Albany R.	84	86
Amity	1¾	2¼
Bilmac	21½	23
Bousquet	1	2
Brown Cad	..	7
Cap. Rouyn	5	5½
Central Duvernay	9	10
Chibmac	2¼	3½
Cuniptau	9	11
Dempsey Cad	3	5
Dorval Unites	..	$11
Dunlop nouv	4½	5½
Franklin	..	1½
Frontier L. L.	5	7
Garnet	2½	3½
Gilbec	3½	4½
Golden Gate	60	63
Gold Range	1½	2½
Hudson Pat	2	3
Kenricia	32	34
Kewagana	20	22
Lafayette	3½	4½
Lake Geneva	27	29
Lakehill	4½	5½
Lake Rowan	26	28
Lamaque	710	750
L. L. Lagoon	5	5½
LeRoy	3½	4½
Maknet Lake	10½	12
Man. Basin, nouv.	..	2
Martin Bird	48	50
Margaret	14	16
McCarthy W.	..	9
Moffatt Hall	1	2
Moffatt nouv	3½	5
Mooshla	6½	7½
Mosher L. L.	24	26
Norlake	8	9
No. Shore	1½	2½
Obalski	9½	10½
Oklend	30	32
O'Leary M	5½	6½
Opemiska C	8½	9½
Oriole	6	7
Porc. Lake	20	22
Potterdoal	1	1½
Quebec Manitou	95	98
Red Gold	7	8
Ribago	4	5
Routhier Cad	11	14
Rubec	2	2½
Sand River	32	34
Schreiber		2
Skookum	2	3
Smelters	1½	3
Springer Sturgeon	11	13
Sturgeon R Gold	30	33
Stadore		15
Tonawanda	3½	4½
Wawbano	2	2½
W. Red Lake	2½	4
Westw. Cad	10	11
West S. L. L.	4½	5½
Whitehorse	9	11
Young Dav	25	28

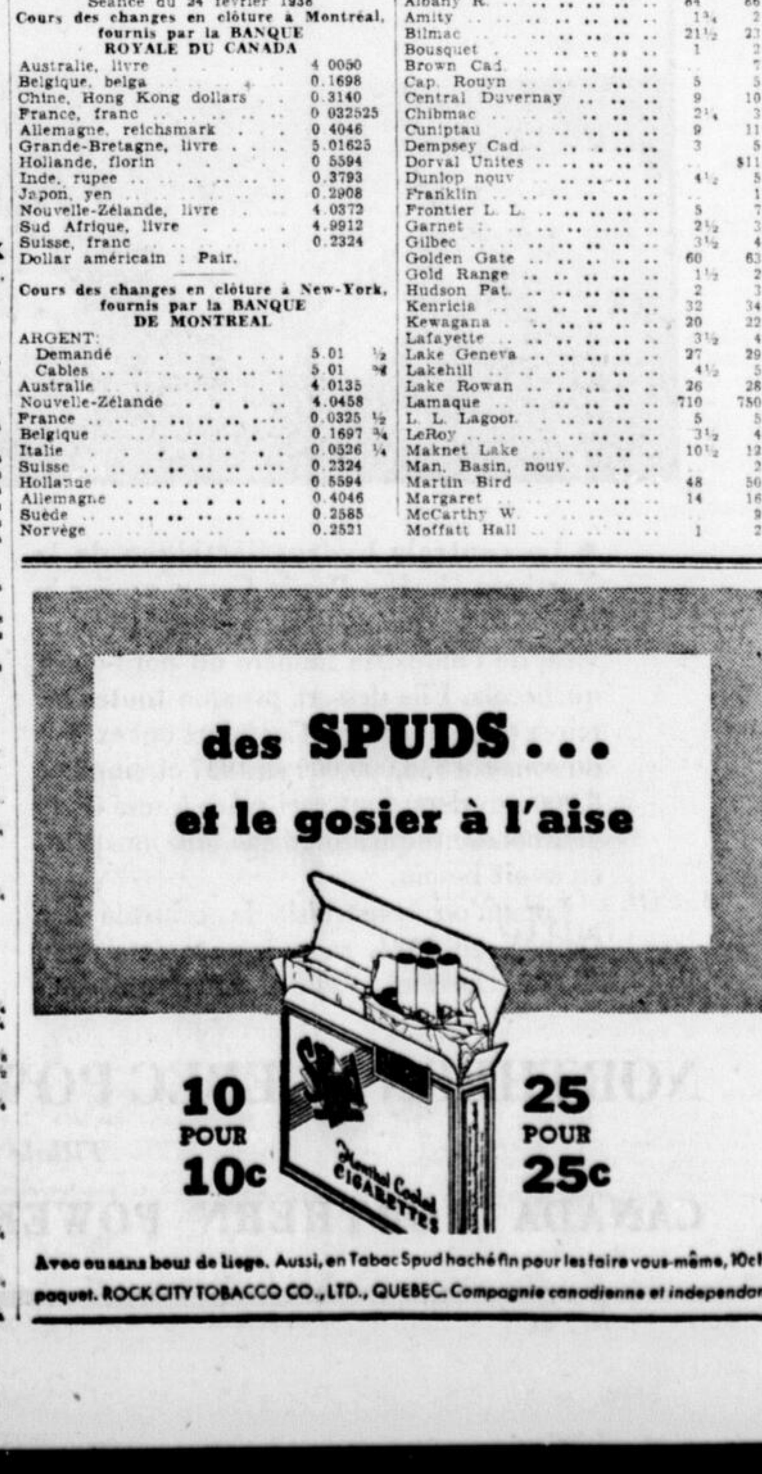

Cours moyens des obligations

(Serv. de la Presse Canadienne)

New-York, 25. — Voici le tableau des moyennes des obligations à New-York pour la séance du 24 février 1938 préparé par Standard Statistics Co. Inc.:

	20 cf	10 ind	10 uti	10 etr
Hier	65.2	96.5	90.2	65.7
Avant-hier	65.2	96.5	90.3	65.3
Mois dern	61.3	96.0	89.3	65.9
1937	97.1	103.9	101.3	73.5
Haut 1938	70.5	98.0	92.2	67.0
Bas 1938	61.1	95.7	89.0	65.0
Haut 1937	99.0	104.4	102.8	74.7
Bas 1937	70.3	95.5	90.3	64.2
Bas 1932	45.8	40.0	64.6	42.2
Haut 1928	101.1	98.9	102.9	100.5

10 obligations à faible rendement:	
Hier	108.8
Avant-hier	108.8
Mois dernier	107.8
1937	111.0
Haut 1938	109.3
Bas 1938	107.8
Haut 1937	113.7
Bas 1937	107.0
Haut 1928	104.4
Bas 1932	86.8

Les prix de gros

Séance du 24 février 1938

Blé Nord No 1		$1.61
Blé Nord No 2		1.54
Blé Nord No 3		1.37 1-2
Avoine Ouest No 3		0.60
Avoine d'engrais No 1		0.56
Orge Ouest No 3		0.77 1-2
Par boisseau à Montréal, ex-magasin		
Graine moulue à engrais		
Son		$34.25
Gru rouge		$35.25
Gru blanc extra		$38.25
(Par tonne comprenant les sacs ex-voie ferrée moins 25 centins par tonne pour du comptant)		
Grain séché de brasserie		$32.00
par tonne au détail		$34.00
Avoine roulée (gruau par sac de 90 lbs livré au commerce y compris taxe de vente		$3.15
Farine de blé d'hiver :		
Qualité de choix pour lots de wagons nouvelle, par baril	$4.25	$4.35
Qualité de choix par lots irréguliers nouvelle par baril et magasin	$4.35	$4.45
Farine de maïs blanc pour baril en sacs de chanvre livrée	$3.95	$4.05
Farine de blé du printemps :		
Par baril en sacs de chanvre de 80 livres livrés à Montréal		
Première patente		$7.90
Deuxième patente		$7.50
Patente à boulanger		$7.40
Foin pressé		
Extra No 2		$11.50
No 2		$10.50
No 3		$8.50
(Par tonne f.o.b Montréal)		
Patates		
Québec nouvelles No 1 par sacs de 80 lbs	0.52	0.55
Nouveau-Brunswick Montagnes No 1 en sacs de 80 lbs	0.55	0.58
Nouveau-Brunswick Montagnes No 1 en sacs de 50 lbs	0.40	0.45
Il. du P. E. Montagnes No 1 en sacs de 90 lbs	0.80	0.82
En sacs de 50 lbs	0.45	0.50
Indes Occidentales, en sacs de 60 lbs No 1		$1.75
Nouvelles de Floride en sacs de 60 lbs		$2.50
Oeufs		
A-1 gros	0.34	0.35
A-1 medium		0.33
A-1 de poulettes		0.31
A-gros		0.32
A-medium		0.30
A-de poulettes		0.29
Beurre		
No 1	34 1-2	35
Fromage		
Ouest courant	14 3-4	15
Ouest d'été	15 1-2	15 3-4
Mélasse d'engrais :		
Canne à sucre Indes Occidentales (final blackstrop) par gallon, f.o.b Montréal, quantité de 54 à 60 barils de 45 gallons		0.14
Wagons citernes (approximativement 6,700 gallons)		10¾
Volailles :		
Dindons pour rôtir	0.28	0.29
Oies		0.19
Volailles de choix	0.20	0.23
Canards de choix	0.18	0.21
Cannetons du lac Brome		0.26
Poulets de choix	0.29	0.30
Poulets nourris au lait	0.30	0.31

La production du whiskey aux Etats-Unis durant janvier 1938 a été de 11,636,639 gallons au lieu de 18,812,708 gallons en janvier 1937.

MOUNT ROYAL HOTEL

Montréal, 25. — (P.C.) Les recettes nettes de The Mount Royal Hotel Compnay Limited durant l'année 1937 se sont élevés à $124,157, en diminution de $8,361 sur celles de $132,518 pour l'année précedente. Après l'intérêt sur les obligations au total de 195,800, l'amortissement de $42,-894 et la dépréciation de $200,000, la compagnie a subi une perte nette de $308,109. Le déficit reporté dans les livres est de $2,-254,183.

BANQUE DU CANADA

Ottawa, Ont., 25. — (P.C.) — Le rapport de la Banque du Canada pour la semaine du 23 février 1938 indique de faibles augmentations dans les dépôts du Dominion ainsi que dans les réserves en dollars américains et en livres sterling. Les billets en circulation ont diminué un peu. La proportion entre la réserve nette et les dépôts était de 56.17 pour cent cette semaine au lieu de 56.18 pour cent la semaine dernière.

COURS DE DOW JONES

New-York, 25. — Voici les cours préliminaires de Dow Jones pour la clôture de la séance d'hier à la Bourse de New-York: 30 industriels à 130.85, en recul de 1.55 point. 20 chemins de fer à 30.05, en recul de 0.47 point. 20 utilités publiques à 20.07, en recul de 0.13 point.

RECETTES DU P. C.

Montréal, 25. — (P.C.) Les recettes brutes du Pacifique Canadien durant la semaine du 21 février 1938 furent de $2,246,000 alors qu'elles avaient été de $2,398,000 durant la semaine correspondante de 1937, ce qui représente une diminution de $152,000.

COMPENSATIONS A QUEBEC

Les compensations bancaires dans la ville de Québec se sont chiffrées cette semaine par $3,718,767 alors qu'elles avaient été de $4,167,924 durant la semaine correspondante de l'année dernière.

LAKE ST. JOHN PAPER

Montréal, 25. — (P.C.) Il a été inscrit sur le Curb de Montréal 2,-912 3-4 actions additionnelles de Lake St John Power and Paper Company Limited. Cela porte le total des actions communes émises à 99,669.

DIVIDENDES

Landed Banking and Loan, 1 1-4 pour cent payable le 1er avril aux actionnaires inscrits le 15 mars.

Saguenay Power Company, $1.37 1-2 par action privilégiée, payable le 1er mai aux actionnaires inscrits le 14 avril.

F. N. Burt Co., 30 sous par action payable le 1er avril aux actionnaires inscrits le 10 mars.

ALDERMAC COPPER

Toronto, Ont., 25. — (P. C.) **Aldermac Copper Corporation vient d'annoncer que les directeurs de la compagnie ont accepté une offre, sujet à la ratification des actionnaires, pour la vente d'un million d'actions au prix de 60 sous chacune. Cet argent servira à la construction d'une usine pour la production du soufre à Niagara Falls, Ontario. L'offre va nécessiter une augmentation dans le capital-actions de la compagnie de 5 millions à 6 millions de parts. Une assemblée spéciale des actionnaires sera tenue pour étudier cette affaire. Les ingénieurs viennent de terminer avec succès les expériences faites en rapport avec ce projet.**

National Breweries Ltd. 44 sous par action privilégiée payable le 1er avril aux actionnaires inscrits le 15 mars.

Dominion Glass Company Ltd. $1.25 par action commune, payable le 1er avril aux actionnaires inscrits le 15 mars; $1.75 par action privilégiée payable le 1er avril aux actionnaires inscrits le 15 mars.

Howard Smith Paper Mills Ltd. $1.50 par action privilégiée, payable le 15 avril aux actionnaires inscrits le 31 mars.

F. N. Burt & Company Ltd. 30 sous par action payable le 1er avril aux actionnaires inscrits le 10 mars.

Canadian Foreign Investment Corporation Ltd. 40 sous par action commune et 2 pour cent par action privilégiée, payables le 1er avril aux actionnaires inscrits le 15 mars.

NOTES BRÈVES

(Sommaire de Dow-Jones venu par fils privés de L.-G. Beaubien et Cie, Québec.

Union Carbide & Carbon a déclaré un dividende de 80 sous par action.

Les recettes nettes d'exploitation de Reading Company durant janvier 1938 furent de $635,311 au lieu de $1,067,844 durant janvier 1937.

Beech Nut Packing Company annonce la mise en paiement d'un dividende extra de 25 sous par action en plus du dividende régulier de $1 par action commune.

Liquid Carbonic a déclaré un dividende de 20 sous par action.

La production mondiale de l'étain en 1937 a atteint le chiffre record de 206,900 tonnes, en augmentation de 27,000 tonnes sur 1936.

$5,722,870 EN RENTES VIAGERES

Voilà ce qu'aura distribué, en juin prochain, la Caisse Nationale d'Economie.

ASSEMBLEE

Les sociétaires de la Caisse Nationale d'Economie viennent de tenir leur assemblée annuelle. Elle a eu lieu au Monument National. Présidait Me Guy Vanier, C.R., de son Conseil d'administration.

Cette assemblée avait pour objet l'étude du bilan du dernier exercice ; le trente-neuvième depuis la fondation de cette société canadienne-française de rentes viagères (1899).

Au 31 décembre dernier, l'actif de la Caisse Nationale d'Economie et de la Caisse de Remboursement s'élevait à $12,-198,651.03, soit une augmentation de $686,-951.17 sur 1936. Cet actif est constitué : a) par un capital de **première période** dont le revenu est distribué en parts égales entre tous les rentiers, et par des réserves spéciales qui pourvoient aux bénéfices additionnels que comportent les certificats ; b) par un capital de **deuxième période** dont le revenu est également distribué en parts égales aux porteurs de rentes garanties, immédiates ou différées, avec remboursement, annuités au décès et participation.

Le capital de ces deux périodes s'est accru, au cours de l'année dernière, de $288,775.10 dans le premier cas et de $11,561.78 dans le second, de sorte qu'il est maintenant de $8,402,827.84 et de $178,303.86 respectivement. Quant aux réserves, elles accusent aussi des augmentations de $158,941.77 et de $138,652.58 ; aussi constituent-elles un grand total de $2,671,905.99, soit $297,594.35 de plus qu'au 31 décembre 1936.

Si nous jetons maintenant un coup d'oeil sur le bilan de la société auxiliaire qu'est la Caisse de Remboursement, nous constatons, ici encore, une augmentation de $65,873.56 : son capital est de $856,925.

On a une assez juste idée de l'ampleur des bienfaits multipliés par la Caisse Nationale d'Economie, en se rappelant que, le 15 juin prochain, elle distribuera des chèques de rentes à 37,262 personnes, soit 3,559 de plus qu'en juin 1937. Cette distribution, la vingtième, représente une somme de $571,495.87, ce qui porte à $5,722,-870.56 les revenus qu'elle aura ainsi partagés entre les nôtres depuis 1919. Le rendement moyen des placements a été, l'an dernier, de $5.05 pour 100.

Comme le faisait remarquer Me Guy Vanier, C.R., le public répond avec empressement à l'idée que la Caisse a été la première à propager au pays : celle du placement en viager. Elle met aujourd'hui sur le marché quelque vingt-cinq certificats de rentes viagères. Elle peut par conséquent répondre à tous nos besoins sociaux : ceux des individus, ceux des jeunes ménages et des familles nombreuses, ceux des groupements économiques et religieux. Autrefois, les sociétaires devaient attendre vingt ans avant de devenir rentiers ; aujourd'hui, tout épargnant qui veut recourir à ce mode de placement peut retirer sa rente trois mois après qu'il l'aura souscrite ; et elle lui sera assurée jusqu'à la fin de ses jours. Toutes les rentes de la Caisse Nationale d'Economie sont incessibles et insaisissables.

Le Comité de Surveillance, qui a aussi présenté son rapport, se composait de MM. A.-P. Frigon, président, J.-P Labarre, Mes Eugène Simard, C.-E. Bruchési et Démétrius Baril, MM. Jean Valiquette, L.-A. Picard, Henri Robitaille, J.-M.-R. Longtin, P.-E. Rouillier, Mes L.-A. Rousseau et Lionel Leroux. (C).

AVIS PUBLIC

CORPORATION DE QUEBEC

Dépt Travaux Publics-Service des Vidanges

Québec, 15 février 1938

(Extrait de l'article 8 du règlement No 51)

"Les vidanges seront déposées dans des "réceptacles convenables et acceptés par "l'Ingénieur de la Cité et ces réceptacles "ne devront pas contenir plus de 100 lbs "de ces matières, et il devra y avoir un "espace libre d'au moins 6 pouces, entre "le contenu et la surface des réceptacles "acceptés par l'Ingénieur de la Cité"

Les employés au service des vidanges ne transporteront aucun réceptacle dépassant 100 lbs et les contribuables jouissant du service ordinaire et du service spécial de vidanges devront se conformer strictement à l'Article 3 ci-haut mentionné, afin de faciliter ce service.

EDOUARD HAMEL,
Ingénieur de la Cité.

PROCLAMATION

CITE DE QUEBEC — HOTEL DE VILLE

Bureau du Greffier de la Cité

Québec, le 22 février 1938

Elections municipales de 1938

Je, soussigné, Greffier de la Cité de Québec, donne par les présentes AVIS PUBLIC que les élections générales municipales pour 1938, dans la Cité de Québec, ont été, suivant la loi, tenues comme suit, savoir :

MISE EN NOMINATION des candidats LUNDI, le QUATORZIEME jour de FEVRIER 1938, entre MIDI et QUATRE HEURES P.M., à l'Hôtel-de-Ville, comme suit, savoir :

POUR LA CHARGE DE MAIRE

MM. Lucien-H. Borne, industriel ; Joseph-Ernest Grégoire, avocat.

POUR LA CHARGE D'ECHEVINS

Siège No 1

QUARTIERS

CHAMPLAIN : Francis-J. Dinan, arrimeur.
ST-JEAN-BAPTISTE : Ernest Drolet, avocat ; Roméo Gingras, avocat ; J.-Eugène Gingras, marchand.
MONTCALM : Jules Gingras marchand ; Elzéar-A. Tremblay, contracteur ; Lucien Charest, comptable.
ST-ROCH : Lauréat-F. Martel, agent ; Georges-L. Côté, conducteur.
ST-SAUVEUR : Edmond Trépanier, peintre ; Arthur Drolet, commerçant.
LIMOILOU : Philippe Trottier, entrepreneur général ; Hubert Simard, marchand ; Charles-J. Bédard, cultivateur.

POUR LA CHARGE D'ECHEVINS

Siège No 2

CHAMPLAIN : P.-Albert Nadeau, manufacturier ; Wilfrid Samson, marchand.
ST-JEAN-BAPTISTE : J.-Elzéar Dion, négociant ; J.-S.-Arthur Poulin, entrepreneur général ; René Brulotte, éditeur.
MONTCALM : Emile Morin, avocat.
ST-ROCH : Arthur Duval, notaire ; J.-Emile Gosselin, voiturier.
ST-SAUVEUR : Pierre Bertrand, cordonnier machiniste ; Alexandre Grenier, employé civil ; V.-Gaudiose Vézina, sculpteur.
LIMOILOU : E.-A. Charland, industriel ; Albéric Noreau, entrepreneur plombier.

POUR LA CHARGE D'ECHEVIN

Siège No 3

ST-SAUVEUR : Joseph Boutet, gardien ; Philémon Garneau, comptable ; Arthur Godbout, soudeur.

Un seul candidat ayant été nommé pour la charge d'échevin, Siège No 1, dans le quartier Champlain ;

Un seul candidat ayant été nommé pour la charge d'échevin, Siège No 2, dans le quartier Montcalm ;

Ils furent **ipso facto** déclarés élus respectivement échevins pour les sièges Nos 1 et 2 des quartiers Champlain (1) et Montcalm (2) ;

Pour le siège No 1 : Quartier Champlain : Echevin Francis-J. Dinan ;

Pour le siège No 2 : Quartier Montcalm : Echevin Emile Morin ;

et plus d'un candidat ayant été nommé pour la charge de Maire : MM. Lucien-H. Borne et Joseph-Ernest Grégoire ;

et plus d'un candidat ayant été nommé pour la charge d'échevin, Siège No 1 pour les quartiers St-Jean-Baptiste, Montcalm, St-Sauveur, Limoilou, St-Roch ;

et plus d'un candidat ayant été nommé pour la charge d'échevin, Siège No 2 pour les quartiers Champlain, St-Jean-Baptiste, St-Roch, St-Sauveur, Limoilou ;

et plus d'un candidat ayant été nommé pour la charge d'échevin, Siège No 3 pour le quartier St-Sauveur ;

Je, soussigné, Greffier de la Cité de Québec, donne par les présentes AVIS PUBLIC que la VOTATION pour la charge de MAIRE et pour les charges d'ECHEVINS, respectivement dans tous les quartiers dans lesquels il y eut contestation, a eu lieu le LUNDI, le VINT ET UNIEME jour de FEVRIER courant (1938) entre NEUF heures du matin et CINQ heures de l'après-midi, dans les bureaux de votation établis à cet effet, en conformité avec la loi, et que le résultat final a été comme suit, savoir:

MAIRE ELU

M. le Chevalier Lucien-H. Borne.

ECHEVINS ELUS AU SIEGE No 1

CHAMPLAIN : M. Francis-J. Dinan.
ST-JEAN-BAPTISTE : M. Ernest Drolet.
MONTCALM : M. Elzéar-A. Tremblay.
ST-ROCH : M. L.-F. Martel.
ST-SAUVEUR : M. Arthur Drolet.
LIMOILOU : M. Hubert Simard.

ECHEVINS ELUS AU SIEGE No 2

CHAMPLAIN : M. Wilfrid Samson.
ST-JEAN-BAPTISTE : M. J.-S.-Arthur Poulin.
MONTCALM : M. Emile Morin.
ST-ROCH : M. Arthur Duval.
ST-SAUVEUR : M. Pierre Bertrand.
LIMOILOU : M. Albéric Noreau.

ECHEVIN ELU AU SIEGE No 3

ST-SAUVEUR : M. Philémon Garneau.

En conséquence, je proclame par les présentes les susdites personnes respectivement élues pour les charges ci-dessus mentionnées, et je donne AVIS PUBLIC que le Conseil de Ville de la Cité de Québec, dont le terme d'office commencera le 1er jour de MARS prochain (1938), sera composé comme suit, savoir:

Son Honneur le Maire:
M. le Chevalier Lucien-H. Borne.

QUARTIER CHAMPLAIN
Siège No 1 : Echevin Francis-J. Dinan.
Siège No 2 : Echevin Wilfrid Samson.

QUARTIER ST-JEAN-BAPTISTE
Siège No 1 : Echevin Ernest Drolet.
Siège No 2 : Echevin J.-S.-Arthur Poulin.

QUARTIER MONTCALM
Siège No 1 : Echevin Elzéar-A. Tremblay.
Siège No 2 : Echevin Emile Morin.

QUARTIER ST-ROCH
Siège No 1 : Echevin L.-F. Martel.
Siège No 2 : Echevin Arthur Duval.

QUARTIER ST-SAUVEUR
Siège No 1 : Echevin Arthur Drolet.
Siège No 2 : Echevin Pierre Bertrand.
Siège No 3 : Echevin Philémon Garneau.

QUARTIER LIMOILOU
Siège No 1 : Echevin Hubert Simard.
Siège No 2 : Echevin Albéric Noreau.

Je donne, de plus, AVIS PUBLIC que Son Honneur le Maire et les Echevins ci-dessus proclamés élus sont, par les présentes, requis, après avoir prêté serment d'allégeance et d'office et de qualifications foncières devant Son Honneur le Recorder, suivant la loi, de s'assembler à l'Hôtel-de-Ville, dans la salle du Conseil, le MARDI, le 1er jour de MARS prochain (1938), à TROIS HEURES de l'après-midi, afin d'assister à la prestation solennelle du serment d'office de Son Honneur le Maire de Québec.

(Signé) F.-X. CHOUINARD
Greffier de la Cité.

Le Coin du Radiophile

ECOUTEZ AUJOURD'HUI

25 FEVRIER

1.00 p.m.—CKCV.—Radio-Journal Le Soleil

2.00 p.m.—CBF, WEAF, WGY, WTIC-Heure d'éducation musicale de la NBC. Walter Damlosch parlera de la vie et des oeuvres du compositeur allemand, Johannes Brahms. Damrosch continuera de plus son étude sur la symphonie. Pour illustrer les commentaires du maître sur Brahms, l'orchestre jouera l'Ouverture du Festival Académique, le troisième mouvement de la Symphonie no 3, en fa et le troisième mouvement de la Symphonie no 4, en mi mineur.

2.30 p.m.—CKAC, WABC—American School of the Air. — On entendra au cours de cette émission les écoliers de Sofia, Bulgarie.

3.30 p.m.—CBF, CKAC, CFCF, WJZ—Emission internationale — Des femmes bien connues du Canada, des Etats-Unis, de la France et de l'Angleterre participeront au troisième programme annuel "du "Jour International", présenté par le réseau Columbia en coopération avec les clubs de l'"International Federation of Business and Professional Women". Mme Lena Madesin Phillips, présidente de la Fédération Internationale, présentera les orateurs qui sont Mme Rosalind Messenger, bailli de Bungay, Suffolk, Angleterre; Mme Daniel Vavasseur, unique femme-annonceur et directrice de programme de la Radio-Etat française, qui interviewera Mme Louis Albin Guillot, directrice des archives photographiques du Ministère français des Beaux-Arts; la Sénatrice Cairine Wilson, la première femme élue au Sénat Canadien et Mme Nellie Taylor Ross, directrice de l'Hôtel des Monaies américaines. La sénatrice Wilson parlera des studios du poste CKAC, rue Ste-Catherine, et sera entendue de là à Paris, à Londres et à New-York.

6.00 p.m.—WABC—"Music for Fun" — Orchestre sous la direction de Howard Barlow.

7.15 p.m.—CBF, CRCK—Promenades musicales.—**M. Léo Pol Morin**, pianiste et musicographe, parlera le vendredi 25, à sept heures quinze du soir, à Radio-Canada, de l'oeuvre de Debussy. Pour illustrer sa causerie, il exécutera quelques passages choisis parmi les pages les plus caractéristiques de l'oeuvre.

8.00 p.m.—WEAF, WTIC, WTAM—"Cities Service concert" avec Lucile Manners, **soprano et orchestre sous la direction de Frank** Black.

8.30 p.m.—WABC, WGR—Orchestre de Paul Whiteman. Mary Boland, artiste invitée.

9.00 p.m.—CBF, WEAF, WTIC, WTAM—"Waltz Time" avec Frank Munn, ténor, le choeur Manhattan et un orchestre sous la direction d'Abe Lyman.

9.00 p.m.—CRCK, WLW—Opérette.—On entendra la première partie des "Gondoliers". (MBS). La deuvième partie sera donnée la semaine prochaine. Orchestre dirigé par William Stoessel.

9.00 p.m.—CKAC, WABC, WJR—"Hollywood Hotel" — Un trio de grandes vedettes composé de Gladys Swarthout, John Boles et John Barr[illegible]ore, sera présenté à ce programme. Ces trois artistes interpréteront en avant-première radiophonique les meilleures scènes de leur plus récent film "Romance in the Dark". C'est une amusante comélie musicale oùJohn Boles et Gladys Swarthout peuvent pro[illegible] auditeurs qu'ils ont encore de la voix. Au cours de l'émission, on assistera à un gala en l'honneur du Mardi Gras à la Nouvelle Orléans. Jerry Cooper, le chanteur, chantera la pièce "Masquerade" et l'orchestre de Raymond Paige se fera entendre dans plusieurs ar[illegible]nts spéciaux. Francis Langford, Anne Jamison, Ken Niles, Ken Murray et "Oswald" participeront aussi à cette émission.

9.15 p.m.—WJZ, CFCF—Emission diffusée de Londres avec Howard Marshall, commentateur : "They're saying in pondore".

9.30 p.m.—CBF, [illegible]CK—L'Orchestre Symphonique de Bamberger, sous la direction de Rudolph Ganz. (MBS).

10.30 p.m.—CKCV—Radio-Journal LE SOLEIL.

10.30 p.m.—CBF, CRCK—"Bonjour, Paris, Bonsoir". —Musique de bal musette avec le concours de Lucienne Delval, de José Delaquerrière, de Jeanne Maupourg, d'André Treich, de Henri Letondal.

ECOUTEZ DEMAIN

26 FEVRIER

8.00 a.m.—CHRC—Radio-Journal L'Evénement
8.00 a.m.—CKCV—Radio-Journal Le Soleil
10.30 a.m.—WEAF, WTIC, WTAM—Nadia Boulanger, musicienne française.
11.00 a.m.—CKAC, WABC, WJR. Concert de musique pour les jeunes par la symphonie Philharmonique de N.-Y. Théodore Cella première harpiste de la Symphonie de New-York, et Melchiorre Mauro-Cottone, organiste, seront les solistes à ce concert. Cella jouera l'Introduction et l'Allegro de Ravel, et Mauro-Cottone, l'Adagio et l'Allegro du Concerto pour orgue No 10, Opus 7, de Handel. On entendra aussi l'orchestre jouant l'Arrivée des Dieux dans le Walhallah, un extrait de l'opéra "Des Rheingold" (L'Or du Rhin) de Wagner; deux compositions de Grainger : "Irish Rune from County derry" et "Shepherd's Hey", ainsi que les valse de l'"Empereur" de Johan Strauss. La chanson de Stephen Foster : "I Dream of Janie" sera aussi interprétée.
12.00 p.m.—CBF, WEAF, WTIC—Musique par Abram Chasins, pianiste et compositeur.
1.00 p.m.—CKCV—Radio-Journal Le Soleil.
1.55 p.m.—CBF, CRCK, CFCF, WJZ—Opéra diffusé du Metropolitan Opera House. On entendra "Aïda" de Verdi.
5.00 p.m.—WEAF, WTIC, WTAM—"Great Plays".—Les plus grands drames depuis les jours, de l'Athènes antique jusqu'à nos jours seront présentés chaque semaine, des studios de la N. B. C. On entendra samedi, "Les oiseaux" d'Aristophane. Ce chef-d'oeuvre d'Aristophane est une satire exagérée de problèmes toujours anciens et nouveaux tels que la taxation et la fondation d'une métropole idéale. Un commentateur situera le drame dans le décor et les circonstances où il fut créé. L'émission de samedi nous reportera au Théâtre de Dyonisus, à Athènes, en l'an 414 avant J. C.
6.00 p.m.—CKAC, WABC—"Concours des Chorales" —Le choeur du collège d'Etat de Duluth sera le huitième groupe à prendre part au concours du réseau Columbia connu sous le titre "Concert des Chorales". Ce récital comprendra : l'arrangement de Bussin de la composition de Bach : "Hail Smiling Morn"; "Doux Seigneur Jésus, pourquoi tardez-vous?"; "The Shepherdess"; "Blessed Jesus, Fount of Mercy", basé sur l'oeuvre de Dvorak; "Lord, I cry unto Thee" de Kalinnikoff; "O Soldier, Soldier", un chant de folklore anglais; "The Bluebirds" de Leontovitch et la chanson finlandaise "A Summer Evening". Lucile Singleton, directrice des auditions du CBS, est la metteuse en ondes de cette émission.
6.00 p.m.—CRCK—La musique de Meakin. (NBC)
7.30 p.m.—CBF, CRCK—"La Science pour tous", causerie de M. l'abbé Ovila Fournier sur l'entomologie.
7.45 p.m.—CBF, CRCK—Causerie bibliographique par M. Maurice Hébert.
8.00 p.m.—CBF, CRCK—"Quand la brise vagabonde", avec le Trio Lyrique et un orchestre sous la direction d'Allan McIver.
9.15 p.m.—WOR, WGN—L'Orchestre symphonique de Chicago, sous la direction du Dr Frédérick Stocks. (MBS)
10.00 p.m.—WEAF, WTIC, WGY, WTAM—L'Orchestre symphonique de la NBC sous la direction d'Arturo Toscanini.
10.30 p.m.—CKCV—Radio-Journal Le Soleil.

CBF CRCK

RADIO-CANADA

VENDREDI, 25 FEVRIER, 1938

5.00 p.m.—CRCK — Trio instrumental.
5.15 p.m.—La chronique parlée sur les programmes de la soirée et le disque pour tous.
5.30 p.m.—Les chansons de Rose Comète.
6.00 p.m.—Les beaux disques
6.30 p.m.—"Golden Journeys", sous la direction de Roland Todd.
7.00 p.m.—A CRCK — L'orchestre de Luigi Romanelli.
7.15 p.m.—Promenades musicales, avec Léo Pol Morin, pianiste.
7.30 p.m.—Causerie au sujet du Congrès Eucharistique de Québec.
7.45 p.m.—A communiquer du studio.
8.00 p.m.—"Ici l'on chante", avec Lucienne Manseau, soprano, et Lucien Paradis, baryton et un orchestre sous la direction de Gilbert Darisse.
8.30 p.m.—Fémina, sous la direction de Mme Pierre Casgrain.
9.00 p.m.—"Waltz Time". A CRCK — Operette.
9.30 p.m.—L'orchestre symphonique Bamberger.
10.00 p.m.—Radio-théâtre, sous la direction de George Landreau.
10.30 p.m.—Bonjour, Paris, bonsoir !
11.15 p.m.—L'orchestre d'Ozzie Williams.
11.30 p.m.—L'orchestre d'Horace Heidt.
12.00 p.m.—L'orchestre de Carl Ravazza A CRCK — Fin des émissions.
12.30 a.m.—L'orchestre de Lou Breeze.

SAMEDI, 26 FEVRIER, 1938

12.00 midi—Abram Chasins, pianiste et compositeur. CBF.
12.35 p.m.—L'orchestre de Rex Battle. CBF.
1.00 p.m.—L'orchestre de Jorn Hamp. CBF.
1.30 p.m.—"Club Matinee". CBF.
1.55 p.m.—Opéra diffusé du Metropolitan Opera House. Aida de Verdi.
5.00 p.m.—A CRCK — A communiquer du studio.
5.15 p.m.—Rakov et son orchestre
5.30 p.m.—La chronique parlée sur les programmes de la soirée et le disque pour tous.
6.00 p.m.—Revue espagnole
6.30 p.m.—A CRCK — Music par Meakin.
6.30 p.m.—L'orchestre de Wilfrid Charette
7.00 p.m.—A CRCK — "Saturday night Swing Club".
7.30 p.m.—"La Science pour tous", causerie de M. l'abbé Ovila Fournier sur l'entomologie.
7.45 p.m.—Chronique bibliographique, par Maurice Hébert.
8.00 p.m.—Quand la brise vagabonde, avec le Trio Lyrique, un orchestre sous la direction d'Allan McIver.
8.30 p.m.—"Let's All Go to the Music Hall."
9.00 p.m.—Radioreportage, en français, de la joute de hockey New-York Americans — Montreal Maroons.
10.30 p.m.—L'orchestre symphonique de la National Broadcasting Company, sous la direction de Toscanini.
11.45 p.m.—L'orchestre d'Horace Heidt. A CRCK — L'orchestre de Ken Peaker.
12.30 p.m.—L'orchestre d'Eddy Duchin.

CKCV

QUEBEC

VENDREDI, 25 FEVRIER, 1938

5.01 p.m.—Le thé de 5 heures
5.30 p.m.—Musique entraînante
5.45 p.m.—Paris qui chante
6.05 p.m.—Tango du soir
6.15 p.m.—Heure de la mélodie
6.30 p.m.—Dans l'Artic
6.45 p.m.—Au pays du jazz
7.00 p.m.—Envoi musical
7.15 p.m.—Horloge Suisse
7.30 p.m.—Récital d'orgue.
7.45 p.m.—Phil. Robitaille
8.00 p.m.—Pierres précieuses
8.15 p.m.—L'almanach
8.30 p.m.—Club de la gaieté
9.30 p.m.—Rêverie. Mélodie Fantaisie
10.00 p.m.—Orchestre de danse
10.15 p.m.—Prés. Roland Seguin
10.30 p.m.—Radio-journal — "Le Soleil"
10.40 p.m.—Les sports
10.45 p.m.—Cadence et romance
11.15 p.m.—Concert.

SAMEDI, 26 FEVRIER, 1938

8.00 a.m.—Radio-journal — "Le Soleil"
8.15 a.m.—Le réveil
8.30 a.m.—Heure du déjeuner
8.45 a.m.—Cocktail matinal
9.15 a.m.—Parade du matin
9.30 a.m.—Originalités
10.00 a.m.—Club d'Economie — Demandes spéciales.
10.30 a.m.—Le music hall
10.45 a.m.—Nos chanteurs canadiens
11.00 a.m.—Diversités
11.15 a.m.—Récital de violoncelle
11.30 a.m.—Lequel préférez-vous ?
11.45 a.m.—Grands chanteurs
12.00 p.m.—Midi musical
12.15 p.m.—Musique du dîner
12.30 p.m.—Histoires musicales
12.45 p.m.—Voyage idéal
1.00 p.m.—Radio-journal — "Le Soleil"
1.15 p.m.—Fantaisie
1.30 p.m.—Croisière CKCV
2.00 p.m.—Le Tzigane
2.15 p.m.—Heure exquise
2.30 p.m.—L'arc en ciel
3.00 p.m.—Le dilettante
3.30 p.m.—Bon après-midi, Mesdames
4.00 p.m.—Le relais
4.15 p.m.—Musique
4.30 p.m.—Globe trotteur
4.45 p.m.—Danses canadiennes
5.02 p.m.—Chanson française
5.30 p.m.—Musique entraînante
5.45 p.m.—Le burlesque
6.05 p.m.—Les cours du jour
6.15 p.m.—Succès du jour
6.30 p.m.—Dans l'Artic
6.40 p.m.—Intermède
6.45 p.m.—Heure de la mélodie
7.00 p.m.—Avant le magasinage
7.15 p.m.—Un peu de tout
7.30 p.m.—Parmi nos souvenirs
8.00 p.m.—Phil. Robitaille
8.15 p.m.—Humour et sérieux
8.30 p.m.—Prés.: Thérèse Pelletier
8.45 p.m.—L'almanach
9.00 p.m.—Cadence et romance
9.15 p.m.—Grands succès
9.30 p.m.—La salle de bal
10.30 p.m.—Radio-journal — "Le Soleil"
11.00 p.m.—Concert.

POUR UNE RECEPTION *Naturelle*

Spécifiez les
RADIOTRONS GENERAL ELECTRIC
Eprouvés d'avance
CANADIAN GENERAL ELECTRIC CO. LIMITED

ECOUTEZ
LE REPORTER
— DU —
"SOLEIL"
— A —
CKCV
Tous les jours
(dimanche excepté)
à 8 a.m., 1 h. p.m. et 10 h. 30 p.m.

POSTES AMERICAINS

VENDREDI, 25 FEVRIER, 1938

2.00 p.m.—WEAF, WTIC, WTAM— Music Appreciation Hour.
2.30 p.m.—WABC—American School of the Air.
3.00 p.m.—WJZ—International Federation of Business and Prof. Women.
4.45 p.m.—WABC, WGR—Dr Allan Roy Dafoe.
5.30 p.m.—WJZ—Orchestre Rakov.
6.00 p.m.—WABC—Music for fun. Orchestre Howard Barlow.
6.30 p.m.—WEAF—L'heure du Piano
6.45 p.m.—WJZ, WLW—Lowell Thomas commentateur.
7.00 p.m.—WLW, WTIC, WEAF, WGY—Amos "n" Andy.
7.30 p.m.—WABC, WGR—Margaret Daum, soprano et concert d'orchestre.
7.30 p.m.—WEAF—Hendrik Willem van Loon, auteur.
8.00 p.m.—WEAF, WTIC, WTAM—Cities service, avec Lucille Manners soprano
8.30 p.m.—WABC, WGR—Orchestre Paul Whiteman.
9.00 p.m.—WEAF, WTAM, WTIC, KGY—L'Heure de la Valse
9.00 p.m.—WABC, WJR—Hollywood Hotel
9.30 p.m.—WJZ—Programme anniversaire de l'Université de l'Iowa.
9.30 p.m.—WOR— Orchestre symphonique Bamberger.
10.00 p.m.—WABC, WJR—The Song Shop—Orchestre et artistes invités.
10.00 p.m.—WOR—Orchestre de danse
10.45 p.m.—WEAF, WTAM, WTIC—People in the news. Dorothy Thompson, commentatrice.
10.45 p.m.—WABC—Causerie sous les auspices du National Council for the prevention of War.
11.00 p.m.—WEAF—Orchestre Ruby Newman.
11.00 p.m.—WJZ, WGY—Nouvelles.
11.30 p.m.—WEAF, WTIC—Orchestre Henri Busse.
12.00 minuit—WEAF, WTIC — Orchestre Bert Block.

SAMEDI, 26 FEVRIER, 1938

10.30 a.m.—WEAF, WTIC, WTAM — Mlle Nadia Boulanger, musicienne française.
11.00 a.m.—WABC, WJR — La Symphonie Philharmonique de New-York.
12.00 p.m.—WEAF, WTIC, WTAM—Chasin's Music series
2.00 p.m.—WJZ — Metropolitan Opera. Aida, de Verdi, au programme.
4.00 p.m.—WEAF, WTIC, WGY — Calling all Stamp Collectors ; Lauritz Melchior, conférencier
5.00 p.m.—WJZ, WLW— Orchestre Rakov.
5.30 p.m.—WJZ—Orchestre Frederik Marvin.
6.00 p.m.—WABC—Concours des chorales
6.00 p.m.—EJZ, WGY, WTAM — Nouvelles
6.30 p.m.—WABC, WJR — Emission du Tunnel San Jacinto
7.00 p.m.—WABC, WGR — Saturday night Swing Club.
7.30 p.m.—WABC, WGR — Fanfare Carborundum.
7.30 p.m.—WEAF — Alistair Cooke, critique dramatique.
7.45 p.m.—WEAF—Jean Sablon
8.00 p.m.—WJZ—Orchestre de danse (RCA Victor).
8.30 p.m.—WABC, WJR—Orchestre Russ Morgan
8.30 p.m.—WOR, WGN — Revue d'Olga Baclanova.
9.00 p.m.—WOR, WGN—John Steele, commentateur, de Londres.
9.15 p.m.—WOR, WGN — Orchestre symphonique de Chicago.
9.30 p.m.—WEAF, WTAM, WTIC, WGY—Portraits américains, drame.
10.00 p.m.—WEAF, WTIC, WTAM — Orchestre symphonique sous la direction d'Arturo Toscanini
11.00 p.m.—WABC, WGR — Orchestre Orrin Tucker.
11.30 p.m.—WJZ — Nouvelles et orchestre Georges Crook.
12.00 minuit—WJZ — Orchestre Horace Heidt.
12.00 minuit—WEAF, WTIC — Orchestre Jhonny Hamp.

Longueurs d'ondes

Pour faciliter à nos lecteurs la recherche des principaux postes sur les cadrans de leurs appareils, nous donnons ci-après la longueur d'ondes des postes les mieux connus; nous les divisons en trois sections: Radio-Canada, postes canadiens, postes américains.

Radio-Canada :

Postes	Ville	Kil.
CBF	Montréal	910
CBM	Montréal	1050
CRCK	Québec	950
CRCO	Ottawa	880
CRCS	Chicoutimi	1120
CBL	Toronto	840
CRCW	Windsor	600

Postes canadiens:

CKCV	Québec	1310
CKAC	Montréal	730
CFCF	Montréal	600
CHLN	Trois-Rivières	1420
CHRC	Québec	580
CHLT	Sherbrooke	1210
CHNC	New-Carlisle	960
CKCW	Moncton	1370
CKCH	Hull	1210
CJBR	Rimouski	1030

Postes américains:

WEAF	New-York	660
WJZ	New-York	760
WABC	New-York	860
WGY	Schenectady	790
WGN	Chicago	720
WTIC	Hartford	1040
WLW	Cincinnati	700
WOR	Newark N.-J.	710
KDKA	Pittsburgh	980
WBZ	Boston	990
WJR	Détroit	750
WGR	New-York	550
WTAM	Cleveland	1070

ONDES COURTES

VENDREDI, 25 FEVRIER, 1938

TOKIO, 4.45 p.m.—Causerie sur l'industrie japonaise. JZJ, 25.4 m., 11.80 meg.; JZI. 31.4 m., 9.63 meg.
BERLIN, 5.00 p.m.—Chants par la Ristenpart Choral Society. DJD, 25.4 m., 11.77 meg.
LONDRES, 6.20 p.m.—"The Private Soldier" -2, Causerie par Ian Hay. GSC 31.3 m., 9.58 meg.; GSB, 31.5 m., 9.51 meg.; GSL, 49.1 m., 6.11 meg.
MOSCOU, 7.00 p.m.—Nouvelles et programme pour radiophiles de langue anglaise. RAN, 31 m. 9.6 meg.
ROME, 7.30 p.m.—Amy Bernardy : "Rome's Midnight Voice". 2RO, 31.1 m., 9.63 meg.; IRF, 30.5 m., 9.83 meg.
BOSTON, 7.45 p.m.—Le chemin de la Paix. WIXAL 49.6 m., 6.04 meg.
BOSTON, 9.00 p.m.—Emission pour l'Amérique Latine, (en espagnol). WIXAL 49.6 m., 6.04 meg.
CARACAS, 9.15 p.m. — Musique populaire. YV5RC, 51.7 m., 5.8 meg.
BERLIN, 9.30 p.m.—"Le docteur à la radio". DJD, 25.4 m., 11.77 meg.
LONDRES, 9.35 p.m.—"The House in the Country", caprice musical. GSD, 25.5 m., 11.75 meg.; GSC, 31.3 m., 9.58 meg.; GSB 31.5 m., 9.51 meg.; GSL, 49.1 m., 6.11 meg.
PITTSBURGH, 11.30 p.m.—DX Club W8XK, 48.8 m., 6.14 meg.
PARIS, 11.45 p.m.—Concert de musique enrégistrée. TPA4, 25.6 m., 11.72 meg.
SYDNEY, Australie, 1.15 a.m.—Causerie sur l'Australie. VK2ME, 31.28 m., 9.59 meg.

SAMEDI, 26 FEVRIER, 1938

TOKIO, 4.45 p.m.—Programme national.
BERLIN, 5.00 p.m.— Gaetano Donizetti. JZK, 19.7 m., 15.16 meg.; JZJ, 25.4 m. 11.80 meg.
pot-pourri. DJD, 25.4 m., 11.77 meg.
BUDAPEST, Hongrie, 6.00 p.m.—Folklore hongrois. HAT4, 32.8 m., 9.12 meg.
MOSCOU, 7.00 p.m.—Nouvelles et programme pour radiophiles de langue anglaise. RAN, 31 m., 9.6 meg.
LONDRES, 7.20 p.m.—"Over the Farm Gate"—4, Causerie par J. A. Scott Watson, professeur d'économie rurale, Univerty of Oxford. GSC, 31.3 m., 9.58 meg.; GSB 31.5 m., 9.51 meg.; GSL, 49.1 m., 6.11 meg.
MADRID, 7.30 p.m.—Programme pour radiophiles de langue anglaise. EAR, 31.6 m., 9.48 meg.
ROME, 7.30 p.m.—Musique de chambre Elizabeth Luin ; "Famous singers of old". 2RO, 31.1 m., 9.63 meg.; IRF, 30.5 m., 9.83 meg.
BERLIN, 8.45 p.m.—Folklore allemand DJD, 25.4 m., 11.77 meg.
CARACAS, 9.45 p.m.—Musique de danse. YV5RC, 51.7 m., 5.8 meg.
LONDRES, 11.00 p.m.—"Monologues in Melody". GSD, 25.5 m., 11.75 meg.; GSC, 31.3 m., 9.58 meg.; GSB, 31.5 m., 9.51 meg.; GSL, 49.1 m., 6.11 meg.
PARIS, 11.45 p.m.—Musique enrégistrée. TPA4, 25.6 m., 11.72 meg.
TOKIO, 12.45 a.m.—"Guide to Famous Places Series". JZJ, 25.4 m., 11.80 meg.
SYDNEY, Australie, 4.30 a.m.—(Sunday) —Causerie Sydney. VK2ME, 31.28 m., 9.59 meg.

CHRC

QUEBEC

VENDREDI, 25 FEVRIER, 1938

5.00 p.m.—Le thé dansant
5.15 p.m.—Le professeur Raymar
5.30 p.m.—Chansons anglaises
5.46 p.m.—Le Programme du foyer
6.05 p.m.—La parade musicale
6.16 p.m.—Programme de chant
6.45 p.m.—Miettes musicales
7.01 p.m.—La chanson de Paris
7.15 p.m.—Le Curé de Village
7.33 p.m.—La Gaieté Parisienne
7.45 p.m.—Le soir à la veillée
8.00 p.m.—L'orchestre de concert du Château-Frontenac
8.30 p.m.—Radio-Encyclopédie
9.00 p.m.—Le trio vocal Do-Re-Mi
9.30 p.m.—Avec les grands maîtres
10.00 p.m.—Nana Dauvilliers, vocaliste
10.00 p.m.—L'Heure exquise
10.15 p.m.—Le Xylophone magique
10.30 p.m.—L'orgue du rêve
10.45 p.m.—L'orchestre de danse du Château Frontenac
11.15 p.m.—Musique de concert
11.30 p.m.—Choeur nègre
11.45 p.m.—Le classique à la moderne

SAMEDI, 26 FEVRIER, 1938

8.01 a.m.—Radio-journal — l'"Evénement"
8.15 a.m.—Le Prière du matin
8.32 a.m.—Le Club du Cou-Cou
10.30 a.m.—Extraits d'opérettes
10.45 a.m.—Au bal Musette
11.00 a.m.—Pot-Pourri musicale
11.15 a.m.—Musique de concert
11.30 a.m.—Le piano moderne
11.45 a.m.—Variétés musicales
12.01 p.m.—Musique militaire
12.16 p.m.—La chanson de Paris
12.31 p.m.—Musique de danse
12.45 p.m.—Musique du dîner
1.15 p.m.—Variétés musicales
1.30 p.m.—Les demandes spéciales
4.32 p.m.—Souhaits de bonne fête
5.00 p.m.—Le thé dansant
5.15 p.m.—Nouveautés musicales
5.30 p.m.—Cocktail musical
6.16 p.m.—Récital concert
6.30 p.m.—Musique d'orchestre
6.45 p.m.—Miettes musicales (T. R. C.)
7.01 p.m.—Causerie sur le Congrès Eucharistique de Québec
7.33 p.m.—L'orchestre de concert du Château Frontenac
8.00 p.m.—L'Abécédaire radiophonique
8.30 p.m.—Le cow-boy solitaire
8.45 p.m.—Les guitares Oahu
9.00 p.m.—Les joyeux copains
9.30 p.m.—La parade québecoise
10.00 p.m.—Au foyer
10.30 p.m.—Rolande Dion, vocaliste
10.45 p.m.—Pianologue
11.15 p.m.—Musique de concert
11.30 p.m.—Quatuor vocal
11.45 p.m.—Musique de danse

CKAC

MONTREAL

Vendredi, 25 février

5.00 p.m.—Les événements sociaux
5.15 p.m.—Sommaire
5.30 p.m.—Chant et musique —Barbara Davies, soprano, Séverin Moisse, pianiste.
5.45 p.m.—Le programme du foyer — Sketch, Artistes invités, Giulio Romano et orchestre
6.15 p.m.—Le Don Juan de la chanson
6.45 p.m.—Mélodies françaises
7.00 p.m.—Musique pour madame
7.15 p.m.—Le curé de village
7.30 p.m.—Rimettes et chansonnettes
7.45 p.m.—Le soir à la veillée
8.00 p.m.—Gratien Gelinas et le Carrousel de la Gaieté —Maurice Meerte et orchestre et Lionel Daunais
8.30 p.m.—Radio-Encyclopédie
9.00 p.m.—Hollywood Hôtel Revue Musicale et Dramatique
10.00 p.m.—Revue hebdomadaire des sports Elmer Ferguson et Ti-Jos
10.25 p.m.—Nouvelles d'autrefois.
11.00 p.m.—Allo, Allo, les sports !
11.10 p.m.—Glen Gray et orch.
11.30 p.m.—George Olsen et orch.
12.00 a.m.—Sammy Kaye et orch.
12.30 a.m.—Ted Fiorito et orch.

SAMEDI, 26 FEVRIER, 1938

7.45 a.m.—Mélodies rythmées
8.15 a.m.—Aubade
8.30 a.m.—Chansons françaises
9.00 a.m.—Ray Block au piano
9.15 a.m.—Eton boys, quatuor vocal
9.30 a.m.—Fiddler's fancy
10.00 a.m.—Fred Feibel à l'orgue
10.30 a.m.—Jewell Cowboys Folkloristes.
10.45 a.m.—Chanteur Indien
11.00 a.m.—Concert pour les jeunes — Orchestre Symphonique de New-York, dirigé par Rudolph Ganz
12.30 p.m.—Causerie agricole
12.45 p.m.—La parade des mélodies
1.30 p.m.—Le monde féminin
2.00 p.m.—Madison ensemble
2.30 p.m.—Motor City Melodies
3.00 p.m.—Merrymakers
3.39 p.m.—Valses
4.00 p.m.—Ann Leaf à l'orgue
4.15 p.m.—Orchestre de concert
4.45 p.m.—Four Clubmen — Quatuor Vocal
5.00 p.m.—Les événements sociaux
5.15 p.m.—Festival de musique — Mlle Annette Doré.
5.30 p.m.—Leon Goldman et orchestre
6.00 p.m.—Columbia's Chorus Quest
6.20 p.m.—L'Histoire des Pages Jaunes.
6.45 p.m.—Syncopation Piece.
7.00 p.m.—Saturday Night Swing Club
7.30 p.m.—Récital de piano
7.45 p.m.—Critique Littéraire ● L'Alliance Française
8.00 p.m.—L'Abécédaire radiophonique
8.30 p.m.—Les Chevaliers du Folklore
8.45 p.m.—Esquisse tréatrale
9.00 p.m.—Gala musical et humoristique, à la Salle Paroissiale
10.00 p.m.—Leo Lesieur, organiste, avec Jean-Paul Prud'homme et Thérèse Gagnon.
10.30 p.m.—Voyage au Pays des Mots
10.45 p.m.—Len Howard et orchestre
11.10 p.c.—Orrin Tucker et orch.
11.30 p.m.—Bob Crosby et orch.
12.00 minuit—Sammy Kaye et orch.
12.30 a.m.—Henry King et orch.

CHNC

NEW-CARLISLE, P.Q.

Vendredi, 25 février

5.00 p.m.—Southern Memories
5.15 p.m.—Causerie
5.31 p.m.—Nouvelles
5.39 p.m.—Charles Kunz au piano
5.45 p.m.—Nouvelles en français
5.53 p.m.—Orgue
6.00 p.m.—Emission pour enfants
6.15 p.m.—Chansonnettes
6.32 p.m.—Récital de chant
6.45 p.m.—Cotes de la bourse
7.00 p.m.—Le Cousin Henri
7.15 p.m.—A être annoncé
7.45 p.m.—Golden Journeys
8.00 p.m.—Orchestre Romanelli
8.15 p.m.—Récital de piano
8.30 p.m.—Radio-journal
8.45 p.m.—Récital de piano
9.00 p.m.—Ici, l'on chante
9.30 p.m.—Fémina
10.00 p.m.—Back Stage
10.30 p.m.—Bonjour Paris, Bonsoir
11.02 p.m.—Radio-Théâtre
11.30 p.m.—Récital d'orgue
12.00 a.m.—Radio-journal

Samedi, 26 février

8.01 a.m.—Fanfare
8.15 a.m.—Méditations religieuses
8.45 a.m.—Chansonnettes
9.15 a.m.—Variétés
9.30 a.m.—Chansonnettes
9.45 a.m.—Chansons de cow-boy
10.00 a.m.—Vous souvenez-vous ?
10.15 a.m.—Chansonnettes
10.30 a.m.—Propos culinaires
10.45 a.m.—L'heure féminine
11.00 a.m.—Piano
11.15 a.m.—Orgue enchanté
11.30 a.m.—Chansonnettes
11.45 a.m.—Musique de danse
12.00 p.m.—Programme musical de Cincinnati
1.30 p.m.—Rex Battle et son orchestre
2.00 p.m.—Variétés
2.30 p.m.—Campus Capers
3.00 p.m.—Opera
3.39 p.m.—Intermède d'orgue
6.00 p.m.—Orchestre
6.15 p.m.—Davis et Lawrence
6.32 p.m.—Chants populaires
7.00 p.m.—Le Cousin Henri
8.00 p.m.—Hommage de l'Allemagne au Canada
8.30 p.m.—Causerie
8.45 p.m.—La revue des livres
9.02 p.m.—Quand la brise vagabonde
9.30 p.m.—Musique de danse
10.00 p.m.—Hockey
11.30 p.m.—Heure symphonique

CJBR

Vendredi, 25 février

5.00 p.m.—Café Concert
5.30 p.m.—Les chansons de Rose Comète
5.45 p.m.—Interlude. Horaire de la soirée
6.00 p.m.—Récital de chant. Paul-Emile Corbeil, baryton
6.30 p.m.—Dans les jardins de Vienne
7.00 p.m.—Quelques originalités
7.15 p.m.—Le curé de Village
7.30 p.m.—Congrès Eucharistique
7.45 p.m.—Radio-journal. Nouvelles de la Canadian Press
8.00 p.m.—Ici l'on chante
8.30 p.m.—Fémina. Sous la direction de Mme Pierre Casgrain.
9.00 p.m.—Fernando St-Georges, violoniste, François Brunet, ténor, Phil. Savage, organiste
9.30 p.m.—Bamberger Symphony Orchestra.
10.00 p.m.—Radio Théâtre.
10.30 p.m.—Bonjour Paris Bonsoirs. Solistes et orchestre sous la direction d'André Durieux (CBC)
11.00 p.m.—Radio-Journal. Nouvelles de la Canadian Press, et pronostics atmosphériques.

Samedi, 26 février

8.30 a.m.—Ouverture — Musique d'orgue religieuse Prière du matin
8.43 a.m.—Horaire du jour
8.45 a.m.—Marches
9.00 a.m.—Bonjour, B. St-Laurent
9.30 a.m.—Les plus beaux tangos
10.00 a.m.—Vos préférés
11.00 a.m.—Musical CJBR
11.30 a.m.—Orchestres Populaires
12.00 p.m.—Les plus beaux disques
12.30 p.m.—Orchestre sous la direction de Rex Battle
1.00 p.m.—Les Duettistes
1.15 p.m.—Au bal Musette
1.30 p.m.—Radio Petit-monde
2.00 p.m.—L'Opéra du Metropolitan.
4.45 p.m.—Trio de concert
5.00 p.m.—Meli-Mélo
5.30 p.m.—Un quart d'heure avec Ray Ventura et ses collégiens.
5.45 p.m.—Interlude
6.00 p.m.—Le Violon Hongrois
6.15 p.m.—Radio-Journal
6.30 p.m.—Quelques originalités
7.00 p.m.—Wilfrid Ouellet, Bic, (15 mi.)
7.15 p.m.—Récital. Madame Gérard Chamberland, pianiste
7.30 p.m.—La Science pour tous. Causerie
7.45 p.m.—La revue des livres
8.00 p.m.—Quand la Brise Vagabonde. Solistes, choeur et orchestre sous la direction de Allan McIver.
8.30 p.m.—Let's all go to the Music Hall. Sous la direction de Georges Young
9.00 p.m.—N.H.L. Hockey Braodcast.
10.30 p.m.—L'orchestre symphonique de la NBC

CHLT

SHERBROOKE

Vendredi, 25 février

5.00 p.m.—Heure de Coaticook
6.00 p.m.—Hits et Encores
6.15 p.m.—Heure du Crépuscule
7.15 p.m.—Curé du village
7.31 p.m.—La Dame en Noir
7.45 p.m.—Chronique sportive
8.00 p.m.—Mélodies
8.15 p.m.—Léo Ranoff et son violon
8.30 p.m.—Community Hall Tonight
9.15 p.m.—CHLT présente Joe Settano
9.30 p.m.—A être annoncé
10.00 p.m.—Au coin du foyer
10.30 p.m.—Orchestre de danse

Samedi, 26 février

8.01 a.m.—Orgue
8.30 a.m.—Réveille-matin musical
9.15 a.m.—Almanac du jour
9.30 a.m.—Tino Rossi
9.45 a.m.—Saviez-vous que...?
10.00 a.m.—Grand Opéra
10.30 a.m.—Heure de Danville
11.00 a.m.—Vocabulaire
11.30 a.m.—Cocktail du matin
12.00 p.m.—Variétés
12.30 p.m.—Heure ensoleillée
1.15 p.m.—Heure de Mégantic
1.30 p.m.—Heure de la valse
2.01 p.m.—Pour vous mesdames
3.00 p.m.—Grand Opéra
4.00 p.m.—Thé dansant
4.30 p.m.—Evénements sociaux
4.45 p.m.—Bob et Bobette
5.00 p.m.—Heure de Magog
6.00 p.m.—Hits et Encores
6.15 p.m.—Heure du Crépuscule
7.00 p.m.—Rithme et Romance
7.15 p.m.—Variétés
7.31 p.m.—The Myrth Parade
7.45 p.m.—Causerie sportive
8.00 p.m.—Mildred Largie Sampson au piano
8.15 p.m.—Rithme et Romance
8.30 p.m.—Do-Ré-Mi
8.45 p.m.—Bon Vieux temps
9.00 p.m.—Les Syndicats Catholiques
9.30 p.m.—Right that Nailed
9.45 p.m.—Len Lobb
10.00 p.m.—Rêveries
10.30 p.m.—Orchestre de danse

PILULES
Dodd
POUR LES REINS
pour
MAL DE DOS
RHUMATISME
L'IMPURETÉ DU SANG
ET LES TROUBLES DES REINS

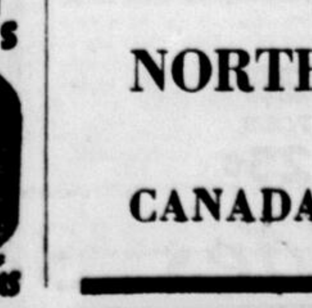

Les nouvelles d'Europe

"HEADLINES AND BYLINES"

H. V. Kaltenborn, le célèbre commentateur, retenu chez lui par la maladie depuis quelques semaines, reviendra devant les micros du réseau Columbia dimanche soir à 10 heures 30, pour prendre part à l'émission "Headlines and Bylines" relayée par le poste CKAC. Il présentera un tableau clair et précis des événements en Europe. Erwin Canham, journaliste, parlera des principaux évènements de Washington et Bob Trout donnera les plus récentes nouvelles.

MATANE

L'Amicale du Bon-Pasteur

Dimanche, 20 février, un euchre-bridge, organisé par l'Amicale Stella Maris, réunissait dans la grande salle du couvent, une société nombreuse et distinguée.

Le brillant programme de chant et piano exécuté par M. l'abbé Ad. Gagnon, vicaire, par Mme Yvon Levasseur, par Mlles Irma Stevenson, Ghislaine Gagnon, Bibiane Bernier, Fernande Otis et Jeannine Paradis. L'amusante saynète jouée par un groupe d'élèves du couvent. Les gracieuses décorations de la salle, le délicieux goûter qui couronna la fête, tout provoqua les applaudissements et les félicitations de l'assistance.

Les organisatrices se déclarent enchantées de la recette, destinée aux Missions du Bon-Pasteur, au Basutoland, Afrique-Sud.

A. M. Félix Simard, pâtissier, qui a gracieusement fourni les gâteaux du goûter, à toutes les personnes qui contribuèrent à cette bonne oeuvre, elles disent: Merci et au revoir.

UNE DOUBLE FAÇON
DE SOULAGER LES MALAISES QUI ACCOMPAGNENT LE
RHUME

L'ASPIRINE AGIT VITE — EXIGEZ-LA !

Même un rhume de cerveau apparemment sans gravité ne doit jamais être négligé.

Il suffit, dès que vous vous sentez enrhumé, de prendre 2 comprimés d'Aspirine avec un grand verre d'eau. Au besoin, répétez la dose selon le Mode d'Emploi glissé dans l'étui. Vous serez bientôt soulagé.

Nombre de médecins recommandent maintenant cette façon d'employer l'Aspirine pour soulager les rhumes. Si ce médicament n'a pas promptement l'effet voulu, voyez votre médecin.

● Les comprimés d'Aspirine sont préparés au Canada par la Bayer Company, Limited, de Windsor, Ontario.

EXIGEZ LA MARQUE---
ASPIRIN Marque déposée

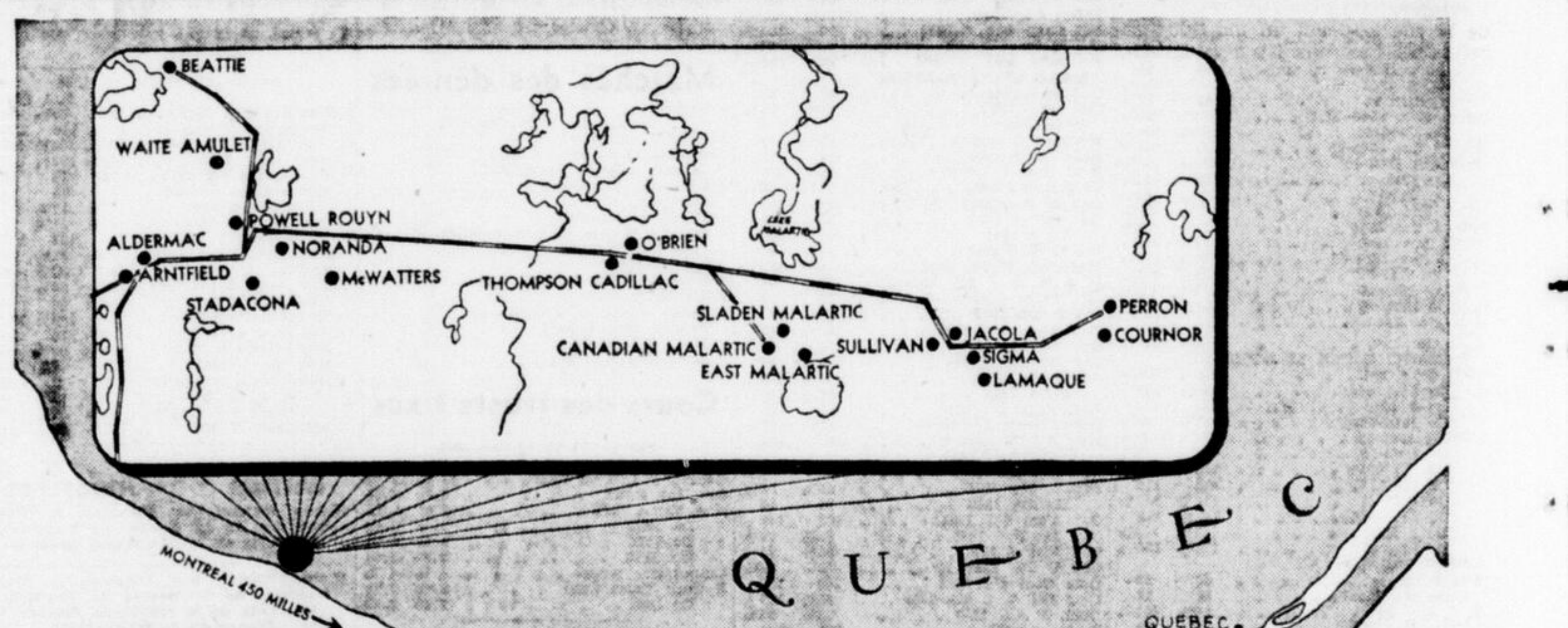

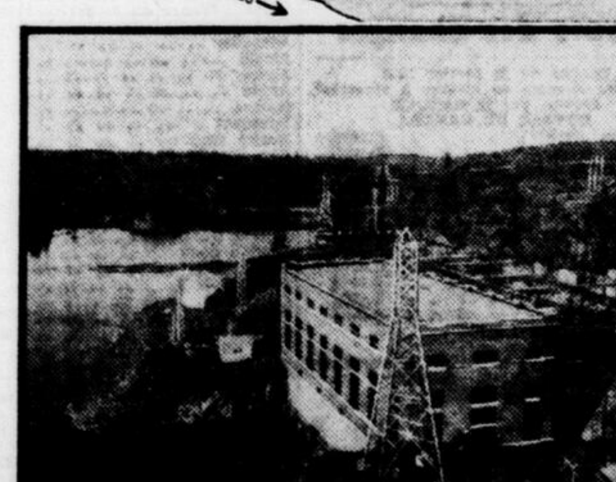

Centre Vital
du
QUEBEC NORDIQUE

● La centrale hydro-électrique de la Northern Quebec Power Company sur la rivière des Quinze (Ottawa) est le centre vital de l'industrie minière du nord-ouest québecois. Elle dessert presque toutes les mines de ce territoire. Ces mines ont extrait du sous-sol $33,000,000 en 1937 et employé 8,000 ouvriers; tout ceci grâce à une énergie abondante qui était disponible lorsqu'on en avait besoin.

Lorsqu'on construisit la centrale des Quinze, en 1924, sa puissance atteignait 20,000 chevaux. Celle-ci fut doublée en 1927 pour atteindre le chiffre actuel de 40,000 chevaux. La centrale pourrait produire 60,000 chevaux, si les débouchés pouvaient absorbé une telle puissance.

La Compagnie n'a cessé d'augmenter l'efficacité de ses services. Ainsi, elle dépensera en 1938, $600,000 pour un double réseau de transmission. Les capitaux importants engagés dans la centrale, les sous-stations et les réseaux de transmission sont une preuve tangible de la confiance de la Compagnie dans l'avenir progressif du nord-ouest du Québec.

NORTHERN QUEBEC POWER COMPANY, LIMITED
Filiale de la
CANADA NORTHERN POWER CORPORATION, LIMITED

Une association des jeunesses féminines

Les ligues de jeunesse féminine de Québec, Montréal et Sherbrooke reprennent leur autonomie. — Mais elles s'affilieront ensemble ensuite. — Une conférence de M. Gérard Morisset.

MLLE M. LESSARD PRESIDE

La Ligue de la Jeunesse Féminine de Québec devient autonome. Elle cesse d'être une section de la Ligue de Montréal, comme elle l'était depuis sa fondation. Les Ligues de la Jeunesse Féminine, au lieu d'être une corporation avec un seul bureau de direction, se formeront désormais en Association des L. J. F. et chaque Ligue sera indépendante, avec son propre bureau et sa propre incorporation. Ces changements dans la constitution de la Ligue de la Jeunesse Féminine ont été votés à l'unanimité, hier midi, au restaurant Kerhulu, au cours d'un déjeuner qui constituait une réunion plénière de la Ligue de Québec.

Cette Association des Ligues de la Jeunesse Féminine comprendra les trois ligues qui existent actuellement : celle de Québec, celle de Montréal, celle de Sherbrooke. Chacune de ces ligues a été amenée par le cours de ses initiatives charitables à entreprendre certaines oeuvres qui comportent de gros budgets très difficiles à administrer par un bureau central. Par exemple, à Québec, l'Ecole Cardinal Villeneuve qui est sous l'entier contrôle de la L.J.F. et oùsoixante-seize enfants infirmes bénéficient de l'instruction en même temps qu'ils reçoivent l'aide matérielle de la Ligue. C'est ce qui a motivé le vote pris hier et qui fut proposé par le bureau de Montréal.

Une très élégante assistance remplissait la grande salle des banquets chez Kerhulu, et entourait la présidente de la Ligue, Mlle Marguerite Lessard, son conseil et ses invités: M. le conférencier du jour. M. Géémaillée de noms que nous ne de- l'enseignement du dessin dans les écoles normales de la Province, madame Morrisset et M. l'abbé Boutin, aumônier de la L. J. F. M. Morisset érudit sur les questions d'art et particulièrement d'art canadien, a parlé de nos artistes canadiens il y a cent ans. Causerie charmante, rard Morisset, N.P., directeur de vrions pas oublier, et qui fut une révélation pour la plupart. Combien parmi nous savaient "qu'il y a cent ans les Canadiens se suffisaient à eux mêmes en matière d'art et de belle artisanerie, et qu'il n'était point besoin alors de recourir à l'étranger" ?

NOS ARTISTES D'IL Y A UN SIECLE

Après avoir présenté ses hommages à mademoiselle la Présidente, le conférencier aborde l'étude de nos artistes des environs de 1838. Sans s'astreindre à cette date, il présente nos artisans par générations et par écoles. La plus intéressante de nos écoles de 1838 est certainement celle des disciples de Quévillon. Ses chefs les plus connus sont Joseph Pépin, Saint-James dit Beauvais et Rollin. Et le chef-d'oeuvre de cette école est l'église de Saint-Mathias (Rouville), oeuvre d'une simplicité élégante, bien française.

M. Morisset cite ensuite les noms des plus talentueux sculpteurs de cette époque: les Finsterer, père et fils, auteurs des églises de l'Acadie et de Saint-Luc; les David, dont les ouvrages sont dispersés aux quatre coins de la Province; Leprohon, bien connu dans la région de Québec par ses monuments de tempérance de Giffard et de Beauport, par les admirables panneaux décoratifs de l'Isle-Perrot; Augustin Leblanc, Amable Gauthier, Charles Desnoyers...

Tous ces sculpteurs, et bien d'autres que le conférencier ne nomme pas, ont cultivé ce qu'on appelle le style classique, de Louis XIV et de Louis XV. Il s'agit évidemment d'un décor plaqué sur une architecture d'une simplicité traditionnelle. Parfois nos sculpteurs se sont permis des incursions dans le style du XVIe siècle : à Saint-Mathias, par exemple.

A Québec, le chef d'école est Thomas Baillargé. Plus instruit que Quévillon, plus artiste aussi Baillargé a produit des oeuvres simpes, élégantes, d'une grande unité de style. Témoin: le Palais épiscopale de Québec, les églises de Saint-Jean-Chrysostôme et de Sainte-Luce. M. Morisset dit quelques mots des principaux disciples de Baillargé: André Paquet, Giroux, les deux Berlinguet. Puis, il esquisse l'histoire de ce qu'il appelle la débauche archéologique. Ce sont des étrangers qui nous l'ont apportée. A Montréal, James O'Donnell et Blaick-Lock; à Québec. George Brown. Un Français Pierre-Louis Morin, nous apporte un reflet fort attardé de l'architecture Louis XVI.

Il y a un siècle, le doyen de nos peintres est un Français, Louis Dulongpré, qui, au dire du chroniqueur de la Minerve, a laissé plus

(Suite à la page 15, 4e col.)

UNE CAUSERIE DU REV. PERE G.-H. LEVESQUE

Le Père Georges-Henri Lévesque, o. p., d'Ottawa, sera le conférencier lors de la prochaine réunion de la conférence Laval de la St-Vincent de Paul au Palais Montcalm.

LE CARDINAL

Comme nous l'avons déjà annoncé c'est lundi le 28 février prochain, que le R. P. Georges-Henri Levesque, O.P., d'Ottawa, professeur à la faculté de Philosophie de l'Université Laval, sera l'hôte d'honneur de la Conférence Laval de la Société St-Vincent de Paul des étudiants de notre université, à une grande manifestation publique, qui aura lieu au Palais Montcalm. A cette occasion, le Père Levesque donnera une intéressante conférence sur le sujet suivant: "A la recherche du Paradis Perdu".

Cette séance sera sous la présidence de M. Raymond Beaudet, E.E.D., président de la Conférence, qui présentera lui-même le distingué conférencier. Son Eminence le cardinal Villeneuve, O.M.I., archevêque de Québec, assistera à cette manifestation et a bien voulu accepter de remercier le conférencier. Plusieurs personnalités du monde universitaire, religieux et politique assisteront à cette soirée publique à laquelle le public sera admis gratuitement.

Au cours de la soirée, un excellent programme musical sera exécuté par la chorale féminine de l'Ecole de Musique de l'Université, sous la direction de M. Maurice Blackburn, président du Cercle Debussy et de quelques autres artistes bien connus. La Conférence Laval donne cette soirée au profit des familles pauvres qu'elle soutient. L'admission sera libre sur présentation de cartes d'admission, mais au cours de la soirée, une collecte sera faite dont les profits serviront à soutenir les oeuvres de la Conférence.

Nul doute qu'on viendra en grand nombre au Palais Montcalm le 28 février au soir.

On peut se procurer des cartes d'admission dès maintenant chez J.-A. Kirouac Ltée, rue St-Jean.

MANIAQUE ARRETE

La police municipale a arrêté, hier après-midi, dans un restaurant de la rue St-Jean, un individu qui refusait de payer son repas. L'individu agit d'étrange façon. Aux quartiers généraux de la sureté municipale, il ne voit que des radios autour de lui. Il va jusqu'à se dire parent avec Napoléon. En se jetant aux genoux du constable qui l'a arrêté, il le suppliа en l'appelant son oncle et son cousin. Il sera traduit, ce matin, en cour du Recorder, et on décidera de son cas.

A la police municipale, la nuit dernière, il y avait huit prisonniers. Six ont été arrêtés pour flânerie et les deux autres pour ivresse. Aux nombre des flaneurs, il y a quatre ou cinq d'entre eux qui ont euxmêmes demandé d'être envoyés en prison.

LA JEUNESSE LIBERALE

Le premier débat oratoire de la Jeunesse libérale de Québec aura lieu ce soir, à huit heures, au Club de Réforme. Les orateurs seront M. Alexandre Michaud et Me Paul Roy, avocat. L'un parlera en faveur des armements et l'autre contre. M. J.-Yvon Bouchard, président de la Jeunesse libérale de Québec, présidera. Un jury sera choisi au début de la réunion, afin de décider lequel des discours aura été le meilleur. Une discussion fera suite aux discours. Tous les directeurs et membres de la Jeunesse libérale sont invités.

LA ST-PATRICE

C'est au Palais Montcalm, qu'ont lieu, le 17 mars prochain, en la fête de St-Patrice, les manifestations de la Société Irlandaise de Québec. Le public est prié de prendre note de cette nouvelle et ne pas accorder son concours a certains individus qui sollicitent faussement les citoyens.

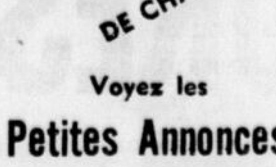

Voyez les
Petites Annonces
de
L'Evénement
pour toutes vos réparations dans la chaussure.

Ne négligez pas les petites irritations de la gorge

Ne courez pas de risques. Frictionnez-vous de Musterole. Il réconforte et réchauffe. Le soulagement ne tarde pas à se faire sentir.

Le Musterole produit ces résultats excellents parce que ce n'est PAS rien qu'un onguent. C'est un "contre-irritant" — qui adoucit, réchauffe, stimule et pénètre — qui aide à soulager rapidement la congestion et la douleur localisées.

Des millions de personnes en font usage depuis 30 ans. Recommandé par nombre de médecins et d'infirmières. Fabriqué au Canada, en trois forces: régulier, pour enfants (doux) et extra-fort. Approuvé par le "Good Housekeeping Bureau". Chez tous les pharmaciens. 40c le pot.

LIONEL CONACHER PROPOSE L'ADRESSE

Toronto, 25. — (P.C.) M. Lionel Conacher, député libéral de Bracondale et ancienne vedette du hockey a présenté hier l'adresse en réponse au discours du trône et il s'est modestement après la séance aux félicitations que voulaient lui offrir les députés des deux côtés. L'adresse fut secondée par M. Roméo Bégin, député libéral de Russell. M. Leopold Macaulay, chef de l'opposition, continuera le débat mardi.

SOUSCRIPTION D'UNE MAISON PROTESTANTE

Dans la nouvelle liste de souscriptions au congrès qui nous est communiquée, on relève le nom de la St. Lawrence Sugar Rafineries. — Un comité paroissial à Notre-Dame de Québec.

UNE LETTRE

Le secrétaire général du Congrès eucharistique national vient de recevoir la nouvelle liste de souscriptions suivantes:

M. le curé J.-E. Pichette, de St-Raymond	$100.00
Trust Général du Canada	100.00
M. le curé P. O'Reilly, de St-Patrice de Beaurivage	50.00
Un curé du diocèse de Québec	50.00
M. le curé J.-L. Bonenfant, Scott	35.00
M. le curé Isidore Drouin, St-Isidore	25.00
Un prélat	25.00

Le secrétariat a également reçu une souscription de $50.00 de la St-Lawrence Sugar Rafineries Limited de Montréal, qui a fait parvenir ce montant à M. J. Pettigrew, de la maison Rioux et Pettigrew, Ltée, avec la lettre suivante qui témoigne bien de la générosité de cette maison protestante:

"De retour de New-York après quelques jours d'absence, je trouve lettre du 15 courant.

"Quoique le signataire soit de religion différente, il réalise l'importance du Congrès Eucharistique tenu en la cité de Québec, et par conséquent il me fait plaisir de vous envoyer cette petite contribution que nous vous demandons d'accepter avec nos meilleurs voeux.

Veuillez accepter mes hommages, et je demeure,

Votre tout dévoué,
(signé) C.-H. McLEAN,

La paroisse Notre-Dame de Québec vient de fonder un comité paroissial dont le but sera de recueillir les souscriptions en faveur du prochain congrès eucharistique national. Ce comité est formé comme suit:

Président d'honneur, M. le curé C. Deslauriers;
Président, M. J. Dion;
Secrétaire-trésorier, M. le commandeur L.-A. Trudel;
Membres du comité:
M. l'abbé L. Dion, vicaire; MM. J.-N. Bolduc, Jos. Mercier, commandeur; C.-J. Magnan, commandeur; E. Lefebvre, commandeur; J.-W. Deschambault, Dr J.-A. Morisset, P.-A. Alain, J.-A. Lesage, J.-E. Corriveau, commandeur; H. Fortier, juge; E. Morin, C.R., échevin; J. Gingras, J.-N. Rousseau.

Nous souhaitons un plein succès à la nouvelle organisation.

UN SACRE A LYON

Lyon, France, 25. — (P.C.-Havas) — Au cours d'impressionnantes cérémonies qui se sont déroulées hier dans la cathédrale St-Jean, Mgr Etienne Bornet a été sacré évêque titulaire de Ténédos et évêque auxiliaire de Lyon. Suivant le rite historique de Lyon, c'est Son Em. le cardinal Pierre-Marie Gerlier, archevêque de Lyon et primat des Gaules, qui a présidé la cérémonie. Son Em. le cardinal Jean Verdier, archevêque de Paris, et plus de 30 autres archevêques et évêques ont assisté à la consécration.

HALIFAX N'A PAS PEUR

Londres, 25. — (P.C.-Câble) — Répondant aux travaillistes qui "crient actuellement sur tous les toits que la politique étrangère de l'Angleterre est dictée par la peur", le vicomte Halifax, secrétaire temporaire du Foreign Office, a déclaré hier soir en Chambre des Lords: "Je n'ai pas peur de l'Italie ni d'aucune puissance au monde. Si l'Angleterre entrait en guerre, elle gagnerait, comme d'habitude.... C'est l'espoir et non la crainte qui a fait décider au cabinet de tenter de briser ce cercle vicieux dont est entourée la politique de l'Europe."

QUESTION INCONGRUE

Ottawa, 25. (P. C.) — "Est-ce que le gouvernement canadien a l'intention d'appuyer la politique profasciste du gouvernement d'Angleterre, politique qui a forcé M. Anthony Eden à démissionner ? " a demandé hier en Chambre des Communes M. Eric Poble (C.S., Red River). "Je crois que c'est une question incongrue qui doit rester sans réponse", a répondu le premier ministre, M. Mackenzie King.

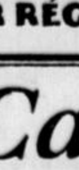
ABBEY'S
POUR RÉGULARITÉ

M. Ed. Asselin devant les chefs de police

L'assistant procureur général, M. Edouard Asselin, C. R., donne une conférence devant l'association des chefs de police et pompiers de la province de Québec. — Réunion mensuelle à Québec.

LE MAIRE LUCIEN BORNE

Le déjeuner de l'Association des chefs de police et pompiers de la province de Québec, hier midi, au Château Frontenac, a donné lieu à une brillante manifestation. Une centaine de policiers venus de tous les centres de la province ont pris part à cette réunion mensuelle qui a lieu cependant, une fois l'an à Québec. L'invité d'honneur était M. Edouard Asselin, C.R., assistant procureur-général de la province. M. Asselin recommanda aux chefs de police d'étudier les problèmes qui les intéressent et insista sur la coopération qui doit exister entre les divers corps de police.

L'Association des chefs de police et pompiers de la province de Québec a tenu à honorer plusieurs de ses membres et autres citoyens qui se sont montrés empressés envers elle. C'est ainsi qu'aux applaudissements de toute l'assistance, le chef Lambert a annoncé que le colonel P.-A. Piuze avait été nommé membre de l'exécutif; le capitaine Emile Trudel, ancien chef de la police municipale de Québec, a été nommé membre à vie, tandis que M. Edouard Asselin, le lieutenant-colonel L. Fitzgerald, M. Noel Dorion, avocat, M. Antoine Rivard, C. R., Son Honneur le maire Lucien Borne, et M. Geo. Donohue, ont été nommés membres honoraires de l'Association.

Ils ont adressé la parole pour remercier l'Association et le chef Lambert pour leur délicate attention.

C'est le lieutenant-colonel Léon Lambert, chef de la police provinciale de Québec et président de l'Association des chefs de police et pompiers de la province, qui présidait ce déjeuner. A ses côtés, on remarquait: M. Edouard Asselin, C.R., assistant procureur-général de la province, Son Honneur le maire Lucien Borne, l'honorable M. Gilbert Layton, ministre sans portefeuille; le lieutenant-col. J.-A. Gaboury, secrétaire-général de la ligue de Sécurité de la province; M. Antoine Rivard, C. R., M. Noël Dorion, C.R., substitut du procureur-général; le capitaine Emile Trudel, ex-directeur de la police municipale de Québec; Son Honneur le maire Adhémar Raynault, M. P. P. Aux autres tables, on remarquait M. Robert Harrington, secrétaire-trésorier de l'Association, le général E. de B. Panet, le major Chs Girouard, directeur du service de la circulation provinciale; le lieutenant-colonel L. Fitzgerald, commandant de la Légion de la Frontière; Charles Barnes, sous-directeur de la police de Montréal; le chef R. Beaulieu, de la brigade des Incendies de Québec; le capitaine A.-S. Bigaouette, de la police municipale de Québec; le chef A. Guay, de Lévis; le capitaine-détective Alfred Roussin, de la police provinciale; le chef Bellemare, de Trois-Rivières; le chef Grand'maison, de Rivière-du-Loup; le chef McMahon, de Drummondville; le chef Cadieux, du C. P. R. ; le chef Shea, du C. N. R.; le chef Dubeau, de Verdun; l'inspecteur Gaugh, de Westmount; le chef Latour, de St-Jérôme; le chef Walter Weller, d'Outremont; le chef W. Wren, de Westmount; le chef J.-D. Boyer; le directeur Bonneville, de Montréal-Nord; le chef Elliott, de Mont-Royal; le chef G. Durocher, de Lachine.

COLONEL LAMBERT

A l'issue du déjeuner, le lieutenant-colonel Léon Lambert, président de l'Association, souhaita la bienvenue aux convives. Il salua les invités d'honneur et il remercia les chefs de police d'avoir répondu aussi nombreux à son invitation. Le chef de la sûreté provinciale parla de coopération. "Restons unis", dit-il, "pour le maintien de l'ordre et de la paix et pour la lutte contre le crime".

Le colonel Lambert fit ensuite un délicat éloge du maire élu de Québec, M. le chevalier Lucien Borne. "Je sais", déclara-t-il, "qu'il est un apôtre de la bonne entente et qu'il saura faire en sorte qu'il y ait une parfaite coopération dans la police. Nous lui offrons la nôtre".

En sa qualité de président de l'Association, le chef Lambert présenta ensuite M. Edouard Asselin, assistant procureur-général de la province, et en fit un bel éloge en rappelant les différentes situations qu'il avait occupées. "M. Asselin, dit-il, "a toujours fui les titres. Sa gloire a été de faire son travail avec une conscience et une maitrise que peu de gens atteignent". Il vanta, ensuite son esprit de travail, son énergie, son courage, son calme et sa

(Suite à la page 15, 6e col.)

Son Eminence sacre S. E. Mgr Desranleau

Le nouveau coadjuteur de Mgr Alphonse-Osias Gagnon, Mgr Philippe-Servule Desranleau, a été sacré hier en la chapelle Pauline, à Sherbrooke, en présence d'une foule considérable.

CEREMONIE IMPOSANTE

Sherbrooke, 25. — (P.C.) Mgr Philippe - Servule Desranleau, le nouveau coadjuteur de Sherbrooke, a exprimé hier l'espoir que la collaboration étroite qui existe à l'heure actuelle entre l'Eglise et l'Etat dans la province de Québec se continuera "pour l'avancement et le bien-être de notre pays". Il parlait à l'issue du banquet qui lui fut donné après sa consécration. Son Eminence le cardinal Villeneuve félicita ensuite le nouvel évêque qui avait prêté serment de fidélité au pape et à l'Eglise en ses mains. Le Cardinal était assis à la table d'honneur et il avait à ses côtés le nouveau coadjuteur et le chargé d'affaires à la légation apostolique à Ottawa, Mgr Humbert Mozzoni.

LE SACRE

Sherbrooke, 25. — Son Eminence le cardinal Villeneuve, O.M.I., archevêque de Québec, entouré d'une trentaine d'archevêques et d'évêques et de nombreux autres dignitaires ecclésiastiques, a présidé, à 10 heures, hier matin, en la cathédrale Saint-Michel, de cette ville, la cérémonie du sacre de Son Excellence Mgr Philippe-Servule Desranleau, évêque-coadjuteur de Sherbrooke. La cérémonie s'est déroulée en présence d'un grand nombre de prêtres, de religieux et de religieuses et de hautes personnalités du monde politique, des notabilités de la magistrature et du monde des affaires, ainsi que de nombreux membres de la famille du nouvel évêque.

La cathédrale, où dorment déjà de leur dernier sommeil trois évêques pionniers de ce diocèse, NN. SS. Antoine Racine, Paul Larocque et H.-X. Chalifoux, avait revêtu ses plus belles parures et ses plus beaux ornements pour cette solennelle circonstance, et il n'y avait pas un coin de la vaste église inoccupé. Il avait même fallu en refuser l'accès à un très grand nombre de fidèles. Néanmoins, pour permettre à tous les fidèles de la ville et du diocèse de suivre au moins en pensée ces cérémonies, l'autorité diocésaine avait permis la radiodiffusion de toutes les prières liturgiques, avec explications par l'abbé Maurice O'Bready, professeur au séminaire, des diverses phases de la consécration.

La chorale de la cathédrale, au grand complet, était sous la direction du professeur Oscar Cartier, et elle avait préparé pour la circonstance un programme des plus choisis.

Son Eminence le cardinal Villeneuve était l'évêque consécrateur, assisté de LL. EE. NN. SS. A.-E. Deschamps, évêque auxiliaire de Montréal, et J.-A. Desmarais, évêque auxiliaire de St-Hyacinthe.

DEUX SERMONS

LL. EE. NN. SS. Athanase Forget, évêque de Saint-Jean, et Joseph Guy, évêque de Gravelbourg, ont donné le sermon en français et en anglais.

Dans de magnifiques et éloquentes paroles, tous deux s'appliquèrent à démontrer la grandeur de l'épiscopat et à souligner que les pouvoirs de l'évêque, pouvoirs de force, d'autorité et de fermeté, leur sont donnés par Dieu et l'Esprit Saint.

Le maire Emile Rioux avait proclamé l'avant-midi fête civique et, hier matin, les bureaux de l'hôtel de ville étaient fermés jusqu'à une heure. Plusieurs établissements de cette ville avaient aussi fermé leurs portes pour permettre à leurs employés d'être témoins du sacre.

Aussitôt après le sacre, un grand banquet eut lieu au réfectoire de l'évêché au cours duquel S. E. Mgr Desranleau fit les remerciements d'usage. Son Eminence le cardinal Villeneuve prononça aussi une brève allocution.

LES ARCHEVEQUES, EVEQUES ET PRELATS PRESENTS

Les archevêques et évêques présents au sacre de Mgr P.-S. Desranleau étaient : Son Eminence le cardinal Villeneuve, O.M.I., archevêque de Québec; Leurs Excellences Mgr Forbes, archevêque d'Ottawa; Mgr O'Brien, coadjuteur de Kingston; Mgr Melançon, archevêque de Moncton; Mgr McNally, archevêque de Halifax; Mgr Couturier, archevêque d'Alexandria; Mgr Hallé, vicaire apostolique de Hearst, Ont.; Mgr Prud'homme, évêque titulaire de Saldes; Mgr Limoges, évêque de Mont-Laurier; Mgr Ross, évêque de Gaspé; Mgr Rhéaume, O.M.I., évêque de Haileybury; Mgr Decelles, O.M.I., évêque de St-Hyacinthe; Mgr Langlois, évêque de Valleyfield; Mgr Deschamps, évêque auxiliaire de Montréal; Mgr Comtois, évêque de Trois-Rivières; Mgr Courchesne, évêque de Rimouski; Mgr Papineau, évêque de Joliette; Mgr Lamarche, évêque de Chicoutimi; Mgr Guy, évêque de Gravelbourg; Mgr Turquetil, vicaire apostolique de la Baie d'Hudson; Mgr Desmarais, évêque auxiliaire de St-Hyacinthe; Mgr Lapierre, vicaire apostolique de Szepingkai; Mgr Forget, évêque de St-Jean, Qué.; Mgr Bray, évêque de St-Jean, N.-

(Suite à la page 15, 5e col.)

ENQUETE SUR LES CAISSES POPULAIRES

Ottawa, 25. — (P.C.) La commission des banques et du commerce de la Chambre des Communes va entreprendre une enquête sur le fonctionnement des caisses populaires dans le Québec et la Nouvelle-Ecosse, non parce qu'elles sont soupçonnées d'usure, mais pour voir si elles réussissent à prêter des petits montants à des taux raisonnables. La commission a continué hier son enquête sur les sociétés de prêt sur gage.

SEANCE DE LA SOCIETE D'ANATOMIE

La société d'Anatomie de Québec se réunit hier soir à l'hôpital Saint - François d'Assise. — Plusieurs médecins présentent d'intéressantes études médicales.

LES CONFERENCIERS

Les membres de la Société d'Anatomie de Québec ont tenu une fructueuse séance d'études hier soir, à l'hôpital St-François d'Assise. Un grand nombre de médecins ont assisté à cette réunion, qui était sous la présidence de M. le Dr P.-V. Marceau, coroner du district et président de la Société.

Au cours de cette séance, plusieurs médecins ont présenté d'intéressants travaux sur la science médicale. M. le Dr P.-V. Marceau a traité du "rôle du médecin-coroner"; M. le Dr P.-H. Rainville, vice-président de la Société, d'"un sarcome du fémur chez un adolescent". MM. Les docteurs R. Cauchon et J. Tremblay, médecin-légiste de Québec, ont également été les conférenciers; le premier à parlé d'"une fracture du crâne" tandis que le second a traité une question d'anatomie.

UN ELOGE DU CLASSICISME PAR GARNEAU

Le conservateur adjoint de la bibliothèque, M. René Garneau, donne une conférence sur l'art devant les élèves de l'Ecole des Beaux-Arts.

LES TROIS ETATS

M. René Garneau, conservateur adjoint à la bibliothèque de la législature, a donné hier après-midi, à l'école des Beaux-Arts, une conférence sur l'art. Cette conférence était la première d'une série de deux que M. Garneau doit prononcer aux jeudis des Beaux-Arts. Cette réunion était présidée par M. Jean-Baptiste Soucy, directeur de l'institution, qui a présenté et remercié le conférencier.

Au début, M. Garneau dit que la production de toute oeuvre d'art connait trois moments: l'état de joie, l'état de technique et l'état de connaissance. A l'aide de ces prémisses, il donne la définition citée plus haut et dit: "L'oeuvre d'art classique est d'abord une réussite de l'artiste qui a donné à son idéal la forme qu'il rêvait pour lui et qui était, selon les lois de la spécificité de son art, la seule qu'il pouvait lui donner". Il cite deux vers tirés de l'Invitation au Voyage, des Fleurs du Mal de Baudelaire, vers où André Gide, le plus pur et le plus lucide écrivain de la littérature française contemporaire, voit la définition même de l'art classique":

Là, tout n'est qu'ordre et
beauté
Luxe, calme et volupté.

Ajoutons à cela un caractère commun à toutes les écoles classiques: l'humanisme, et nous aurons les notes dominantes du classicisme, les vertus de l'esprit qui sont son milieu nécessaire de floraison. Le conférencier étudie ensuite, un à un, les caractères énoncés plus haut. L'ordre qui, chez l'artiste, commande l'équilibre entre des facultés opposées, se retrouve, avec toute son inflexibilité du côté de l'oeuvre, dans l'établissement de la composition. Le classicisme ne néglige aucun détail de composition.

L'essence de la beauté d'une oeuvre classique se réduit à la ligne et à son profil, c'est-à-dire à son dessin. Tous les grands classiques sont d'abord de subtils dessinateurs. La clarté du classicisme, c'est une clarté seconde à laquelle le créateur n'est arrivé qu'après un travail de déblaiement, de coordination, de retenue, que le contemplateur doit refaire en sens inverse, s'il veut en être ébloui. Le classicisme est enveloppement, conviction de l'esprit et des sens auprès de laquelle le romantisme est emportement et brutalité. Le style classique, qu'il soit architectural ou littéraire, sculptural ou pictural, est grand. Le classicisme s'attache à la réalité permanente, profonde, qui n'est pas nécessairement la réalité visible; il exprime une vie que les contraintes et les accidents du monde quotidien ne restreignent pas. Il grandit cette vie de tout son style, et c'est là son luxe.

M. Garneau termine en parlant de la volupté, "celle de l'artiste qui se laisse gagner par les rythmes de son oeuvre classique, qui trouve dans la conscience qu'il prend de ses pouvoirs de créateur sa récompense entre deux luttes contre lui-même et

(Suite à la page 4, 8e col.)

Une grave question en cour supérieure

La fameuse affaire de la ville de Lévis vs Dohan est revenue devant la Cour supérieure hier et Me Jean-Paul Galipeault plaide une grave et intéressante question constitutionnelle.

ME R. DE BLOIS

Un débat a débuté hier en Cour supérieure qui pourrait bien, à l'instar de l'affaire Jalbert, sur laquelle le Conseil Privé vient de se prononcer, être porté devant les plus haut tribunaux. Une question de port naturel et de lot de grève est soulevée. C'est l'honorable juge Albert Sévigny qui préside. Il s'agit d'une cause de la cité de Lévis contre M. Lawrence Dohan.

Le procureur-général, par Me Rodolphe De Blois, intervient. Me Jean-Paul Galipeault occupe pour Dohan qui fait opposition à une saisie immobilière pratiquée par la cité de Lévis pour taxes dues. Me Valmore de Billy est le procureur de cette corporation municipale.

Dohan ayant omis de payer ses taxes municipales sur un immeuble situé près du quai de la traverse, la cité de Lévis obtint jugement et pratiqua une saisie immobilière. Dohan forma une opposition à cette procédure. Cette opposition est maintenant discutée. Les prétentions de l'opposant sont que son édifice est construit sur des lots de grève qui ont été autrefois remplis pour faire des quais, qu'il existe à cet endroit un port naturel. Or l'acte de l'Amérique Britannique du Nord laisse au pouvoir fédéral juridiction sur les ports naturels. Le municipal ne peut taxer un port naturel. Dohan n'ayant là-dessus aucun droit de propriété, sa maison serait, prétend-il, un meuble.

En 1863, le gouvernement provincial donna cette grève à Lévis et en 1902 émit des lettres-patentes en faveur de Lévis. Me Galipeault demande l'annulation de ces lettres-patentes qui excèdent les pouvoirs provinciaux et exige dep lus que la cité de Lévis remette à son client les taxes qu'il a indument payé à la cité de Lévis depuis 1908, soit une somme de $14,756. Il y a lieu à répétition, dit-il, si Lévis a imposé sans droit.

A l'ouverture de l'enquête des documents ont été produits dont un plan de Lévis en 1853. Des ouvrages historiques ont été ensuite produits. Il y eut objection à cette production mais on a soulevé qu'au cours du procès Jalbert, un ouvrage d'Arthur Buies avaitt été déposé sur la table. On a donc émis devant la Cour l'Histoire de la Seigneurerie de Lauzon, par Jos.-Ed. Roy, les Dates Lévisiennes, par P.-G. Roy, archiviste de la province de Québec, et un livre de Georges Dale.

Le greffier de la cité de Lévis, Me Lionel Lemieux rendit ensuite témoignage et produisit des procès-verbaux du conseil de cette cité et le tableau des taxes et cotisations. Deux anciens qui connurent le Lévis d'autrefois, M. John Brown, âgé de 83 ans, et M. Alfred Chabot, âgé de 78 ans, ont décrit la vieille ville qu'ils connurent et son port. Lorsqu'ils atteignirent l'âge d'homme, les hautes marées montaient jusqu'à la rue principale et les marées ordinaires couvraient l'endroit où se trouve aujourd'hui l'hôtel Dohan.

AVIS

Hôpital de l'Enfant-Jésus

L'assemblée générale annuelle des membres de la Corporation de l'Hôpital de l'Enfant-Jésus aura lieu le mardi, 8 mars, à 9 heures du soir, à l'Hôpital, 395, Chemin de la Canardière.

Par ordre, le secrétaire.
Hortense-C. Le MOINE

AU NOUVEAU-BRUNSWICK

Fredericton, Nouveau-Brunswick, 25. (P.C.)—La Législature du Nouveau-Brunswick, au cours de la session qui s'est ouverte hier, sera saisie de la requête du gouvernement fédéral au sujet de l'amendement constitutionnel destiné à permettre l'établissement d'un système national d'assurance - chômage. "Vous allez être invités, a annoncé de plus le discours du trône aux législateurs, à examiner une importante législation conçue dans le meilleur intérêt du peuple, y compris des projets de loi tendant à assurer la sécurité, la prospérité, des travailleurs et de l'industrie; à encourager la création d'organisations coopérative; à reviser la loi électorale et la loi concernant propriétaires et lcataires; à examiner des amendements au code de la route et d'autres statuts publics."

CHACUN SON AFFAIRE DIT UN MANITOBAIN

Winnipeg, 25 — (P.C.) — Le chef conservateur du Manitoba, M. Errick-F. Willis, a protesté hier contre une motion de James Litterick, le seul député communisme de la Chambre, recommandant au gouvernement fédéral de désavouer la loi québecoise du cadenas. M. Willis a dit que la motion était "impudente et mal à propos." "Nous ferions aussi bien, a-t-il dit, d'adopter une résolution pour dire àMoscou, et avec combien plus de raisons ! quoi faire. C'est l'électorat du Québec et lui seul qui a ledroit de protester s'il n'est pas satisfait."

VILAINE PEAU

Ne masquez pas de cosmétiques la peau rude et rougie. Donnez-lui la douce et efficace médication qu'il lui faut en la traitant au merveilleux

CUTICURA SAVON et ONGUENT

GORDON ROSS TRAITE DES PLACEMENTS

M. Gordon Ross, courtier de Québec, donne une intéressante causerie hier à l'issue du déjeuner hebdomadaire du Kiwanis. — Il traite des placements. — Le système bancaire.

OBLIGATIONS

M. J.-Gordon Ross, membre du club Kiwanis, a prononcé hier midi une intéressante conférence sur les placements devant ses confrères, à l'issue du déjeuner hebdomadaire de l'organisation. Il a parlé des placements en général et de différents placements en particulier. M. Ross a été présenté à son auditoire par M. J.-Ross MacLeod, qui présidait le repas et remercié par M. Eddy Joseph.

Le président a annoncé au cours de la réunion que M. Murray Williams, de Pembroke, Ontario, lieutenant gouverneur du district, sera à Québec le 24 mars prochain. Il a aussi offert les souhaits du groupement à M. Lucien Brousseau qui part pour un voyage en Europe. La partie musicale d'hier a été remplie par Mme Léo Ellen qui a interprété quelques chansons, dont deux de sa composition. Mlle Juliette Croteau l'accompagnait au piano.

Au début, le conférencier donne une définition de ce qu'est le placement financier: "La mise de capitaux à la disposition d'autres personnes qui s'en serviront pour en retirer des profits. Mais le prêteur obtient certains droits, soit de participer aux profits de l'entreprise, soit de recevoir périodiquement un intérêt". Il parle ensuite des obligations du dominion, où le risque est réduit à sa plus simple expression et fait une distinction entre une obligation et une débenture. Après les obligations du Canada viennent les obligations de première hypothèque des corporations; puis, ce sont les hypothèques générales.

M. Ross révèle que ce n'est qu'à partir de juillet 1915 que le Canada a commencé à placer des obligations sur des marchés financiers autres que ceux de l'Angleterre et déclare, un peu plus loin: "Un pays dont le marché d'or est libre et dont la monnaie est facilement remboursable pour de l'or, est sur un pied d'étalon-or". Il s'occupe du Federal Reserve System des Etats-Unis et des banques commerciales; il explique la manière dont ces institutions font l'affaire entre elles, au sujet de l'or. M. Ross en arrive alors à parler de la Banque centrale du Canada et de son rôle au sujet de l'étalon-or; il en trace aussi un bref historique et signale tout le bien qu'ont fait en notre pays les banques à charte, bien que la Banque du Canada ne pourra égaler avant de longues années.

Le conférencier passe alors à la bourse qu'il définit et dont il explique les rouages. Dans la bourse, il y a un risque spéculatif et plusieurs ont malheureusement trouvé cette vérité sur leur chemin. Mais, sans cela, et si chacun plaçait son argent en sûreté, l'industrie ne progresserait pas beaucoup. Il dit quelques mots des périodes d'inflation et déclare qu'il a traité son sujet au point de vue financier.

M. Ross termine en parlant d'autres sortes de placements: l'assurance, qui est l'un des meilleurs; l'instruction; la charité, etc.

GROS RHUME TOURNE EN BRONCHITE

Bien des gens ont la bronchite sans le savoir ; sans même connaitre le danger qu'il y a de la négliger.

Règle générale la bronchite est le résultat d'un rhume négligé causé par le fait de s'être exposé à l'humidité ou à l'inclémence de la température ; c'est une affection inflammatoire très dangereuse des tubes bronchiaux.

Les personnes qui souffrent de bronchite s'apercevront que le Sirop de Pin de Norvège du Dr Wood est un remède qui aidera à stimuler les tubes bronchiaux, faire cesser l'inflammation, calmer les parties irritées et détacher le phlegme.

MME H.-P. MACDONALD, Nappan, N.-E. écrit : "L'hiver dernier, j'ai eu un très mauvais rhume qui a dégénéré en bronchite. L'essai de plusieurs sortes de remèdes ne m'avait pas fait grand bien.

"C'est alors qu'une amie me parla du Sirop de Pin de Norvège du Dr Wood, car elle en avait fait prendre avec grand succès à ses enfants. J'en achète une bouteille et avant de l'avoir finie je suis grandement soulagée ; le phlegme se détache sans toux déchirante, et trois autres bouteilles me soulagent complètement de la bronchite."

Cette préparation est un produit de la T. Milburn Company, Limited.

PRIX DE L'ABONNEMENT A L'EVENEMENT

A LA CAMPAGNE	$4.00
EN VILLE	5.00
AUX ETATS-UNIS	6.00
EN EUROPE	10.00

LISEZ LES ANNONCES
Faites valoir votre dollar

- Répétition des Carabinades '38 ce soir au théâtre Capitol -

L'ACTUALITE FEMININE

Souvenirs français à la Nouvelle-Orléans

Se promener à la Nouvelle-Orléans, c'est feuilleter les pages de l'Histoire de France : La rue de Bourgogne, les rues du Maine, de Toulouse, de Bourbon, de Conti, la rue Royale et la rue Dauphine sont les voies qu'il faut suivre pour explorer le "Vieux Carré" entre les Remparts et la Place d'Armes où s'élève la cathédrale Saint-Louis. En souvenir du temps où le Mississipi inondait les rues, un pâté de maisons, le "bloc" américain, s'appelle "islet". La communication entre maisons s'établissait au moyen d'une passerelle de bois, ou "banquette", nom que l'on donne encore aux trottoirs d'asphalte.

Charmantes demeures un peu vétustes, comme vous êtes reposantes après les tours de Babel qui montent à l'assaut des nuages. Le premier gratte-ciel qui s'éleva dans le "Vieux Carré" fut doté de quatre étages. Quelle folie ! Les populations s'assemblaient au bout de la rue pour voir s'effondrer ce monument prodigieux, mais la maison de sieur Georges est encore debout depuis 1811. [illegible] où fut reconstruite la vieille bâtisse briquetée entre poteaux, qui datait du milieu du dix-huitième siècle. Sa robe de stuc gris est bien un peu déguenillée, mais quelle noblesse dans les balcons de fer forgé où se marient des initiales entrelacées.

L'Islet du Souvenir

Allons rendre visite aux cousines inconnues jusqu'à ce matin, les petites-filles de mes arrière-grand'tantes Celina, Althée, Séraphine, Polymnie, Uranie et Athénaïs. Cette brochette de créoles, belles à ravir comme un conte de fées, descendaient au même titre que ma grand'mère paternelle de Marie-Célie Rossignol des Dunes, née à Fort-de-Paix, dans l'île de Saint-Domingue.

La lourde porte-cochère se referme derrière nous. Nos pas font sonner les dalles qui ont servi de lest, il y a deux cents ans, au fond des bricks et des goélettes qui venaient de France. Nous traversons un couloir voûté dont les dimensions sont calculées pour laisser passer les calèches découvertes conduites par un cocher noir coiffé du chapeau haut de forme. La cour est un patio ombragé de palmiers et rempli de plantes vertes, de fleurs, de jarres à huile importées d'Espagne. Au centre, transformée en fontaine, une immense marmite pour distiller la mélasse, [illegible] de la plantation saccagée par les Yankees ; de chaque côté, les bâtiments où étaient autrefois, la cuisine et les chambres des esclaves.

Nous sommes dans l'Islet du souvenir. Derrière leurs volets clos, celles que je suis venue voir, deux délicieuses vieilles demoiselles, ont épié l'arrivée de la cousine de France. Pensez donc : depuis trois générations, Paris a négligé la Nouvelle-Orléans. Mais la Nouvelle-Orléans n'a pas oublié Paris.

Joyeuses comme des enfants, les cousines m'embrassent, s'agitent, parlent toutes les deux en même temps ce français si pur, aux expressions un peu surannées propres aux créoles, ce parler pittoresque "doux comme le sirop", à la fois rapide et traînant en point d'orgue à la fin des phrases.

La Réalité et la Légende

"Vous voulez que je vous parle de la vieille Nouvelle-Orléans ? Ne vous attendez surtout pas à des histoires d'amour entre jeunes gens créoles et belles mulâtresses. Nous n'avons entendu parler de cela que dans les journaux français et les romans américains. D'ailleurs, il est bien passé le temps où "Michié Préval li donnain grand bal". Vous ne pourrez plus voir danser Calenda sur la place Congo. M. Préval est mort et la rue de l'Hospital, où il restait, s'appelle Governor Nicholl's Street.

Quant au théâtre d'Orléans, dont l'emplacement est occupé par le couvent des soeurs de couleur, ce n'est pas là quoi qu'en disent les écrivains fantaisistes, que se tenaient les fameux bals des quarteronnes. Au contraire, c'était un lieu très fermé où valsaient nos grand'mères le mardi-gras. C'est comme la maison de Napoléon. Celle qui fut construite pour le recevoir, en attendant qu'il soit enlevé de Sainte-Hélène par Lafitte le Pirate, fut détruite lorsque j'étais petite-fille. J'en ai même conservé une brique en souvenir. D'ailleurs, on est encore persuadé dans certains coins de Louisiane que Napoléon est mort chez nous. L'usage de la langue française est-il en décroissance? Hélas, oui. Nos mères, élevées aux Ursulines, ne parlaient que le français. Nous employons indifféremment les deux langues, mais les jeunes vont au collège, à l'Université et ils oublient à l'école ce qu'ils ont appris au foyer. Il y a encore quelques années, les sermons à la cathédrale ne se faisaient jamais en anglais. Ce matin, c'est bien en votre honneur que Mgr [illegible]cine a prêché en français avant [illegible] les grandes orgues ne jouent la "Marseillaise". Quant au patois nègre que vous autres, à Paris, vous appelez le créole, d'ici très peu de temps on ne l'entendra plus."

Princesse Achille Murat.

("Paris-Canada".)

LE sirop de blé-d'Inde (Maïs) "CROWN BRAND" convient aux enfants de tous les âges. Ils ne se lassent jamais de sa saveur exquise et vous ne pouvez leur donner rien de mieux que du sirop "CROWN BRAND" à chaque repas.

Les médecins affirment que le sirop "CROWN BRAND", est le plus satisfaisant dans l'alimentation des tout petits enfants, aussi bien qu'un aliment nourrissant pour les adolescents.

SIROP de BLÉ-D'INDE (MAÏS) EDWARDSBURG CROWN BRAND
LE CÉLÈBRE ALIMENT PRODUCTEUR D'ÉNERGIE

The CANADA STARCH COMPANY, Limited, Montréal

BARBARA HUTTON A BOMBAY

La comtesse BARBARA HAUGWITZ VON REVENTLOW mieux connue sous son nom de jeune fille, Barbara Hutton, héritière des millions de Woolworth, et le comte HAUGHWITZ, photographiés lors de leur paisage à Bombay, aux Indes.

SANDWICH AU FROMAGE

D'aucuns les aiment minces, d'autres les préfèrent épais, mais tous aiment les sandwich au fromage. Les sandwich au fromage sont savoureux, nourrissants, économiques et faciles à préparer, et ils sont de plus en plus appréciés pour la cantine, le thé ou pour servir comme mets principal au petit déjeuner ou au souper. Le Service d'utilisation du lait de la Division de l'industrie laitière et de la réfrigération, ministère fédéral de l'Agriculture, recommande les recettes suivantes pour des sandwich au fromage:

POUR LE THE

1.—Coupez le pain en petits carrés ou en rondelles. Tartinez une quantité généreuse de fromage de crème ou de fromage cheddar râpé mélangé avec de la mayonnaise sur le dessus. Garnissez avec des noix hachées, des olives ou du piment vert.

2.—Mélangez une tasse de fromage de crème avec 1-4 tasse de mayonnaise. Ajoutez deux cuillerées à table d'amandes brunies hachées et 1 cuillerée à soupe de cerises maraschino hachées. Tartinez sur tranches minces de pain graham ou de blé entier et coupez en bandes.

3.—Incorporez du fromage de crème à la mayonnaise. A 1 tasse de ce mélange ajoutez 2 cuillerées à soupe de gingembre conservé haché. Tartinez sur pain brun tranché mince.

4—Tartinez du fromage mélangé avec de la mayonnaise sur du pain tranché très mince. Sur chaque tranche mettez une petite tige d'asperge, une sardine, un cornichon, une tige de cresson ou de céleri. Roulez et liez chaque sandwich avec un cure-dent jusqu'à ce qu'il soit prêt à servir.

ST-CASIMIR

Statistiques —Janvier
Baptêmes

Le 1er janvier fut baptisée, Marie-Louise-Laurie Bertrand, fille de M. et Mme Alcide Bertrand (Marie-Rose Léoine). Parrain et marraine: M. et Mme Jean Bertrand, grands-parents de l'enfant.

—Le 10 janvier fut baptisée, Marie-Lucille-Armande Tessier, fille de M. et Mme Evariste Tessier (Alma Alain). Parrain, M. Armand Brière de Donnacona, marraine, Mlle Lucienne Alain, tante de l'enfant.

Le 17 janvier, fut baptisée, Marie Jacqueline Louiselle Bélanger, fille de M. et Mme Florian Bélanger (Beatrice Rivard). Parrain et marraine M. et Mme Henri Frenette.

—Le 24 janvier fut baptisé, Joseph-Jean-René, fils de M. et Mme Félix Toutant, (Marie-Ange Perreault) de Ste-Anne- de-la-Pérade. Parrain et marraine, M. et Mme Antonio Sauvageau.

Décès

Plusieurs familles ont éprouvé des deuils depuis le début de l'année, par le décès de vénérables vieillards, et autres. A tous nos sympathies.

Le 31 décembre fut inhumé au cimetière paroissial, M. Joseph Robitaille, décédé après une longue maladie, à l'âge de 60 ans.

Le 10 janvier a été inhumée Dame Veuve Edouard Hivon, née Analda Dusablon, décédée à l'âge de 75 ans.

Le 24 janvier, Dame Olive Lacoursière, épouse de Sieur Azarias Lépine, décédée à l'âge de 75 ans.

—Le 28 janvier, fut inhumée au cimetière paroissial, Dame Exilia Roy, épouse de M. Armand Tessier, décédée à l'âge de 41 ans et 9 mois.

—Le 3 février, fut inhumée, Dame Alma Lépine, épouse de Sieur Ludovic Gendron décédé à l'âge de 46 ans.

—Le 7 février courant, fut inhumé au cimetière paroissial, Sieur Tobie Dussault, époux de Feue Delphine Toutant, décédé à l'âge de 76 ans et 7 mois.

Notes diverses

Des soirées récréatives ont été organisées par un comité de Dames de la paroisse, avec le concours de Demoiselles et Messieurs pour le programme artistique au profit de l'église paroissiale.

Ces soirées patronées par M. le curé R. Lamontagne, ont remporté un très beau succès financier, puisque la recette nette a été de $350.00.

Ouvroir

—Le 26 janvier dernier, il y eut réouverture des séances de l'ouvroir dans le local gracieusement mis à la disposition des Demoiselles, par Mme Dumas. Les ouvrières sont nombreuses et très actives, et leur directrice Mlle Germaine Tessier, entrevoit un résultat très encourageant.

L'an dernier, il a été distribué 350 morceaux de lingerie, confectionnés par ce groupe de jeunes filles, et nul doute que cette année, le chiffre atteint sera très impressionnant. Bon succès.

Fête Sportive au Collège

La fête annuelle des jeux au Collège a eu lieu dimanche le 6 février courant. Les courses de toutes sortes, en patins, skis, raquettes et autres, ont remporté le plus vif succès.

L'assistance était très nombreuse et enthousiaste. La vente des billets pour la râfle d'une magnifique lampe au cours de cette après-midi a remporté un beau succès. Le tirage au sort favorisa M. Antonio Baribeau de Sorel, un spectateur.

La distribution des prix aux gagnants des différentes courses a eu lieu dimanche le 13 février en la salle du Collège.

Le frère Directeur, a présidé à cette distribution.

ST-BRUNO, LAC ST-JEAN

Quarante-heures

Le 10, 11, 12 février, se sont déroulées dans notre paroisse les grandioses cérémonies des Quarante-Heures. La messe d'ouverture fut célébrée par M. l'abbé Ludger Gauthier, curé St-Joseph d'Alma, assisté des abbés Armand Lavallée et Paul-Etienne Bouchard, vicaire d'Hébertville-Station, comme diacre et sous-diacre. Le sermon fut donné par M. l'abbé Omer Carrier, docteur en Philosophie et aumônier général des oeuvres catholiques de Chicoutimi.

L'heure d'adoration fut prêchée par M. l'abbé Ludger Larouche, curé de St-François de Salles, il avait pour titre 'L'Eucharistie remède de tous les maux"

Deuxième jour. Messe de la paix, fut chantée par M. l'abbé Thos. Ls. Deschesnes, curé de St-Gérard-Magella (Larouche) et le sermon par M. l'abbé Jos. Dufour, curé de St-Jérôme, sur le Christ-Roi dans l'Eucharistie.

L'heure d'Adoration fut prêchée par M. l'abbé Jos. Racine, curé de St-André, le texte était "Bienfaits de la présence de Dieu".

Troisième jour. Messe de clôture, par M. l'abbé Gilbert Grimard, vicaire de St-Joseph d'Alma, et le sermon par M. l'abbé Elzéar Bergeron, curé de St-Nazaire. "L'Eucharistie véritable bonheur".

De beaux cantiques furent chantés par MM. les abbés Ludger Larouche et Armand Lavallée, le choeur des enfants de Marie, dirigé par Mlle Alice Gagnon et les membres de la ligue du Sacré-Coeur. A l'orgue d'accompagnement Mme J.-A. Labrecque.

Nous remarquions au choeur, MM. les abbés Omer Carrier, Chicoutimi, Abr. Villeneuve, curé de Ste-Croix, Ludger Gauthier, curé et Gilbert Grimard, vicaire de St-Joseph-d'Alma, Jos. Dufour, curé de St-Jérôme, Chs.-Edgar Tremblay, curé de Notre-Dame d'Hébertville. Jerémie Gagnon, curé et Paul-Etienne Bouchard, vicaire d'Hébertville Station, H. Fortier, curé et Jos. Lavoie, vicaire de Kénogami, Jos. Coulombe, Lac Bouchette, Elzéar Bergeron, curé de St-Nazaire, Thos.-Ls. Déchesne, curé de St-Gérard-Magella (Larouche), Jos. Racine, curé de St-André, Ludger Larouche, curé de St-François de salle et Chs.-Eug. Dallaire, vicaire St-Gédéon.

Funérailles

Le 18 février, eurent lieu les funérailles de Dame Anna Marie Monger, épouse de David Simard, âgée de 35 ans, au milieu d'un grand nombre de parents et d'amis. Elle laisse pour pleurer sa perte outre son époux six enfants en bas âge.

A la famille éprouvée, nos sympathies.

Baptêmes

11 fév. Marie-Rose-Monique, enfant de M. et Mme Almas Tremblay, née Marie-Rose Larouche. Parrain et marraine, M. et Mme Henri Larouche, oncle et tante de l'enfant.

11 fév. Jos.-Louis-Antoine, fils de M. et Mme Liguori Gagnon, (née Irène Desbiens). Parrain et marraine, M. et Mme Léonidas Fortin, oncle et tante de l'enfant.

11 fév. Marie-Maude-Madeleine, enfant de M. et Mme Louis-Philippe Monger née Hermance Boily. Parrain et marraine M. et Mme Hervé Boily, oncle et tante de l'enfant.

14 fév. Marie-Marguerite-Gaétane enfant de M. et Mme Alphège Lapointe, née Lumina Girard. Parrain et marraine M. et Mme Jos. Néron.

ST-FRANCOIS DE SALES

Journée agricole

Journée agricole à St-François de Sales, à l'occasion de la clôture des cours postscolaires. Mercredi le 16 février, prenaient fin les cours postscolaires à St-François de Sales.

M. l'agronome Camille Guertin vint traiter le l'aviculture. Après avoir donné des chiffres qui parlent par eux-mêmes sur la production de l'aviculture dans la province de Québec, M. Guertin en vient au côté pratique de cette culture pour chacun. Chaque cultivateur devrait avoir un poulailler de cent poules. Mais à la condition de les bien traiter, sinon, il vaut mieux ne pas en garder. Il recommande surtout l'élevage du dinde, qui est très rémunérateur et qui cadrerait bien dans cette paroisse à cause de la conformité du terrain et de la qualité du sol. Il cita les cultivateurs de Charlevoix, surtout ceux de la Baie St-Paul, qui retirent de grands profits de cet élevage.

M. l'agronome Jourdain, qui a donné tous les cours agricoles, lui succéda, et parla des Caisses Populaires: de l'organisation, du but et des avantages des caisses.

M. Jourdain se dit fort heureux d'avoir pris contact avec les cultivateurs de St-François de Sales et les félicita d'avoir suivi les cours agricoles avec beaucoup d'intérêt et d'assiduité. Une moyenne de quarante les ont suivis chaque soir.

Il termina en leur disant ses projets d'organisation pour le printemps prochain.

M. le curé Ludger Larouche qui avait présenté chaque orateur, termina la journée en remerciant les agronomes des bons conseils donnés à ses paroissiens et les invita à revenir souvent.

C'est mon grand désir qu'on organise une Caisse Populaire ici. Depuis plusieurs mois, j'en parle à l'occasion et j'espère qu'avec votre esprit de coopération nous aurons une caisse populaire dans cette paroisse.

CENTENAIRE

Madame BRIDGET GERMON, de Kingsteignton, Angleterre, photographiée avec son arrière-petite-fille, à l'occasion du cent unième anniversaire de sa naissance. Cette vénérable centenaire est encore alerte et très lucide.

UNE NAPPE QUI DURERA DES GENERATIONS

Par **Laura Wheeler**

Cette jolie nappe formée de médaillons tricotés separement constituera un héritage qui se transmettra de mère en fille. Le tricot est facile et rapide et le patron est accompagné d'instructions détaillées.

Adressez votre commande: **Service des patrons, L'Evénement coin de la Couronne et St-Vallier Québec.** Ecrivez lisiblement vos nom et adresse sur les lignes pointillées ci-contre. Le prix du patron est 20c et il vous parviendra dans un intervalle de 8 jours.

No 1685

Nom . . . . . .

Adresse . . . . . .

les instructions ne sont fournies qu'en anglais.
N. B.—Ces patrons proviennent d'une maison anglaise

CHOQUEE PAR MES CLIENTES LES PLUS CHICS

DIFFICILES—MAIS PAS POUR LEURS CEINTURES

C'EST incroyable le nombre de femmes qui, autrement impeccables, portent une ceinture huit jours, quinze jours, un mois même sans la LUX*er!*

Leurs ceintures *sont* grises et sales. L'odeur est peu agréable et se remarque *fort!*

Ne froissez pas ainsi! Quelques minutes suffisent pour LUX*er* une ceinture. Le Lux non seulement chasse l'odeur de transpiration—mais il protège également l'élasticité grâce à laquelle les ceintures *moulent* le corps.

Evitez les savons aux alcalis nuisibles—et le frottage au savon en barre. Ils *affaiblissent* l'élasticité. Le Lux n'a aucun alcali nuisible. Ce que l'eau n'abîme, le Lux n'abîmera!

Chasse l'odeur—protège la forme . .

Pour accueillir vos amis SERVEZ Coca-Cola

5 6 F

COMMENT ACHETER LES OEUFS classifiés

LA valeur nutritive des oeufs, les multiples façons de les apprêter et les nombreuses préparations culinaires auxquelles ils sont indispensables en font un des aliments les plus importants. Voici des renseignements que vous donne le Ministère fédéral de l'Agriculture pour vous aider à choisir vos oeufs, et à les acheter avec confiance en précisant la catégorie désirée.

La loi exige que *tous les oeufs* vendus au détail soient classifiés et les catégories visiblement indiquées sur les contenants. Les lettres "A," "B" et "C" en désignent les diverses qualités. Ceux de la catégorie "A" se vendent en trois grosseurs: gros, moyens et petits. Vous avez donc le choix des catégories "A" gros, "A" moyens, "A" petits, "B" et "C."

Service des marchés
MINISTERE FEDERAL DE L'AGRICULTURE
Honorable James G. Gardiner, Ministre.

Précisez la catégorie et achetez avec confiance

PROULX VS GOSSELIN DANS UN MATCH A FINIR A LA TOUR

Ces deux gladiateurs reprendront les choses ce soir où ils les avaient laissées la semaine dernière. — Toute la bourse ira au gagnant. — En semi-finale, Aurel Lebel rencontrera Vic Butland, dans un 2 dans 3, limité à 60 minutes. — Trois autres numéros de première valeur.

Les amateurs de lutte qui se rendront à La Tour ce soir, ne regretteront pas leur déplacement. Un programme des plus intéressants les y attend.

En finale, Arthur Proulx, qui n'a pas aimé sa victoire, la semaine dernière, alors que Gosselin fut disqualifié, rencontrera ce dernier de nouveau ce soir, mais cette fois dans un match de 2 dans 3, à finir. Comme le gagnant recevra toute la bourse, il est facile de concevoir avec quel acharnement le combat sera disputé. Gosselin déclarait dernièrement qu'il n'aurait pas de douceur pour personne et l'a prouvé. Cependant, ce soir, il devra se surveiller car il aura tout à perdre.

La semi-finale, également de deux chutes dans trois, mais limitée à 1 heure, fournira à Aurèle Lebel, l'occasion de prendre sa revanche sur Vic Butland. Lebel a conservé un mauvais souvenir de sa dernière rencontre avec Butland, il y a cinq ans. "Tout vient à point à qui sait attendre, dit le proverbe; il tentera donc ce soir de rendre à Butland, la monnaie de sa pièce. Ce combat ne manquera d'intéresser tous les amateurs.

Young Sonnenberg et Lucien Sanfaçon feront les frais du numéro spécial de 30 minutes. Ces deux hommes possèdent ce qu'il faut à tout bon lutteur: habileté, ruse, rapidité et force. Pour ce qui est de la force, Sanfaçon a un léger avantage sur son adversaire, et cela pourrait fort bien lui permettre de remporter sa victoire sur son vieux rival.

Georges Girard sera opposé à Georges Botner, dans une rencontre de 20 minutes. Que fera Girard contre un lutteur de la trempe de Botner ? On concède que Girard a moins d'expérience mais il a cette détermination de gagner qui fait que Botner aura sûrement à travailler.

Le numéro d'ouverture se fera entre Jack Théo et Lionel Gosselin. Cette rencontre est bien balancée. Jack est peut-être plus fort que son rival, mais Lionel est cependant plus rapide, de sorte que le match sera enlevant.

La demande de billets étant très forte, nous répétons aux amateurs de les acheter à bonne heure.

JULES BLAIS FINIT BON PREMIER CHEZ LES COMPTEURS DU GROUPE PROVINCIAL

Voici les statistiques finales du Groupe Provincial de l'Est telles que préparées par M. G. C. McCarthy, secrétaire de la ligue.

On remarquera que le diminutif Jules Blais, du Victoriaville, a terminé la saison en tête des compteurs avec un total de 46 points. Comeau, Blanchet et Parent, des Lions, ont respectivement pris les 3e, 4e et 5e places.

CLASSEMENT FINAL

	J.	G.	P.	N. P.	C.	P. P.
Vict'le	16	11	5	0 92	47	30 183
T.-R.	18	10	7	1 63	62	25 197
Québec	17	9	7	1 79	54	23 236
S. Falls	17	8	8	1 61	61	21 129
La Tuq.	16	5	7	4 51	61	17 123
G.'Mère	10	0	9	1 24	85	2 94

(Punitions en minutes)

MOYENNE DES GARDIENS DE BUTS

	J.	P.	Moy.	B.
Beaulac, Vict.	15	45	3.000	1
Duquet, Québec	14	44	3 144	2
St-Onge, T.-R.	18	62	3.444	1
Hébert, Shaw.	17	61	3.588	0
Bélanger, La T.	16	61	3.812	0
Bishop, G.'M.	10	85	8.500	0

LES MENEURS

Points — Jules Blais, Victoriaville, 46.

Buts — Jules Blais, Victoriaville, 22.

Assists — Jules Blais, Victoriaville, 24.

Punitions — R. Savard, Québec, 48 minutes.

Gardien de buts — Beaulac, Victoriaville (moyenne de 3 points par partie).

Blanchissages — J. M. Duquet, Québec, 2.

Joueur gentilhomme — Bruno Richard, Shawinigan, 17 parties sans punition.

Voici la liste des 52 premiers compteurs:

	B.	A.	P.	P.
1—Blais, V.	22	24	46	22
2—Mercier, V.	18	13	31	27
3—Comeau, Q.	18	11	29	12
4—Blanchette, Q.	9	18	27	4
5—Parent, Q.	10	17	27	44
6—Lapointe, La T.	13	11	24	6
7—Leblond, V.	11	12	23	32
8—Poulin, Q.	5	17	22	11
9—H. Levasseur, S.	11	9	20	20
10—Campeau, T. R.	15	5	20	22
11—Sauvageau, T R	11	8	19	6
12—Langlais, V.	8	11	19	14
13—Gauvin, La T.	17	1	18	6
14—Loftus, T. R.	9	9	18	25
15—Graham, Q.	7	10	17	6
16—Frigon, S.	11	5	16	6
17—Olivier, T. R.	8	8	16	6
18—Huguet, V.	7	9	16	20
19—Richard, S.	6	9	15	0
20—Castonguay, TR	7	7	14	20
21—Larochelle, V.	5	9	14	2
22—Poiré, Q.	5	9	14	2
23—Robinson, T. R.	3	11	14	10
24—Bélisle, V.	7	6	13	8
25—F. Levasseur, S.	6	7	13	6
26—Cloutier, Q.	5	8	13	12
27—Dubé, Q.	7	5	12	8
28—B. Crutchfield S	5	6	11	2
29—Mercier, S.	5	6	11	12
30—Lepage, V.	5	5	10	2
31—Bisson, Q.	5	5	10	18
32—Dugré, S.	4	6	10	10

NE PAS CONFONDRE

On est prié de ne pas confondre l'Union Nationale Sportive Enr., dont M. Armand Tessier est le président, avec la Société Nationale sportive, dont M. Gérard Lachance est président.

Jésuites gagnent la première partie 4-1

La première partie de détail dans la ligue classique a été jouée hier après-midi, et le Verdun a subi un échec aux mains du Collège des Jésuites. — Le Séminaire a défait le Don Bosco par 4-3, dans une joute d'exhibition.

La première partie d'une série 2 dans 3 pour le championnat de la Ligue Classique de hockey et la coupe Lemay a été disputée hier après-midi, à l'Aréna, et le Collège des Jésuites, leader pendant toute la saison, a remporté la victoire au score de 4-1, contre le Verdun.

La partie fut rapide et excessivement intéressante, et c'est par une malchance inexplicable que le Verdun ne put compter plus d'un point, car il eut l'avantage du jeu dans les deux premières périodes.

Les Jésuites prirent une avance d'un point dans la première période, quand Maheux profita d'une ouverture pour accepter une passe de Picard et déjouer Blouin.

Le jeu devint plus rude dans la deuxième session, et des batailles faillirent même éclater. Aucun point ne fut compté dans cette période. Blouin, le cerbère du Verdun, reçut un lancer en pleine figure vers la fin de ce vingt, et le jeu fut arrêté pendant une dizaine de minutes.

Dès le début de la troisième période, le Verdun se lança à l'attaque et réussit à égaliser le score par l'entremise de Lavoie, assisté de Laroche. Mais les Jésuites se rallièrent bientôt et Boutet, Falardeau et Renaud firent pencher la victoire de leur côté.

SOMMAIRE

1ère Période

1—Jésuites: Maheux (Picard) 15.05

Aucune punition.

2ème période

Aucun point.

Punitions: Picard, Doyon, Delâge et Falardeau.

3ème période

2—Verdun: Lavoie (Laroche) 5.45
3—Jésuites: Boulet (Falardeau-Renaud 14.20
4—Jésuites: Falardeau 17.50
5—Jésuites: Renaud (Feuilleau) 18.40

Punitions: Maheux E., Delâge G.

x x x

Après cette partie, une équipe du Séminaire rencontra le club de l'Institut Don Bosco. La victoire resta aux Séminaristes au pointage de 4-3.

Don Bosco		Séminaire
Talbot	Buts	Lussier
Giguère	Défenses	Ménard
Ricard		Lizotte
Gutkin		
Frenette	Avants	Gingras
Bergeron		Fiset
Marcoux		Bédard

Subs, Don Bosco: LeMarier, Dion, Garneau.

Subs. Séminaire: Maheux, Dufresne Y., Dufresne P.

SOMMAIRE

1ère période

1—Séminaire: Bédard (Gingras-Fiset) 3.00
2—Don Bosco: LeMarier (Marcoux) 4.00
3—Séminaire: Fiset (Lizotte-Ménard) 6.20
4—Séminaire: Maheux 16.15

Punition: Ménard.

2ème période

5—Séminaire: Dufresne Y. (Dufresne P.) 13.30
6—Don Bosco: LeMarier (Frenette 16.10

Punitions: Bergeron, Frenette, Maheux et Lizotte.

3ème Période

7—Don Bosco: Frenette 17.50

Punitions: Dufresne P., Lizotte, LeMarie, Ménard (maj.), Frenette (maj.).

Trois-Rivières bat les Lions par 3 à 2

Avec une attaque qui produisit 3 points, les Renards ont remporté hier leur première victoire dans leur série 3 dans 5 avec les Lions. — Ces derniers mènent encore par 2-1. — Dubé et Graham ont compté pour les locaux.

Trois-Rivières, 25. (P.C.) — Trois points en moins de trois minutes dans la deuxième période, alors qu'ils étaient en arrière, par 1-0, ont permis aux Renards de Trois-Rivières de battre les Lions de Québec par 3-2 et de demeurer dans la course pour le championnat du Groupe Provincial de l'Est.

Les Lions avaient gagné les deux parties précédentes.

Dubé, sur une passe de Poire, compta le premier point dans la première période.

Les Renards se lancèrent à l'attaque au début de la deuxième session. Olivier égalisa le score sur une passe de Sauvageau après trois minutes, puis Castonguay compta sur un effort individuel. Loftus, avec l'aide de Robinson et Gosselin, porta le compte à 3-1. Graham diminua la marge avant la fin de la période, mais les deux équipes ne purent compter dans la période finale.

Alignements

Québec: buts Duquet; défense, Plourde et Savard; centre, Graham; ailes, Cloutier et Parent; subs.: Comeau, Poulin, Blanchet, Bisson, Dubé, Poire, Côté.

Trois-Rivières: buts, St-Onge; défenses, Street et Castonguay; centre, Robinson; ailes Loftus et Gosselin; subs: Olivier, Jolin, Fletcher, Gruninger, Sauvageau.

Sommaire

Première période

1—Québec, Dubé (Poire) —8.56
Punitions: Pourde, Street

Deuxième période

2—Trois-Rivières, Olivier (Sauvageau) —3.36
3—Trois-Rivières, Castonguay—6.16
4—Trois-Rivières, Loftus (Robinson- Gosselin)—6.35
5—Québec, Graham —9.03
Punition: Graham.

Troisième période

Pas de point.
Punitions: Jolin, Gosselin, Loftus, Cloutier, Parent, Savard.

LES RANGERS ONT BATTU LE CHICAGO

New-York, 25. — (P.C.) Deux points par le jeune Clint Smith ont mis les Rangers sur le chemin de la victoire hier soir et les Gilets Bleus ont défait les Blacks Hawks de Chicago par 6-3.

ALIGNEMENTS

RANGERS:		CHICAGO:
Kerr	Buts	Karakas
Coulter	Défense	Seibert
Pratt	Défense	Wiebe
C. Smith	Centre	Romnes
Dillon	Aile	Connolly
Patrick	Aile	Thompson

Subs: RANGERS — Heller, Shibicky, M. Colville, N. Colville, Watson, Keeling, Cooper, Hextall, Kirk.

Subs: CHICAGO: Shill, McKenzie, March, Gottselig, Levinsky, Trudel, Voss, Dahlstrom, Jenkins.

Arbitres: A. G. Smith et Bert McCaffrey.

SOMMAIRE

Première période

1—Rangers, Smith (Patrick - Dillon) 3.22
2—Rangers, Smith (Patrick - Heller) 13.06

Punitions: Hextall, Levinsky.

Deuxième période

3—Rangers, M. Colville (Heller) 5.27
4—Chicago, Thompson 13.37
5—Rangers, Pratt (N. Colville - M. Colville) . . . 14.11
6—Rangers, Shibicky 15.03

Punitions: Shill, Watson.

Troisième période

7—Rangers, Patrick (Coulter) 7.48
8—Chicago, Thompson (Gottselig - March) 14.42
9—Chicago, Shill (Dahlstrom - Trudel) 16.04

Punitions: Shibicky, Watson.

LISEZ LES ANNONCES
Faites valoir votre dollar

MAROONS ANNULENT 2-2 AVEC DETROIT

Détroit, 25. — (P.C.) Les Maroons se sont ralliés à 2 reprises hier soir pour annuler à 2-2 avec les Red Wings de Détroit devant 7,561 spectateurs.

ALIGNEMENTS

MAROONS:		DETROIT:
Beveridge	Buts	N. Smith
Wentworth	Défense	Young
Evans	Défense	McDonald
Gracie	Centre	Lewis
Market	Aile	Hudson
Northcott	Aile	Howe

Subs: MAROONS: Shields, Ward, Trottier, Shannon, Blinco, Robinson, Croghan, D. Smith, Runge.

Subs: DETROIT: Goodfellow, Aurie, Barry, Liscomb, Wares, Kilrea, Motter, Bowman.

Officiels: Ion et Mitchell.

SOMMAIRE

Première période

1—Détroit, Lewis (Motter - Howe) 5.13
2—Maroons, Runge (D. Smith) 11.52

Punitions: Trottier, Northcott.

Deuxième période

Pas de point.

Punitions: Aurie 2, Lewis, Gracie, Young, Runge.

Troisième période

3—Détroit, Hudson (Howe - Goodfellow) 11.15
4—Maroons, Trottier (Marker - Shields) 17.00

Punition: Northcott.

Supplémentaire

Pas de point.
Pas de punition.

JOE LOUIS vs NATHAN MANN

M. Charles Rioux, gérant et co-propriétaire du cinéma Cambrai nous annonce qu'il a réservé le film officiel de la bataille LOUIS-MANN et qu'il en commencera la présentation dès samedi après-midi pour une semaine et cela en exclusivité à la haute-ville.

JOE LOUIS VS HARRY THOMAS LE 1ER AVRIL

Dans une autre bataille de "préparation", Joe Louis rencontrera Harry Thomas, à Chicago, le 1er avril. — Aussi en avril, à Hambourg, Max Schmeling se battra contre Steve Dundas.

Par Allan Gould,
de la Presse Associée.

New-York, 25. — Dans tous les cercles pugilistiques, il n'est question que du match-retour pour le championnat du monde entre le champion Joe Louis et l'aspirant Max Schmeling. Et il semble bien que ce match attirera une foule énorme, qu'il soit présenté au Yankee Stadium, comme on s'y attend, ou bien à Chicago ou Détroit.

Après sa victoire de mercredi soir, sur Nathan Mann en trois rondes, Louis a été embauché hier pour un deuxième match de "préparation". Ce combat aura lieu au Chicago Stadium le 1er avril, et le rival du Bombardier Brun sera Harry Thomas qui fut défait en décembre dernier par Schmeling.

Thomas a été choisi, non pas seulement parce qu'on pourra ensuite comparer Louis et Schmeling, mais aussi à cause de la belle fin de combat qu'il fournit contre le jeune Jimmy Adamick de Détroit, au Garden, la semaine dernière. Adamick, qui remporta une décision serrée, a refusé une offre pour devenir la prochaine victime de Louis.

Pendant ce temps, Schmeling est cédulé, en avril à HHambourg, pour rencontrer Steve Dundas, vétéran poids-lourd de Jersey City.

Le tournoi canadien de badminton débutera mercredi, au Winter Club

Le tournoi pour les championnats canadiens de badminton seront tenus cette année au Québec Winter Club, du deux au cinq mars inclusivement.

En plus des concours en simple et en double, le tournoi comporte maintenant depuis l'an dernier une compétition en double pour équipes pour le titre inter-provincial. Chaque province est représentée dans ce concours par trois équipes de double (dames, messieurs et mixte). Les trois équipes d'une province rencontreront celles d'une autre province, dans une série d'élimination, le vainqueur de chaque ronde étant la province gagnant deux ou trois de ces matches.

Un magnifique trophée a été offert pour cette compétition annuelle par la Manitoba Badminton Association.

Mlles Marjorie Delaney et Louise Turcotte, du Québec Winter Club, qui ont gagné le championnat double féminin de la province, la semaine dernière, à Montréal, participeront à cette compétition.

Les meilleurs joueurs et joueuses du Canada participeront à ces championnats et même les provinces de l'Ouest délégueront un fort contingent de joueurs.

Voici un message de la Presse Canadienne à ce sujet:

Winnipeg, 25. — (P.C.) Quatre joueurs ont été choisis pour représenter la province du Manitoba dans le tournoi pour les championnats canadiens à Québec, la semaine prochaine.

Ce sont Jim Forsyth, champion de la province en simple; Mme Gordon Pirt, championne provinciale et Emsley Long et Jack Blanchfield, champions de la province en double.

Tous sont de Winnipeg.

Voici la cédule du tournoi:

MERCREDI, le 2.— (avant-midi) 1re et 2e rondes, dames et messieurs (simples); (après-midi) doubles mixtes 1re et 2e rondes; (le soir) compétition interprovinciale, semi-finale.

JEUDI, le 3. — Avant-midi: doubles des messieurs 1re et 2e rondes, et le simple des dames (quarts de finales).

Après-midi: doubles féminins, 1re et 2e ronde et le simple des messieurs.

Le soir: compétition interprovinciale, finales. — Troisième ronde des doubles mixtes.

VENDREDI. — Avant-midi: doubles féminins, quarts de finales et doubles masculins.

Après-midi: doubles mixtes.

Le soir: semi-finales des championnats.

SAMEDI — Finales.

BRILLANT FESTIVAL A DESCHAMBAULT

Deschambault — (D.N.C.) — Un festival sportif, organisé par le club de Deschambault, a été présenté ici le 17 février dernier. Les organisateurs peuvent être fiers de leur initiative, car ce festival remporta un beau succès.

Plusieurs courses ont été disputées; voici les gagnants:

1—Course d'un mille, André Gignac (coupe du club).
2—Course de vitesse, C.-A. Mayrand (coupe Z. Beaudry).
3—Course à pieds, C. Paquin.
4—Course aux oeufs, Léon Gignac.
5—Course à reculons, Gilbert Talbot.
6—Course dans une poche, Rosaire Paquin.
7—Course en bicycles, René Hamelin.
8—Course pour couples, Mlle Annette Paré et M. André Gignac.
9—Course en raquettes, Victor Lachance.
10—Course en skis, Henri St-Amant.
11—Course à la chandelle, Emile Paquin.
12—Course à 3 jambes, C. Paquin et R. Julien.
13—Sauts, C. Paquin.
14—Sauts de barils, C.-A. Mayrand.
15—Aéroplanes, André Gignac et C.-A. Mayrand.
16—Bancs, C.-A. Mayrand.
17—Brouette, André Gignac.
18—Course aux renards, C.-A. Mayrand.
19—Ski-joring, T. Julien et André Gignac.

MM. Marcel Descarreaux, Gilbert Talbot et Raymond Paré étaient les organisateurs.

LISEZ LES ANNONCES
Faites valoir votre dollar

ENCORE PLUS!

O. PROULX
Gérant de Succursale

Vous reconnaîtrez probablement cet homme comme le gérant de votre magasin local de Tip Top; peut-être aussi comme un ami particulier, un de vos concitoyens dont l'occupation est de vendre de bons vêtements.

Il est revenu récemment de la convention Tip Top tenue à Toronto, plus enthousiaste que jamais. Car il y a vu des choses qui *lui* ont ouvert les yeux : Une exposition anticipée des nouveaux modèles créés dans les grands centres de la mode; un brillant assortiment de tissus acclamés comme les plus beaux de toute l'histoire de Tip Top; des idées nouvelles sur le mesurage, l'ajustement, les styles, les lainages; des façons nouvelles et pratiques de servir ses clients. C'est ce qui l'a enthousiasmé, car il peut affirmer encore et franchement que Tip Top domine toujours en offrant ENCORE PLUS en qualité, en élégance, en valeur ! Comme membre de votre localité, il tient à *vous donner* ENCORE PLUS pour votre argent. Et il le peut. Pourquoi pas le visiter ?

$24.95

COUPE A LA MAIN ET FABRICATION SUR VOS MESURES PERSONNELLES

MESDAMES...Faites-vous tailler (à la main) et confectionner sur vos propres mesures, un costume ou un manteau de coupe masculine, par les experts de TIP TOP. TTS238A

TIP TOP TAILORS
Limited

266 rue Saint-Jean

Tél. 2-1900 - - - - Québec

2e PARTIE DE DETAIL CHEZ LES INTERMEDIAIRES CE SOIR

Avec une victoire ce soir, les Aces Intermédiaires décrocheraient le championnat du circuit Bibeault. — Ils ont gagné la première partie contre le Service Civil au score de 3-0. — Mise au jeu 8 heures 30.

Le championnat de la ligue intermédiaire locale de hockey sera peut-être décidé ce soir, alors que les Aces Intermédiaires rencontreront le Service Civil, à l'Aréna, dans la deuxième partie d'une série 2 dans 3.

Les As Intermédiaires, qui ont gagné la première partie de la série au pointage de 3-0, sont favoris pour triompher de nouveau ce soir et remporter en deux joutes consécutives le titre du circuit Bibeault.

Mais rien n'est moins sûr, cependant. Le Service Civil a livré une belle lutte lors de la première joute, et il se pourrait très bien qu'on ait à enregistrer une surprise ce soir.

Chaque club a l'espoir et la ferme détermination de représenter Québec dans la série pour le championnat intermédiaire de la province et tous les joueurs donneront leur meilleur pour faire triompher leurs couleurs.

Il n'est donc pas osé de prétendre que la rencontre de ce soir, qui commencera à 8 heures 30, sera la meilleure de la saison dans ce circuit, et les amateurs ne devraient pas manquer d'y assister en très grand nombre; le jeu qu'on y donnera mérite certainement qu'on se dérange.

DERBY A ST-GREGOIRE

C'est dimanche que sera couru le dog-derby de St-Grégoire de Montmorency, sur une distance de 3 milles. Tous les mushers sont invités à participer à cette course, pour laquelle les inscriptions seront reçues jusqu'à demain soir, à 11 h.

Le gagnant de cette épreuve (pour un chien seulement) recevra une magnifique coupe : il y aura aussi plusieurs beaux prix.

Le départ se fera à 1 heure, de la gare du Québec Power à Giffard, et la course se terminera à l'hôtel de ville de St-Grégoire, où on procédera immédiatement à la distribution des prix.

Pour toute information, s'adresser à J. P. Bouchard, tél. : 4-5917, ou à J. P. E. Giroux, Lorenzo Bouchard, 4, rue Tremblay, Raoul Lefebvre, Avenue Ruel.

SALLE LAFRENIERE

Le concours de pool à la salle Lafrenière de Giffard, s'est continué hier soir, et voici les résultats des parties qui ont été disputées:

Philippe Turcotte défait Maurice Poulin: maj. 25.

Robert Simoneau défait Jules Roy; maj. 17.

A. Daigle défait A. Lapointe; maj. 50.

E. Lapointe défait L. Lessard; maj. 45.

A L'ACADEMIE

Le Canadien et le D. L. S. en sont venus aux prises pour leur 2e partie d'une série de 2 dans 3. Le D. L. S. remporta la victoire sur son rival par le score de 4-2. Garant, Beaulac, Talbot furent les plus brillants à l'attaque pour les vainqueurs. Ajoutons que le fameux trio tricolore composé de : Paquet, Hamelin et Asselin fut très dangereux ; heureusement pour le D. L. S. Dallaire, son gardien de buts, était en bonne condition et joua de façon magistrale, tenant toujours la foule sur pieds.

Par suite de cette brillante victoire, les deux clubs devront jouer une 3e et décisive partie, le Canadien ayant triomphé dans la première au score de 5-1, en 70 minutes de jeu. Le gagnant se mesurera au Montagnard, pour le championnat.

SOMMAIRE

Première période

1—D. L. S., Garant
2—Canadien, Hamelin (Asselin)
Pas de punition.

Deuxième période

3—Canadien, Asselin (Légaré)
4—D. L. S., Garant (Beaulac)
Punitions : Garant, Paquet.

Troisième période

5—D. L. S., Beaulac (Talbot)
6—D. L. S., Garant (Beaulac)
Punition : Bélanger.

Ce soir, Léopold Goupille jouera contre Charlemagne Lessard.

LANE & ROBITAILLE, LIMITEE
IMPORTATEURS INDEPENDANTS DE
CHARBON
BOIS DE CHAUFFAGE
Tél.: 4-4678

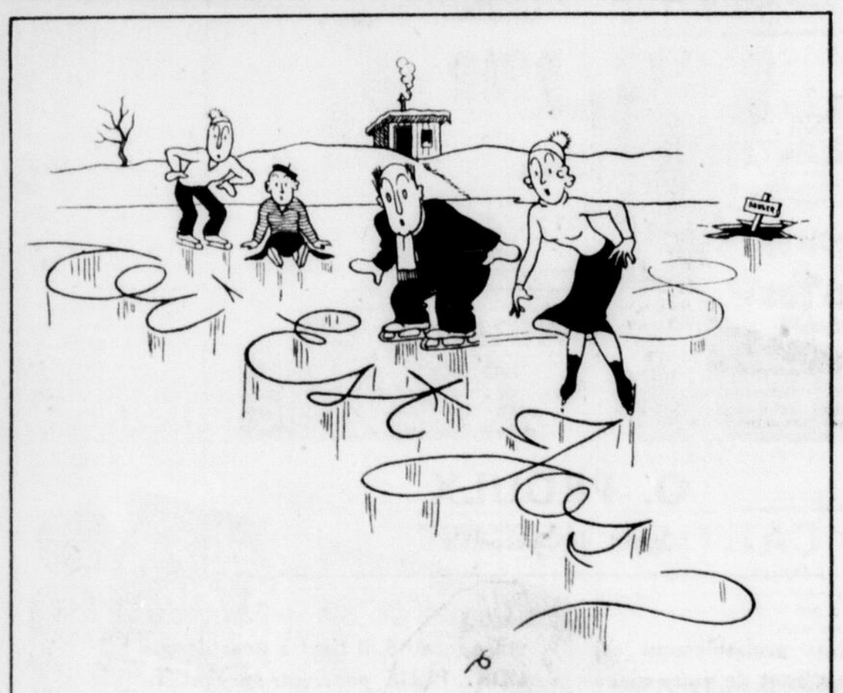

A PRENDRE UNE
Dow
BIÈRE
OLD STOCK
DE PLUS
en plus de gens découvrent chaque jour que la Dow Old Stock Ale est la meilleure bière qu'ils aient jamais goûté.
Téléphonez à votre épicier de vous en envoyer une douzaine.
D177F

Le championnat junior aux Castors pour une 2e année

Les Castors ont disposé des Aces Jrs par 5-3, hier, en 70 minutes de jeu pour gagner la série 3 dans 5 par 3-0. — Gaston Garneau a dirigé l'attaque pour les vainqueurs.

Les brillants Castors de Joe Leclair ont décroché, pour une deuxième année consécutive, le championnat de la ligue junior et le trophée du Dr Léo Robert, quand ils ont défait, hier soir, les Aces Jrs de Pete Martin au pointage de 5-3 en 70 minutes de jeu.

C'était la quatrième partie d'une série 3 dans 5, et les Castors avaient remporté deux victoires après avoir annulé la première rencontre.

Les Castors durent cependant opérer un ralliement, hier, pour l'emporter contre des rivaux déterminés. Les Aces prirent l'avance en moins d'une minute sur un but de Brown, mais Gaston Garneau, qui fut la vedette des vainqueurs à l'attaque, égalisa le compte puis envoya les "Rongeurs" en avant, en comptant deux points avec l'aide de Larochelle.

Avant la fin de la période cependant, O'Doherty et Gagné scorèrent pour les Aces, portant le compte à 3-2.

Après 3 minutes dans la deuxième période, les Castors égalisèrent de nouveau par l'entremise de Vincent, assisté de Garneau.

Aucun point ne fut compté dans la troisième période, mais Marcoux et Tremblay se chargèrent de donner la victoire aux Castors dans les dernières minutes de la période supplémentaire.

La partie fut jouée à toute allure et fut passablement rude.

SOMMAIRE

Première période
1—Aces, Brown (Kent) 0.50
2—Castors, Garneau (Larochelle) 3.45
3—Castors, Garneau (Larochelle) 17.15
4—Aces, O'Doherty (Gagné) 18.15
5—Aces, Gagné (Corriveau) 18.40
Punitions : Falardeau, Corriveau.
Deuxième période
6—Castors, Vincent (Garneau) 3.12
Punitions : Maheux, O'Doherty, Falardeau, Marcoux (2), Drapeau, Renaud.
Troisième période
Pas de point
Punitions : Kent (majeure), Corriveau, Renaud, Vincent (2).
Période supplémentaire
7—Castors, Marcoux (Garneau) 7.00
8—Castors, Tremblay 8.00
Punitions : Gagné, Garneau.

ACHETEZ les MARCHANDISES ANNONCEES
La valeur résiste à l'épreuve

CANADIEN ET BOSTON ONT ANNULE 1-1

Johnny Gagnon a compté pour le Canadien dans la troisième période, après que Goldsworthy eut donné l'avance aux Bruins dans la 1ère.

Montréal, 25. — (P.C.) Les Canadiens ont mis fin à la série de sept victoires consécutives des Boston Bruins en se ralliant dans la 3e période pour annuler hier soir au score de 1-1.

Cette partie nulle a laissé les Canadiens à 5 points de la 1ère place, détenue par le Toronto.

Une punition à Eddy Shore pour avoir fait tomber Don Willson fournit aux Canadiens l'ouverture nécessaire pour égaliser. Armand Raymond, recrue du Canadien, s'empara de la rondelle au centre de la glace et passa à Georges Mantha qui lui-même remit le disque à Johnny Gagnon. Le Chat Noir lança dans le coin du filet à une distance d'environ 15 pieds.

Leroy Goldsworthy avait donné l'avance aux Bruins dans la première période, après un beau jeu de passes avec Cooney Weiland et Gordon Pettinger.

Environ 7,000 fans assistèrent à la rencontre.

ALIGNEMENTS

BOSTON		CANADIENS
Thompson	Buts	Cude
Shore	Défense	Buswell
Portland	Défense	Burke
Cowley	Centre	Haynes
Getliffe	Aile	Gagnon
Sands	Aile	Brown

Subs : BOSTON : Slapper, Hollett, Weiland, Goldsworthy, Jackson, Pettinger, Schmidt, Dumart, Bauer.
Subs : CANADIENS : Raymond, Goupille, Joliat, Désilets, Lépine, Willson, Lorrain, Mantha, Demers.
Officiels : Clarence Campbell et Babe Dye.

SOMMAIRE

Première période

1—Boston, Goldsworthy (Weiland - Pettinger) 14.30
Punitions : Goupille, Hollett.

Deuxième période

Pas de point.
Punition : Getliffe.

Troisième période

2—Canadiens, Gagnon (Mantha - Raymond) 9.52
Punitions : Shore, Lépine.

Supplémentaire

Pas de point.
Punition : Getliffe.

L'Olympiade de 1940 aurait lieu à Rome?

Il est rumeur dans les cercles olympiques anglais que le Japon demande à l'Italie de tenir les Jeux Olympiques de 1940. — Ceux de 1944 auraient lieu à Tokio.

L'ANGLETERRE

Par Scotty Reston,
de la Presse Associée.

Londres, 25. — Fatigué par la menace de boycottage de l'olympiade de 1940, le Japon fera peut-être un marché avec l'Italie pour que les Jeux aient lieu à Rome plutôt qu'à Tokio.

Cette possibilité est actuellement discutée dans les cercles olympiques anglais, où un boycottage des Jeux de Tokio est sous considération. La British Amateur Athletic Association s'est déjà prononcée en faveur de ce boycottage et elle demandera à la I.A.A.F. de prendre une décision semblable à son meeting de Paris, le 28 février et le 1er mars.

Sous ce "marché", l'Italie présenterait les Jeux de 1940 pourvu que la 13e olympiade en 1944 soit accordée au Japon.

En 1935, il avait d'abord été décidé de présenter les Jeux de 1940 à Rome. Mais le Japon, qui fêtera en 1940 le 2,600e anniversaire de la fondation de l'empire japonais, demanda et obtint les jeux.

L'Italie reçut l'assurance toutefois qu'elle aurait les Jeux de 1944. Les plans sont déjà faits pour un nouveau stade de 100,000 sièges et pour 10 nouveaux hôtels.

L'Angleterre a deux autres idées, cependant. La première, c'est que Londres devrait avoir les Jeux de 1944. La deuxième, c'est qu'il est temps que les Jeux Olympiques sortent du domaine de la politique.

L'Italie sera avisée des vues de l'Angleterre sur les jeux de 1940 au meeting de l'I.O.C., au Caire, les 10 et 11 mars. A ce meeting, Lord Aberdare invitera le comité à Londres pour sa réunion de 1939, quand les jeux de 1944 seront accordés.

LE PEPSI-COLA II A ELIMINE LE R. MATTE

Le club de pichenolles Pepsi-Cola II, de Magella Tardif, s'est acquis le droit de rencontrer le club Olympique dans la série finale de trois rencontres dans cinq, mercredi dernier, quand il a défait pour la seconde fois le club Restaurant Matte, nouvelle équipe qui était venue remplacer le Cartier lors de son expulsion du circuit de St-Malo. Le club Pepsi-Cola II a gagné cette série contre le Matte, grâce à sa précision et aussi à l'habileté de quelques-uns de ses joueurs. Il a éliminé le restaurant de la course au championnat en scorant 2-0 dans la 2e rencontre d'une série de deux dans trois. La 3e partie individuelle ne fut pas nécessaire. Le Pepsi-Cola II avait gagné la première rencontre dimanche dernier par 2 contre 1. Les deux joueurs du Pepsi-Cola II, mercredi dernier, furent M. Tardif et L. Larouche.

Voici un résumé de la série semi-finale:

PEPSI-COLA II

C. Gaumond	48
L. Larouche	100
J. Bisson	100—2

REST. MATTE

G. Cantin	100
L. Berrouard	53
C. Delisle	54—1

PEPSI-COLA II

L. Larouche	100
M. Tardif	100—2

REST. MATTE

G. Cantin	70
E. Brown	72—0

LIGUE DE LORETTEVILLE

Ce soir, à Loretteille, on donnera un autre bon programme alors que le Club de Ski rendra visite au Moulin, à 8 heures 30 précises. Le Ski est maintenant en deuxième position, et devra se surpasser s'il veut retourner en première place, car les gars du Moulin n'ont pas l'intention de se laisser battre.

Mercredi dernier, le Vandal rendait visite aux Renards des Saules dans une partie régulière de la ligue, la dernière de la saison, et le Vandal remportait les honneurs au score de 2 à 1.

AU CLUB DE SKI JACQUES-CARTIER

Les membres du club de ski Jacques-Cartier recevront leurs confrères du club Montagnard de Lévis, ce soir.

Après la soirée, les membres des 2 clubs iront reconduire à la gare Jos. Fréchette et deux skieurs du Montagnard, qui iront prendre part aux tournois canadiens de ski à Ottawa en fin de semaine.

x x x

Dimanche, le Jacques-Cartier aura une excursion au Lac Beauport. Un autobus partira du chalet du club, à 9 h. 45.

ACHETEZ les MARCHANDISES ANNONCEES
La valeur résiste à l'épreuve

Le Victoriaville a éliminé Shawinigan

Victoriaville. — (D. N. C.) Les Tigres de Victoriaville ont remporté une troisième victoire consécutive sur les Cataractes de Shawinigan hier soir, au score de 6-5, se qualifiant ainsi pour la série finale de championnat du Groupe Provincial de l'Est.

Les vainqueurs durent jouer 70 minutes cependant, avant de s'assurer la victoire. Beaulieu, sur une passe de Jules Blais, le premier compteur du circuit, donna la victoire aux Tigres.

Une foule nombreuse et enthousiaste assista à la rencontre.

SOMMAIRE

Première période

1—Shawinigan, Frigon (Richard) 12.42
Punition : Huguet.

Deuxième période

2—Victoriaville, Larochelle 2.00
3—Victoriaville, Langlais 8.00
4—Shawinigan, Frigon (N. Crutchfield) 11.12
5—Victoria, Lepage (Blais) 12.18
6—Shawinigan, Frigon 19.15
7—Shawinigan, Frigon (Richard) 19.36
Punitions : Bélisle, N. Crutchfield 2, Hodges.

Troisième période

8—Victoriaville, Langlais 6.48
9—Victoria, Bélisle (Huguet) 12.12
10—Shawinigan, Bergeron (N. Crutchfield) 15.42
Punition : Blais.

Supplémentaire

11—Victoriaville, Beaulieu (Blais) 4.18
Punition : Frigon.
Arbitres : Gervais et de Bonneville.

HOLT, RENFREW

Vente!
COMPLETS pour HOMMES
faits-sur-mesure

De beaucoup les plus importantes et les meilleures valeurs que nous ayons jamais offertes dans une vente de vêtements faits-sur-mesure.

Valeurs régulières $29.50 à $32.50
25.95
Pantalons supplémentaires $5.50

Valeurs régulières $37.50 à $42.50
29.95
Pantalons supplémentaires $6.95

Surplus de tissus désassortis de nos propres manufacturiers — balance de stock printanier. . . Assortiment varié dans lequel vous pouvez faire votre choix.

POUR PORTER immédiatement — Complets en worsteds anglais . . . tweeds anglais et écossais d'excellente qualité.

POUR PORTER plus tard : Complets de splendides worsteds anglais et flanelles, aussi gabardine dans les nouveaux carreautés et rayés.

Conditions de paiement faciles sur demande

Dans un complet Holt-Renfrew fait-sur-mesure vous avez la garantie de la réputation Holt-Renfrew en fait de coupe insurpassable, l'apparence élégante qui vous fait remarquer dans la foule comme un homme bien-mis.

Vous pouvez acheter dès maintenant votre complet pour le printemps et même pour l'été. . . Obtenez un style parfait. . . une coupe impeccable et plus de valeur pour votre argent.

Holt, Renfrew & Co. Limited

QUEL SERA LE VERDICT DES JURES

Par L. Allen Heine

L'Etrange affaire de M. Personne
EN SIX EPISODES
No. 5

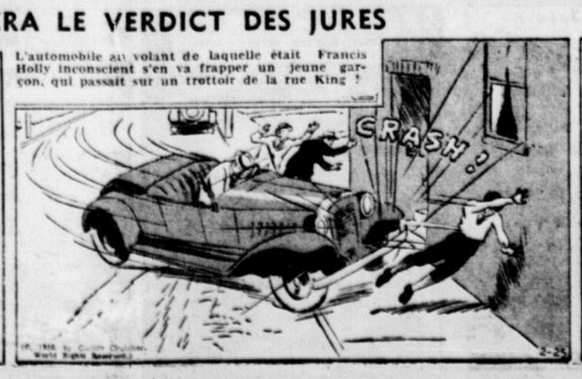

LIGUE DE LIMOILOU

Parties du 23 février:

ST-CHARLES:			
Bourque W.	132	96	90—318
Lachapelle J. P.	93	97	80—270
Gaudreault J.	126	82	92—300
Lafond O.	97	103	177—377
Bernier H.	108	131	110—349
	556	509	549—1614
SALON LANDRY:			
Baril L.	111	93	114—318
Bélanger A.	106	81	114—301
Landry O.	104	115	94—313
. . . . . .	93	81	80—254
Bouchard R.	138	145	143—426
	552	515	545—1612
St-Charles gagne 2-1.			
HUBERT SIMARD:			
Simard C.	110	97	102—309
Laberge J. P.	122	115	108—345
Lebel L.	136	169	104—409
Parent L.	162	128	185—478
Lachance P. H.	85	88	113—286
	615	597	612—1824
LES FRANCS-TIREURS:			
Gagnon A.	138	123	110—371
Wallman J. B.	158	103	155—416
Wallman J.	106	79	111—296
Richard P. E.	124	120	158—402
Lebel N.	116	129	125—370
	642	554	659—1855
Les Francs-Tireurs gagnent 2-1.			
LA COMPAGNIE LEGARE:			
Thivierge C.	115	73	115—303
Dorion M.	100	113	132—345
Kirouac Y.	117	107	111—335
Prémont G.	115	149	122—386
Turgeon A.	98	103	81—282
	545	545	561—1651
LES SPORTS:			
Tremblay G.	131	118	95—344
Derome J. B.	146	136	110—392
Gaetano G.	127	138	143—408
Fournier J.	109	111	126—348
Gaetano R.	120	122	114—356
	633	625	590—1848
Les Sports gagnent 3-0.			
COMPTOIR ST-ROCH:			
Henley G.	96	100	105—301
Tremblay R.	106	110	118—334
Verret D.	141	76	128—345
. . . . . .	96	76	73—245
. . . . . .	96	76	73—245
	535	438	497—1470
REST. LALIBERTE:			
Richard A.	109	104	114—327
Slythe A.	99	122	149—370
Grosleau W.	136	113	131—380
Filion M.	103	141	73—317
St-Hilaire H.	112	102	89—303
	559	582	556—1697
Rest. Laliberté gagne 3-0.			
XXX:			
Guillot L.	119	115	97—331
Beaumont E.	96	155	138—389
Guillot J.	104	125	131—360
Thibault A.	89	93	95—277
Plamondon J. B.	135	141	137—413
	543	629	598—1770
LIMOILOU:			
Filteau L.	129	104	111—344
Dionne L.	116	149	110—375
Tousignant B.	107	117	122—346
Lebrun G.	99	112	78—282
Dionne E.	116	127	103—346
	567	609	524—1700
XXX gagnent 2-1.			
LEVEILLE:			
Langlois L.	127	149	137—413
Vézina J. B. 4 4 4 44	82	90	86—258
Thibault A.	100	130	119—349
Leveillé P.	82	105	146—332
Paré J.	137	135	189—461
ZOUAVES:			
Boulé R.	96	112	108—316
Langlois T.	96	142	119—357
Beaupré P. E.	83	83	128—299
Guay L. P.	117	143	144—404
Mathieu R.	127	90	123—340
	519	575	622—1716

Leveillé gagne 3-0.

ECONOMISEZ $5.00 en achetant votre HABIT ou PALETOT directement du manufacturier

QUEBEC MODERN CLOTHING Mfg Co
580 - RUE St. VALLIER — COIN St. ANSELME.

LIGUE MIXTE

Mlle J. Beaulieu a pris tous les honneurs chez les dames mercredi soir dernier, dans la ligue mixte de quilles, en roulant 152 en partie simple et totalisant 384 pour trois parties.

Chez les hommes, R. Racine se signala avec une partie simple de 183, et un total de 418.

OLYMPICS:			
Mlle M. Burridge	82	75	116—273
Mlle D. Nesbit	86	86	96—268
Mlle V. Thompson	111	125	123—359
J. Gregory	140	141	136—417
J. Coughlin	121	132	120—373
	540	559	591—1690
QUEBEC SPORTING GOODS LTD:			
Mme P. Lamontagne	125	109	138—372
Mlle R. Baribeau	88	110	84—282
Mlle J. Vasseur	92	107	147—346
M. Malouin	121	148	90—359
A. Bélanger	115	154	117—386
	541	628	576—1745
Quebec Sportig gagne 2 à 1.			
JOHN RITCHIE CO.:			
Mme J. O'Connell	95	76	88—259
Mlle Boisvert	61	102	76—239
Mlle L. Deschêne	86	99	107—292
J. Fournier	109	153	122—384
R. Racine	94	141	183—418
	445	571	576—1592
BELL TELEPHONE:			
Mlle Larose	67	79	83—229
Mlle M. Boisvert	91	80	71—242
Mlle S. Michaud	96	101	133—330
W. Dunham	106	147	110—363
E. Schofield	156	116	89—361
	516	523	486—1525
John Ritchie gagne 2 à 1.			
CLAIRE-FONTAINE:			
Mlle E. Quinn	99	83	103—285
Mlle M. Higgins	101	91	104—296
Mlle B. Quinn	88	122	78—288
H. Kelly	125	96	118—339
E. Hogan	117	124	143—384
	530	516	546—1592
W.-E. BEGIN:			
Mlle B. Paradis	73	87	90—250
Mlle J. Baribeau	132	114	98—344
Dummy	73	83	78—234
P. Bégin	66	76	93—235
C. Ouellet	141	139	103—383
	485	499	461—1446
Claire-Fontaine gagne 3 à 0.			
BRASSEURS:			
Mlle C. Quart	116	139	108—363
Mlle A. Doddridge	80	93	83—256
Mlle A. O'Neill	113	114	113—340
P. Carswell	112	105	131—348
H. McCord	112	126	122—360
	533	577	557—1667
AGNEW SURPASS:			
Mlle L. Leblond	83	88	78—249
Mlle J. Beaulieu	106	152	126—384
Mlle G. Landreville	115	97	116—328
P. Chatelle	84	123	128—335
J. Plante	99	172	139—410
	487	632	587—1706
Agnew Surpass gagne 2 à 1.			

Mlle R. Baribeau a remporté tous les honneurs chez les dames, mercredi soir, lors d'un programme de la ligue mixte de petites quilles ; elle roula 155 en partie simple et 411 pour trois parties.

Chez les hommes, E. Hogan fit 186 en partie simple, tandis que R. Racine enregistrait le meilleur total avec 470.

JOHN RITCHIE CO.:			
Mme I. O'Connell	79	89	105—273
Mlle G. Larose	79	93	101—273
Mlle L. Deschêne	78	82	105—265
R. Racine	148	174	148—470
R. Chatelle	143	136	169—448
	527	574	628—1729
BRASSEURS:			
Mlle C. Quart	103	109	110—322
Mlle A. Doddridge	75	77	75—227
Mlle A. O'Neill	114	137	103—354
P. Carswell	105	115	148—368
H. McCord	112	124	85—321
	509	562	521—1592
John Ritchie 3-0.			
CLAIRE-FONTAINE:			
Mlle E. Quinn	74	85	121—280
Mlle M. Higgins	115	100	79—294
Mlle B. Quinn	85	149	116—350
H. Kelly	111	120	106—337
E. Hogan	133	186	148—467
	518	640	570—1728
OLYMPICS:			
Mlle M. Burridge	81	101	112—294
Mlle D. Nesbit	111	142	69—322
Mlle V. Thomson	99	95	83—277
J. Gregory	104	103	95—302
J. Coughlin	168	119	162—449
	563	560	521—1644
Claire Fontaine 2-1.			
QUEBEC SPORTING GOODS:			
Mme P. Lamontagne	93	91	72—256
Mlle R. Baribeau	155	147	109—411
Mlle J. Vasseur	97	123	91—311
M. Malouin	112	107	104—323
A. Bélanger	133	137	153—423
	590	605	529—1724
AGNEW SURPASS:			
Mlle L. Leblond	99	111	90—300
Mlle G. Landreville	122	65	88—275
Mlle J. Beaulieu	96	93	87—276
F. X. Chatelle	98	106	133—337
J. Plante	106	93	120—319
	521	468	518—1507
Quebec Sporting: 3-0.			
W. E. BEGIN:			
Mlle B. Paradis	78	71	81—230
Mlle Blouin	83	70	92—245
Mlle J. Baribeau	101	110	93—304
J. P. Bégin	83	94	78—255
C. Ouellet	95	94	95—284
	440	439	439—1318
BELL TELEPHONE:			
Mlle S. Michaud	92	104	130—326
Mlle Tremblay	81	98	96—275
Mme W. Henderson	70	144	95—309
E. Schofield	139	126	119—384
Dummy	78	70	81—229
	460	547	521—1523
Bell Telephone 3-0.			

Réclamez !

PORTER "Champlain" VP
c'est un vrai pain liquide
Fabriqué par
la seule brasserie canadienne-française et indépendante

LIGUE INDUSTRIELLE

John Ritchie No 2					
M. Delisle	106	160	95	122	113—596
C.-R. Chatelle	79	125	170	127	84—585
R. Racine	118	135	176	90	152—671
	303	420	441	339	349—1852
Voûtes					
Bélanger L.	116	138	109	126	109—598
Carpenter L.	139	110	109	116	117—591
Carswell B.	146	101	133	126	102—608
	401	349	351	368	328—1797
John Ritchie No 2: 3-2					
John Ritchie No 1					
F.-X. Chatelle	117	106	113	89	134—559
A. Jobin	150	163	105	174	111—703
R. Chatelle	151	164	145	126	134—720
	418	433	363	389	379—1982
Palace					
G. Langevin	121	174	129	143	125—692
A. Bélanger	169	190	133	145	116—753
P. Seaborn	113				—113
H. Kelly		105	135	188	148—576
	403	469	397	476	389—2134
Palace: 4-1					
Gale Brothers					
J. Paré	147	168	164	166	131—778
J. Bruneau	150	177	85	107	120—639
E. Lafrance	101	124	151	153	116—645
	398	469	400	428	367—2062
Employés civils					
M. Malouin	123	152	120	111	111—617
Whitton A.	122	112	142	140	135—651
R. Dubois	137	113	169	180	119—718
	382	377	431	431	365—1986
Gale Brothers: 3-2					
Anglo No 1					
Little	107		115	126	—348
Melancon	131	104		141	163—539
B. Green	138	138	76		99—451
O'Connell J.		143	153	122	153—571
	376	385	344	389	415—1909
Anglo No 2					
V. Guay	134	115	111	125	137—622
Allison	116		110		70—287
Bouffard		100		107	106—313
	357	372	366	325	313—1733
Anglo No 1 4-1.					
Agnew-Surpass					
J. Fournier	148	168	121	164	117—718
A. Lapointe	114	112	124	173	136—659
J. Plante	173	227	130	137	138—805
	435	507	375	474	397—2182
Brasseurs					
Carswell P.	128	78	158	102	115—582
Boucher R.	103	144	137	99	141—624
FcCord H.	96	93	113	111	124—537
	327	316	408	312	380—1743
Agnew Surpass: 4-1.					

A VICTORIAVILLE

Victoriaville — (D.N.C.) — Voici les résultats des dernières parties jouées dans la ligue de quilles de Victoriaville:

Victoria Transport			
Lambert	148	165	150—463
Jolicoeur	158	148	192—498
Lafond	139	116	144—399
Lemay	119	160	156—435
Habel	149	152	160—461
	713	741	802—2256
Salle Pelletier			
Roberge	178	118	136—432
Hamel	164	90	97—351
Houle	106	141	126—373
Pepin	115	126	198—439
Pellerin	115	121	148—383
	678	596	704—1978
Victoria Transport: 3-0.			
Semi Ready			
Laroche	126	152	145—423
Genest	112	128	120—360
Samson	169	162	166—497
Goulet	135	179	157—461
St-Cyr	141	148	164—453
	673	769	752—2194
All Stars			
Perreault R.	157	126	139—422
René	121	162	129—412
Perreault J.	120	120	143—383
Perreault E.	125	117	124—366
Hamel	154	150	103—407
	677	675	638—1990
Semi Ready: 2-1			
Fashion Craft			
Houle	155	137	146—438
Cipollini	134	154	133—421
Hamel	172	119	154—445
Landry	197	150	151—498
Six	130	165	129—424
	788	775	713—2226
McColl Frontenac			
Mailhot G.	158	167	177—502
Nadeau	194	176	146—516
Béliveau	126	135	150—411
Mailhot H.	175	41	141—457
Finet	176	171	171—518
	829	790	785—2404
McColl Frontenac: 3-0			

LES ANNEAUX

LIGUE INTERIEURE

Après une inactivité de 15 jours, la ligue intérieure d'anneaux de Québec reprendra ses activités ce soir avec le programme suivant:

St-Germain vs Claire-Fontaine II, à 211, Kirouac ;

St-Jacques Inc. vs Art. Hamel I, à 69 1-2, St-Luc ;

Art. Hamel II vs Jos. Titi I, à 266, Franklin.

Ces parties commenceront à 7 h. 30.

Résultats des dernières parties:

31 janvier — Art. Hamel I, 6,119 ; St-Germain 6,839. — Jos. Titi I, 6,011 ; Art. Hamel II, 5,579. — Claire-Fontaine II, 5,026 ; Jos. Titi II, 6,690.

2 février — St-Germain 6,594 ; Art. Hamel II, 5,899.

4 février — Art. Hamel II, 5,770 ; Art. Hamel I, 6,774.

A. MOISAN, publiciste.

STE-FLAVIE

Funérailles

Le 12 février, d'imposantes obsèques ont été faites, à M. Joseph Dubé, époux de Georgiana Garand, décédé après quelques mois de maladie, à l'âge de 79 ans et 5 mois. L'église était revêtue de ses plus belles tentures de deuil. La cérémonie était des plus imposantes. M. le curé L. Noël fit la levée du corps; M. le curé G. Gagnon, de St-Joseph-Lepage, chanta le service; diacre et sous-diacre: R. P. Jacques, de Mont-Joli, et M. l'abbé L. Noël, curé de Ste-Flavie. Des messes basses dites par les RR. PP. Michaud, curé de Mont-Joli et P.-E. Boitard, retiré à Ste-Flavie, eurent lieu aux autels latéraux. Le cercueil était porté par ses trois fils, George, Joseph et Napoléon; son gendre, A. Lafrance et ses neveux, E. Heppell, Frs Dubé. L'aîné de ses petits-fils, portait la croix. Suivaient le corps, ses filles, Mme A. Lafrance (M.-Anne), Mme N. Gagné (Henriette); ses belles-filles, Mmes George, Joseph, Napoléon Dubé et Eugène Heppell; son frère et belle-soeur, M. et Mme Xavier Dubé. La quête fut faite par deux petits-fils du défunt, Albert et Alphonse Dubé. Un grand nombre de neveux et nièces, d'autres parents et amis de la paroisse et des paroisses voisines se sont fait un devoir d'assister au service, et par là, donner un témoignage d'estime à la famille.

Autre service et sépulture

Immédiatement après un deuxième service avait lieu, celui de M. Antoine Roy, époux de Dame Maria Ross, décédé à Québec, après quelques semaines de maladie, âgé de 51 ans. Sa vie fut paisible et humble, toujours charitable envers le prochain, il a passé en faisant le bien. Dieu lui réservait des honneurs pour la fin. Il eut une nombreuse assistance et beaucoup de témoignage de sympathies.

Il laisse une nombreuse famille pour le regretter à part son épouse, neuf filles: Mme R. Roussel (Antoinette), Mmes Frs. et Louis Picard (Adrienne et Aline), Thérèse, Elisabeth, Rita, Cécile, Dolores et Hélène; trois fils: Robert, Antoine et Pierre. M. le curé de la paroisse fit la levée du corps. Le service chanté par son frère, l'abbé J.-H. Roy, curé à St-Elzéar, Témiscouata, et comme diacre et sous-diacre, M. le curé Noël et le R. P. Michaud, curé de Mont-Joli. La croix était portée par M. Elie Desrosiers. Le drapeau S. C. était porté par M. P. Perreault. La quête fut faite par ses neveux, MM. A.-Albert Tardif et Maurice Roy. Porteurs, ses gendres, neveux et beaux-frères. Il laisse aussi trois frères: M. l'abbé H. Roy, Auguste, de St-Donat; Isidore, de Ste-Luce; et cinq soeurs: Mmes C. Jean, André Tardif, J.-B. Langlois, Miles Delvina, Lylia Roy; ses beaux parents, M. et Mme Ovide Ross; ses beaux-frères, Alexandre Laurandau, Eugène, Adalbert et Arthur; ses belles-soeurs, Mme E. Verreault, Mme Alphonse Côté. Il serait trop long d'énumérer ceux qui ont bien voulu assister aux services, mais disons que l'église était remplie, preuve que nos deux défunts étaient estimés et considérés comme citoyens intègres et loyaux.

AMQUI

Décès

Jeudi le 3 février est décédée à l'Hôpital de Québec, Mme Vve Louis Gagné. Son service et sa sépulture eurent lieu lundi le 7 février. Elle laisse pour pleurer sa perte plusieurs enfants si cruellement éprouvés, car, au mois d'août 1937, ils avaient la douleur de perdre leur père. A ces jeunes enfants si éprouvés nous offrons nos plus sincères sympathies.

Naissance

M. et Mme Alcide Poulin (Elise Lepage) ont le plaisir d'annoncer à leurs parents et amis la naissance d'une fille, née le 13 février et baptisée le 14, sous les prénoms de Marie-Monique-Carmelle. Parrain, M. Maurice Poulin, frère de l'enfant; marraine, Mlle Rose-Anna Thériault. Porteuse, Mme Ernest Poulin, tante de l'enfant.

Va et vient

M. Achille Gagné est de retour d'un voyage d'un mois aux Etats-Unis et Montréal.

—Mme Auguste Desrosiers, de Mont-Joli, était à Amqui, chez des parents, ces jours derniers.

—M. Honoré Michaud, de Lac-au-Saumon, était à Amqui, cette semaine.

ST-EPHREM (Bce)

Euchre :

Mardi le 8 février, dernier avait lieu à St-Ephrem un grand Euchre, organisé par quelques jeunes gens et sous le patronage de M. le curé et M. le vicaire.

Deux amusantes comédies furent interprétées entre les parties de cartes.

Une soixantaine de magnifiques cadeaux furent distribués aux heureux gagnants.

N'oublions pas non plus nos musiciens qui firent bien leur part pour nous rendre la soirée agréable.

Le succès fut complet, aussi nous félicitons chaleureusement les organisateurs.

STE-CATHERINE

Naissances

Le 13 février, a été baptisée Marie-Hélène-Catherine, fille de M. et Mme Lucien Cantin (Marie-Louise Cantin). Parrain, M. Thomas Cantin, marraine, Mlle Antoinette Garneau.

—Le 19 février, a été baptisée Marie-Rose, fille de M. et Mme H. Martel (Berhadette Durand). Parrain et marraine, M. et Mme Frs Durand. Porteuse, Mme J. Martel.

—Le 20 février, a été baptisée Joseph-Jean-Claude, fils de M. et Mme Edgar Richard (Béatrice Lapointe. Parrain, M. Joseph Robitaille; marraine, Mlle B. Robitaille.

Sépultures

Le 13 février, est décédé M. Joseph-Napoléon Rousseau, époux de dame Marie Cantin, à l'âge de 65 ans.

—Le même jour décédait son beau-frère, M. Joseph Bédard, époux de dame Emma Cantin à l'âge de 64 ans.

Leurs funérailles eurent lieu respectivement les 15 et 16 février, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

A ces familles si cruellement éprouvées nous offrons nos plus sincères sympathies.

AU CAMBRAI

"WINGS OF THE MORNING" en couleurs naturelles avec Annabella, en reprise ce soir, à 10.45 gratuitement, en plus des films en primeurs et du vaudeville.

LOUIS-MANN

Aujourd'hui en matinée et en soirée dernières occasions de voir "A Spy Of Napoleon" avec Richard Barthelmess et Every Body's Doing It avec Sally Ellers ainsi que Randall & Banks de New-York sur la scène. Ce soir, à 10.45 on donnera comme reprise "Wings of the Morning" la belle production en couleurs naturelles avec Annabella. On sait que ce film a tenu l'affiche 10 semaines au même théâtre à Montréal. C'est la dernière chance de le voir et nul doute qu'il y aura foule au Cambrai.

PROGRAMME DE DEMAIN

Pour une semaine commençant demain le Cambrai offrira un magnifique programme composé de deux grandes productions passant pour la première fois à Québec, d'une attraction sur la scène et de plus le film officiel de la bataille Joe Louis vs Nathan Mann.

Le premier grand film "Captain Calamity" est l'histoire d'un pirate à la recherche d'or. Le film est tout en couleurs naturelles et les artistes sont Marion Nixon, George Houston et Movita, l'artiste de Mutiny on the Bounty. Le deuxième film est une excellente comédie "Small Town Boy" avec Stuart Erwin. Il y aura des sujets courts dont les nouvelles et un community singing, les attractions sur la scène et le film officiel de la bataille Joe Louis vs Nathan Mann qui a eu lieu mercredi soir dernier, au Madison Square Garden. C'est un programme qu'il ne faut pas manquer. — Communiqué.

Sid Silvers et Jack White à l'Empire

JACK WHITE et SID SILVERS tels qu'ils apparaissent au cours des premiers épisodes de la cavalcade des clubs de nuit sur l'écran, dans le film Walter Wanger "52nd STREET", à l'affiche du théâtre Empire. Ces deux comédiens personnifient un duo de chanteurs et de danseurs qui deviennent dans la suite rois de cabarets. "52nd Street" est une production United Artists.

AU CAPITOL

Walter PIDGEON et Rosalind RUSSELL, deux des vedettes de "MAN-PROOF", dont les représentations commenceront demain après-midi (samedi) au Capitol, avec un autre grand film.

PRINCESSE
Dernier jour : trois grandes vues. "RHYTHM IN THE CLOUDS" avec Warren Hull, Patricia Ellis. "MURDER MAN" avec Spencer Tracy et Virginia Bruce. Film français: "FAMILLE NOMBREUSE" avec Geo. Milton.
Commençant demain : "THE PRISONER OF ZENDA" avec Ronald Colman, Madeleine Carroll Douglas Fairbanks Jr. "DEVIL DOLL" avec Lionel Barrymore, Maureen O'Sullivan

RIALTO
AUJOURD'HUI
Reprise du plus grand succès de
TINO ROSSI
dans
"MARINELLA"
aussi la plus amusante comédie musicale avec IRENE DUNNE dans
"Théodora Goes Wild"
MATINEE : 10c — SOIREE : 20c

FRANCAIS DERNIERE JOURNEE
4 grandes attractions 4
"PARADISE EXPRESS" — Action
"DON'T GAMBLE WITH LOVE" avec Ann Sothern et Bruce Cabot
"RIDE 'EM COWBOY" — Buck Jones
"DICK TRACY", ép. 11—Sujets Courts
GRATIS: le portrait de Jean CLEMENT à tous samedi. Ce soir, aux dames, le chansonnier.

CANADIEN
DERNIER JOUR
LA GRANDE ILLUSION
avec
ERIC VON STROHEIM
En programme double avec
NINON VALLIN dans
LA FILLE DE LA MADELON
DEMAIN
JEAN MURAT JULES BERRY
VIVIANE ROMANCE ROGER KARL
BERNARD LANCRET
dans
L'HOMME A ABATTRE

En programme double avec
FERNANDEL
L'éclat de rire de la saison
dans
"François Ier"

ARLEQUIN
2 grandes vues et vaudeville aujourd'hui : "The 13th CHAIR" avec Lewis Stone, Madge Evans, Elissa Landi. "SPEED TO SPARE", Dorothy Wilson, Ed. Nugent. Sur la scène : "DONG-PING", sensationnel Chinois. Mlle "JEANFILS", acte musical. "La Poune à l'Ecole", comédie-revue, par Rose Ouellette et toute sa troupe.

CLASSIC
AUJOURD'HUI
LE PLUS GRAND TENOR DU MONDE
Benjamino Gigli
DANS
"FORGET ME NOT"
AUSSI
"SLIM"
avec
PAT O'BRIEN, HENRY FONDA et MARGARET LINDSAY

Cinéma de PARIS
AUJOURD'HUI DERNIER JOUR
VICTOR FRANCEN
MARCELLE CHANTAL
JEAN-PIERRE AUMONT
ROLAND TOUTAIN
dans
La Porte du Large

Second film: DUVALLES dans "NEUF de TREFLE"
Commençant demain
HARRY BAUR, NATHALIE PALEY dans "LES HOMMES NOUVEAUX"
Second film : BACH dans
"LE CANTINIER DE LA COLONIALE"

★ EMPIRE DEMAIN

GOLD IS WHERE YOU FIND IT
with George Brent Olivia de Havilland
en couleurs
Aussi : un film musical, "EVERYBODY DANCE". Dernier jour : Pat Paterson, Ian Hunter, Zasu Pitts et Kenny Baker dans "52nd Street". Aussi, Glenda Farrell dans "Fly Away Baby". Comédie "3 Stooges" et News.

Cet après-midi à 2h., 2.h.30
Dernière représentation de
"THE BUCCANEER"
avec
FREDRIC MARCH
Franciska GAAL, Akim TAMIROFF

VICTORIA Dernier jour
TINO ROSSI dans
"NAPLES AU BAISER DE FEU"
à 1.00 - 3.50 - 6.45 - 9.40
PIERRE LARQUEY dans
"UN SCANDALE AUX GALERIES"
à 2.30 - 5.25 - 8.20
Commençant dès demain
Sessue HAYAKAWA
Pierre-Richard WILLM
dans
"YOSHIWARA"
avec
MICHIKO TANAKA et ROLAND TOUTAIN

En programme double avec
PILS et TABET
dans
"PRENDS la ROUTE"

CAPITOL
4 jours commençant
DEMAIN
3 h. 30 ; 7 h. et 9 h. 40
Mat. .25
Enfants Samedi .10
Soirs .30-.40

MYRNA LOY FRANCHOT TONE
ROSALIND RUSSELL
"MAN PROOF"
Aussi à : 2 h. 15, 8.30
Edmund LOWE, Florence RICE
"Under Cover of Night"

★ CARTIER
DERNIERE JOURNEE
Le film le plus émouvant de la saison avec
Dorothy LAMOUR • Jon HALL
SAMUEL GOLDWYN presents
THE HURRICANE
Aussi The Man Who Found Himself
Commençant Demain
FRED ASTAIRE
George Burns
Gracie Allen
dans
"A Damsel in Distress"
KAREN MORLEY
dans
"The Girl from Scotland Yard"
avec
Robert Baldwin
Mat. 17c— Soir 26c— (Plus taxe)

CAMBRAI
Ce soir, à 10.45 hrs.
Gratuitement en plus du programme régulier reprise de
Wings of the Morning
— EN COULEURS —
avec
ANNABELLA
DERNIER JOUR
RICHARD BARTHELMESS
"A SPY OF NAPOLEON"
et
"EVERYBODY'S DOING IT"
Aussi:
Attractions sur la scène
DEMAIN
CAPTAIN CALAMITY
En couleurs.
Stuart Erwin
"SMALL TOWN BOY"
et
JOE LOUIS vs MANN
MAT. .21— SOIR .30— Taxe .04 — ET VAUDEVILLE

VOULEZ-VOUS découvrir un whisky qui glisse mieux qu'une pente de ski? Rappelez-vous du nom: Hiram Walker's OLD RYE. C'est un whisky vraiment *mûr*, à un prix vraiment *abordable*.

10 onces $ .85
25 onces 2.00
40 onces 3.00

Doublez votre Plaisir avec Hiram Walker's

PRODUIT DE HIRAM WALKER & SONS, LIMITED, CANADA.

CARABINADES '38
AU THEATRE CAPITOL
AUJOURD'HUI, MATINEE et SOIREE
LES SIEGES AYANT TOUS ETE LOUES POUR LA REPRESENTATION D'HIER SOIR UNE AUTRE REPRESENTATION SERA DONNEE
CE SOIR, A 8 h. 15
Billets : Orchestre : $1.42 et $1.13 ; Balcon : 85c et 57c (Sous du pauvre inclus).

DENISE
EPISODE No 94

Par Frank Godwin
(Copyright Public Ledger Inc)

"HELLO DENISE" -- *Voici justement ce que tu cherchais--Regarde dans les Petites Annonces de L'EVENEMENT pour ton* LOGEMENT A LOUER

COMMERCE — PROFESSIONS — METIERS

LE GUIDE

Du service que vous désirez chaque jour

ACCESSOIRES DE BARBIERS

Rasoir Electrique Clip-Shave

RASEZ-VOUS à la manière moderne: sans eau, ni savon, ni blaireau! Pas besoin de changer de lames. Prix seulement $12.00. Hector Noreau, **8 ST-JOSEPH**, Québec, tél: 4-4594. 18fév.-26fs-C.D.H-14456

COFFRE-FORT ET CLEFS

P. Aubut, serrurier

ACHETONS, VENDONS, OUVRONS et réparons toutes marques de coffres-forts. Aussi confection de clefs de toutes sortes, y compris clefs d'automobiles, cadenas, serrures à cylindres, etc. P. Aubut. 174½ **DU PONT**, tél: 2-8440. 22fév.-26fs-C.D.H-14494

COSTUMES DE MASCARADE

Au Travesti

100 AVENUE CARTIER, Québec — Le plus bel assortiment de costumes, décors, maquillage et accessoires de théâtre à Québec. Représentant exclusif de la Maison Malabar, Costumier de Montréal. **TELEPHONES: 3-4019—2-3648.** 5fév.-26fs-C.D.-H-14307

HABITS, ROBES, MANTEAUX

Venez visiter nouveau stock

DE PRINTEMPS 1938 — Montreal Jobbing, **21-21½ ST-JOSEPH**, Québec, vient de recevoir des milliers de manteaux pour dames et fillettes, paletots pour hommes et garçons, etc. Nous avons 19 tonnes de marchandises de toutes sortes qui remplissent trois étages. Prix spéciaux pour voyageurs et magasins. Meilleur prix et meilleur choix dans la ville de Québec. Demandez nouveau catalogue de printemps 1938, mallé gratis. Ecoulons grand stock d'hiver à 60% de réduction. 31jan.-26fs-C.D.H-14230

LIVRES DE TOUS GENRES

Français-Anglais

ROMANS, science, d'art classique, chant, classe, électricité, magie, mécanique, médecine, histoires d'enfants, code criminel, Statut Provincial, classe, religieux, canadien. **42, ST-JOSEPH**. Tél: 2-0153. On achète, loue, revend les vieux livres. Merc.-vend.-J.n.o.-C.D.H

MANTEAUX, ROBES

Manteaux, Robes, Costumes

SURPLUS DE STOCK de manufacture de manteaux, robes et costumes réduits jusqu'à 50% du prix du gros. Manteaux garnis fourrures à partir $5.00, robes de crêpes à partir $1.50. Aussi robes de velours, chandails, blouses satin, robes satin, tous réduits en bas du prix de la manufacture. Une visite vous convaincra. A.-D. Smith, agent manufacturier, Edifice Orkin, 64 **RUE ST-JOSEPH**. 10fév.-26fs-C.D.H-14348

PLANCHER DE BOIS DUR

Sablage sans poussière

PLANCHER posé et sablé à la perfection. Seul représentant du fini le plus résistant et de la cire non-glissante imperméable. S'adresser **E. DUFOUR**, 82 Côte Ste-Geneviève, tél. 2-4366. 29jan.-26fs-H-14224

PRESSAGE

Appelez 2-0450

HABITS PRESSES .25, chapeaux nettoyés et bloqués .35, cirage chaussures 10. Réparations de chaussures. Teinture de souliers tous genres. Aiguisage de patins à l'huile sur la longueur. Allons à domicile. **SALON DE CIRAGE ST-LOUIS**. 36½ rue St-Louis. 28jan.-26fs-Pressage-H-14204

QUINCAILLIER

L.-O. Pouliot — Tél: 2-8337

VITRES, MASTIC, VERNIS, HUILE, térébenthine, ferronnerie en général, émail, peinture aluminium, articles de chasse et pêche. Livraison rapide. Prix défiant toute compétition. 430 **RUE ST-JEAN**. 15fév.-26fs-C.D.H-14419

ACHETEZ les MARCHANDISES ANNONCEES
La valeur résiste à l'épreuve

"L'Evénement" est édité et imprimé coin des rues de la Couronne et St-Vallier, par: "Le Soleil Ltée" Henri Gagnon, président.

TARIF
des annonces classifiées L'EVENEMENT
TEL.: 2-6412

Chef du Service :—
J.-A. MORISSET
Téléphone le soir 6719

UN CENTIN DU MOT, pas moins de 25 centins par insertion, 6 insertions CONSECUTIVES pour le prix de quatre. NAISSANCES, FIANCAILLES, PROCHAINS MARIAGES, MARIAGES, DECES, SERVICES ANNIVERSAIRES, GRAND'MESSES, REMERCIEMENTS POUR SYMPATHIES ET AUTRES. 50 centins par insertion, suivant la formule ordinaire, chaque mot additionnel, 1 centin.

26 SUCCURSALES

où vous pouvez donner les annonces au même taux qu'au bureau :

DEPT DES PETITES ANNONCES DE L'EVENEMENT Tél.:	2-6412
ALEXANDRE DELISLE, 117, rue de la Couronne Tél.:	4-0553
ALLIANCE LIMOILOU, Ltée, 138, 5e Rue Tél.:	4-0581
EUGENE PARENT, 29 Ave du Collège, Beauport Tél:	4-5373
M. EDGAR GAGNON, 786, rue St-Vallier Tél.:	4-0422
J.-E. GIGUERE, tabaconiste, 233 rue St-Joseph Tél.:	3-0738
DERY C.-A., Beauport Tél.:	4-5033
LANGEVIN L., Club des Marchands, coin de la Couronne et Charest Tél.:	2-0442
MAURICE HOUDE, 420 rue du Roi Tél.:	3-3542
J.-A. LEVESQUE, 146, 3e Rue Tél.:	4-0320
RENE DION, 786, rue Saint-Vallier Tél.:	4-0473
Mme L.-P. GARNEAU, 470, St-François Tél.:	3-0032
Mlle R. CLOUTIER, 1131, rue St-Vallier Tél.:	7840
Pharmacie J.-U. DEMERS, 430, rue St-Jean Tél.:	2-6105
Mlle BIGAOUETTE, tabaconiste, 1251, rue St-Vallier Tél.:	4-0051
JOS COTE (Ltée), Succursale No 2, 26, rue St-Jean Tél.:	4-0574
Succursale No 3, 332 rue St-Jean Tél.:	2-0203
Succursale No 4, 15, rue Buade Public Tél.:	2-0288
Succursale No 5, 459, Saint-Joseph Tél.:	4-0592
Succursale No 6, 321, rue St-Joseph Public Tél.:	4-0082
Succursale No 7, 436, rue St-Jean Tél.:	4-0481
Succursale No 8, 108, rue St-Joseph Tél.:	4-0454
Succursale No 11, 176, 3e Avenue Tél.:	4-0623
Succursale No 12, 27, rue St-Joseph Public Tél.:	2-0395
Succursale No 13, 15, Chemin Ste-Foy Public Tél.:	4-0262
Succursale No 14, 353, rue St-Paul Tél.:	2-0117

COMMERCE A VENDRE

A VENDRE — Poste de commerce établi depuis 25 ans, quartier St-Roch. Salon de barbier avec équipement complet, 3 chaises, accessoires électriques modernes, salon cirage (shoe shine), caisse enregistreuse. Conditions avantageuses. Possession immédiate. Ecrire à **CASIER 442**, L'Evénement. 23-25-26fév-1-3-5mars-36B-14504

CORSETS SUR MESURES

CORSETS SUR MESURES. Faites faire vos corsets, c'est le plus sur moyen d'obtenir confort, style et santé. Téléphonez 5201 pour appointement, **Mme A.-C. DION.** J.n.o.-H-14190

DIVERS A VENDRE

A VENDRE — Frigidaire ¾ de force, poêle, ameublement, boucherie en général. S'adresser **118 ST-PATRICK**, tél: 2-3564. 19fév.-6fs-43B-14465

BALANCE NATIONALE ENRG — Attention: Nous vendons et réparons toutes sortes de balances, avons assortiment complet en main, nos prix sont plus bas, venez vous en convaincre. Balances à poids égaux, plateformes, et autres genres. Detecto-Gram, la meilleure balance pour épicier, vendue avec inspection et garantie. S'adresser à Louis-J. Plamondon, gérant, Balance Nationale, **367 ST-VALLIER**, Québec. Tél: 2-5401. 22fév.-26fs-53H-14493

Balances Toledo

BALANCES TOLEDO "Sans Ressort — Pesée Honnête": Assortiment le plus complet dans l'Est du Canada balances TOLEDO neuves et reconditionnées, et autres marques. Balances Toledo — Computagram et Toledo - Plaskon - Duplex, plus gros vendeurs au monde. La compagnie des balances Toledo Ltée possède 185 postes de vente et service par toute l'Amérique, et est également représentée en 50 pays étrangers. Toutes ses balances sont vendues avec l'inspection du gouvernement et portent garantie de un an; mode de paiements faciles et avantageux, sans intérêt. Nous sommes également distributeurs des hachoirs à viande et moulins à café ENTERPRISE, trancheurs électriques GLOBE, balances AVERY, à bras égaux, comptoirs frigorifiques SHERER, caisses enregistreuses OHMER, etc. Nous possédons le plus important département de service à notre bureau de Québec, avant à notre disposition toutes pièces de rechange que vous pouvez désirer. Consultez-nous avant d'acheter ou de faire réparer. — Demandez notre catalogue 1938, en français. S'adresser: Victor Butchers' Supply, Inc., **93 COTE D'ABRAHAM**, Québec. 5fév.-26fs-43H-14304

ACHETEZ les MARCHANDISES ANNONCEES
La valeur résiste à l'épreuve

FOURRURES

Henri Poitras, fourrure

30 à 40% **DE REDUCTION** sur tous manteaux en magasin. Nous donnons aussi la même réduction sur toute confection ou réparation de manteaux. Grande occasion dans le Chat Sauvage, Mouton Perse et Hudson Seal. **70 RUE DOLBEAU** (près des Franciscains). Tél: 6594. 3fév.-26fs-59H-14334

HOMMES DEMANDES

HOMME DEMANDE pour Territoire Rawleigh. Augmentation considérable dans les ventes cette année. Véritable occasion pour homme qualifié. Vous aidons à commencer. Ecrivez à **RAWLEIGH**, Dept. ML-595-O.B., Montréal, Canada. 25fév.-2fs-65B-14523

ON DEMANDE un jeune homme très actif et bien recommandé pour prendre charge de la distribution d'un produit pharmaceutique, très bon et populaire. Produits Naturel de Santé, Edifice Guilmette. **TEL: 5112.** 25fév.-6fs-65H-14533

REPRESENTANT DEMANDE pour la ville de Québec, de préférence quelqu'un ayant de l'expérience dans la vente des imprimés. Ecrire à **CASIER 914 L'Evénement**, en donnant âge, expérience et références. 13813 21déc.-J.n.o.-65B

Vendeur de spécialité demandé

POUR DIFFUSER deux nouveaux articles indispensables pour le foyer de forme entièrement nouvelle. Les deux fournissent démonstrations rapides et convaincantes. Distributeur devra porter stock. Généreuse commission. **PEARCE LTD**, 64 Wellington, Toronto. 24fév.-2fs-65B-14519

INSTRUMENTS DE MUSIQUE

Apprenez à jouer

L'ACCORDEON-PIANO ou la guitare hawaienne ou espagnole. Notre méthode facile et rapide d'enseigner ces instruments vous permet de jouer votre instrument favori en peu de temps. Nos prix sont très modérés. Le plus grand choix d'accordéons et de guitares à Québec. J.-E. Valin, **238 ST-JEAN.** 19fév.-26fs-H-14473

ACHETEZ les MARCHANDISES ANNONCEES
La valeur résiste à l'épreuve

EXTERMINATION, VERMINE

MAHEU et MAHEU & CIE. Tous nos ouvrages d'extermination d'insectes sont entièrement garantis. Meilleures références. Nous vendons la poudre à Coquerelles "Mystérieuse" et le liquide à punaises "Mysto" parfumé et garanti 100 p. c. actif par Gouvernement Fédéral. Consultations gratuites. **145, DU PONT**, Québec, tél.: 8380. J.n.o. Exter.-Ver.-H-14326

LOGEMENTS DEMANDES

LOGEMENT DEMANDE. — On demande à louer pour le 1er mai un logement de 3 appartements, chauffé, plus chambre de bain, très propre. Ecrire en donnant prix du loyer à **Casier 160, L'Evénement.** 20jan.-12fs

LOGEMENT de 3 ou 4 appartements, chauffé, très propre, avec cour, demandé pour le 1er mai. Ecrire à **CASIER 446, L'Evénement.** 24fév.-6fs-74B-14520

ON DEMANDE pour le 1er mai prochain, logement chauffé de six pièces plus chambre de bain, planchers bois dur, améliorations modernes. Ecrire au début de janvier à **CASIER 859, L'Evénement.** 13781 J.n.o.-74B

MALADIE

TRAITEMENT PAR QUESTIONNAIRE.— Examiné soigneusement par des spécialistes, prévenir et traiter toutes les maladies, spécialement celles qui touchent, système digestif, urinaire, nerveux, la sexologie, diabète, rhumatisme, etc. **INSTITUT MEDICAL FAMILIAL**, 6967 Ch. Colomb, Enrg, Montréal, P. Q. 14fév.-26fs-Malarie-14396

MATERNITE

HOPITAL DE LA MISERICORDE. — A l'épreuve du feu, site salubre, confort moderne, maternité 3 catégories, aile commune, chambres semi privées, interne en permanence, médecin au choix pour malades privées et semi-privées. Sécurité d'hôpital antisepsie, stérilisation, réaction sérologique et traitement de toutes affections. Avantages religieux, aumônier, chapelle, sacrements, édification. Vu rareté des places demander admission à l'avance. Discrétion assurée. Mère Directrice, **682 CHEMIN STE-FOY**, Québec. 14fév.-26fs-H-14392

MATERNITE LICENCIEE, honnête, tranquille, médecin au choix de la personne. Attention spéciale aux gens de la campagne. Plaçons bébé. S'adresser **10 D'ARTIGNY**, Québec, tél: 2-1966. J.n.o.-H-14531

MAGASIN A LOUER

MAGASIN A LOUER, No 4 rue de la Fabrique, maintenant occupé par la pharmacie La Roche & Cie. S'adresser à **4 RUE DE LA FABRIQUE.** 25fév.-6fs-76H-14530

MEDECINS

Docteur Chs Rinfret

VOIES GENITO-URINAIRES, médecine générale et petite chirurgie. Traitements électriques. **59 ST-JOSEPH**, App 101. Heure de bureau: 10h. à 11h. a.m., 2h. à 4h. p.m., le soir de 7h. à 8 h. Tél.: 4-4061. 23fév.-26fs-H-14514

Dr René Plamondon

EX-ELEVE DES HOPITAUX DE PARIS. Maladies vénériennes et de la peau. **15 RUE LACROIX**, tél: 2-3052. Heures de bureau 10 à 1 h. et 2 à 6 heures. Le soir sur entente. 15fév-26fs-H-14416

Dr Daniel Gagné, M. D.

MEDECIN DE FAMILLE. Spécialité "Maternité", **411 ST-CYRILLE**, bureau et appel de nuit tél: 4-3632. Lun.-mer.-ven.-19juillet-Médecin-14108

NETTOYAGE

PROFITEZ DE NOS PRIX spéciaux dans le nettoyage à sec, pressage, teinture de complets, paletots robes, manteaux, etc. Appelez 4-1600. Service prompt et courtois. **TEINTURERIE MATHIEU LTEE** 15 rue St-Albert, Québec. é 29jan.-26fs-NetH-14223

TEINTURERIE DORCHESTER ENRG. — La maison du ton clair parfait, nettoyeurs-Teinturiers experts, 35 années d'expérience à votre service, les effets qui nous sont confiés pour nettoyage ou teinturerie sont soumis à notre procédé exclusif de "**STERILISATION**" garantie 100% efficace. **116-120 RUE DORCHESTER**, Québec. Tél: 4-2484. J.n.o.-Nettoyage-H-14338

ON DEMANDE A ACHETER

ACHETONS VIEIL OR VIEIL ARGENT, bijoux, montres, chaînes, dents, pièces d'or, argenteries diverses, payons plus hauts prix. Evaluations gratis. **RAFFINERIE DE L'EST**, 74 St-Joseph, chambre 4, Edifice St-Cyr, tél: 3-4097. 19fév.-26fs-86H-14474

NOUS ACHETONS linge, bijouterie, diamants, musique, sacs en cuir, carabines, fusils, lunettes d'approche. Pour plus haut prix appelez 4-1431. Toutes transactions confidentielles. Louis Enrg. **28 ST-JOSEPH.** J.n.o.-86H-14176

OBJETS PERDUS

HARIDELLE ROUGE pour truck Chevrolet, perdue jeudi. Si retrouvée, s'adresser R. Cantin, Charlesbourg. **TEL.: 4-2885.** 25fév.-1fs-87B-14534

PAIRE LUNETTES, monture en or, perdue mardi dans magasins Paquet ou Pollack, ou rue St-Joseph, entre ces deux magasins. Récompense à qui rapportera à **125 SCOTT**, tél: 4-3065. 24fév.-2fs-87B-14517

ANIMAUX PERDUS

CHIEN PERDU Bull-dog terrier, la moitié de la tête blanche, portant collier avec médaille au nom Eug. Audet **480 ST-CYRILLE.** Remettre même adresse. Tél.: 2-3698. 23fév.-3fs-88B-14506

PLANCHER DE BOIS DUR

Sablage sans poussière

PLANCHER fini pâle. Ouvrage en général, tapissage, peinturage, vernissage. Attention particulière aux meubles. S'adresser H. Leblanc, **104 AVE MURRAY**, tél: 3-2873. 17fév.-26fs-H-14446

PERSONNEL

HOMMES! Pour vous procurer la vigueur, vitalité, essayez les fortifiants d'huîtres crues et autres stimulants qui composent le Nouveau Tonique Ostrex en tablettes. Tonifiez l'organisme usé, épuisé, affaibli. Si vous n'êtes pas satisfait des résultats, le manufacturier vous remboursera votre argent, $1.25. Vous ne courez aucun risque. Venez ou écrivez à la Pharmacie **BRUNET & CIE** et à toutes les autres bonnes pharmacies. 4fév.-11fs-Personnelle-14276

Achetez les marchandises annoncées dans "L'EVENEMENT"

SALONS de COIFFURE

Salon de Salaberry

AVIS. — Pour avoir une bonne coiffure et un bon massage avec produit "Audrey Allyn" et autres et tout ce qui concerne la chevelure consultez nos experts. Soyez assurée d'une entière satisfaction. Mlles Barette, Dufour et Bérubé. M. Marcotte, Salon de Salaberry, **617 ST-JEAN.** Tél. 3-4780. 14fév.-26fs-C.H-14391

Salon Paulette — Tél: 4-2754

PROFITEZ de notre grande réduction pour un mois seulement. Permanent garanti pour 8 mois ou plus sur les cheveux les plus difficiles avec nouvelle solution française laissant les cheveux souples et lustrés. Rég. $7.00 pour $1.50, Ond. eau, Marcel, massage 35c., manucure, Komol 50c. Venez sans appointement ou tél: Mme Laurier **764 RUE ST-VALLIER** J.n.o.-C.H-11187

Salon Beauté Yvette

7B BOURLAMAQUE. — Permanents et coiffures de tous genres. Mlles Binet et Samson, coiffeuses autrefois du Salon Laflamme. **TEL: 2-6560.** 1fév.-26fs-S.C.-H-14247

Salon Ivoire — "Gratis"

GRATIS — Pour 15 jours, traitement à l'huile avec machine, donné avec chaque permanent de $3.50. Autre permanent à l'huile à $1.50. Aussi tous genres de coiffures. Pour appointement tél. 2-8378 ou venez sans appointement.. Mlle Bélanger, **93 RUE ST-JOSEPH.** 23fév.-26fs-S.C.H-14513

Garanti pour 12 mois

PERMANENT A L'HUILE. "Européenne", indéfrisable $12.00 pour $1.50, aussi de $15.00 pour $2.25. Garantis pour 12 mois, pour 10 jours seulement. Ces permanents sont avec ou sans fil. Aussi tous genres de coiffures, teinture des cheveux. Salon Larose, **87 DE L'EGLISE**, coin St-Joseph, Mlle Simone Perron, propriétaire. Tél: 8021. J.n.o.-C.D.-H-10536

Poils superflus

ENLEVES pour toujours par la machine "Electrolyse Multiple". **SALON DE SALABERRY.** Aussi coiffures de tous genres et massage avec les fameux produits "Audrey Allyn". **617½ RUE SAINT-JEAN**, tél: 3-4780. 28jan.-26fs-S.C.-H-14207

Mlles les Coiffeuses

LES PLUS BELLES MACHINES pour ondulation permanente viennent d'être mises sur le marché. Ce sont la "Shelton" No 10 et la "Thermique" DeLuxe, modèle 1938. Vous sont envoyées directement de la manufacture au prix du gros. Conditions très faciles. Attention spéciale aux commençantes. Ecrire pour plus amples renseignements. Représentant autorisé: **J.-A. DAIGLE, 25, 8ème RUE**, Québec. Tél: 4-0933. 22fév.-26fs-Salon C.H-14496

ACHETEZ les MARCHANDISES ANNONCEES
La valeur résiste à l'épreuve

PIANO A VENDRE

OCCASION EXCEPTIONNELLE pour communautés religieuses, professeurs piano ou personne désirant piano meilleure marque sur marché: Baby Grant, Steinway & Son, fini ébène, parfaite condition, pour $550.00, conditions faciles. Lavigueur & Hutchison Ltée, **81-83-85 ST-JEAN**, Québec. J.n.o.-93H-14532

PROPRIETE A VENDRE

Edifice "L'Evénement"

30-32 RUE DE LA FABRIQUE—30' x 100', 4 étages et cave, façade sur deux rues; excellent poste pour commerce de touristes, magasin restaurant, bureaux, petits appartements, chambres, etc. Prix attrayant avec conditions très faciles. S'adresser "**LE SOLEIL**" Phone 2-6412

REPARATIONS DE MATELAS

REPARATIONS DE MATELAS. Faites réparer vos vieux matelas. Manufacturons matelas neufs. Réparations sommiers. **LOUIS ROUSSEAU**, 286 3eme avenue, Limoilou, tél: 4-1480. 14fév.-26fs-H-14393

Matelas Frontenac—Tél: 5347

FRONTENAC MATTRESS ENR., manufacturier de matelas. Spécialité. Réparations tous genres matelas à ressorts, crin, laine échiffée, lit plume. Réparations sommiers. Rembourrage meubles. Attention spéciale aux communautés, **15 RUE BOISSEAU.** Tél.: 5347. Ulric Poulin, prop. 15fév.-26fs-Rép.-H-14418

REMEDES

POURQUOI SOUFFRIR d'acné, boutons ou clous lorsque les Acnetabs procurent un soulagement bienvenu? Demandez les **ACNETABS CLEMENT** chez votre pharmacien. 25fév.-1fs-Remèdes-B-14524

Hémorroïdes

EVITEZ OPERATIONS, en employant GERAH, L'Onguent d'un Fakir Hindou faisant disparaître à jamais douleur intolérable des Hémorroïdes. Après avoir suivi traitement soir et matin pendant trois jours, garantissons soulagement immédiat ou argent remis. Absolument sans douleur. Aussi onguent Vitha pour excema échauffaison, grattelle. Attention toute spéciale aux commandes de l'extérieur. On demande des dépositaires dans tous les comtés de la province. Aussi Romanex contre la toux, coqueluche, 35c. la bouteille et Aliment Gerah 30c. la bouteille. Participez à notre concours en gagnant soit coutellerie, set à toilette, etc. Tirage à toutes les semaines. En faisant parvenir une étiquette d'un de nos produits. S'adresser Cie des Produits Gerah, Enrg., **131 ST-OLIVIER**, Québec, tél: 2-6011. Prix: 25, 45, et 70 centins la boîte. Livraison partout en ville. 9fév.-26fs-N.C.H-14339

RESTAURANT

Café L'Aigle Canadien

VENEZ TOUS PRENDRE vos repas au meilleur restaurant de la ville. (bière et vin) Prix très populaires. Emile Boivin, prop., **26-30 RUE ST-NICOLAS.** J.n.o.-Rest.-H-14511

SERVANTE DEMANDEE

BONNE GENERALE. Devra coucher chez elle. Références exigées. S'adresser **247 Des Franciscains.** 25fév.-6fs

ON DEMANDE une servante pour ouvrage général, sachant faire la cuisine. Références exigées. S'adresser à Mme D. Mitchell, App 605, **CHATEAU ST-LOUIS.** 22fév.-6fs-104B-14488

VOLAILLES

TOUS LES POULETS Bray éclosent dans les incubateurs "still-air". Aucune perte de vitalité, aucun avortement causé par ventilation excessive. Voyez notre catalogue 1938. Bray Hatchery, **7 RUE LAROCQUE**, Sherbrooke, Qué. 11-18-25fév.-112B-14356

NON CLASSIFIEES

MEDECIN-SPECIALISTE

Docteur Léo Robert

EX-ELEVE DES HOPITAUX DE PARIS— Spécialiste: Maladies vénériennes, maladies de la peau et du cuir chevelu. **24 COTE DU PALAIS.** Tél: 2-1003. 16fév.-J.n.o.-H-14432

DENTISTE

Dr Alphonse Dion

24 COTE DU PALAIS, Chirurgien-Dentiste, tél: 2-2153. Heures de bureau: 9 à 12 a.m., 2 à 5 h. p.m. Le soir sur appointement. 18fév.-26fs--H-14457

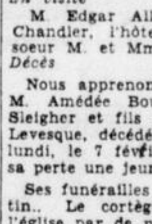

Habits de Cérémonie A LOUER

Habits de soirée et cérémonie: "tuxedo" et jaquettes (Morning Coats). Pressés et désinfectés chaque fois.
T.-D. DUBUC
214 St-Jean. Tél: 2-3961

Bureaux à Louer
dans
L'EDIFICE
Quebec Power
rues St-Joseph et de la Couronne

CARLETON

Funérailles

Jeudi, le 3 février aurent lieu les funérailles de M. Jean Guillaume Bourg, célibataire décédé à la résidence de son frère, M. Nap. Bourg, après une longue maladie soufferte avec une résignation. Le défunt était âgé de 78 ans et 5 mois. M. le curé Plourde, curé de la paroisse chanta le service.

Sympathies à la famille endeuillée.

Nos malades

Mme Edmond Boulay, de retour de l'hôpital Hôtel-Dieu, de Campbelton, N.-B., à la suite de graves opérations. Ses nombreux amis apprendront avec joie que son état est des plus satisfaisants et qu'elle est en bonne voie de guérison.

—M. Elzéar LeBlanc, retenu au lit à la suite d'une congestion de poumons, est hors de danger et son état s'améliore de jour en jour ce dernier était sous les bons soins du Dr F. Bernier, médecin de la paroisse.

En visite

M. Edgar Allard, en promenade à Chandler, l'hôte de son frère et belle-soeur M. et Mme Arthur Allard.

Décès

Nous apprenons avec regret la mort de M. Amédée Boudreau, époux de Doris Sleigher et fils adoptif de feu M. Joseph Levesque, décédé après une brève maladie lundi, le 7 février. Il laisse pour pleurer sa perte une jeune épouse.

Ses funérailles eurent lieu mercredi matin.. Le cortège funèbre fut escorté à l'église par de nombreux parents et amis. M. le curé Plourde fit la levée du corps et chanta le service.

Statistiques

Au cours de l'année écoulée, il y a eu dans la paroisse, 58 baptêmes, 19 sépultures et 15 mariages.

Va-et-vient

M. Roméo Lepage, employé aux travaux du prolongement du quai de Carleton est retourné chez lui à Limoilou, ces jours passés, les travaux étant à la veille d'être terminés.

—Mlle Françoise Cullen, de retour de St-Jean Brébeuf où elle a passé quelques jours chez sa soeur est beau-frère, M et Mme Lorenzo Bernard.

Accès d'Asthme arrêtés gratis

Laissez-moi mettre fin à votre toux déchirante, vos étouffements et halètements causés par l'asthme avec une prescription de médecin, gratuitement. Ceux qui souffraient de cette maladie auparavant n'en ont pas ressenti d'attaques durant deux ou trois ans après leur premier essai d'Azmo-Tabs. Un médecin écrit : "Elles ont remis sur pied mon patient". Envoyez simplement vos nom et adresse et un paquet régulier d'Azmo-Tabs vous parviendra gratis. Sans frais ni obligations. Si elles enrayent vos attaques, dites-le à vos amis. Ecrivez dès aujourd'hui à W. W. Burgess, 7027, Edifice Knox, Port Erie North, Ontario.

ACHETEZ les MARCHANDISES ANNONCEES
La valeur résiste à l'épreuve

CHARS USAGES--

Pièces de rechange
ACCESSOIRES de tous genres

CHARS USAGÉS
Licences 1938 gratuites

Chrysler Sedan	1930	$190.
Nash Sedan	1936	775.
Oldsmobile Sedan	1937	1125.
Ford Sedan	1937	800.
Chevrolet Sedan	1937	775.
Oldsmobile Coupé	1933	350.
Willys Sedan	1932	225.
Ford Coach	1936	590.
Chevrolet Coach	1934	450.
Ford ½ ton Panel	1934	450.
Plymouth Coach	1935	500.
Chevrolet Coach	1931	225.
Studebaker Sedan	1934	450.
Hupmobile 8 Sedan	1936	790.
Ford Coach	1934	375.
Essex Coach	1931	100.

J.-L. DROLET
AUTOMOBILES LTEE
450 Boulevard Charest
TEL: 4-3593
CHEVROLET—OLDSMOBILE
16oct.-6mois-12H-13045

Côté & Côté

OCCASIONS D'HIVER—Graham 1937 — Graham 1936 — 1935 — 1934 — 1933—1931 — Dodge, Chevrolet, Ford, De Soto, Chrysler, 4 camions Chevrolet. Choix dans les chars de $100.00 à $300. Côté & Côté, **163 ST-VALLIER**, tél: 2-6290. J.n.o.-12B

Quebec Used Cars Ltd

UNE VISITE vous convaincra. Et pourquoi pas maintenant, Bargains exceptionnels. En faisant bénéficier votre gousset. Comme toujours, nous achetons pour argent comptant votre auto. **230 DE LA COURONNE.** Tél.: 3-1915. 14fév.-26fs-H-14390

Chars Usagés

Dodge 7 passagers	1937
Plymouth sedan	1936
Chevrolet coupé	1936
Chrysler sedan	1935
Terraplane sedan	1933
Chevrolet sedan	1933
Dodge sedan	1932

Tous ces chars sont reconditionnés à neuf. Morisset & Frère, **337 PRINCE EDOUARD**, angle Caron, Québec. Tél: 7158. 3fév.-26fs-12H-14268

SEDANS WILLYS 37-36-33-32, Chevrolet 33, Pontiac 32, Graham Paige 31, Studebaker 30. Coaches: Terraplane 35, Hudson 34, Austin 34, Nash 31, coupé Dodge 35, Ford 29, Roadster 31, Motocyclettes, Indian 33, 31, 27, boîte de livraison. Rodrigue Ostiguy, distributeur de Willys, 40 milles au gallon, **4 ST-JOSEPH**, tél: 2-6577. 10fév.-26fs-12H-14349

FORD VICTORIA DE LUXE V-8, très propre, peu de millage, en bon ordre. Radio, chaufferette, stand pour valise, (seat cover), lumière de fossés. Aussi safe $10.00. S'adresser **40 DE L'ALVERNE**, ou 26 Bourlamaque. 23fév.-6fs-12H-14510

LUDGER FERLAND. Parties d'automobiles, pour toutes marques de chars, neufs ou usagés. Achetons les vieux chars. Payons prix raisonnables. S'adresser **105, 1ère AVENUE**, tél: 4-2920. 13720 J.n.o.-12mois-B

VENTE COLOSSALE
d'automobiles au Colisée

La plus grande vente jamais vue au Canada. **314** chars d'occasion représentant une valeur de **$200,000** seront vendus sans réserve.

Ces chars sont comme neufs et portent notre garantie O.K. Venez voir pour vous convaincre que vous pouvez acheter de nous une bonne voiture à bas prix.

Visiteurs, téléphonez à 5112, nous irons vous chercher et nous vous ramènerons, sans obligation de votre part.

UNIVERSAL AUTO LIMITED
Canadian Auto Sales Corp'n

25 à 37 de la Couronne
Québec. Tél: 5112

La plus grande organisation du genre

"Joignez nos milliers de clients satisfaits" 13044

Cylindres percés

NOUS NOUS SPECIALISONS dans le perçage de moteurs de toutes sortes, sans les sortir du châssis, machine moderne, overhaulage de moteurs au complet à prix très spéciaux. Hâtez-vous! C'est le meilleur temps de faire percer vos cylindres. Garage Jos. Lortie, **230 AVE DES OBLATS**, tél: 2-0438. 28jan.-26fs-12H-14205

ECONOMISEZ 50% en achetant vos pièces neuves et usagées chez Paul Auto Paris, **42, 1ère AVE**, tél: 2-6918. Attention spéciale aux commandes par malle. Plusieurs autos usagés en parfaite condition à prix d'aubaine. Vitres d'autos $2.00 posées. J.n.o.-12H-14206

AUTOMOBILISTES! J.-A. Cadorette, vous offre pour les temps froids Anti-congelants, chaufferettes, éventails électriques, dégivreurs, tabliers pour radiateurs, chaînes. Nous gardons aussi plusieurs marques d'huiles, Brake-lining dompeuses hydrauliques, accessoires de fantaisie. Stock complet, pièces d'autos usagées. Tél: 2-5143, 37-39, **1ère AVENUE**, Québec. 5% d'escompte sur achat au comptant. J.n.o.-12H-14288

Aubaine

UNE AUTRE OCCASION exceptionnelle pour voyageur, mécanicien ou particulier voulant une auto en parfaites conditions à la moitié du prix de la liste. Un Chevrolet Sedan 1931, 6 pneus neufs (pneus ayant été achetés il y a 2 mois), deux roues d'urgence sur les ailes, peinture et intérieur de très belle apparence, ayant toujours appartenu à la même personne, anti-congelant (Prestone) chaînes neuves. Très économique, pour du comptant seulement. Prix pour couvrir es frais $169.50. S'adresser, le soir de préférence à **NAP.-L. GIROUX**, Courville, P. Q. 15fév.-6fs-12B-14407

ARGENT A PRETER

ARGENT A PRETER, sur 1ere hypothèque, maison à vendre, à Québec et en dehors. Aussi beaux logements à louer Courville et Québec. S'adresser **L.-E. FORTIER**, 87 de l'église, téls: 9450, rés. 4-5312. 7fév.-26fs-7H14316

A VENDRE OU A ECHANGER

PROPRIETE BRIQUES SOLIDES. — Magasin moderne avec beau grand logement, chauffage eau chaude buckwheat, sous-sol en ciment. 10000 pds de terrain, près de l'église de Beauport, route nationale. Echangera pour maison à Québec. Laurent Tanguay, **115 COTE DE LA MONTAGNE**, tél: 4-0594. 14fév.-26fs-14H-14397

BUREAUX A LOUER

BUREAU bien éclairé à louer, édifice Lachance, 267 St-Paul. S'adresser sur les lieux, à **M. G.-I. LACHANCE.** 16fév.-26fs-18H-14431

Edifice Migner

AVIS AUX VOYAGEURS de commerce. Nous avons encore quelques salles d'échantillons à louer au mois ou à la semaine, dans la partie la plus centrale de la ville. Edifice Migner rue St-Joseph, entrée à 72 de L'Eglise. S'adresser à **C.-E. MIGNER**, chambre 101. 21fév-26fs-18H-14478

BICYCLES

Henri Falardeau — "Bicycle"

ASSORTIMENT DE BICYCLES, tricycles, neufs et usagés. Spécialité: réparations de bicycles à prix modéré. Aussi bottines à patins, patins, pads, etc. **324½ RUE RICHELIEU**, tél: 5494. 5fév.-26fs-Bicycles-H-14305

COTTAGES A LOUER

COTTAGES A VENDRE et à louer, à la grève de St-Denis de Kamouraska. S'adresser à **LEON LAPLANTE**, St-Pascal. 22fév.-6fs-38B-14491

CHAUFFAGE, BOIS, CHARBON

Charbon frais miné

RECU continuellement des mines, dans chars fermés, net et sec, pas plus cher. Nous livrons aussi le charbon en petites quantités, pour l'accommodation des clients. **LACHANCE & FRERE**, 211 Dorchester, tél: 3-3521. 3fév.-26fs-34H-14270

ATTENTION—Merisier, érable 2 pds $4.75 corde, 30 pcs $5.75 corde, bouleau 3 pds $4.75 corde. Aussi croûtes de bois mou. Livraison dans toute la ville. F. Desharnais, 349, **MARIE DE L'INCARNATION**, tél.: 2-1834. 15fév.-26fs-34H-14417

BOIS DE CHAUFFAGE et charbon, merisier et érable, 12 pouces $3.00 la corde fendu. Croûtes de merisier 12 pces $2.50 fendu. Téléphone 4-4780. M. Conway, **239 CANARDIERE.** 19fév.-26fs-34H-14470

A.-B. FORTIN — Erable, merisier, 2 pds, 2½ pds, slabs de bouleau, merisier, épinette, spécial 1-2 corde bois mêlé $1.80. Cour **59 ST-BENOIT**, résidence, 80 Ave Renaud, tél: 9481. Aussi déménagement à bon marché. J.n.o.-34H-13213

Achetez le Coke

LE SEUL combustible en sac dont la pesée est garantie. Prix 25c. le sac livré. La tonne (libre), $10.50. Appelez 8088 pour notre projet de chauffage. **QUEBEC POWER Co.** 17fév.-26fs-34H-14447

ACHETEZ les MARCHANDISES ANNONCEES
La valeur résiste à l'épreuve

Voyez avec quelle *satisfaction*

ces deux lecteurs lisent les **Merveilleuses Occasions** en

Chars Usagés

offerts par nos marchands locaux dans les

PETITES ANNONCES
de
L'EVENEMENT

DIVERS A VENDRE

Ecoulons grand stock d'hiver

GRANDE REDUCTION de 60% sur toute marchandise neuve et seconde-main: manteaux d'hiver pour dames .45, paletots d'hiver pour hommes, .55, paletots et manteaux d'hiver pour enfants, .25, neuf, breeches, chemises, pantalons, bas, sous-vêtements, etc. Meilleur prix et meilleur choix à Québec, Prix du manufacturier. Catalogue de 1938 mallé gratis. **MONTREAL JOBBING**, 21-21½ St-Joseph, Québec. 31jan.-26fs-43H-14229

Les Enchères Marceau Enrg

12 ST-JOSEPH. Tél: 2-1278. — A vendre bon marché: piano, harmonium, caisse enregistreuse, secrétaire, chaise de bureau, filières d'acier, carpettes différentes grandeurs. Plusieurs beaux ameublements, chambre à coucher tout neufs, salle à manger, chesterfield, studio chromé, fauteuils rembourrés. Quantité meubles toutes sortes à très bas prix. 12fév.-26fs-9H-14367

ELEVES DEMANDES

ANGLAIS, FRANCAIS, STENOGRAPHIE, comptabilité — Cours commercial complet, classique et préparation pour brevet et tous les examens de la province. Cours d'été le jour et le soir. **INSTITUT J. THOMAS**, No 25 rue St-Stanislas (angle rue St-Jean), tél: 2-7490. Cours tout l'été. 5fév.-26fs-46H

MISS STURTON, 93 Crémazie, tél: 9571. Cours anglais. Spécialité, heure au goût de l'élève, enseignement garanti, sténographie et clavigraphie bilingues. Traduction faite sur demande. 11448 J.n.o.-B

NOUVELLE METHODE. Anglais par correspondance, garanti par écrit en deux mois. Pour détails adressez: **S. A. F. FORTIER**, St-Ubald, Co. Portneuf, P. Q. 22fév.-26fs-46B-14489

EMPLOI DEMANDE, HOMME

HOMME, plusieurs années d'expérience dans la reliure de tous genres, prendrait position comme tel ou tout emploi, comme gardien de nuit, concierge, etc. Fournira bonnes références. Ecrire **CASIER 254, L'Evénement.** J.n.o.-47-B

Achetez les marchandises annoncées dans "L'EVENEMENT"

LAVAGE DE VITRES

VITRE CLAIRE veut dire économie de lumière tout en ne coûtant pas cher. Essayez notre système de lavage de vitres par experts plus de 15 ans d'expérience ayant satisfait les plus exigeants. Spécialités magasins, bureaux, édifices, maisons privées, etc., etc. Références : Cie Paquet, Syndicat Québec, J.-B. Laliberté, C. W. Lindsay, People Store, Banque Nationale, Caisse d'Economie, Soleil-Evénement. Organisation couverte par les assurances et prix les plus bas. Lavage de Vitres National, J. Rouleau, prop., **14 RUE STE-AGNES**, tél: 3 2047. 17fév.-26fs-Lavage vitres-14439

LINGE SECONDE-MAIN

LISEZ CECI: Devons écouler stock hiver. Avons besoin de place. Stock $15,000, vendu à 50% réduction. Prix jamais vus à Québec. Seconde-main, manteaux .75 et .80, paletots .75 et 90, habits $4, robes .25 et .49. Neuf, breeches $1.89 et $2.50, chemise 49c. et 89, windbreakers $1.99 et $2.50, bas .15 et .25, fourrures toutes sortes. Demandez catalogue gratis. Gros et détail. D. Assh, **30 ST-JOSEPH.** 23fév.-26fs-H-14512

LOGEMENTS A LOUER

AVENUE DES BRAVES — Logement 9 chambres, plus chambre bain, chauffé, poêle électrique, foyer, frigidaire, cave à légumes, garage chauffé, clair neige, visanges, 15 rue Jeanne d'Arc, logement 9 chambres, garage. S'adresser J.-A. Beaudet, **60 DES BRAVES**, tél: 3-4262. 9fév.-26fs-73H-14335

LOGEMENTS CHAUFFES, 7 pièces, plus chambre bain, 202 St-Cyrille. 638A rue St-Vallier. Pour informations téléphonez à **R. LABRI**, tél: 2-6403, soir 3-1345. 11fév.-26fs-73H-14371

15e et 16e RUE, 4 pièces, plus chambre bain, 1er étage. S'adresser Alphonse Guy, **148 STE-MARGUERITE**, tél: 2-5714. 25fév.-3fs-73B-14528

109 BOUGAINVILLE. — Logement à louer, 6 pièces, chauffé, chambre de bain. S'adresser Alphonse Guy, **148 RUE STE-MARGUERITE**, tél: 2-5714. 3fév.-3fs-73B-14529

Achetez les marchandises annoncées dans "L'EVENEMENT"

APPARTEMENTS A LOUER

APPARTEMENTS A LOUER. — 1er mai, 1-2-3-4 pièces plus chambre bain, meublés et chauffés. Eau chaude à l'année, refrigération électrique, service concierge, situés **14 AVE ST-DENIS**, App Lincoln, téls: 2-6403—2-5075. 11fév.-26fs-5H-14370

APPARTEMENTS chauffés de 4 et 5 chambres, avec chambre de bain, frigidaire et service d'électricité. S'adresser à 2 Des Remparts, ou au **ROYAL TRUST**, 65 rue Ste-Anne, Québec tél: 2-4031. 22fév.-6fs-5H-14495

Appartements au Claridge

QUELQUES APPARTEMENTS à louer pour mai, de 3 à 8 pièces très modernes, poêle électrique et réfrigérateur compris. Pour informations **TELEPHONE 4-2961** entre 9.30 a.m., 5 hres p.m. 22fév.-6fs-5H-14497

ARTICLES DE MENAGE

ACHETONS meubles et lingerie usagés. Plus hauts prix payés. A vendre set de salle, de salon, à déjeuner, divanette, bureau, garde-robe, buffet, canape, poêle-fournaise émaillé, couchette, sommier, matelas, guitare, violon, graphophone, etc. Isidore Bouchard, **46 ST-NICOLAS**, tél: 2-8666. J.n.o.-9H-14189

Achetez les marchandises annoncées dans "L'EVENEMENT"

ARTICLES DE MENAGE

LAVEUSE ELECTRIQUE Connor Thermos, Carabines Ross, Fusils, Raquettes, Skis, Patins, Traînes sauvages. Table d'Invalides, Machine à coudre électrique Singer, Chaufferettes à l'huile. Presse à copier. Bibliothèques à sections, Secrétaires, Chaises d'offices. Quantité de meubles assortis. **L.-J.-A. DEMERS & CIE**, 183, **DE LA COURONNE.** Tél: 2-2685. J.n.o.-9H-13234

Pierre Denis — Tél: 4-0388

188 DU PONT — A vendre, sets chambre à coucher, boudoir, piano cottage, lits, sommiers, matelas, garde-robes avec miroir, poêles-fournaises, miroir, radio. Lot paletots drap et fourrure pour hommes et femmes. Aussi achetons à domicile. S'adresser à **188 DU PONT.** J.n.o.-9H-13235

HENRI TURCOTTE

J'AI EN MAINS un choix considérable de meubles et vêtements légèrement usagés, pour dames et messieurs, tels que mobiliers de chambre à coucher, de salle à manger, de studio, Chesterfield, chaises et tables de cuisine, lits, sommiers, matelas, bureaux et chiffonniers, paletots et manteaux de printemps pour dames et messieurs. Conditions faciles, si désirées. Henri Turcotte, **33 BOULEVARD CHAREST.** Tél. 2-3620. J.n.o.-9H-12833

Achetez les marchandises annoncées dans "L'EVENEMENT"

L'AGENT SECRET X-9 — Par CHARLES FLANDERS
EPISODE No 2
(Copyright King Feature)

DECES

Parents et amis sont priés d'assister aux funérailles.

CANTIN. — A St-Jean-Baptiste, le 22 février 1938, à l'âge de 74 ans 7 mois, est décédé M. J.-Art. Cantin, ex-employé civil, époux en premières noces de feu Zélia DeLigny Fiset, et en secondes noces de feu Zoé Paguy.

Les funérailles auront lieu vendredi, à 8 heures.

Départ de la maison mortuaire, No 546¾ rue St-Jean, à 8 heures 45, pour l'église St-Jean-Baptiste et de là au cimetière Belmont. 1fs-B-14525

CLOUTIER. — A l'Hôpital St-Sacrement, le 24 février 1938, à l'âge de 32 ans 4 mois, est décédé M. Gérard Cloutier, employé Civil, époux de dame Yvette Vézina.

Les funérailles auront lieu samedi, à 9 heures.

Départ de la maison mortuaire, No 264 rue Fraser, à 8 heures 45, pour l'église de St-Dominique et de là au cimetière Belmont. 25fév.-2fs-B-14526

STURTON. — A Québec, le 22 février 1938, à l'âge de 20 ans 12 jours, est décédé Henry Sturton, fils bien-aimé de Levesy Sturton, ingénieur du C. N. R., et de dame Maria Bourdeau.

Les funérailles auront lieu vendredi matin, à 9 heures.

Départ de la maison mortuaire No 140 Ave Bergemont, à 8.45 heures pour l'église de St-Pascal et de là au cimetière St-Charles. 23fév.-3fs-B-14507

SERVICES ANNIVERSAIRES

MARCOTTE. — Lundi, le 28 février, à 8 heures, en l'église de St-Roch de Québec, sera chanté le service anniversaire de M. J.Ulric Marcotte, marchand bijoutier. 25fév.-2fs-B-14522

SERVICES FUNERAIRES

J.-E. Lefebvre, fleuriste

ATTENTION. — Spécialité: morceaux mortuaires, bouquets de mariée fleurs pour toutes occasions. Etablie 1906 54 COTE DU PALAIS. tél: magasin et résidence 2-2180 J.n.o.-S.F H-14098

Au Salon Fleuri Enrg

COURONNES MORTUAIRES, corbeilles et décorations de toutes sortes, grandes variétés de fleurs naturelles et artificielles Spécialité: fleurs pour Tag-Day 362 RUE ST-JOSEPH. tél 5068 J.n.o.-S.F.-H-14308

La Teinturerie Française

$1.00 NOUVEAU PRIX pour nettoyage $1.00. Se spécialise dans le nettoyage et la teinture des soies les plus délicates ainsi que la soie Celanese. Confiez sans crainte même vos plus belles toilettes à cette maison de confiance 565 RUE ST-JEAN, Québec. Tél 4-4686 Département spécial pour commandes de campagne. 14fév.-26fs-S.F H-14394

UN ULTIMATUM DES TRAVAILLEURS CATHOLIQUES

(Suite de la page 3)

les centres contre la procédure suivie et le gouvernement recevra un grand nombre d'autres télégrammes d'ici 24 heures. Les syndicats de chaque centre, apprenons-nous, vont insister auprès des ministres et des députés de leur comté. Plusieurs associations d'employeurs agiront dans le même sens.

Si les bills étaient passés quand même, des assemblées publiques seront tenues dans tous les centres industriels de la province. La première de ces assemblées aura lieu à Québec, à la salle St-Pierre, et les discours seront radiodiffusés. A Montréal, elle sera tenue soit au marché St-Jacques, soit au marché Atwater. Les officiers de la Confédération vont faire une tournée des groupements pour exposer la situation et montrer comment la nouvelle législation est néfaste pour la classe ouvrière.

Le bureau confédéral, qui se réunit samedi à Montréal, s'occupera de la question.

HAVRE ST-PIERRE

Va-et-vient

Le Révd. Père Lestrat est parti pour Natashquan en avion rendre visite au Rév. Père Huland Il sera absent une semaine.

—Le Dr E. Binet est parti en avion pour québec, avec un malade pour l'hôpital.

—M. Achille Cormier, maire de la paroisse, est parti pour Québec, en voyage d'affaires, dans l'intérêt de la paroisse.

ACHETEZ les MARCHANDISES ANNONCEES
La valeur résiste à l'épreuve

SUBVENTION ANNUELLE DE $100,000 POUR L'ECOLE DES MINES DE QUEBEC

(Suite de la page 3)

Montréal, à l'Ecole Polytechnique.— "J'oublie les taquineries du député de Berthier, répondit M. Gagnon, pour ne me rappeler que la collaboration du chef de l'Opposition." M. Nil Larivière, député du Témiscamingue, remercia le gouvernement de la fondation de l'Ecole.

La Chambre s'est ajournée à mardi, alors que sera présenté le discours du budget.

L'ECOLE DES MINES

Au début de la séance, la motion de M. Duplessis concernant la réouverture du comité des comptes publics est adoptée. La date de la première séance n'est pas annoncée.

L'hon. Onésime Gagnon, ministre des Mines et des Pêcheries, expose ensuite la "loi pourvoyant à l'établissement, à Québec, d'une Ecole des mines, de géologie et de métallurgie". La loi prévoit l'octroi d'une subvention annuelle de $100,000 à l'Université Laval pour l'établissement et le maintien de cette Ecole.

Cette Ecole, explique M. Gagnon, est nécessaire pour former chez nous les compétences qui travailleront au développement de nos ressources minières qui sont d'une particulière richesse. En effet, le sous-sol de la province est plus riche que son sol ou que ses forêts. Quatre-vingt-treize pour cent du sous-sol québecois est de formation précambrienne, la formation géologique la plus riche en minéraux.

STATISTIQUES

Cette richesse de notre sous-sol est exploitée d'une façon progressive depuis 1925. M. Gagnon en montre le développement pour indiquer l'urgence de la création d'une école supérieure des sciences minières.

En 1932, la production minière dans tout le Canada était de $192,-228,000, soit 34 pour cent de la production agricole qui s'élevait à $565,-417,000. Or, en 1937, la production minière est estimée à $425,000,000 ou 48 pour cent de la production agricole.

La province de Québec contribue pour une grande part dans les chiffres de cette production. En 1936, sa production minière était de $49,516,-385 ou 38 pour cent de la production agricole qui s'élevait à $128,578,093. En 1937, les estimés sont de $63,000,-000 pour la production minière ou 45 pour cent de la production agricole qui est estimée à $140,000,000.

Ainsi, si la production minière du Canada maintient la même proportion d'augmentation pour les huit prochaines années, elle atteindra le total de la production agricole pour tout le Dominion.

Dans la province de Québec, le nombre des employés engagés dans l'industrie minière est de 12,226 et la production s'élève à $4,050.10 par tête. Le nombre de personnes engagées dans l'agriculture était en 1937 de 229,517, produisant $560.21 par tête.

Pour la province de Québec, la production de l'or était évaluée à $37,909 en 1925. Elle subit une hausse croissante pour atteindre une somme estimée à $24,100,000 en 1937. Le nombre des mines d'or augmente constamment. En 1935, il était de 12 et l'on en compte actuellement 22 en opération. Environ 5,000 hommes sont employés dans l'industrie de l'or et retirent en salaires plus de $5,500,000.

Les 22 mines en opération dans la province produisent 12,455 tonnes de minerai par jour, qui sont traitées pour en extraire l'or, l'argent, le cuivre, le zinc, etc.

AIDE DU GOUVERNEMENT

Le gouvernement aide l'industrie minière de toutes les façons, continue M. Gagnon. Il énumère les diverses mesures qui ont été prises dans ce but par l'Union Nationale: cours aux prospecteurs; analyses gratuites des minéraux; laboratoires modernes de recherches; amélioration des lois des mines, dépenses de un million pour les chemins de mines; développement des villages miniers; relevés géologiques; bourses accordées à des étudiants, etc.

Le ministre des Mines souligne la collaboration étroite qu'il a reçue des autorités fédérales, particulièrement de l'hon. T.-A. Crerar, ministre fédéral des Mines.

LES COMPETENCES

Un pareil développement de l'industrie minière ouvre nécessairement des carrières nouvelles et lucratives. C'est en vue de préparer les jeunes gens à ces carrières, de former des compétences que le gouvernement veut aider à la création d'une Ecole des mines.

Déjà le gouvernement a fait quelque chose pour pousser l'éducation scientifique des jeunes gens: 60 étudiants ont reçu des bourses, grâce à la générosité du premier ministre, et étudient actuellement le génie minier à l'Université McGill, en Ontario ou aux Etats-Unis.

Il n'y avait pas encore d'Ecole des mines de langue française dans la province. Les autorités universitaires en souhaitaient ardemment l'établissement.

A QUEBEC

M. Onésime Gagnon expose ensuite les raisons qui ont déterminé le gouvernement à fonder l'Ecole à Québec plutôt que dans la ville de Montréal ou ailleurs. L'Université Laval possède déjà un centre d'études scientifiques dont la valeur est reconnue. L'Ecole de chimie, celle du génie forestier, le noyau d'enseignement supérieur de géologie que possède Laval, ses laboratoires scientifiques, ses bibliothèques et ses musées déjà fort bien aménagés favorisent la création à Québec de la nouvelle Ecole. La proximité du ministère des Mines avec ses techniciens est encore un avantage de plus.

M. Gagnon souligne la compétence particulière des professeurs de sciences attachés à l'Université Laval, dont la plupart sont considérés comme des autorités au Canada. M. l'abbé W. Laverdière, géologue, est le seul, a-t-on dit, qui puisse prendre actuellement la direction d'une Ecole des mines dans la province.

ELOGE DE LAVAL

Le ministre des Mines rappelle que les progrès de l'enseignement scientifique à l'Université Laval sont remarquables. Ils se sont accomplis dans des conditions pécunières difficiles. Ainsi, pour le maintien de son Ecole supérieure des sciences, Laval est en déficit chaque année de $35,-000 à $40,000. L'Université québecoise ne reçoit du gouvernement qu'un octroi de $25,000 par année, alors que l'Université de Montréal reçoit $300,000.

Le député de Berthier, M. Cleophas Bastien, avait réclamé la création de l'Ecole des mines à l'Ecole Polytechnique de Montréal, continue le ministre des Mines. L'Ecole Polytechnique reçoit déjà une subvention annuelle de $150,000. Ne serait-il pas juste que la plus vieille université française d'Amérique reçoive aussi sa part ?

D'ailleurs, Polytechnique est surtout institué pour la formation des ingénieurs civils. Les élèves qui veulent y étudier le génie minier sont dans une situation inférieure vis-à-vis leurs confrères de langue anglaise. Après Polytechnique, ils doivent aller étudier deux années de plus à Kingston. A l'Ecole des mines de Québec, l'enseignement sera plus spécialisé, de façon à réduire le cours à quatre années.

En terminant, M. O. Gagnon rappelle que les gouvernements de la province, libéraux comme conservateurs, ont beaucoup fait pour l'enseignement scientifique. Il demande la collaboration de tous les membres de la Chambre pour le projet de loi à l'étude. — "Ainsi, dit-il, il sera donné au gouvernement de l'Union Nationale de fonder à son tour l'Ecole des mines. C'est pour cela que nous demandons de voter une subvention annuelle de $100,000."

M. T.-D. BOUCHARD

—"Je comprends que le gouvernement, dit ensuite M. Bouchard, a dû s'assurer qu'il lui était possible d'assumer la charge qu'il s'impose par la fondation de cette Ecole des mines." Le chef de l'Opposition rappelle que le parti libéral a fait beaucoup pour l'industrie minière. C'était alors faire l'oeuvre difficile du pionnier. Aussi, depuis 1925, il est naturel que la production minière ait augmenté continuellement.

"L'éducation pratique pour les jeunes est urgente et nécessaire dans notre province, continue M. Bouchard. Les incapacités actuelles, que l'on impute à toutes sortes d'indolences, proviennent presqu'exclusivement d'un défaut d'enseignement pratique. Grâce à l'éducation pratique et scientifique, les nôtres pourront prendre place dans le commerce et l'industrie d'un pays aussi riche que le nôtre en ressources de toutes sortes."

POUR L'ECOLE

M. Bouchard, répondant à l'invite du ministre des Mines, dit qu'il est favorable à la création de l'Ecole des mines et il souhaite le plus grand succès à la future institution.

—"Nous votons la subvention, dit-il, non seulement pour rendre hommage à l'Université Laval, qui a beaucoup fait pour l'enseignement supérieur, mais parce que l'enseignement pratique s'impose dans cette province pour que les nôtres profitent du développement de nos ressources naturelles." Le chef de l'Opposition souligne en terminant que les citoyens de langue anglaise ont leur école des mines dans la métropole et que les Canadiens français seront heureux d'avoir la leur dans la vieille capitale.

Cependant, M. C. Bastien, député de Berthier, revient à la charge: il préfèrerait que l'Ecole fût établie à Montréal, à Polytechnique. Il assure que le ministre des Mines l'avait promis et il le taquine à ce sujet. Comme arguments, le député de Berthier dit que l'Ecole serait mieux située dans un centre comme Montréal, qui est beaucoup plus populeux que Québec, et que Polytechnique est déjà outillée pour fournir les cours de génie minier.

—"J'oublie les taquineries du député de Berthier, rétorque M. Gagnon, pour ne me rappeler que la collaboration du chef de l'Opposition."

SUGGESTIONS

M. Nil Larivière, député du Témiscamingue, félicite ensuite le gouvernement de la création de l'Ecole des mines, dont profitera l'exploitation minière du comté qu'il représente. Il parle ensuite de quelques mesures du gouvernement qui sont de nature à aider au développement des mines. Il signale la construction des chemins des mines et l'établissement prochain de centrales électriques dans les districts miniers qui aideront aux opérations minières et favoriseront l'ouverture de nouvelles mines en abaissant le coût d'exploitation.

M. Larivière suggère au gouvernement d'encourager l'exploitation de gisements de soufre du Témiscamingue. L'on pourrait cesser d'importer le soufre qui est employé en quantité énorme dans l'industrie, particulièrement dans l'industrie du papier. En terminant, le député du Témiscamingue croit que le gouvernement devrait établir une école intermédiaire, entre l'Ecole des mines et la Mine-Ecole, qui servirait à la formation de techniciens des opérations minières.

Le bill est rapidement adopté en troisième lecture.

BON TRAVAIL

—"L'Opposition a été raisonnable aujourd'hui, dit M. Duplessis. Elle n'a pas trop parlé et nous avons bien travaillé. Nous pourrions ajourner maintenant..."

—"Ce sont surtout les ministériels qui ont parlé longtemps aujourd'hui", dit en riant M. Bouchard. Et la Chambre s'ajourne à mardi, alors que l'on entreprendra l'étude du budget.

ON ADOPTE LA LOI DES DENTISTES

(Suite de la page 3)

La loi concernant les syndicats coopératifs, chapitre 254 des Statuts refondus de Québec, 1925, avec les modifications à date, s'appliquera à la société, moins les articles 4, 7, 48, 49, 51 à 59 inclusivement de ladite loi et sauf les modifications et dérogations qui suivent.

b) L'article 2 de ladite loi est remplacé, pour la société, par le suivant :

["2. La société est une coopérative de consommation et d'achat, ainsi que de crédit et de prévoyance, et elle pourra exercer ses opérations dans toute la province de Québec.

La société aura son bureau principal à Montréal, dans le district de Montréal."]

Le comité a adopté sans amendement la loi modifiant la charte des Soeurs de Saint-Joseph de Saint-Vallier, mais il a modifié quelque peu le bill amendant la charte de la corporation de la ville de Magog. L'un des articles du bill, concernant l'établissement d'une industrie à Magog même a été rejeté. Me Alfred Tourigny, avocat, représentait la ville de Magog.

UNE ASSOCIATION DES JEUNESSES FEMININES

(Suite de la page 9)

de trois mille cinq cents portraits. Après avoir sauté une génération, on trouve des émules de Dulongpré parmi les artistes nés entre 1790 et 1810. Le conférencier insiste sur l'importance qu'a prise à Québec la vente des toiles de la collection Desjardins, en 1817. C'est en copiant les toiles de cette collection que Roy-Audy, Légaré et Antoine Plamondon ont appris leur art. M. Morisset esquisse largement la carrière de chacun de ces artistes. Il dit ensuite quelques mots des peintres moins connus de cette époque: Matte, Thomas Valin, l'abbé Epiphane Lapointe, le Huron Zacharie Vincent et quelques autres.

Suit l'étude des peintres des Ecoles étrangères. L'Ecole anglaise est représentée par Bartlett, Cockburn, Bourne et Duncun. On retrace l'existence de quelques peintres américains: Thielcke, Bowman et James. Deux Italiens d'inégale valeur, Angelo Pienovi et Fassio, représentent l'art académique de Rome, tandis que deux Français Victor Ernette et Triaud, laissent quelques oeuvres d'un certain intérêt historique.

Les architectes, les sculpteurs et les peintres ne sont pas tous nos artistes. Il faut y ajouter les relieurs et les ébénistes, les potiers, les orfèvres et les facteurs d'orgues. M. Morisset cite un certain nombre d'artisans inconnus. Il insiste particulièrement sur un art qui a disparu dans la province : l'orfèvrerie. Le prince de nos orfèvres, François Ranvoizé, est mort en 1819. Son rival, Laurent Amyot, lui succède. Il a laissé des oeuvres d'une simplicité attachante et d'une grande sobriété de décor. D'autres orfèvres exercent leur art à Québec en même temps qu'Amyot: tels Sasseville, Lespérance, etc. Les orfèvres sont plus nombreux à Montreal. Le conférencier n'a guère le temps que de les nommer avec un court commentaire. Il passe enfin aux facteurs d'orgues. Il n'en cite que deux pour l'époque de 1838, les deux principaux : Joseph Casavant et Samuel Warren. Ces deux facteurs doués de qualités fort diverses, ont fait oublier des confrères moins talentueux comme Bourdon et Zinghraff, Pay et la veuve Jacotel.

En une péroraison assez longue, le conférencier insiste sur le fait qu'il y a un siècle, les Canadiens français se suffisaient à eux-mêmes au point de vue de l'art et de l'artisanat. Il constate que c'est vers 1840 que l'esprit xénophile, le snobisme, la vague archéologique partie d'Angleterre, l'attrait des ouvrages exécutés en série et de la clinquante camelotte, altèrent le goût public. C'est la décadence dans le domaine de l'artisanat, décadence si forte qu'à l'heure actuelle nos artisans ne produisent pas la moitié de nos ouvrages d'art contemporains.

Depuis quelques années une réaction s'esquisse. Pour qu'elle produise des résultats profonds et durables, il faut qu'elle pénètre dans toutes les classes de la société et qu'elle s'incorpore à notre vie collective.

Mademoiselle Lessard avait présenté le conférencier et la secrétaire de la Ligue, madame Adrien Désautels, le remercia en quelques mots du plaisir de choix qu'il venait de procurer à tout son auditoire.

2 JUGES SOLLICITENT LA QUALITE DE DOYEN

(Suite de la page 3)

des juges de la Cour de circuit, l'hon. M. Laferté, leader de l'opposition, a fait remarquer qu'il avait reçu à ce sujet certains documents et il demanda de retarder la passation du bill.

Le juge Paul Mercier a été récemment nommé à la Cour de circuit par les autorités fédérales et il a été nommé doyen de cette Cour. Or, il appert que le juge Russell T. Stackhouse nommé en 1925, se prétend le véritable doyen. Il avait d'ailleurs été entendu qu'à la mort du juge Archambault, le juge Stackhouse serait nommé doyen de la Cour de circuit. Il a été avisé de sa promotion par l'honorable juge P.-B. Mignault à la mort du juge Archambault. Actuellement il réclame et le titre et les émoluments du doyen de cette Cour. C'est ce que réclame également le nouveau juge Mercier qui vient d'être nommé à ces fonctions par le gouvernement d'Ottawa.

Le juge Stackhouse n'a appris qu'il y a quelques jours qu'un bill était introduit à l'effet de faire reconnaître au juge Mercier par la législature sa récente nomination. Aussitôt il a présenté ses droits reconnus d'après lui depuis plusieurs années au titre et aux émoluments de doyen de la Cour de circuit. Le gouvernement fédéral nomme les juges à cette Cour mais les émoluments relèvent du gouvernement provincial. D'après l'opinion du juge Mignault, le juge Stackhouse serait de droit comme de fait, juge de doyen de la Cour de circuit et cela depuis le décès du juge Archambault.

Il est possible que cette question donne lieu à un important débat à la Chambre haute lors de l'une de ses prochaines séances.

SON EMINENCE SACRE S. E. MGR DESRANLEAU

(Suite de la page 9)

B.; Mgr Nelligan, évêque de Pembroke; Dom Pacôme Gaboury, abbé mitré d'Oka; Mgr Camirand, vicaire capitulaire de Nicolet; Mgr P.-J. Johnson, P.A., représentant l'évêque de Portland, Maine; le R. P. J.-A. Lajeunesse, O.M.I., représentant Mgr Martin Lajeunesse, O.M. I.; l'abbé Lionel Bourassa, O.M.I., représentant Mgr l'évêque du Sault Ste-Marie; Mgr Gaudet, P.D., représentant Mgr Chiasson, évêque de Chatham; le R. P. Marchand, O.M. I., provincial des Oblats; le R. P. Roy, O.M.I., aumônier de la J. O. C. Mgr Humbert Mozzoni, chargé d'affaires à la délégation apostolique, était aussi présent.

LES PERSONNALITES LAIQUES

Parmi les très nombreuses personnalités laïques présentes aux cérémonies du sacre, l'on remarquait: Son Honneur le maire Emile Rioux, l'hon. Jacob Nicol, C.L., l'hon. J.-S. Bourque, ministre des Travaux publics, représentant le premier ministre Duplessis; l'hon. Cyrille Delâge, surintendant de l'Instruction publique; l'hon. juge Hector Verret, de la Cour supérieure; M. C.-B. Howard, député de Sherbrooke aux Communes; le notaire Ernest Sylvestre, MM. G.-W. Murphy, M. Boisvert et Albion Jetté, chevalier de l'Ordre du Saint-Sépulcre, gérant du département du clergé chez Dupuis Frères; Louis Lussier, J.-L. Perron, de Sorel; E.-W. Tobin, M. J. Roy, représentant le Québec Central; le Dr F.-A. Gadbois, le Dr Fred Bertrand, le Dr P.-P. Beaudry, le Dr Albert Dion, le notaire P. Boudreau, M. Gédéon Bégin, le notaire Chenier Picard, M. Louis-N. Audet, M. Aimé Poulin, M. T. Bélanger, le Dr René Duberger, M. Dalma Landry, M. Hector Lanctôt, le Dr Ludger Forest, l'échevin Thibault, M. Paul Gagné, le notaire Eugène Gervais, M. Charles Mignault, M. Fred Gélinas, M. Césaire Gervais, grand chevalier des Chevaliers de Colomb de Sherbrooke; M. J.-H. Jalbert, M. H.-Emile Lévesque, M. Léopold Chevalier, M. D. McManamy, M. J.-E. Métivier et un grand nombre d'autres de Sherbrooke et des localités environnantes.

M. ED. ASSELIN DEVANT LES CHEFS DE POLICE

(Suite de la page 9)

patience, ses connaissances et sa volonté inflexible.

M. ASSELIN

M. Edouard Asselin prit alors la parole. Il remercia le colonel Lambert pour ses élogieuses paroles. Il exprima les regrets de l'honorable Maurice Duplessis, qui fut incapable d'assister à ce déjeuner et il transmis les voeux du premier ministre à tous les membres de l'Association. En riant, il accusa le chef Lambert d'avoir usé de faux prétextes car le directeur de la sûreté provinciale ne lui avait pas dit qu'il aurait à prononcer une conférence. Après quelques mots aimables à l'égard des journalistes, M. Asselin rappela les devoirs des chefs de police et il dit qu'ils avaient surtout comme but en formant une association d'étudier leurs problèmes, d'améliorer les services qu'ils dirigent, et de préconiser les réformes à faire. Il parla ensuite de coopération. M. Asselin dit que les conditions sont changées et qu'on se trouve en face d'une période de désarroi moral et social; en effet, le moral des gens a baissé, et il faut des corps de police améliorés. Autrefois, pour être policier, le prestige physique était une qualité à peu près suffisante. Aujourd'hui, les qualités morales et intellectuelles sont de plus en plus nécessaires.

L'entrainement professionnel, les cours de droit, de ballistique et de secourisme sont nécessaires. Puis, il parla des réformes entreprises dans la police provinciale et il déclara que lorsque celles qui vont suivre seront réalisées, la Sûreté provinciale sera certainement l'un des meilleurs corps de police du monde.

Il termina en faisant l'éloge du chef suprême de la sûreté, le lieutenant-colonel P.-A. Piuze.

MAJOR GIROUARD

Le major Charles Girouard, directeur des officiers de la circulation provinciale, remercia M. Asselin. Il souligna la lourde tâche que s'était imposée l'assistant procureur de la province et rappela tout ce qui avait été fait jusqu'ici pour l'administration de la justice et pour le bon fonctionnement des différents services provinciaux. Il parla brièvement des améliorations qui seront apportées cette année en faveur des automobilistes et il termina en demandant la coopération de tous les corps de police.

M. CHARLES BARNES

L'assistant-directeur de la police de Montréal, M. Charles Barnes, remercia M. Asselin, en anglais. Il eut des mots élogieux pour l'assistant procureur de la province.

SPLENDIDE TRIOMPHE DES CARABINADES 38

(Suite de la page 3)

Les jeunes filles forment, en un charmant choeur, d'élégantes et ravissantes ballerines.

Le tableau qui suit s'intitule: "Le Président Intime". C'est une satire prodigieuse des moeurs contemporaines dans laquelle Mlle Marcelle Patry et M. Jean Lapointe jouent les premiers rôles.

Le Président Intime dicte un discours à sa sténo, discours qu'il doit prononcer à une réunion de l'A.C. J.C. Il y enseigne tous les bons principes, mais à chaque minute quelqu'un vient l'interrompre et il fait dans sa vie exactement le contraire de ce qu'il prêche. C'est d'abord son gérant, M. Guy Vallée, à qui il conseille d'agir sans nulle probité au beau milieu d'une phrase où il prêche l'honnêteté. Plus loin, dans son discours, il parle des patrons qui doivent bien payer leurs employés. A ce moment, entre chez lui l'un de ses commis, M. Yvan Nadeau, qui lui dit qu'il ne peut plus vivre avec son salaire et le bon président lui offre la porte. Il prône la sainteté du foyer conjugal et trompe sa femme avec sa sténo.

L'auteur du Président Intime était M. Benoit Morency, étudiant en sciences commerciales.

"Chez Lucifer" est le sketch suivant. Il est de M. "Mike" Lainé, E. E.M. On voit défiler une série de personnages québecois qui descendent aux Enfers. Dans ce sketch, comme dans presque tous les autres, Tino Rossi fait l'objet des quolibets de ces messieurs. Les différents damnés sont tous plus spirituels les uns que les autres.

Parmi les autres sketches, il faut mentionner "Radio - Différences", qui était une critique des programmes chargés d'annonces. Il semble que l'auditoire soit exactement du même avis que les acteurs. On s'y moque copieusement de différentes scènes radiophoniques et de certaines annonces plus ridicules les unes que les autres.

"Le Réveil de la Société des Nations" nous a permis de constater qu'il y a de fort belles voix parmi les étudiants. M. Paul Clermont, entre autres, s'il se consacrait à l'étude du chant, deviendrait un chanteur très applaudi. Il a une voix magnifique pour l'opéra et les autres ne sont pas moins bons.

Les derniers tableaux offrent également de spirituelles scènes de la vie contemporaine et dénotent, chez chacun des auteurs, un talent vraiment remarquable pour la composition et l'agencement des scènes dramatiques.

Le portrait de certains intérieurs est fait de main de maître. En réalité, tous ceux qui se rendront à ce spectacle ce soir en auront pour leur argent. Il est aussi spirituel qu'intéressant et, bien que ce soit de l'actualité, personne ne s'y reconnait.

Parmi les invités d'honneur à la soirée de gala d'hier mentionnons: Son Excellence le lieutenant-gouverneur E.-L. Patenaude et madame Patenaude, Mgr Camille Roy, P.A., V.G., recteur de l'Université Laval, le très hon. Ernest Lapointe et madame Lapointe, l'hon. Maurice Duplessis, premier ministre de la province, l'hon. Adélard Godbout et madame Godbout, l'hon. Onésime Gagnon, ministre de la Chasse et des Pêcheries, et madame Gagnon, l'hon. Albini Paquette, secrétaire de la province, l'hon. Bona Dussault, ministre de l'Agriculture, et madame Dussault, l'hon. sénateur Lucien Moreau, S. H. le maire Lucien Borne et madame Borne, M. le juge Ferdinand Roy et madame Roy, M. le Dr P.-C. Dagneau et madame Dagneau, M. l'abbé Arthur Maheux, secrétaire général de l'Université, M. Avila Bédard et madame Bédard, M. le Dr Arthur Vallée et madame Valley, M. le notaire Joseph Sirois et madame Sirois, M. Guy Beaudet, représentant de l'Université de Montréal, M. Christian Lapointe, président de l'A.G.E.L., M. J.-A. Lefebvre, de l'Université de Montréal, et un grand nombre d'autres.

SAINT-THURIBE

Mariage

Mercredi, le 9 février courant, avait lieu en l'église de St-Thuribe, revêtue de ses plus beaux ornements, le mariage de M. André Garneau, de cette paroisse, avec Mlle Dolorèse Douville, institutrice de l'école No 5 de St-Thuribe. M. Raoul Douville servait de témoin à sa fille, et M. Théode Garneau, servait de témoin à son fils. La bénédiction nuptiale leur fut donnée par M. le curé Eugène Morissette, le chant a été rendu par le choeur des jeunes filles de la paroisse, sous la direction de Mlle Emélie Bélanger, organiste.

Après le mariage, une belle réception a eu lieu chez M. Raoul Douville, père de la mariée.

Les époux partirent ensuite en voyage de noces à Montréal.

Nos meilleurs voeux de bonheur.

Nos hommes de chantiers

Nos gens de chantiers nous reviennent tous très satisfaits de leur hivernement, aucun accident grave dans le cours de l'hiver, si ce n'est de M. Emilio Bélanger, qui est arrivé depuis quelques jours avec une épaule de démis, mais il se remet vite.

Mlle Yvette Langlois, fille de M. J.-B. Langlois, du rang nord est de la rivière blanche, a été engagée pour la classe No 5 en remplacement de Mlle Andrée Garneau, mariée récemment. Les écoles de la paroisse ont pour institutrices les personnes suivantes: Ecole No 1 les Révdes SS. Servantes du Coeur de Marie, de Limoilou; école no 2, Mlle Florestine Thibault; école no 3, Mlle Aurore Tessier; école no 4, Mlle Thérèse Garneau, et l'école no 5 par Mlle Yvette Langlois. A tous nos souhaits de succès et nos remerciements pour leur grand dévouement pour nos enfants.

L'HOMMAGE DE QUEBEC A FEU LE DR MARTIN

(Suite de la dernière page)

mon installation comme maire de Québec, un chef de service aussi estimé de la population de Québec. J'offre à Mme Martin et à sa famille l'expression de mes très vives condoléances".

Le conseil de ville de Québec, qui déposera une couronne de fleurs sur la tombe du regretté disparu, a donné, hier, les honoraires de six grand'messes qui seront chantées dans chacune des églises principales de chacun des quartiers de la ville. Le Syndicat professionnel des employés municipaux a également payé trois grand'messes, qui seront célébrées à la Basilique.

M. le docteur Martin laisse dans le deuil : son épouse, née Auréa Matte ; deux fils, M. Paul Martin, dessinateur au service de la ville, et M. Jean Martin, du service municipal de l'inspection du lait ; deux filles, mesdemoiselles Yvonne et Jacqueline Martin ; sa belle-fille, mademoiselle Coqutine Bouchard. M. le docteur Martin avait épousé en premières noces, Mlle Eugénie Brunet. Il était le frère de M. Edouard Martin, de Carleton, de madame Théophile Arsenault, de madame Eddy Létourneau, de madame Arthur McIssaac, de madame Pidgeon, de madame Henri Gingras et de la R. M. Ste-Jeanne de Chantal, de l'Hôtel-Dieu. Il était aussi le beau-frère de M. le commandeur J.-N. Miller, de M. l'abbé Eugène Brunet, M. Théophile Arsenault, Eddy Létourneau, Arthur McIssaac, de madame Hubert Simon, de madame Georges Brunet, de madame J.-N. Miller, de M. le docteur Jules Desrochers, de M. Edmour Têtu, de M. Arthur Matte. Il était encore le demi-frère de MM. Eugène et Antonio Martin, de Carleton, et de M. B. Martin, de Québec.

AVIS

Hopital de l'Enfant-Jésus

L'assemblée générale annuelle des membres de la Corporation de l'Hôpital de l'Enfant-Jésus aura lieu le mardi, 8 mars, à 9 heures du soir à l'Hôpital, 395 Chemin de la Canardière.

Par ordre,

La Secrétaire,
Hortense-C. Le Moine.

LES HOMMES AIMENT LES JEUNES FILLES EN VIE

Si vous êtes petillante et pleine de gaîté, les hommes vous inviteront aux danses et aux soirées. MAIS, si vous êtes revêche, sans vie et fatiguée, ils ne seront pas intéressés. Car les hommes n'aiment pas les jeunes filles "tranquilles". Depuis trois générations une femme a transmis aux autres le secret pour "conserver le sourire" avec le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham. Il aide la nature à tonifier l'organisme, atténuant ainsi les malaises causés par les désordres fonctionnels auxquels les femmes sont soumises.

Faites-vous un mémoire dès MAINTENANT pour vous procurer une bouteille de Composé Pinkham fameux dans le monde entier et cela aujourd'hui SANS FAUTE chez votre pharmacien—plus d'un million de femmes nous ont écrit des lettres vantant son efficacité.

Pourquoi ne pas essayer le COMPOSE VEGETAL DE LYDIA-E. PINKHAM ?

Euchre-Bridge Vaisselle ! ! !

C'est ce soir qu'aura lieu dans la sacristie de la crypte de l'église St-Roch le grand euchre-bridge de vaisselle présenté par Phil Bouchard. Plus de 150 magnifiques prix de vaisselle seront distribués aux heureux gagnants. Venez passer une agréable soirée tout en soulageant les pauvres de la Conférence St-Bonaventure. 3 services de vaisselle seront donnés en prix de présence et les cartes sont en vente à la sacristie. Comm.

EUCHRE A COURVILLE

C'est ce soir à la salle paroissiale qu'aura lieu le grand euchre au profit de l'église de St-Louis de Courville.

De nombreux et riches cadeaux, tels que : couvertures de lit, édredons, nappes, lampes, tabagies, etc., etc., seront distribués aux heureux gagnants qui auront en plus la chance de gagner quatre magnifiques prix de présence -- Valeur de $10.00 -- L'ouverture de la salle se fera à 8 heures précises -- Il y aura bingo, etc. -- Cartes en vente à la porte. Tous les amateurs de cartes sont donc cordialement invités de venir se récréer tout en faisant la charité.

RETRAITES FERMEES

MAISON NOTRE-DAME DU CENACLE

Du 7 au 10 mars pour dames.

Du 14 au 17 mars, pour jeunes filles, sous les auspices des amicales des couvents des SS. de St-Joseph de St-Vallier.

Du 21 au 24 mars pour jeunes filles.

Du 28 au 31 mars, retraite de piété pour demoiselles âgées.

Pour renseignements ou inscriptions, s'adresser aux **Missionnaires de l'Immaculée Conception, 651 rue St-Cyrille, Québec. Téléphone 9210.**

TOMBOLA

A la Salle Paroissiale du St-Esprit, grande Tombola du 21 février au 27 février, organisée par les Dames du Tiers-Ordre et au profit des oeuvres paroissiales. Amusements de toutes sortes, bingo, roue de fortune, pêche, euchre, restaurant, liqueurs, cigares, cigarettes, crème à la glace. Très beaux objets offerts en vente à des prix très bas La salle est ouverte l'après-midi, de 2 heures à 5 heures, et le soir, de 8 heures à 11 heures.

Ouverture lundi soir, le 21 février et clôture, le samedi, 26 février. Bienvenue à tous. — Communiqué.

ST-FIDELE

BINGO

$1.00 POUR GAGNER $25.00

Lundi soir, le 28 février à 8 heures, à la salle paroissiale de St-Fidèle, on jouera une seule partie de bingo à $1.00 pour gagner $25.00. Ce bingo est organisé par les Chevaliers de Colomb section St-Fidèle, au profit des oeuvres paroissiales. Encouragez nos oeuvres. — (Comm.)

Avant de donner à vos enfants des remèdes dont vous connaissez ni la formule ni l'origine, consultez

VOTRE MEDECIN

Si peu qu'il coûte, un remède dont vous ne connaissez ni la formule ni l'origine n'est jamais une aubaine. Cette maxime s'applique particulièrement au lait de magnésie— ce médicament si communément administré aux enfants. La marque que les médecins et le public connaissent depuis 50 ans—c'est la Marque PHILLIPS. C'est elle qu'il faut exiger à la pharmacie— parce qu'elle est sans danger pour les tout petits.

Ne l'oubliez pas. Dites : Lait de Magnésie *Phillips*, et n'en acceptez pas d'autre.

POUR PORTER SUR SOI

En minuscules comprimés dont, chacun équivaut à 1 cuillerée à thé de véritable Lait de Magnésie Phillips.

Fabrication Canadienne

Lait de Magnésie **PHILLIPS**

Heure de bureau : de 9 h. a.m. à midi et de 2 à 6 hrs p.m. Samedi : 7 à 9 h. p.m.

DOCTEURS

HOULE & LAFOREST

DENTISTES

70, Rue Saint-Joseph — Tél: 4-4841

MAINS GERCEES

Les gens avisés choisissent Noxzema

Rendez vos mains plus douces plus blanches, plus belles

QUELLE que soit la gravité des gerçures qui affligent vos mains — quelque rouge, crevassée ou brisée que soit la peau — vous pouvez obtenir un soulagement rapide et bienfaisant avec la crème moderne médicamentée, employée par nombre de médecins, la Crème Noxzema pour la peau !

Noxzema est une formule médicamentée efficace qui arrête la démangeaison et la brûlure, et dont l'action contribue à la cicatrisation et l'embellissement de la peau. Presqu'en une nuit les mains rouges et rudes deviennent plus douces, plus souples, plus blanches et plus belles. L'expérience a prouvé que des milliers de médecins et d'infirmières font usage de Noxzema et la recommandent parce qu'ils savent que les *mains gercées* sont de véritables *mains crevassées* — minuscules craquelures de la peau qui requièrent une médication adoucissante pour se refermer et ramener la peau à sa beauté normale.

Aussi n'endurez pas plus longtemps des mains gercées. Profitez de cette offre d'économie et procurez-vous-en un pot dès aujourd'hui à n'importe quelle pharmacie ou magasin à rayons.

Lequel de ces maux vous afflige ?

Pores agrandis
Comédons
Boutons
Peau sèche
Rugosité

Noxzema est astringente — elle resserre les pores agrandis. Elle apaise, aide à cicatriser et fait disparaître la plupart des affections externes de la peau.

Pot d'essai de 25c SEULEMENT 15c

EPARGNEZ 10c

Detachez ce coupon pour vous rappeler que vous pouvez vous procurer un pot de Noxzema de 25c pour seulement 15c. Cette offre ne vaut que pour un temps limité. En vente dans

TOUTES LES PHARMACIES ET MAGASINS A RAYONS

UNE LETTRE DU CARDINAL A O. GAGNON

Son Eminence s'était adressée à l'hon. Onésime Gagnon, C. R., C. P., pour réclamer la création d'une école des mines. — Texte de sa lettre. — Le gouvernement vote les subsides nécessaires.

GEOLOGIE

Son Eminence le cardinal Villeneuve, archevêque de Québec, et chancelier de l'Université Laval, s'était adressé à M. Onésime Gagnon, ministre des Mines et des Pêcheries, pour réclamer la création de l'Ecole des Mines. Le gouvernement a voté hier les subsides nécessaires pour l'établissement de cette institution. Voici le texte de la lettre de Son Eminence :

Archevêché de Québec,
le 3 décembre 1937.

Monsieur le Ministre,

J'ai constaté avec un vif plaisir que votre ministère encourageait nos jeunes gens à embrasser les carrières scientifiques, en leur accordant des bourses d'études en vue du génie minier. Je ne puis me tenir de vous féliciter de cette féconde initiative.

Mais on regrette à juste titre que nos fils soient obligés d'aller poursuivre leurs études dans des universités étrangères. Il me serait donc infiniment agréable, Monsieur le Ministre, ainsi, sans aucun doute, qu'à tout l'Episcopat de la province, que le gouvernement puisse dès maintenant assurer à une université française de chez nous, les moyens de fonder une Ecole de Mines et un Institut de géologie. Nos futurs ingénieurs pourraient y acquérir une formation adéquate, inférieure en rien à celle que leur offrent les universités de langue anglaise, avec un plus grand avantage pour la province elle-même.

Veuillez croire, Monsieur le Ministre, à ma haute considération et à mon entier dévouement.

J.-M.-Rodrigue, Card. Villeneuve,
O.M.I., archevêque de Québec.

DECES DE MADAME J.-P. DE S. LATERRIERE

Madame Jean-Pierre De Salles Laterrière, née Germaine St-Pierre, fille de madame Raymond Belleau, de Chicoutimi, est décédé à l'âge de 31 ans.

Mariée depuis 1 an, elle demeurait aux Eboulements dans la seigneurie du Sieur de Laterrière. Elle était depuis janvier à Ottawa où son époux occupait un emploi du Gouvernement.

La défunte laisse pour déplorer sa perte son beau-père, le notaire Raymond Belleau, et sa belle-soeur, Mlle Claire Belleau. Elle était la petite-fille du notaire Edmond de Salles Laterrière, seigneur des Eboulements.

C'était une femme de bien qui avait de belles qualités de coeur et d'esprit.

Les funérailles auront lieu à Chicoutimi samedi à 10 heures et 30.

Nos profondes condoléances.

Conférences et réunions

Au Club de Réforme

Ce soir, à 8 heures, aura lieu le premier débat oratoire de la Jeunesse libérale de Québec. Les orateurs seront M. Alexandre Michaud et Me Paul Roy.

Sciences sociales

Cours de M. l'abbé Ferdinand Vandry, ce soir, à 8 heures, à l'amphithéâtre de médecine de l'Université. Sujet : le droit public de l'Eglise.

L'histoire du Canada

Sous les auspices de la Société St-Jean-Baptiste de Québec, ce soir, à 8 heures 15, au Palais Montcalm, 4e cours de M. l'abbé Lionel Groulx sur l'histoire du Canada.

Culture italienne

Le cours que donnera ce soir le Dr L. Lattoni, à 8 heures 15, au Palais Montcalm, portera sur le romancier Alessandro Manzoni.

Carabinades '38

Dernière représentation de la revue annuelle des étudiants de Laval ce soir, à 8 heures 15, au théâtre Capitol.

ARRÊTEZ dans une Minute la TORTURE de la Démangeaison

Pour soulager promptement la démangeaison causée par les pustules, boutons, eczéma, pieds d'athlète, squames, éruptions et autres affections cutanées, appliquez la PRESCRIPTION liquide, pure, rafraîchissante, antiseptique D.D.D. du Dr Dennis. Ses huiles bienfaisantes calment l'irritation de la peau. Claire, non graisseuse et non tachante—sèche vite. Fait cesser instantanément la démangeaison même la plus intense. Une bouteille d'essai de 35c, aux pharmacies, vous convaincra, ou argent remis. Demandez la PRESCRIPTION D.D.D. 38F

J.-Ed. MIGNAULT O. O. D.

EXPERT OPTOMETRISTE

Gradué, docteur en optique de Détroit et Philadelphie.

Expert pour C. N. R. ; RR. SS. Ursulines ; E. Lines Ltd, etc. Marine, Aviation, etc.

Examen de la vue, Lunettes, etc.

EXERCICES ORTHOPTIQUES
Corrections Musculaires, etc.
52 St-Jean — Tél.: 2-1803

Les plaideurs au Palais

Un tribunal délaissé siégerait de nouveau

Le juge Laetare Roy envoie un accusé devant la Cour des Sessions trimestrielles de la Paix, un tribunal abandonné. — Fin du débat sur le contrat collectif applicable à l'industrie de la chaussure.

ADMISSION A CAUTION

— (PAR GUY ROBERGE) —

Après l'enquête préliminaire, l'accusé est ordinairement envoyé devant ses pairs en Cour d'Assise si le doute est contre lui afin d'y subir son procès. Il n'y a annuellement pour le district de Québec que deux sessions de cette Cour. L'accusé attend, soit en liberté sous caution, soit en prison, que l'heure de son procès arrive. La justice en devient moins expéditive. Le juge Laetare Roy, dans la cause d'Alfred Baker jr., se prévalant d'une disposition du code criminel jusqu'ici sans application a condamné Baker à subir son procès devant la Cour des sessions trimestrielles de la paix. Cette Cour exista probablement autrefois. En fait, aujourd'hui, elle n'a pas d'existence pratique. Nous assisterons donc à sa résurrection. Voici le jugement du juge Laetare Roy. Nous le publions au texte.

"Tout le monde s'accorde pour dire que la justice doit être expéditive et je me demande si elle ne pourrait pas l'être davantage en substituant, après l'enquête préliminaire, le renvoi de l'accusé aux Assises en un renvoi devant une autre Cour. Le forum régulier de l'accusé est sans doute la Cour d'Assises mais l'accusé n'a pas plus de droits, en somme, que ceux qui lui sont octroyés par la loi criminelle. Or, il existe un article dans le statut de l'enquête préliminaire qui n'a jamais été utilisé, et dans tous les cas où je pourrai le faire, suivant l'équité, et en utilisant ma discrétion, je l'appliquerai". Il s'agit de l'article 697 qui se lit comme suit :

697. — Lorsque l'infraction est de la compétence de la Cour des sessions générales ou trimestrielles de la paix, et que le juge de paix est d'avis qu'elle y peut être mieux ou plus facilement jugée, l'obligation souscrite peut porter la condition que l'accusé comparaîtra aux audiences prochaines de cette Cour, nonobstant qu'une Cour supérieure de juridiction criminelle, compétente pour le jugement de l'infraction, tienne session dans l'intervalle. S. R. c. 146, art. 697.

Il est question "des Sessions générales ou trimestrielles de la paix" : les secondes existaient autrefois dans notre province et le Gouvernement par une proclamation peut les faire renaître. Elles siégeaient à tous les trois ou quatre mois. La Cour des sessions générales de la paix (art. 582) siégent à Québec et à Montréal.

Or le crime que l'on reproche à l'accusé peut être jugé par notre Cour et comme il est sérieux sans être grave, je crois qu'il appartient à la catégorie des crimes que notre Cour des sessions de la paix devrait juger. De cette façon, le rôle des Assises criminelles serait diminué, les dépenses le seraient aussi et au lieu d'attendre parfois cinq ou six mois pour subir son procès, l'accusé, qui a droit à un prompt procès, le subirait presqu'immédiatement.

Il y a aussi un autre avantage. Lorsque l'accusé est renvoyé devant les Assises criminelles, le juge devient "functus officio" et le cautionnement doit être fixé par un juge de la Cour supérieure, siégeant en matière criminelle, et après que le montant du cautionnement a été fixé, l'on s'adresse ensuite à un juge des sessions de la paix, pour le recevoir. Mais dans le cas où l'accusé est renvoyé pour subir son procès devant la même Cour, celle-ci a alors le pouvoir de fixer et recevoir le cautionnement.

En conséquence, je déclare que la preuve faite à l'enquête préliminaire contre l'accusé est suffisante pour lui faire subir son procès et comme ce délit, quoique sérieux, n'est pas très grave, je le condamne à subir son procès devant la Cour des sessions de la paix siégeant régulièrement au Palais de Justice, à Québec, le troisième jour de mars, mil neuf cent trente-huit".

Les contrats collectifs.

Le débat sur la validité constitionnelle du contrat collectif applicable dans l'industrie de la chaussure qui se poursuivait devant le juge Roméo Langlais depuis quelques jours est maintenant terminé. Me Louis St-Laurent, après le plaidoyer de Me Guy Hudon, qui occupait pour le ministère public, a brièvement répliqué. Il a fait remarquer que le "Quo Warranto" intenté était de droit statutaire et non le vieux bref de droit commun anglais. La procédure, dit-il, contient des prétentions et des conclusions ; peu importe son nom. Si les conclusions sont justes, la Cour doit les maintenir. Il s'agit de savoir si les allégués sont fondés ou non.

A un moment le débat quitta le terrain strictement juridique et glissa sur le terrain social sur l'accord entre l'opinion publique et les lois appelées sociales. Me St-Laurent précisa le rôle de l'Etat.

Admis à caution.

Emile Gagné, de La Tuque, accusé d'avoir mis le feu au camp en bois rond qu'occupait avec sa famille Emile Faucher, accusé de tentative de meurtre, a été remis en liberté, provisoire, sur un cautionnement immobilier de $3,000. Faucher aurait incité Gagné à mettre le feu. Il lui aurait même promis une récompense de $200 à prendre sur les assurances-vie de cinq de ses enfants, ceux-là même qui faillirent périr avec leur mère pendant la nuit du 30 décembre.

UN VIOLENT INCENDIE A ST-ROMUALD

Les flammes ravagent la maison de M. Joseph Laplante, 1, rue Sainte-Marie, à Saint-Romuald et causent des dégâts considérables. — Un feu de cheminée chez M. Roger Robitaille.

VIF EMOI

Un violent incendie s'est déclaré hier après-midi, à St-Romuald, lorsque le feu s'est attaqué à la maison de M. Joseph-Laplante, peintre et représentant de la Fonderie de L'Islet, domicilié ou No 1 de la rue Ste-Marie. Les flammes ont originé alors que tous les membres de la famille Laplante étaient absents de leur logis. Elles ont causé des dommages considérables à la propriété. Tout le deuxième étage a été consumé tandis que le premier a subi des dégâts considérables par l'eau et la fumée.

Hier soir, les pompiers de St-Romuald ont également été appelés à combattre un feu de cheminée chez M. Roger Robitaille.

L'incendie, qui a partiellement détruit la maison de M. Joseph Laplante, hier après-midi, a originé vers 2 heures 10. C'est un voisin qui a aperçu les flammes et a sonné l'alarme. En peu de temps, les pompiers volontaires répondirent à l'appel sous les ordres du chef Arthur Paquet. Plusieurs jets d'eau furent installés et dirigés contre les flammes qui ont surtout causé des ravages au deuxième plancher tandis que la fumée et l'eau ont causé des dommages au premier plancher.

Cet incendie a causé un vif émoi parmi la population de St-Romuald.

DEUIL A ST-DAVID

M. L.-E. Proulx, ex-maire de St-David de Lévis, vient d'être douloureusement éprouvé par la mort de son épouse, née Elise Lemelin, décédée hier. Madame Proulx est morte presque subitement. Elle a été frappée de paralysie mercredi dernier, et n'a pu survivre à la maladie malgré les meilleurs soins. En elle disparaît une femme profondément chrétienne et dévouée aux intérêts de sa famille.

Outre son époux, Mme Proulx laisse onze enfants, cinq fils et six filles. Ce sont: Edgar, de Lévis, Paul-Armand, de Montréal, Charles-Auguste, de Lauzon, Robert, de St-David et Jean-Thomas, de St-David; Mme Edgar Carrier (Gabrielle), de St-David, Mme Vve Edgar Dion (Germaine), de Lévis, Mme Philippe Fournier (Thérèse), de St-David, Mme Georges Drolet, (Cécile), de St- David, Mlles Madeleine Proulx, garde-malade graduée, de Montréal et Pauline Proulx, de St-David.

Les obsèques de Mme Proulx auront lieu à St-David samedi matin, à 9 heures.

Nos sympathies aux membres de la famille en deuil.

GARDE MONTCALM INC.

Il y aura exercice obligatoire vendredi le 25 février courant.

Par ordre,
Commandant.

Gratis !..

Gratis !..

SERVICE A THE

NOUS continuerons à distribuer gratuitement pendant ces 5 jours de vente ces magnifiques services à thé de 23 morceaux. Avec chaque achat de 1.00 au détail nous en donnerons un morceau.

VOTRE MEDECIN LE SAIT VOTRE MIROIR LE DIT

VITE! "Faites germer" ces COMEDONS

Si les comédons et autres affections semblables de la peau demeurent opiniâtrement, faites-les "germer" en employant la CREME DIOXOGEN, dépuratif à double fin.

Premièrement, elle amollit les excrétions graisseuses que renferment ces comédons.

Deuxièmement, elle "émousse" les impuretés et les saletés sous-jacentes de manière à les faire évacuer facilement et rapidement.

L'oeil nu ne peut se rendre compte de ce travail — mais votre médecin sait pourquoi il est si efficace. Et votre miroir vous révèle de quelle manière étonnante la peau répond à sa vigoureuse action dépurative.

Pour une peau plus claire, plus douce et *remarquablement* plus belle ! Employez la CREME DIOXOGEN *dès ce* Approuvée par le Good Housekeeping.

CREME DIOXOGEN

NETTOIE, CORRIGE CLARIFIE LE TEINT.

50¢ Extra gros format $1.00

LYPSYL PREVIENT LES LEVRES CREVASSEES 20¢ LE TUBE

TELEPHONE : 2-5214 RUE ST-JEAN QUEBEC

J.-E. LIVERNOIS LTEE

"PIONNIERS DES BAS PRIX"

Spéciaux pour 5 jours

VENDREDI 25 FEVRIER — SAMEDI 26 FEVRIER — LUNDI 28 FEVRIER — MARDI 1 MARS — MERCREDI 2 MARS

Petrolagar	.99
Eau Mont-Clair (type Vichy) 6 pour	1.00
Lait de Magnésie 16 onces	.29
Globeol gr. format	.89
Gyraldose en poudre	.89
Sirop Hypophosphite Co. bout. 16 onces	.69
Bovril Cordial 16 onces	.98
Huile d'Olive "PASTENE", can. 32 ozs	.70
Huile d'Olive "PASTENE", 128 onces	2.35
Huile de Foie de Morue 16 onces	.35
Huile de Foie de Morue 1 pinte	.60
Sirop Roche au Thiocol	.89
Solution Carda	.98
Sirop Famel	.60 et .98
Diphérine Lacerte	.44
Vapex G. M.	.79
Baume Analgesique BENGUE	.53
Pepto Fer Jaillet	1.29
Limonade Purgative "LA CASCADE"	.19
Sac à eau chaude	.59
Sac à glace caoutchouc rouge	.69
Veste en Chamois (IMPORTATION)	6.95
Pâte à dents Française ARTO .15 2 pour	.25
Savon Palmolive 5 cts, la douzaine	.55
Eau de Cologne OU LAVANDE, 24 ozs	.88
Lotions parfum ass., GARDENIA, etc.	.65
Savon Flotteur COLGATE, 3 pour	.11
Baume Italien avec SHAMPOO FITCH	.59
Cold Cream jarre de 1 lb	.49
Papier à toilette Swansdown 6 roul. pour	.42

RAYON DES BONBONS

Bonbons Allen S. Assortis REG. .35, la lb .29

PERTUSSIN POUR LE TRAITEMENT SÛR de la TOUX Rapide .57 et 1.35

N'AIE PAS L'AIR SI DÉCOURAGÉ CECI T'AURA VITE SOULAGÉ.

MATIN SUIVANT

Alcalisez à l'Alka-Seltzer .29 et .57

LYSOL 1 savon gratis avec chaque bouteille de 7 onces .35 .65 et 1.25

SPECIAUX A .09

SAVON CASTILLE, la barre	.09
BLONDEX, Wave Set	.09
3 SAVONS en cellophane	.09
BROSSE A DENTS pour	.09
PATE A DENTS (gros tube)	.09
LOTION après la barbe	.09
PEIGNE de poche	.09
POUDRE A TOILETTE Pompeian	.09

Nous avons L'AGENCE EXCLUSIVE DES CORSETS AIRWAY 3.50 à 13.50

SI VOUS NE POUVEZ DORMIR LA NUIT buvez OVALTINE SPECIAL PETIT .40 MOYEN .60 GRAND 1.00

RESOLUTION FAVORABLE AU QUEBEC

La chambre de commerce de l'Abitibi, section des jeunes, demande au fédéral de donner à la province de Québec ce à quoi elle a droit. — Les bureaux de postes de l'Abitibi.

NOS INTERETS

Par résolution en date du 14 février, la Chambre de Commerce de l'Abitibi, section des jeunes, demande que tous les bureaux de poste des divisions de Chapleau et de Pontiac qui sont encore sous la juridiction du district de North-Bay soient placés sous la dépendance du district administratif de Québec.

Voici le texte complet de cette résolution :

"Considérant le développement intense des ressources de l'ouest de Québec et l'accroissement rapide de la population;

"Considérant que ce développement amène une expansion considérable dans le service de distribution des matières postales et contribue à augmenter les revenus du gouvernement fédéral;

"Considérant qu'il est légitime que la province de Québec bénéficie pleinement des avantages que lui procure son développement, en particulier de l'expansion du service postal dans l'Abitibi et le Témiscamingue;

"Il est résolu et décidé unanimement qu'une nouvelle demande soit faite au ministère des Postes, à l'effet d'obtenir que tous les bureaux de poste des divisions de Chapleau et de Pontiac qui sont encore sous tif de North-Bay, soient placés sous la juridiction du district administratif de Québec; qu'à l'avenir, les bureaux de poste et les divers services postaux qui sont appelés à s'ouvrir dans cette partie du territoire québecois soient également placés sous la juridiction du district de Québec; que copie de la présente résolution soit adressée au ministère des Postes, aux députés de Chapleau et de Pontiac aux Communes, à la Fédération des Chambres de Commerce junior de la province de Québec, à toutes les Chambres de Commerce intéressées, ainsi qu'aux journaux."

Vraie copie des minutes,
Bernard COSSETTE,
Secrétaire.

L'HOMMAGE DE QUEBEC A FEU LE DR MARTIN

Québec rendra un magnifique hommage à feu le docteur Valmont Martin, ancien maire, samedi prochain, à dix heures. — Le conseil et les services municipaux aux obsèques.

BEAUX TEMOIGNAGES

La ville de Québec rendra, samedi matin, un éloquent tribut d'hommages à la mémoire de M. le docteur Valmont Martin, décédé subitement, mercredi dernier. A l'occasion des funérailles du regretté disparu, qui auront lieu, ce jour-là, à 10 heures, à la Basilique, tous les membres du conseil de ville actuel, ainsi que des détachements de la police municipale et de la brigade des incendies escorteront la dépouille mortelle. La plupart des employés civiques seront également présents. Plusieurs anciens premiers magistrats de la cité seront aussi dans le défilé.

De nombreux témoignages de sympathie sont parvenus, hier, aux membres de la famille en deuil. M. le maire J.-E. Grégoire ainsi que M. le chevalier Lucien Borne, maire-élu de Québec, ont fait un bel éloge du disparu. M. Grégoire a d'abord déclaré ce qui suit:

"J'ai appris avec regret la nouvelle de la mort du docteur Valmont Martin, directeur du service de la Santé. Le Dr Martin était à la tête de ce département municipal depuis plusieurs années, et il était très dévoué à sa tâche. C'était un homme populaire, toujours de bonne humeur, très actif. Il jouissait du respect et de l'amitié de tous ses subalternes. Rien ne laissait prévoir autour de lui une fin aussi soudaine. J'offre mes plus vives sympathies à la famille en deuil".

M. le chevalier Borne a exprimé ses sympathies en nous faisant la déclaration suivante : "J'ai appris avec un vif regret la mort du Dr Valmont Martin, directeur du service municipal d'hygiène, décédé soudainement hier après-midi. Le Dr Martin était l'un de mes amis et je l'estimais bien pour son aménité et sa grande affabilité. Je regrette infiniment de perdre, à la veille de

(Suite à la page 15, 8e col.)

VENTE COLOSSALE D'AUTOMOBILES AU COLISEE

La plus grande vente jamais vue au Canada !

314 chars représentant une valeur de $200,000 seront vendus sans réserve. Ces chars sont comme neufs et portent notre garantie O. K. Venez voir pour vous convaincre, que vous pouvez acheter de nous une bonne voiture à bas prix. Visiteurs téléphonez 5112, nous irons vous chercher et nous vous ramènerons sans obligations de votre part.

JOIGNEZ-VOUS A NOS MILLIERS DE CLIENTS SATISFAITS.

UNIVERSAL AUTO LIMITED CANADIAN AUTO CORPORATION

25-37 rue de la Couronne, Québec

LA PLUS GRANDE ORGANISATION DU GENRE